



La droite et le PS prêts à contrer le Front national en Provence

LA DROITE ET LE PS sont d'accord pour empêcher le Front national d'accéder à la présidence du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans l'hypothèse où l'extrême droite y obtiendrait la majorité relative aux élections de mars 1998.

Jean-Claude Gaudin (UDF-DL), président du conseil régional sortant, Renaud Muselier, chef de file du RPR, et Sylvie Andrieux, présidente du groupe socialiste, ont indiqué au Monde que, dans cette hypothèse - évoquée par Bruno Mégret, délégué général du Front national, lors de l'université d'été du parti d'extrême droite -, leurs partis respectifs joindraient leurs voix pour élire à la présidence le candidat du groupe républicain le plus nombreux.

Lire page 7

La mort de Diana : la justice engage des poursuites contre les photographes

Le chauffeur de la princesse avait un taux d'alcoolémie extrêmement élevé

LE PARQUET DE PARIS devait ouvrir, mardi 2 septembre, une information judiciaire pour « non-assistance à personne en danger » et « homicide et blessures involontaires » concernant l'accident dans lequel la princesse de Galles et Emad Al Fayed ont trouvé la mort. Exceptionnellement retenus au dépôt à l'issue de leur garde à vue, les sept photographes qui suivaient la Mercedes accidentée devaient être présentés au juge d'instruction désigné, qui devrait les mettre en examen, le réquisitoire du parquet les visant nommément. La police judiciaire a développé leurs photographies afin de déterminer leur attitude sur le lieu de l'accident. Le chauffeur de la Mercedes, directeur de la sécurité de l'hôtel Ritz, avait un taux d'alcoolémie compris entre 1,75 et 1,87 gramme par litre de sang et roulait à une vitesse supérieure à 140 km/h.

Lire pages 2, 3, 28, 29, les points de vue page 13 et notre éditorial page 15



M. Allègre annonce une réforme « énergique » de l'école

Les « valeurs républicaines » au centre du projet

A DEUX JOURS de la rentrée scolaire des écoliers et des collégiens, le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, et la ministre déléguée, Ségolène Royal, ont tenu la traditionnelle conférence de presse de septembre. Les ministres ont insisté sur l'ampleur des réformes à mener. M. Allègre a affirmé sa « volonté de transformer l'école en profondeur pour aller vers une plus grande justice sociale, une modernisation décisive et une reconquête énergique des valeurs républicaines ».

Les deux ministres ont tenté de donner un sens aux nombreuses annonces faites depuis leur entrée en fonction, voilà moins de cent jours. C'est une école plus juste, plus efficace, plus républicaine que le ministre de l'éducation nationale et la ministre déléguée veulent proposer aux Français. Le ministre a confirmé la création de 75 000 emplois-jeunes en 1997-1998.

« Je crois beaucoup à la possibi-

Lire page 8

France Télécom, ouverture du capital

Dans son rapport, Michel Delebarre proposera la poursuite de l'ouverture du capital de l'opérateur téléphonique. Le gouvernement s'apprête aussi à relancer les privatisations de Thomson-CSF et du GAN-CIC, tandis que le ministre des transports s'oppose à celle du groupe Air France.

p. 16

Castro parle

Le chef de l'Etat cubain a rompu un silence de près de cinq mois en s'exprimant en public pour démentir les rumeurs sur son état de santé.

p. 5

Abassi Madani menacé de prison

L'ancien dirigeant du FIS a été placé en résidence surveillée par le pouvoir algérien.

p. 4

L'enfant terrible du business anglais

Virgin Records a fait sa fortune. Il se diversifie aujourd'hui dans les marchés financiers. Portrait d'un affairiste populaire, Richard Branson.

p. 12

Pete Sampras éliminé de l'US Open

Le numéro un mondial du tennis a été battu par le Tchèque Petr Korda, tête de série n° 15, au quatrième tour des Internationaux des Etats-Unis.

p. 22

Globe-gôuteurs

Comment apprécier les faits gastronomiques marquants d'un voyage ? Réponse de Jean-Pierre Quélin.

p. 23

Veerappan, bandit de grand chemin indien, négocie sa reconversion

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Riant aux éclats, le bandit le plus recherché d'Inde mime, fusil en mains, pour une chaîne de télévision, la façon avec laquelle, depuis plus de dix ans, il repousse ses poursuivants : policiers, gardes forestiers, gardes frontières, pourtant armés de fusils d'assaut, de mitrailleuses et de mortiers. A l'aise devant la caméra, il détaille complaisamment sa vie dans les 6000 km² de jungle devenus son royaume, aux frontières du Tamil Nadu et du Karnataka, au sud de l'Inde. Il assure : « Je n'ai pas peur de mourir, mais j'ai peur de la prison. »

Veerappan, cinquante ans, dont trente passés dans ces forêts quasi impénétrables, n'en est pas à sa première interview et connaît son interlocuteur, le rédacteur en chef du magazine en langue tamoul *Nakkeeran*. Le journaliste est toutefois là en tant que médiateur et discute longuement avec Veerappan des bienfaits d'une reddition que le bandit semble pour la première fois souhaiter.

Trente ans après ses premiers « exploits », Veerappan, visage émacié, mangé par d'épaisses moustaches tombantes, est devenu une véritable légende. Robin des Bois pour ses

fidèles, vulgaire et sanglant criminel pour les autres, sa « célébrité » a commencé dans les années 80, quand il prit la succession de son oncle, célèbre braconnier d'éléphants pour la contrebande de l'ivoire. Il forme alors son propre gang. Se croyant l'incarnation du dieu hindou Rama, qui terrasse les démons, l'homme se donne pour mission de tuer « les officiels démoniaques qui harcèlent les pauvres ». Il se veut le défenseur des opprimés, tribaux et villageois qui, dans ces hameaux reculés, manquent de tout. Ceux-ci constituent sa meilleure protection. Il les rétribue en échange largement avec le produit très lucratif de sa contrebande d'ivoire, puis de bois de santal.

Arrêté par la police lors d'un contrôle de routine à Bangalore, en 1986, il parvient à s'échapper. Les forces de l'ordre ne le rattraperont pas... En 1993, Veerappan donne sa première interview au magazine *India Today* et ne cache pas ses relations avec certains policiers et hommes politiques qui profitent de ses trafics. Derrière l'image de Bon Samaritain qu'il veut se donner, Veerappan décrit déjà avec force détails ses divers meurtres. Criminel froid, impitoyable envers ses ennemis, vrais ou supposés,

l'homme a commis plus de cent assassinats, dont ceux de plusieurs dizaines de policiers. Des crimes dont il se vanterait presque.

Paradoxalement, les premiers ministres du Tamil Nadu et du Karnataka, lassés peut-être par cette traque coûteuse ou désireux de régler un problème qui pourrait devenir explosif, ont fait une offre avantageuse à Veerappan. Ils lui proposent, contre sa reddition, un emprisonnement minimum dans un camp spécialement aménagé et une protection à vie. Une offre que Veerappan veut plus précise et surtout garantie par écrit.

Chacun attend maintenant la suite d'un scénario dont Veerappan souhaite la traduction dans un film sur sa vie. Une vie qu'il aimerait bien, dit-il, aussi poursuivre dans la politique. Son modèle, Phollan Devi, bandit devenu député, a toutefois purgé onze ans de prison alors que Veerappan exige pour se rendre de n'en faire que « deux ».

Cinquante ans après l'indépendance, la modernisation et l'urbanisation très progressive du pays, la légende des grands bandits indiens touche peut-être à son terme.

Françoise Chipaux

La rentrée de Force ouvrière



MARC BLONDEL

LE SECRÉTAIRE général de Force ouvrière, Marc Blondel, expose au Monde les priorités de sa centrale pour la rentrée. Donnant un satisfecit au gouvernement, il met en garde le patronat contre un « anti-jeu » avant la conférence nationale sur les salaires, l'emploi et le temps de travail.

Lire page 6

DANIEL PENNAC MESSIEURS LES ENFANTS

roman



Ph. Jacques SASSIER © Gallimard

GALLIMARD

Le CSA en mal de légitimité

« GARDIEN de square » : c'est ainsi que Jacques Rigaud, administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qualifiait déjà, en 1992, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), alors présidé par Jacques Boutet. Cinq ans plus tard, la question de la rénovation de la régulation du secteur audiovisuel en France reste entière.

La marge de manœuvre du CSA, présidé depuis janvier 1995 par Hervé Bourges, est étroite. Alors qu'un projet de loi sur l'audiovisuel doit être discuté au Parlement avant la fin de l'année, la question récurrente d'une augmentation des prérogatives du CSA resurgit. Avec son corollaire d'interrogations. Pourquoi le CSA, qui a la capacité de sanctionner, préfère-t-il adopter presque systématiquement une politique de concertation, au risque de perdre une autorité déjà affaiblie ?

L'analyse des bilans 1996 des principales sociétés de l'audiovisuel illustre les paradoxes et les difficultés auxquels le Conseil est confronté. Comment, en effet, sans obligatoirement se déjuger ou être trop schizophrènes, les neuf sages peuvent-ils mettre en

cause le bilan d'un président de société publique de l'audiovisuel qu'ils ont eux-mêmes nommés ? Le cas de Radio-France, actuellement en proie à de multiples problèmes internes, est assez éloquent.

Dans son bilan 1996 sur la radio publique, le CSA s'est défaussé habilement en oblitérant l'actuel. Il se montre simplement « préoccupé de la situation actuelle et de l'évolution de Radio-France » en s'interrogeant sur « les conséquences internes induites par la re-fonte des grilles de France-Inter et France-Culture ainsi que par la diffusion de la nouvelle radio destinée à un public jeune (*Le Mouv'*) ».

C'est pourtant sur une idée d'Hervé Bourges, président du CSA, que Michel Boyon avait été choisi, à la dernière minute, pour départager les neuf sages, qui ne parvenaient pas à se décider entre les deux candidats officiellement additionnés pour le poste de président de la Maison ronde, Patrice Duhamel et Pierre Bouteiller. Même remarque pour le bilan 1996 de France 2.

Nicole Vulser

Lire la suite page 15

L'intelligence et ses machines

AU LENDEMAIN de la deuxième guerre mondiale, les scientifiques se sont emparés du mythe de la créature fabriquée par l'homme à son image, un domaine jusque-là réservé à la littérature. Ils ouvraient ainsi un nouveau champ de recherches, baptisé du nom ambigu d'« intelligence artificielle » (IA).

Aujourd'hui, des logiciels battent le champion du monde d'échecs, trient le courrier, distribuent des médicaments dans les hôpitaux ou font la conversation... L'IA connaît d'indéniables succès dans des domaines ultraspécialisés mais ne parvient pas à fabriquer des machines généralistes dotées d'un raisonnement s'apparentant à celui de l'homme. Les chercheurs ont du mal à intégrer à leurs programmes les processus complexes que sont l'apprentissage ou l'acquisition des connaissances.

Lire page 21

International.....	2	Finances/marchés.....	19
France.....	6	Aujourd'hui.....	21
Société.....	8	Météorologie, jeux.....	24
Régions.....	10	Culture.....	25
Carnet.....	11	Communication.....	27
Horizons.....	12	Abonnements.....	28
Entreprises.....	16	Radio-Télévision.....	28
Annonces classées.....	18	Kiosque.....	29



LADY DI Les sept photographes interpellés sur les lieux de l'accident de voiture qui a coûté la vie à la princesse Diana Spencer, à son ami et à leur chauffeur, devaient être mis,

mardi 2 septembre, à la disposition de la justice, à l'issue de leur garde à vue de quarante-huit heures. ● L'ANNONCE, lundi, par le parquet, de l'état d'ébriété avancée du chauffeur de la voiture de la princesse de Galles et de son ami Emad Al Fayed justifie la prudence initiale des enquêteurs, qui se sont refusés à établir une corrélation entre l'accident

et le fait que le couple était suivi par des photographes. ● A LONDRES, où le dispositif des funérailles de Lady Diana a été mis en place, la presse s'interroge sur les raisons qui

avaient amené la princesse à ne pas utiliser les chauffeurs et les gardes du corps que le gouvernement mettait à sa disposition, en Grande-Bretagne comme à l'étranger.

L'état d'ébriété du chauffeur de Diana est au centre de l'enquête

Les responsables des investigations en cours sur l'accident qui a coûté la vie à la princesse de Galles et à Emad Al Fayed demeurent prudents mais n'excluent pas, cependant, d'incriminer certains photographes pour non-assistance à personne en danger

EXCÈS des photographes de presse, d'un côté ; excès de vitesse d'une voiture conduite par un responsable de l'hôtel Ritz en état d'ébriété avancée, de l'autre : l'enquête de la brigade criminelle s'applique à établir avec la plus grande prudence, deux jours après l'accident mortel de la princesse de Galles et d'Emad Al Fayed, la part des responsabilités incombant à chacun des acteurs intervenus dans l'enchaînement des faits qui ont conduit au drame. Mardi matin 2 septembre, le parquet de Paris devait requérir l'ouverture d'une information judiciaire visant un champ d'infractions particulièrement large : outre la « non-assistance à personne en danger », qui concerne directement les sept photographes présents sur les lieux du drame, le ministère public devait aussi retenir l'« homicide involontaire ». Un temps envisagé, l'engagement de poursuites pour « mise en danger de la vie d'autrui », classiques dans le cas d'accidents mortels dus à une conduite en état

d'ivresse et avec excès de vitesse, a été abandonné par le parquet, à la fois pour des motivations juridiques et parce que la mort du chauffeur de la Mercedes éteint l'action publique à son égard.

La diversité de ces chefs de poursuites laisse finalement une grande marge de manœuvre au juge d'instruction qui, désigné dans la journée, devra entendre les photographes de presse interpellés sur

les lieux de l'accident. Placés en garde à vue après leur interpellation, les sept journalistes ont passé la nuit de lundi à mardi dans les cellules du « dépôt » du tribunal de Paris, où ils ont été maintenus à disposition de la justice dans l'attente de leur présentation au juge d'instruction, qui devra décider de leurs éventuelles mises en examen, assorties ou non de mesures d'incarcération.

Progressivement reconstitué par les enquêteurs, le film des événements indique que le chauffeur de la Mercedes abritant le couple a pris le volant dans des conditions qui ne permettaient pas de maîtriser la conduite d'un véhicule. Directeur de la sécurité de l'hôtel Ritz, Henri Paul se trouvait en effet dans un état d'ivresse avancé, selon les résultats des expertises rendus publics dans l'après-midi du lundi 1^{er} septembre. Une première analyse, réalisée par un laboratoire privé, a conclu à un taux d'alcoolémie de 1,75 g par litre de sang, plus de trois fois supérieur au taux de

0,5 g par litre légalement autorisé pour la conduite de véhicules. Une deuxième expertise, opérée au laboratoire de toxicologie de la préfecture de police de Paris, a confirmé la tendance avec un taux de 1,87 g. Ce niveau d'alcoolémie est considéré : un taux supérieur à 0,8 g par litre de sang (atteint en buvant, par exemple, un demi-litre de vin de table à jeun) multiplie par dix les risques d'accident, selon la Sécurité routière. Au-delà de 1,2 g, « les réflexes sont troublés » et le risque d'accident est multiplié par trente-cinq.

En tout état de cause, Henri Paul, un ancien officier de l'armée de l'air, employé au Ritz depuis 1986 et âgé de quarante et un ans, n'aurait pas dû prendre le volant – ou être empêché de le faire. Cette tâche lui était revenue au dernier moment, après que le chauffeur atterrit de « Dodi » Al Fayed avait été chargé d'opérer une tentative de diversion pour échapper à la surveillance des paparazzi guettant la sortie du couple aux abords du pa-

lace parisien : ce chauffeur professionnel était parti à vive allure, à bord de la voiture précédemment utilisée par Lady Diana et son compagnon, dans le but d'entraîner les photographes dans son sillage. Henri Paul avait alors été sollicité pour conduire la Mercedes S 280, un véhicule loué par la direction du Ritz, au bord de laquelle le couple avait pris place.

Poursuivi par plusieurs photographes à moto, la Mercedes avait atteint une vitesse supérieure à 140 km/h, d'après les témoignages de plusieurs automobilistes qu'elle a dépassés. Le porte-parole de la famille Al Fayed, propriétaire du Ritz, a cependant indiqué que Henri Paul, « employé modèle », avait suivi des cours de conduite de limousines. Aucune demande de protection de la princesse de Galles n'avait, par ailleurs, été adressée par l'ambassade britannique au ministère français de l'intérieur.

Erich Inciyan

La presse britannique ouvre le débat sur la sécurité de la princesse

LONDRES

de notre envoyé spécial

D'un jour à l'autre, à mesure que progresse l'enquête sur l'accident de la princesse Diana, le ton change en Grande-Bretagne. Ainsi, après le recueillement et l'émotion des premières heures, l'événement a pris une tournure différente, un peu plus polémique, lundi 1^{er} septembre. En révélant que le chauffeur français de la Mercedes, mort sur le coup, avait un taux d'alcool excessif dans le sang (1,75 g), les enquêteurs ont involontairement attisé le débat naissant sur la sécurité rapprochée de la princesse.

Le chauffeur incriminé, Henri Paul, était l'un des responsables du service de sécurité du Ritz, où Lady Diana et son ami Emad (« Dodi ») Al Fayed avaient passé la soirée. Comme cet hôtel de la place Vendôme appartient justement à la famille Al Fayed, il s'agissait en quelque sorte d'un employé du riche égyptien. Mardi matin, la presse londonienne désignait implicitement cet homme de qua-

rante et un ans comme le principal fautif, et atténuait quelque peu ses critiques contre les photographes qui suivaient le couple.

« Le chauffeur de Diana avait descendu au moins deux bouteilles de vin », annonçait le *Daily Express*. Et le *Daily Star*, qui s'en tenait pour sa part à « une bouteille et demie », de surenchérir en écrivant : « Il a picolé toute la soirée en attendant que Di et Dodi aient terminé leur romantique dîner aux chandelles. » La presse soulignait toutefois que Henri Paul était considéré comme un conducteur expérimenté, habitué à se déplacer dans Paris avec des personnalités.

Le quatrième passager, assis sur le siège avant droit, était le garde du corps personnel de « Dodi » Al Fayed. Trevor Rees-Jones, vingt-neuf ans, est le seul survivant de l'accident. Son témoignage est d'autant plus attendu qu'il passe pour un professionnel compétent, surnommé « l'ombre de Dodi ». Avant d'être engagé par la famille Al Fayed, en 1994, cet ancien

parachutiste faisait partie du service de protection des personnalités. Il a également officié dans les forces britanniques en Ulster.

Après les paparazzi, la Grande-Bretagne s'est trouvée un autre coupable : un chauffeur français en état d'ébriété

Plusieurs parlementaires se demandent malgré tout si Diana était suffisamment protégée contre les paparazzi. « Pourquoi a-t-on autorisé la mère de notre futur roi à se laisser conduire par quelqu'un qui avait trop bu ? », s'interroge le député conser-

vateur Peter Luff. « Et pourquoi n'avait-elle pas un policier comme chauffeur ? », poursuit le travailliste Lawrie Quinn.

La « princesse du peuple », comme tout le monde la surnomme désormais en Grande-Bretagne, refusait d'être escortée par des policiers. Une décision prise en 1993, à la suite de sa séparation officielle avec le prince Charles. Soucieuse de préserver sa tranquillité, elle n'acceptait aucune présence policière, sauf dans des pays considérés comme dangereux (récemment en Bosnie) ou lorsqu'elle avait la garde de ses deux fils. Scotland Yard aurait exprimé à plusieurs reprises des craintes sur sa sécurité, sans parvenir à la convaincre.

Le *Daily Telegraph* et le *Daily Express* laissent entendre que l'accident n'aurait pas eu lieu avec un chauffeur formé par Scotland Yard et habitué à contenir les assauts des paparazzi. Autrement dit, Lady Diana n'aurait pas dû faire confiance au « personnel » de son ami. Jamais, selon ces quotidiens, un policier n'aurait roulé à

une telle vitesse. La police britannique dispose d'une unité, le « SO14 », spécialement chargée de la protection de la famille royale. Ces fonctionnaires, reconnaissables à leurs cravates marron, reçoivent une formation spécifique de dix-huit mois. Ils suivent notamment des stages de conduite rapide.

Certains médias estiment que de tels policiers auraient mis au point un véritable dispositif anti-photographes, en liaison avec leurs homologues français. Toujours selon une partie de la presse, un chauffeur de Scotland Yard aurait gardé son sang-froid et dit « non » à « Dodi » Al Fayed si ce dernier lui avait demandé d'accélérer. A travers ces diverses hypothèses, le scénario de l'accident ne cesse d'évoluer. Après les paparazzi, dont le comportement reste tout de même contesté, le pays s'est trouvé un autre coupable : un chauffeur français en état d'ébriété.

Philippe Broussard

L'organisation des funérailles reflète la personnalité de la défunte

LONDRES

de notre correspondant

« Cérémonie unique pour une personne unique. » En annonçant, lundi 1^{er} septembre, d'une voix d'outre-tombe, aux correspondants royaux accrédités à Buckingham Palace les modalités des funérailles de la princesse Diana, qui se dérouleront samedi 6 septembre à 11 heures, le porte-parole de la reine pressentait-il le formidable écho de cet événement ? Il y a fort à penser que oui.

Combinaison d'une cérémonie grandiose et nationale, comme le souhaitaient le public et le premier ministre Tony Blair, et un enterrement privé, ainsi que le réclamait la famille de la défunte : l'exercice était périlleux. La solution choisie – le deuil familial – est un de ces compromis à l'anglaise qui s'imposait à l'évidence. « Le style choisi reflète la personnalité de la princesse, simple et peu portée sur le protocole, mais toujours consciente de sa dignité et de son haut li-

gnage », a commenté la BBC. Mère du futur souverain mais divorcée de l'héritier du trône, exclue techniquement de la famille royale depuis la perte, en 1996, de son titre d'altesse royale : le statut pour le moins insolite de la princesse Diana empêchait la proclamation d'un « deuil général » réservé aux souverains et à leurs descendants directs.

UNE ESCORTE DE HORSE-GUARDS

Seuls les plus grands chefs militaires comme Nelson et Wellington, et plus récemment Mountbatten, l'oncle d'Elizabeth II, assassiné par l'IRA en 1979, qui commandait les troupes britanniques en Extrême-Orient lors de la seconde guerre mondiale, avaient eu droit à des funérailles nationales. Sans oublier Winston Churchill, enterré en grande pompe le 30 janvier 1965, qui avait su mener contre Hitler le combat de la liberté.

Mais à la lumière du peu de goût de Lady Diana pour la chose militaire et de sa retentissante campagne pour l'interdiction des mines antipersonnel, les honneurs des forces armées ne pouvaient qu'être réduits au minimum, à savoir une escorte des *horse-guards*, le régiment des dragons.

Le deuil observé est moins formel que le « deuil général » ou « de cour », mais plus significatif que les funérailles « privées » auxquelles avait eu droit un autre outsider : l'ex-roi Edouard VIII, devenu duc de Windsor après son abdication par amour en 1936. Par exemple, les membres de la famille royale et leur entourage sont aujourd'hui vêtus de noir ou de

couleur sombre lorsqu'ils accomplissent des tâches officielles, et ce jusqu'au jour de l'enterrement. La famille royale et les Spencer seront assis au premier rang de la congrégation. Comme pour une manifestation royale, les détails de la cérémonie seront publiés par la *London Gazette*, équivalent britannique du *Journal officiel*. Les drapeaux resteront en berne jusqu'à la fin de la semaine. Samedi matin, le cerceuil, drapé de la bannière des Windsor, qui repose actuellement dans la chapelle royale du château Saint-James, sera transféré à l'abbaye de Westminster. Comme l'a noté un chroniqueur, il n'est pas jusqu'à la leur un peu froide que dégageaient les yeux de la princesse

de la procession qui remontera le Mall avec la majesté et la lenteur du *God Save the Queen*. Le samedi matin sera férié : les magasins et les musées seront fermés jusqu'au début de l'après-midi. Toutes les manifestations sportives ont été annulées. Le tirage de la Loterie nationale a été reporté au lendemain.

Conformément aux vœux des siens, la « princesse du peuple » sera enterrée ensuite à l'écart du regard des médias, au cours d'une cérémonie privée, dans le caveau de famille d'Althorp, localité située à une centaine de kilomètres de Londres, citadelle des Spencer depuis plus de vingt générations. Seuls quelques membres de la fa-

thèmes similaires : lutte contre la drogue, aide aux laissés-pour-compte, amélioration de l'éducation et de la santé.

REMARQUABLE CÉLÉRITÉ

Mais la mort de la princesse a entraîné l'arrêt, jusqu'à dimanche, de la campagne des référendums écossais et gallois, qui doivent avoir lieu respectivement les 11 et 18 septembre, sur la dévolution des pouvoirs à ces deux nations du Royaume ; les négociations multipartites sur l'avenir de l'Ulster avec, pour la première fois, la participation du Sinn Féin, branche politique de l'IRA, qui promettent d'être difficiles, doivent débiter le 15 septembre.

Le dispositif des funérailles a été mis en place avec une remarquable célérité. Cela est dû au fait que le secrétaire particulier de la reine, sir Robert Fellowes, est également l'époux de Jane Spencer, sœur de Diana, ce qui a facilité les tractations entre les deux familles. Par ailleurs, la mort a gommé toutes les incartades.

Un sondage Mori, réalisé à la mi-août, passé inaperçu lors de sa publication à la veille du décès, indiquait que la cote de popularité de la princesse avait chuté à la suite de la publication des photos de sa liaison avec Emad Al Fayed alors que celle du prince Charles était en hausse. Le pourcentage des réponses hostiles à son amie Camilla Parker-Bowles était passé de 65 % à 52 % en un an. Mais 78 % des personnes interrogées ne voulaient pas d'elle comme souveraine.

Marc Roche

La Mairie de Grenoble

l'université des sciences sociales
Pierre-Mendès-France de Grenoble
l'Institut Pierre-Mendès-France

organisent, les vendredi 17 et samedi 18 octobre 1997, un colloque international :

Ethique et démocratie, l'exemple de Pierre-Mendès-France

qui se tiendra à Grenoble, à l'occasion du trentième anniversaire de l'élection de P.M.F. comme député de l'Isère.

Avec la participation de Robert Badinter, Emma Bonino, Bronislaw Geremek, Michel Rocard, etc.

Pour tout renseignement :
Institut Pierre-Mendès-France
52, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris
Téléphone : 01-44-27-18-80 - Télécopie : 01-44-27-18-82

Le directeur du festival de photojournalisme dénonce l'hypocrisie des médias

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

La nouvelle du « taux d'imprégnation alcoolique de nature délictuelle » dans lequel se trouvait le chauffeur de Lady Diana et « Dodi » Al Fayed a fait sauter de joie les quelques spécialistes présents au Visa pour l'image de Perpignan, premier festival au monde du photojournalisme, qui s'est ouvert samedi 30 août. La réaction peut surprendre mais il faut y voir un énorme soulagement dans une profession qui a reçu de plein fouet les attaques contre les photographes accusés depuis deux jours d'être des « charognards ». Dimanche et lundi, il n'a été question que de Diana. Ce qui est cocasse quand on sait que Visa pour l'image est à l'opposé de la presse du cœur et des scandales.

Il n'empêche, nombre de télévisions du monde entier, radios, journaux que l'on voit peu à Perpignan, sont venus interroger Jean-François Leroy, le directeur de Visa, non pas sur les expositions mais pour savoir ce qu'il pensait de « l'affaire » et des paparazzi. De spécialiste, il est devenu « accusé ». A Perpignan, on est loin de défendre ces « voleurs d'images », mais on dénonce dans cette affaire « un sommet d'hypocrisie ». Jean-François Leroy est le plus virulent : « Il y a un lynchage des photographes, un amalgame scandaleux ».

Alors on règle ses comptes. D'abord avec les médias audiovisuels : « Une radio a dit que le public devait distinguer les journalistes des photographes. Une chaîne de télévision a même lâché que des photographes ont tué la princesse », s'indigne Jean-François Leroy. Goksin Sipahioglu, directeur de l'agence Sipa, accuse TF1 « d'être des menteurs, des voleurs d'images qui ne cessent de montrer des photos de paparazzi tout en les dénigrant ». Michel Cabellic ne comprend toujours pas pourquoi « la télévision nous a à ce point tapé dessus. D'autant que dans ce genre de « courrettes » [poursuites], les photographes côtoient régulièrement des équipes de télévision ».

RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Pour Kimberlee Acquaro, responsable de la photographie à l'hebdomadaire américain *US News World Report*, la télévision est responsable autant que les paparazzi d'une « dérive des médias », en abreuvant les téléspectateurs de *talk shows*. Outre la télévision, Jean-François Leroy juge « obscène » le public qui s'indigne mais sera « le premier à se jeter sur les journaux pour voir les deux fils de Diana pleurer à l'enterrement de leur mère ». Hypocrites aussi les politiques : « Ségolène Royal a ouvert sa chambre à un photographe après son accouchement ; Laurent Fabius, premier ministre, allait chercher ses croissants en pantoufles pour qu'on le photographie ; Catherine Trautmann explique, dans *VSD*, comment elle fait des tartes à son mari ; Chirac tient la poussette de son petit-fils tout en sachant qu'il est photographié dans son refuge de Brégançon. » On objectera que ces images ne sont pas volées mais acceptées. « Mais c'est le début d'une dérive. »

Lady Di, parmi d'autres personnalités, n'est pas épargnée : « Quand on se rend à Saint-Tropez avec son amant, on sait qu'on va trouver la plus forte concentration de photographes au monde », poursuit Jean-François Leroy. Et de citer l'exemple de Catherine Deneuve, dont la vie privée est préservée parce que son attitude n'a jamais varié. « On ne peut pas dire aux photographes un coup " Je te veux ", un coup " Je ne te veux pas ". »

La presse quotidienne ? « Ils affirment que ce sont des photos qui ont tué Lady Di tout en accompagnant leurs commentaires de grands portraits de la princesse, affirme Jean-François Leroy. Quant aux magazines, je vois déjà les numéros spéciaux ! S'ils étaient cohérents, ils ne publieraient pas une photo des deux fils de Diana jusqu'à ce que leur vie devienne une information ; par exemple leur mariage. Qu'on les laisse vivre en paix ! Ce ne sera pas le cas. »

Cette responsabilité collective, le photographe Christian Descamps (agence Vu), présent à Perpignan pour montrer son travail remarquable sur les Pymées, l'analyse à sa façon : « Cette affaire me fait

penser à une chanson de Bob Dylan sur la mort d'un boxeur dans laquelle chaque acteur rejette sur un autre la responsabilité. Avec Lady Diana, tout le monde a un peu de sang sur les mains : photographes, agences photo, journaux, lecteurs. Ce fait divers n'a d'intérêt que de refléter l'état d'une société. » Et d'ajouter : « Elle était quoi, Diana, sans la presse ? Il y a des personnalités plus passionnantes sur la planète. »

Jean-François Leroy va dans le même sens quand il dit que « le vrai problème est celui de la hiérarchie de l'information. Deux jours avant la mort de Lady Di a eu lieu le plus horrible massacre en Algérie. Personne n'est venu nous interroger sur le travail des photographes algériens ». Pour Michel Cabellic, la polémique sur les paparazzi risque

archives, photos d'illustration, personnalités – pour rester compétitives. Le secteur « people », comme on dit, représente 30 % du chiffre d'affaires de Gamma, avoue Michel Cabellic ; il est beaucoup plus élevé chez Sygma – avec surtout des rendez-vous et peu de paparazzi. Mais alors que le « people » peut rapporter gros, la plupart des photographes présents à Perpignan se débattent dans des problèmes financiers. Quelle que soit la qualité de leurs images. « Pas étonnant que certains aillent traquer les personnalités », regrette Louis Raymond, directeur du laboratoire Dupon, spécialisé dans le tirage d'expositions.

Reste que les professionnels s'attendent à un avenir très dur pour la profession. « La réputation du pho-

Les « otages » de Deneuve, la « récidive » de PPDA

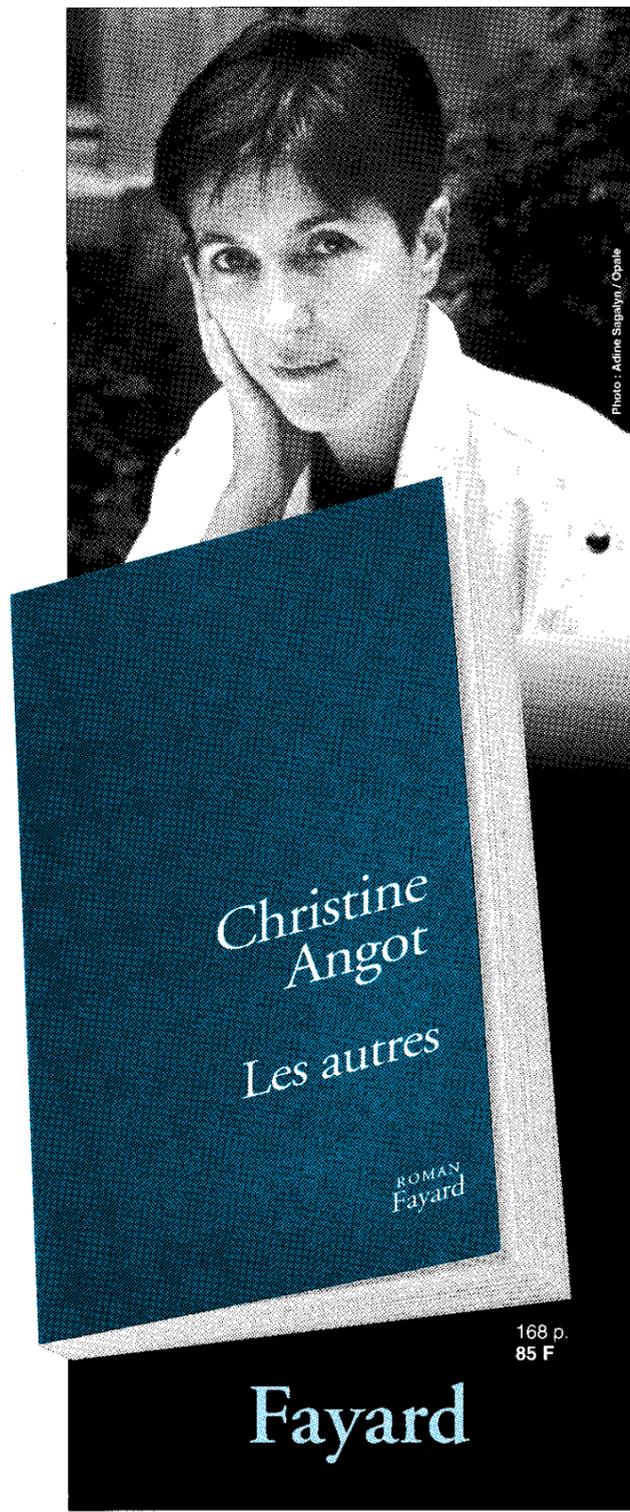
Catherine Deneuve estime, dans *Libération* du 2 septembre, qu'« il faut un tel accident pour en finir avec une certaine presse ». Mais, ajoute-t-elle, « les photographes ne sont que les chiens de guerre. (...) Ce ne sont pas eux les coupables, et je trouve terrible qu'ils aient été placés en garde à vue, comme des otages qu'on veut fusiller. Les patrons de presse sont les vrais responsables ». Dans *Le Figaro* du même jour, Patrick Poivre d'Arvor confie sa « réaction de dégoût et de nausée ». Le présentateur de TF1 demande « à la presse de faire son propre ménage » et regrette que « la notion de récidive n'intervienne pas dans les délits de presse ».

d'occulter le débat de fond. Que des photographes d'agences aussi prestigieuses que Gamma, Sygma et Sipa – longtemps leaders mondiaux dans la photo de presse – soient interpellés dans cette affaire en dit long sur les bouleversements du métier. Le terrain de l'actualité « noble », longtemps leur chasse gardée, est aujourd'hui dominé par la télévision, mais aussi par des agences de presse textes-images, comme Reuter et l'AFP.

Gamma, Sygma et Sipa ont donc dû développer d'autres secteurs

de la photographie s'est un peu plus dégradée », constate Michel Cavellic. La crainte du « tous pourris ! » se vérifie. Les noms d'oiseaux pleuvent sur les fax, lettres, au téléphone. Goksin Sipahioglu explique qu'un de ses photographes est allé, sur rendez-vous, tirer le portrait d'un patron d'entreprise : « A l'entrée de l'immeuble, il s'est fait traiter d'assassin. » Et des photographes redoutent d'aller couvrir les funérailles de Diana samedi prochain à Londres.

Michel Guerrin



Les « grands » de ce monde contrôlent efficacement leur image publique et privée

LES PAPARAZZI sont-ils une réelle menace pour les « grands » de ce monde ? Après la mort de Lady Diana, les dérives d'un certain journalisme avide de sensationnel sont pointées du doigt au nom du respect de la vie privée. Certains, comme le chancelier Kohl, envisagent même de recourir à des « actions communes » au niveau européen pour limiter la liberté des chasseurs d'images. On s'aperçoit pourtant que les personnalités les plus visées par les objectifs des « voleurs d'image », et qui sont souvent les premières à dénoncer leurs agissements, ont su, chacune à leur manière, mettre en place des méthodes qui leur permettent de préserver mais surtout de contrôler leur propre image, publique comme privée.

● WASHINGTON : un exemple instructif.

Le cas américain est particulièrement instructif. Il est désormais quasiment impossible de photographier un quelconque membre de la famille présidentielle en dehors du strict cadre établi par la Maison Blanche, c'est-à-dire sans que l'entourage du président n'ait eu la maîtrise du moment, du sujet, de l'endroit, et même de l'angle de la photo. L'image du président américain et de sa famille est aujourd'hui tellement contrôlée que photographes et caméraman ont perdu toute marge de manœuvre.

Rassemblés en « pool » et enfermés derrière des barrières, les photographes se limitent le plus souvent à enregistrer l'aspect cérémoniel de la fonction présidentielle, pas sa dimension politique. Le jour où, enfin, il est possible de photographier Bill Clinton dans son bureau, « si on vous dit de le prendre de face, il n'est pas question que vous le preniez de profil », souligne Jean-Louis Atlan, photographe basé à Washington de longue date. Les photos plus personnelles, ou plus spontanées, sont réservées au photographe officiel de Bill Clinton, Bob McNeely, qui l'accompagne partout. Autre exemple : la veille de la fameuse poignée de mains Arafat-Rabin sur la pelouse de la Maison Blanche, les photographes avaient été convoqués pour de minutieux « briefings », au cours desquels le service de presse de M. Clinton leur avait expliqué à quel moment ils devraient s'attendre à « un geste », qui « ne serait pas les trois mains jointes de Begin, Sadate et Carter mais quelque chose d'équivalent ». Le lendemain, au moment dit, Bill Clinton avait pris les deux hommes par les épaules.

● BONN : un cordon de sécurité efficace.

Même scénario en Allemagne, à quelques nuances près. On sait que les relations entre Helmut Kohl et la presse n'ont jamais été cordiales, à plus forte raison lorsque cette dernière s'intéresse à sa vie privée. Très méfiant vis-à-vis d'elle, le chancelier a su mettre en place un cordon de sécurité extrêmement efficace autour de sa famille. La naissance de son premier petit-fils, à la fin de l'année dernière, n'a été rendue publique que quelques mois plus tard, et les photos n'ont pas été diffusées.

Il arrive toutefois que le chancelier convoque les photographes : le plus souvent, l'événement a lieu sur son lieu de vacances, comme chaque année en Autriche, pour

des séances de pose savamment préparées à l'avance. On peut alors l'admirer en compagnie de sa femme Hannelore, et le couple s'offre à la vue du public en compagnie d'un gentil animal domestique – chien ou vache – sur fond de paysage bucolique digne d'un calendrier des postes.

Le dispositif, conçu pour être hermétique, ne fonctionne pas toujours. Ce fut le cas tout récemment lorsque, au cours d'un voyage en Australie, le chancelier fut surpris en maillot de bain par des paparazzi qui faisaient le guet près de la piscine de son hôtel. Le chancelier, dont on voyait pour la première fois le ventre nu, a piqué ce jour-là une très grosse colère, mais sans conséquence judiciaire.

Les procès pour atteinte à la vie privée sont rares en Allemagne. Une personnalité connue du grand public ne peut pas s'opposer à la diffusion de photos dès lors que la limite de la décence n'est pas dépassée. Celle-ci, d'ailleurs, l'est rarement. La presse à scandales n'est pas, outre-Rhin, d'une agressivité débordante. Sans doute faut-il y voir le fait que la concurrence, sur ce marché, est inexistante : la *Bild Zeitung*, du groupe Springer, avec ses quatre millions d'exemplaires, dispose d'un quasi-monopole et n'a jamais cherché à renvoyer une mauvaise image des personnages en charge des institutions de l'Etat. En outre, depuis Willy Brandt, les dirigeants allemands sont rarement des personnages de roman : du coup, leurs éventuelles aventures n'intéressent pas grand monde.

● MOSCOU : un cas à part.

Le cas des anciens pays totalitaires comme la Russie doit sans doute être considéré à part, car le rapport entre les puissants et les photographes va jusqu'au mensonge et à l'intimidation. Lorsqu'il s'est fait réélire président de la Russie, en juillet 1996, Boris Eltsine était gravement malade du cœur. Mais les télévisions russes, contrôlées par l'Etat ou des alliés du pouvoir, ont totalement passé sous silence la crise cardiaque du président, survenue entre les deux tours de l'élection présidentielle. Les seules images diffusées pour donner le change étaient fortement éditées et exclusivement tournées par les services du Kremlin. Une autre technique employée pour dissimuler le mauvais état de santé du « numéro un » russe a consisté à diffuser des images anciennes, en les présentant comme actuelles. Parfois, certains médias occidentaux ont réussi, moyennant finances, à récupérer des plans peu flatteurs du président russe (visiblement malade ou enivré), qui n'ont pas été diffusés en Russie. Les images étaient obtenues auprès d'opérateurs russes, souvent les seuls autorisés à filmer.

La Russie, même convertie à l'économie de marché, semble pour l'instant épargnée par les paparazzi. Sans doute parce que la moindre personnalité y dispose de nombreux gardes du corps, souvent armés, de puissantes voitures d'escorte, éloignant tout gêneur de la limousine du patron, qui file rideaux baissés ou vitres teintées sur des voies spécialement réservées. Les résidences privées sont, elles, situées dans des zones souvent interdites par la police, les mêmes qui abritaient

du temps soviétique la haute nomenklatura. Elles sont protégées par d'immenses grilles, parfois électrifiées ou équipées de systèmes vidéo et surveillées par une garde lourdement armée. Par ailleurs, aucun média russe ne prendrait le risque de publier des images embarrassantes des plus hauts dirigeants du pays, de peur de subir des représailles.

● JÉRUSALEM : aucun moyen de défense pour les victimes.

En Israël, les victimes d'attentats n'ont guère de moyens de se défendre face aux photographes. Les deux journaux israéliens qui contrôlent à eux seuls 80 % du marché local – *Yediot Aharonot* et *Maariv* – sont particulièrement friands de clichés couleur illustrant la violence du conflit israélo-arabe. Les photos des victimes démembrées d'attentats à l'explosif ou de personnes poignardées sont très recherchées et beaucoup d'entre elles, par trop sanglantes, seraient sans doute refusées dans la presse européenne. « La manière dont les photographes israéliens se conduisent est quelquefois dégoûtante », confiait lundi 1^{er} septembre Brian Hendler, photographe lui-même, au *Jerusalem Post*. « Paparazzi ou non, ils sont prêts à tout pour un cliché et n'hésitent pas parfois à coller leur objectif au visage de parents éplorés au bord d'une tombe ». Résultat, beaucoup de familles dévastées par la perte d'un proche refusent désormais par avance et par communiqué officiel la présence de la presse dans les cimetières.

● TOKYO : un tabou, la famille impériale.

Au Japon, plus encore que les personnalités, c'est le citoyen ordinaire qui est la principale victime des manquements au respect de la vie privée. La presse, pas seulement à scandales, et en particulier la télévision, se soucie ordinairement peu de la douleur de l'homme de la rue. Ce fut récemment le cas à la suite des meurtres atroces commis par un adolescent de Kobe : les familles des victimes et du meurtrier furent harcelées jour et nuit par les journalistes. Aucune disposition légale ne limite ces excès. « La Grande-Bretagne n'est pas le seul pays victime de la concurrence excessive des médias qui violent les droits de la personne. Notre pays connaît le même phénomène. La mort de la princesse Diana est une leçon pour tous », écrit le *Yomiuri* qui, comme le reste de la presse, met en cause la responsabilité des paparazzi.

Le Japon ne manque pas de magazines à sensation, qui n'ont rien à envier dans le scabreux à leurs homologues occidentaux mais, comme le reste des médias, ils respectent un tabou : la famille impériale. C'est toujours avec une extrême componction que, même dans ces publications, sont abordées les questions qui la concernent. Même chose aux Pays-Bas, où les photos ou les « scoops » volés à la famille royale sont extrêmement rares.

Les « grands » de ce monde ont donc beau jeu de se poser en victimes des médias et des paparazzi. L'image qu'on voit d'eux est le résultat d'une savante mise en place qui renvoie d'eux, la plupart du temps, une image favorable.

Lucas Delattre
(avec nos correspondants)

L'armée israélienne a codifié les rapports homosexuels entre soldats

Tsahal fait preuve d'un libéralisme remarqué

TEL-AVIV

de notre correspondant

Des juges militaires israéliens ont déterminé avec précision dans quelles circonstances des rapports homosexuels sont acceptables au sein de Tsahal. Dans un arrêt rendu il y a deux ans déjà, mais que vient de révéler un magazine homosexuel, ces juges se sont intéressés aux détails du flirt et du lieu des éventuels ébats.

Les trois juges militaires se prononçaient sur un appel introduit par un soldat de réserve âgé de trente-deux ans contre sa condamnation pour atteinte à la pudeur sur un conscrit de dix-neuf ans. Dans leurs attendus, les juges ont énoncé six critères pour déterminer si des rapports sexuels se déroulent entre soldats consentants ou non, ils ont débouté l'auteur de l'appel pour n'avoir respecté aucune de ces conditions, et l'ont envoyé finir sa peine de dix-huit mois d'emprisonnement.

D'abord, le soldat qui en courtise un autre doit suggérer qu'il est lui-même homosexuel. Lorsqu'il cherche à le séduire, il doit même faire état clairement de ses penchants. Les juges ont aussi précisé que l'acte sexuel doit se dérouler dans un lieu acceptable au sein du camp militaire. « Est-il imaginable qu'un soldat consente à un rapport homosexuel dans une chambre qui ne soit pas fermée à clé, dans laquelle ses camarades puissent entrer à tout moment pour l'inviter à se joindre à une balade ? », ont-ils demandé. Les magistrats militaires ont indiqué qu'au sein de l'armée, le seul consentement ne suffit pas : l'initiateur des relations doit aussi s'assurer des penchants de celui qu'il courtise. Et ce a fortiori lorsque les deux hommes ne se connaissent pas et que leur rencontre a eu lieu en dehors des lieux habituellement fréquentés par des homosexuels. Enfin, le courtisé doit se montrer clairement coopératif durant l'acte sexuel : dans le cas qui les occupait, les juges ont estimé que « le fait d'avoir ignoré l'absence de coopération fait pencher la balance au détriment de l'accusé ».

« *Est-il imaginable qu'un soldat consente à un rapport homosexuel dans une chambre qui ne soit pas fermée à clé, dans laquelle ses camarades puissent entrer à tout moment pour l'inviter à se joindre à une balade ?* », ont-ils demandé.

Les magistrats militaires ont indiqué qu'au sein de l'armée, le seul consentement ne suffit pas : l'initiateur des relations doit aussi s'assurer des penchants de celui qu'il courtise. Et ce a fortiori lorsque les deux hommes ne se connaissent pas et que leur rencontre a eu lieu en dehors des lieux habituellement fréquentés par des homosexuels. Enfin, le courtisé doit se montrer clairement coopératif durant l'acte sexuel : dans le cas qui les occupait, les juges ont estimé que « le fait d'avoir ignoré l'absence de coopération fait pencher la balance au détriment de l'accusé ».

« *Est-il imaginable qu'un soldat consente à un rapport homosexuel dans une chambre qui ne soit pas fermée à clé, dans laquelle ses camarades puissent entrer à tout moment pour l'inviter à se joindre à une balade ?* », ont-ils demandé.

RÈGLES NON DISCRIMINATOIRES

Cette approche, qui se reflète aussi dans les règles non discriminatoires de l'état-major adoptées au début de la décennie, est étonnamment libérale si on la compare par exemple à l'ostracisme résolu dont font l'objet jusqu'à ce jour les homosexuels dans l'armée américaine, en dépit des efforts du président Bill Clinton. « Aux Etats-Unis, c'est le rebut qui va à l'armée. Tsahal recrute tous les jeunes Israéliens, indépendamment de leurs penchants sexuels, et leur proportion y est donc équivalente à celle constatée dans la société civile », souligne A., un médecin homosexuel âgé d'une trentaine d'années.

A. vient de quitter l'armée, après avoir servi pendant six ans et demi, dont trois de service obligatoire. A. ajoute que, lorsqu'ils sont recrutés, à l'âge de dix-huit ans pour la plupart, nombreux sont les conscrits qui ne sont pas encore fixés quant à leurs préférences sexuelles. Mais l'attitude relativement libérale qui règne dans l'armée israélienne ne va pas jusqu'à l'incorporation d'homosexuels déclarés dans les unités de combat, dit-il. « Si tu declares que tu es homo, tu ne seras pas reçu dans les unités d'excellence », explique-t-il. « Moi, personnellement, je n'ai pas souffert de discrimination », poursuit-il, précisant qu'il n'a « ni caché ni proclamé » son homosexualité durant son service. A l'issue des soins qu'il lui a prodigués, un officier lui a donné un baiser et lui a dit : « Je regrette de ne pas pouvoir te donner davantage. » Pratiquement, les promotions d'homosexuels se font sans problème jusqu'au rang de lieutenant-colonel, affirme A.

Les unités les plus recherchées par les homosexuels sont les renseignements et les services médi-

caux, ainsi que certaines unités de l'armée de l'air. C'est là aussi qu'ils sont le plus représentés. Les candidats gays aux services de renseignement sont confrontés à un obstacle : ce sont précisément ces services qui cherchent à éviter d'intégrer des homosexuels dans leurs rangs, de peur que leurs préférences ne les exposent au chantage.

« Tsahal fonctionne suivant les normes de l'Etat. S'il y a un problème, on peut remonter jusqu'à la Cour suprême. Ce sont les règles de l'état-major et le droit général qui sont déterminants », dit A. C'est d'ailleurs un arrêt de la Cour suprême rendu il y a un an qui a marqué un tournant décisif dans le statut des militaires homosexuels. Après la mort du médecin en chef du commandement sud Doron Meisel, qui était connu pour son homosexualité et qui, avant sa mort, avait vécu ouvertement en concubinage avec son ami Adir Steiner, ce dernier avait lutté pied à pied avec Tsahal pour se faire reconnaître comme le « veuf » légitime de Doron Meisel. Finalement, il avait obtenu ce titre, et les avantages matériels non négligeables qui y sont liés, de la plus haute instance de la hiérarchie judiciaire israélienne.

UNE ENCLAVE LAÏQUE

Si l'homosexualité n'est pas un motif de réforme dans l'armée israélienne, le traitement des problèmes et conflits à l'échelon juridique dépend beaucoup de qui s'occupe du dossier, explique A. : « Il n'y a pas de véritable ligne, mais surtout des attitudes personnelles ; au sein du parquet militaire, il y a des officiers très libéraux qui pensent qu'il n'y a aucun problème avec l'homosexualité, et il y en a d'autres, beaucoup plus conservateurs, qui pensent qu'il faut éjecter tous les homos de l'armée en tant que malades mentaux. »

Par rapport au reste de la société israélienne, Tsahal est le seul endroit où les religieux, et surtout les orthodoxes, n'ont – ou du moins n'avaient jusqu'à ces dernières années – pratiquement aucune influence. Tsahal est donc une enclave laïque, ce qui a contribué à faire émerger à la fin des années 80 et au début des années 90 ces règles et cette attitude libérales.

A. perçoit toutefois des changements, liés à la montée des partis religieux, qui ne sont pas précisément connus pour leur tolérance à l'égard des gays : « Il y a dans l'armée de plus en plus d'officiers religieux proches du Shass [parti religieux représentant les juifs d'origine orientale], dit-il. Chez eux aussi, il y a des homos, mais de ceux qui ne veulent pas que ça se sache. » – (Intérim.)

UN MOIS ET DEMI après sa libération, le dirigeant historique de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani, a été placé en résidence surveillée et menacé, lundi 1^{er} septembre, d'un retour en prison – où il vient de passer six ans – par le ministère de l'intérieur.

Les autorités algériennes reprochent à M. Madani d'avoir adressé au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, durant le week-end, une courte lettre dans laquelle il se disait « prêt à lancer un appel pour arrêter l'effusion de sang immédiatement et préparer l'ouverture d'un dialogue sérieux ». Ce message, qu'Abassi Madani avait pris la précaution de ne pas signer personnellement (c'est l'un de ses fils, Abbas Salman, qui l'a fait en son nom), répondait à une déclaration de Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, en faveur de « la tolérance et [du] dialogue » au lendemain du plus terrible massacre perpétré en cinq ans de conflit armé (entre 100 et 300 morts, selon les sources).

Refusant obstinément depuis des années que la communauté internationale intervienne dans un conflit dans lequel elles ne veulent voir

qu'« une affaire intérieure » – alors que les morts se comptent par dizaines de milliers, – les autorités algériennes avaient qualifié d'« inacceptable » la prise de position de Kofi Annan et avaient demandé à la représentation algérienne à New York « d'effectuer une démarche immédiate ».

MESURES DE RÉTORSION

En s'adressant directement aux Nations unies, le chef historique de l'ex-FIS savait qu'il encourait des mesures de rétorsion. Dès sa libération, le 15 juillet, les autorités avaient essayé de lui imposer silence. Un arrêté du ministre de l'intérieur, taillé sur mesure, stipule en effet que M. Madani « doit s'interdire toutes activités partisans ou politiques » (art. 1). « Toute déclaration verbale ou écrite aux médias nationaux ou internationaux, ainsi que toute participation à une réunion ou manifestation publique demeurent soumises à l'autorisation préalable et écrite du ministre de l'intérieur », stipule un autre article.

Dans une précédente version, le ministère de l'intérieur, selon certaines sources, avait tenté de faire

passer un arrêté plus restrictif encore (il précisait : Abassi Madani « s'interdit » toutes activités partisans). L'ancien dirigeant du FIS en avait refusé les termes. Depuis, « le rusé vieillard », comme le présentent certains journaux algériens francophones, a violé l'espèce de code de bonne conduite imposé par le régime. « Je n'ai signé aucun contrat », rétorquera M. Madani à ceux qui l'interrogeaient sur les conditions mises à sa libération anticipée. Elle s'est faite « sans restriction ou condition », ajoutera-t-il. De fait, outre le message à Kofi Annan, M. Madani a accordé quelques interviews à la presse étrangère arabophone sans en référer aux autorités. Et ses déplacements à Belcourt, un quartier populaire d'Alger où il réside, ont été l'occasion de manifestations de rue spontanées.

Le voici donc assigné à résidence et menacé d'un retour en prison en cas de « nouvelle violation » de l'arrêté ministériel. Seuls les membres de sa famille peuvent lui rendre visite. Mais son épouse réside en Allemagne comme leurs trois fils. En fait, sa proche famille se réduit à une sœur. C'est elle qui avait été

prévenue par les autorités de la prochaine libération d'Abassi Madani, à la mi-juillet.

Si la presse francophone datée de mardi consacre ses grands titres à l'assignation à résidence du dirigeant islamique, c'est pour approuver la mesure administrative. « Après le laxisme, la fermeté », résume *El Watan*, qui reconnaît à Abassi Madani le mérite d'avoir réussi à « faire parler de lui » et à « se payer la tête des autorités algériennes ». *Le Matin* et *La Tribune*, de leur côté, se demandent si le « numéro un » du Front n'a pas volontairement bravé les pouvoirs publics pour acquérir une stature de « martyr ». M. Madani « fait tout pour retourner en prison [...], victime innocente dont on refuse les bons offices pour arrêter la violence », ironise *La Tribune*. Pendant ce temps, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), le parti à dominante kabyle du docteur Saïd Sadi, appelle, « face à la faillite et à la démission du pouvoir », au report des élections locales normalement prévues le 23 octobre.

Jean-Pierre Tuquoi

Rentrée scolaire turque sous le signe de l'anti-islamisme

ISTANBUL

de notre correspondante

A l'approche d'une rentrée scolaire qui s'annonce chaotique, prévue le 15 septembre dans la plupart des écoles publiques, les préfets des provinces turques ont reçu de strictes instructions d'augmenter les mesures de sécurité. Deux semaines après l'adoption par le Parlement turc de la nouvelle loi sur l'éducation, qui prévoit la prolongation de cinq à huit ans de la scolarité obligatoire dans l'enseignement laïque, interdit de fait les écoles coraniques aux élèves du secondaire, la polémique continue en effet, et la dispute entre laïques et islamistes ne semble pas près de se calmer.

« Nous nous opposerons à tous ceux qui essaient de créer une ressemblance entre cette patrie magnifique et l'Iran ou l'Algérie, à ceux qui veulent initier une lutte fratricide en utilisant cette grande religion qu'est l'islam », a déclaré le premier ministre, Mesut Yilmaz, dans la ville de Tekirdag, située sur les rives de la mer de Marmara, à l'ouest d'Istanbul, attaquant l'islam politique.

Alors que les manifestations et les arrestations de protestataires se multiplient à la sortie des mosquées, l'opposition des islamistes à cette réforme voulue par la très laïque armée turque prend par moments des tournures plus violentes : ainsi un groupe de cent cinquante personnes a attaqué, dimanche soir, les locaux de la chaîne de télévision ATV qui,

comme la plupart des médias nationaux, soutient les efforts du gouvernement contre les « forces réactionnaires ». « Une telle attaque contribue à exposer le véritable visage des agresseurs et démontre que vous avez raison », a déclaré M. Yilmaz dans un message de soutien adressé à ATV.

« GUERRE LÉGALE »

Malgré leur victoire, les institutions républicaines, qui sont déjà parvenues à écarter du pouvoir la coalition dirigée par Necmettin Erbakan et à faire adopter la réforme de l'enseignement, continuent de s'acharner contre les membres de l'ancien gouvernement. Ainsi le procureur Vural Savas, qui avait déjà initié la procédure judiciaire auprès de la Cour constitutionnelle qui pourrait mener à la fermeture du Parti de la prospérité de Necmettin Erbakan, a intenté un nouveau procès contre un des anciens ministres, Abdullah Gul, accusé d'avoir « insulté et ridiculisé les forces armées et le système judiciaire ». Il avait apparemment déclaré, lors d'une interview télévisée, que l'armée était à l'origine de la procédure légale contre son parti.

Toujours à la recherche de malversations susceptibles de discréditer le parti de M. Erbakan, les médias turcs ont trouvé un nouveau scandale à se mettre sous la dent : selon la presse, 10 millions de dollars offerts par le dirigeant libyen, le Colonel Kadhafi, qui devaient être envoyés aux combattants tché-

chènes, auraient été détournés par des membres du Parti de la prospérité. Plusieurs personnalités proches de Necmettin Erbakan ont été interrogées dans le cadre de l'enquête ouverte à la suite de ces accusations, rejetées avec véhémence par l'ancien ministre de la justice Sevek Kazan, qui a annoncé de son côté le début d'une « guerre légale » contre les médias qui disséminent de « fausses informations ».

Dans leur lutte contre les islamistes, les défenseurs de la laïcité se tournent une fois de plus vers Mustafa Kemal Ataturk, le fondateur de la République, dont le portrait domine tous les bâtiments publics, et qui est, plus que jamais, devenu le symbole même de la laïcité. Ainsi, des milliers de Turcs, encouragés par les médias et les partis de gauche, ont voté en masse – sur Internet, par fax ou par courrier – pour leur héros, dans un sondage organisé par le magazine américain *Time* qui souhaitait dresser une liste des cent personnalités les plus importantes du vingtième siècle. Chaque jour, la presse rapporte avec le plus grand sérieux les progrès du père de la Turquie moderne dans un palmarès dont les critères n'ont pas été définis avec beaucoup de précision, puisque Ataturk se trouve notamment en compétition avec la chanteuse Madonna, Adolf Hitler et le dirigeant de la secte des Mormons, ces derniers s'étant apparemment mobilisés en masse.

Nicole Pope

Les Roumains piétinent devant les portes des consulats occidentaux

BUCAREST

correspondance

« L'Occident a fait tomber le rideau de fer mais a dressé un rideau de velours. Toutes les trasseries administratives que nous subissons pour obtenir un visa ressemblent à un impitoyable parcours du combattant. » Thermos de café dans une main, chemise en plastique bourrée de documents dans l'autre, Adrien est arrivé à l'aube devant le consulat italien de Bucarest, où ce jeune architecte n'ose espérer entrer avant plusieurs heures. Comme lui, munies de chaises pliantes et de couvertures, des dizaines d'autres personnes de tous âges, alignées en rang serré contre le grillage du consulat, attendent, résignées, l'ouverture des bureaux. Ceux qui sont venus de province dorment encore dans leurs voitures.

Coupés du monde, isolés pendant de longues années au sein du bloc de l'Est, les Roumains, friands de culture occidentale, se sont nourris pendant cinquante ans d'illusions et de rêves sur les lumières de l'Occident. Depuis la chute du communisme, leur pays a certes réintégré la scène internationale. Membre associé de l'Union européenne, la Roumanie est aux portes de l'Otan. Mais, depuis sept ans, les candidats aux voyages en Europe de l'Ouest ou aux Etats-Unis se heurtent invariablement au même casse-tête : obtenir un visa, un parcours d'obstacles plus qu'une formalité, ressentit comme une discrimination par rapport aux Po-

lonais, Hongrois ou Tchèques, qui circulent librement en Europe depuis plusieurs années. « C'est comme sous Ceausescu. A l'époque, on passait nos nuits devant les magasins d'alimentation sans être sûrs de pouvoir acheter un kilo de viande. Maintenant, on fait la queue pour des visas sans savoir s'il y en aura pour tout le monde », se lamente une nouvelle arrivée.

« L'ITINÉRAIRE DE L'HUMILIATION »

Indignée par cette situation, la presse nationale la dénonce régulièrement aux portes des consulats occidentaux, s'attaquant au régime « inadmissible » réservé aux Roumains, qu'ils soient touristes, étudiants boursiers ou hommes d'affaires. Le consulat de France ne déroge pas à la règle. Mais, situé dans une impasse, « il présente l'avantage de nous mettre à l'abri des moqueries des passants », remarque un prêtre orthodoxe en soutane, lui-même demandeur d'un visa.

Qu'il s'agisse de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la France ou du Canada – les destinations les plus prisées –, le chemin à parcourir est, partout, laborieux. Les gens s'inscrivent sur des listes non officielles, multiples et souvent inutiles, circulant à l'extérieur des consulats et censées en organiser l'accès. Armés de contrats de travail, d'extraits de compte bancaire, d'actes de propriété, d'attestation d'assurance-maladie, de certificats d'hébergement, de billets d'avion aller-retour et des in-

dispensables invitations fournies par les hôtes étrangers, les Roumains ne savent plus où donner de la tête pour satisfaire les exigences des ambassades. « Ils ont oublié de réclamer le casier judiciaire, mais il n'est jamais trop tard », ironisait récemment l'influent quotidien *Adevarul*.

Cette jungle administrative a généré un marché lucratif. Ceux qui sont capables de débours environ trois mille francs obtiennent sous le manteau un visa valable pour l'espace Schengen, grâce à l'aide de « personnes ayant les relations nécessaires », selon plusieurs témoins.

Sensible à la frustration croissante de ses concitoyens, le ministère roumain des affaires étrangères multiplie les démarches pour faire rayer la Roumanie de la « liste noire » de l'Union européenne, où elle figure aux côtés de la Bulgarie et de l'Albanie, les mauvais élèves de la réforme en Europe centrale et orientale et dont les habitants, confrontés aux rigueurs économiques, ont une forte propension à déserter. Réclamant l'ouverture de négociations avec l'Union européenne dans les plus brefs délais afin de mettre un terme au « traitement discriminatoire et inacceptable appliqué aux citoyens roumains », Bucarest fait valoir les accords de réadmission de ses ressortissants en situation irrégulière conclus avec seize pays occidentaux. En vain, pour le moment.

Andrei Neacsu

AVANT LES ÉLECTIONS

Le Conseil de l'OTAN, réuni vendredi 29 août à Bruxelles, a autorisé la SFOR à utiliser la force pour museler les médias qui appelleraient à la violence contre elle ou contre d'autres organisations. Un porte-parole de la SFOR, le commandant Chris Riley, a toutefois précisé que la force de stabilisation « n'a rien fait pour brouiller le site (d'Udrigovo), tant qu'elle ne fait l'objet d'aucune menace du fait d'incitations à la violence » diffusées par cet émetteur.

Les dirigeants ultranationalistes de Pale et M^{me} Plavsic, installée à Banja Luka, sont engagés dans un bras de fer sans merci depuis quelques semaines. A l'approche des élections municipales en Bosnie des 13 et 14 septembre (soutenues par la communauté internationale mais à l'égard desquelles les autorités de Pale ont réitéré lundi leur opposition), le contrôle des canaux de télévision est un enjeu primordial.

Cette crise a été au centre, lundi, d'un entretien du président yougoslave, Slobodan Milosevic, avec le vice-ministre russe des affaires étrangères, Nikolai Afanasievski. A cette occasion, la RFY et la Russie ont appelé à « un règlement de la crise en Republika Srpska exclusivement par des moyens politiques ». – (AP, AFP)

Fidel Castro est réapparu en public, démentant les rumeurs sur son état de santé

« Impérialistes, abandonnez tout espoir ! » s'est-il exclamé

Pour la première fois depuis près de cinq mois, le chef de l'Etat cubain, Fidel Castro, a parlé en public lundi 1^{er} septembre, avec la ferme inten-

tion de démentir les rumeurs d'une maladie, voire de sa mort, qui couraient depuis plusieurs semaines. Voulaient montrer qu'il était en excel-

lente santé, Fidel Castro s'est moqué des milieux anticastristes qui, selon lui, avaient perdu « tout prestige » avec leurs « mensonges »

LE PRÉSIDENT cubain Fidel Castro est sorti, lundi 1^{er} septembre, de son mutisme de près de cinq mois en prenant la parole devant quelque deux mille écoliers, à l'occasion d'une cérémonie marquant la rentrée des classes et retransmise en direct par la radio officielle. Très en verve, le président cubain, qui n'avait pas été vu en public depuis le 5 août, s'est adressé à un auditoire qui l'a écouté durant quarante-cinq minutes, sous une pluie battante. « Adieu, espoirs des impérialistes ! » s'est-il exclamé avant d'ajouter : « Nous devons tous mourir (mais) il ne passera par l'esprit de personne d'enterrer l'un d'entre nous sans le dire... et en premier lieu au peuple ».

Fidel Castro faisait directement référence aux rumeurs qui, la semaine dernière, avaient annoncé sa mort, créant une vive agitation dans les milieux de l'émigration cubaine, aux Etats-Unis et dans les médias internationaux. L'émoi avait été si fort que les autorités officielles qui, d'habitude, ignorent ces rumeurs chroniques, avaient été obligées, cette fois, de démentir (*Le Monde* du 30 août). Jeudi dernier, le porte-parole du ministère cubain des relations ex-

terieures (Minrex), Marianela Ferriol, avait formellement assuré que le président Castro était en « excellente santé ».

Les milieux anticastristes « ont perdu tout prestige avec tous ces mensonges », a encore ajouté le président cubain, engageant ses adversaires à abandonner l'espoir que « tout changera une fois disparue la génération qui a lancé la révolution ». La révolution cubaine continuera, « meure qui meurt », a-t-il encore clamé, confiant dans la relève des jeunes générations et bien décidé à défendre l'histoire de la révolution « jusqu'à notre dernier souffle ».

Le chef de l'Etat cubain, qui paraissait s'ennuyer lors des discours des orateurs qui l'ont précédé, s'est aussitôt animé en prenant la parole. De sa voix inimitable, il a tout d'abord longuement fait l'éloge de la politique cubaine en matière scolaire, poursuivie en dépit des pénuries de la « période spéciale » (régime d'économie de guerre mis en place après l'effondrement de l'URSS qui subventionnait l'île).

Après une quinzaine de minutes, le public a refusé bruyamment de quitter les lieux pour se mettre à l'abri de la pluie, comme l'y enga-

geait le leader cubain qui a alors poursuivi son discours pendant une demi-heure supplémentaire.

Cela faisait plusieurs mois que Fidel Castro, pourtant jamais avare de longs discours, n'avait pas pris la parole en public. C'est notamment son frère Raúl qui avait fait le discours du 26 juillet, date anniversaire de la prise de la caserne de la Moncada qui marque le début de la révolution cubaine, en 1953. Le chef de l'Etat cubain avait également refusé de parler lors des cérémonies marquant le 14^e Festival mondial de la jeunesse, au début du mois d'août.

La révolution cubaine continuera « meure qui meurt », a-t-il encore clamé

Quoi qu'il en dise, il ne fait guère de doute que l'apparition publique du leader cubain, au cours d'une cérémonie somme toute mineure et qui, précise notre envoyé spécial à Cuba, Jean-Michel Caroit, n'a soulevé qu'in-

différence, est d'abord un message tout entier destiné à l'extérieur. L'empressement des milieux anticastristes à annoncer la disparition du « Lider Maximo » mais, surtout, la crédibilité acquise par ce qui devait se révéler une fausse nouvelle, ont forcé la main aux autorités cubaines. Car depuis plusieurs mois, comme aux meilleurs temps de Brejnev finissant, l'essentiel des spéculations sur l'avenir de Cuba tournent autour de l'état de santé de son dirigeant. Son ironique pied de nez ne saurait masquer que, désormais, toute décision engageant le futur peut être rapidement rendue caduque par sa disparition.

Les Américains eux-même insistent sur ce côté du problème, laissant désormais entendre, quoi que avec discrétion pour ne pas heurter l'importante communauté cubaine en exil – particulièrement anticommuniste – que tout dans leur politique cubaine est négociable, hormis le maintien au pouvoir des frères Castro. Ce faisant, ils spéculent ouvertement sur une relève politique qui, comme dans les pays de l'Est européen, pourrait partiellement émerger du Parti communiste au pouvoir depuis près de quarante ans.

Le Mexique donne le coup d'envoi à une cohabitation historique

MEXICO

de notre correspondant

L'opposition mexicaine a remporté une importante victoire politique, lundi 1^{er} septembre, à l'occasion de l'entrée en fonctions du Parlement issu des élections du 6 juillet, qui ont mis fin à l'hégémonie exercée depuis 1929 par le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). Décidés à profiter de l'affaiblissement du PRI, qui a perdu la majorité absolue à la Chambre des députés mais reste la principale formation, les quatre partis d'opposition ont conclu une alliance pour obliger le pouvoir à tenir compte du nouveau rapport de forces.

C'est pourquoi les Mexicains ont pu assister à une scène sans précédent sur leurs écrans de télévision, à l'occasion de la transmission en direct, lundi soir, du message à la nation que le chef de l'Etat adresse chaque année à l'occasion de la rentrée parlementaire. Pour la première fois, un représentant de l'opposition allait donner la réplique au président de la République, rompant ainsi avec la tradition autoritaire en vigueur jusqu'alors.

L'événement avait d'autant plus de relief que l'orateur désigné par l'ensemble de l'opposition n'était autre que Porfirio Muñoz Ledo, l'enfant terrible de la classe politique mexicaine. Après avoir mené une brillante carrière au sein du PRI, il s'en sépara en 1987 pour appuyer la candidature de Cuauhtémoc Cardenas à la présidence de la République et fonder une nouvelle formation, le Parti de la révolution démocratique (PRD), qui détient actuellement 125 sièges sur 500 à la Chambre des députés.

Le PRI tenta de convaincre l'opposition de choisir un adversaire moins redoutable pour donner le coup d'envoi à la cohabitation. « Tout, sauf Porfirio ! » Une véritable panique

s'était emparée des députés du PRI qui n'avaient pas oublié la violente interpellation lancée par leur ancien collègue lors du dernier message présidentiel de Miguel de la Madrid, en 1988. Dans une ultime manœuvre, ils essayèrent, au cours du week-end, de reporter la rentrée parlementaire pour éviter de lui donner une tribune. L'opposition de gauche (PRD) comme de droite, le Parti d'action nationale (PAN), et deux autres petites formations refusèrent de céder, ce qui permit d'éviter une grave crise politique.

DISCOURS SANS SURPRISE DU PRÉSIDENT

Le président Ernesto Zedillo prononça donc son discours en présence des 500 députés et des 128 sénateurs mais, pour la première fois depuis bien longtemps, les organisations ouvrières et paysannes liées au PRI, les autorités religieuses et le corps diplomatique n'avaient pas été invités. Il n'y eut guère de surprises dans le message du chef de l'Etat. Comme il l'avait fait un an plus tôt, il invita les Mexicains à ne pas relâcher leurs efforts pour sortir le pays de la crise provoquée par la dévaluation de décembre 1994. Il leur assura que leur niveau de vie allait s'améliorer si l'économie maintenait sa croissance annuelle autour de 5 %, ce qui est le cas actuellement. Il justifia le rôle des militaires dans la répression du trafic de drogues, très critiqué par l'opposition, et s'engagea à « intensifier » la lutte contre les stupéfiants, sans céder néanmoins à certaines exigences des Etats-Unis, qui souhaitaient pouvoir intervenir sur le territoire mexicain.

Pas un mot, en revanche, sur la situation au Chiapas où le dialogue avec la guérilla zapatiste est interrompu depuis un an. Muñoz Ledo allait s'en charger, se permettant même de

paraphraser le « sous-commandant Marcos » en invitant le président Zedillo à « commander en obéissant », ce qui lui valut une salve d'applaudissements de la part des représentants du PRD. Ce fut sans doute le passage le plus surprenant du discours de M. Ledo, qui n'a jamais manifesté de sympathie pour le chef de la guérilla. Il a cependant insisté sur la nécessité de rétablir la paix au Chiapas, estimant que le gouvernement devait faire les premiers pas en respectant les engagements pris à l'égard des indigènes en février 1996.

Sur un ton modéré, qui ne semblait pas rassurer pour autant le président Zedillo, visiblement crispé, le dirigeant du PRD expliqua que « le changement pacifique pour parvenir à une République juste et souveraine » passait par « l'établissement d'une relation strictement respectueuse » entre le gouvernement et le pouvoir législatif. « A partir d'aujourd'hui, et j'espère pour toujours, aucun pouvoir ne devra être soumis à l'autre (...), ce qui permettra de poursuivre la transition démocratique et de mettre fin à tous les vestiges de l'autoritarisme ».

Pour construire cette démocratie, que les Mexicains tentent d'instaurer depuis vingt ans, M. Muñoz Ledo propose de mener à bien une série de réformes politiques, sociales et économiques qui prendront encore quelques années et devront, dit-il, être négociées avec le pouvoir exécutif « dans le cadre d'un dialogue intelligent et respectueux, sans dogmatisme ». C'est précisément ce que M. Zedillo avait proposé un peu plus tôt, mettant ainsi fin au monologue traditionnel du président mexicain face à un Parlement considéré jusqu'alors comme une simple chambre d'enregistrement.

Bertrand de la Grange

Au Congo, la guerre s'intensifie pendant la négociation

LA SITUATION de guerre persistait, lundi 1^{er} septembre, à Brazzaville. Les forces gouvernementales ont bombardé, pour la deuxième fois avec des hélicoptères MI-24, les positions des partisans de l'ancien président Denis Sassou Nguesso dans les quartiers nord, selon des témoins. Il n'a pas été possible d'obtenir d'informations précises sur le bilan de ces tirs de roquettes. Selon une source indépendante, les hélicoptères ont regagné leur base, située dans le sud-ouest du Congo, sans avoir été inquiétés par les « Cobras » de M. Sassou Nguesso, qui disposaient de missiles anti-aériens. Des échanges de tirs d'armes lourdes ont également opposé sporadiquement lundi les forces belligérantes.

Cette nouvelle recrudescence de la violence intervient au lendemain de la fin théorique du mandat du président Pascal Lissouba, qui a toutefois été prorogé en juillet par le Conseil constitutionnel jusqu'à l'élection de son successeur. Lundi, les partisans de Denis Sassou Nguesso soufflaient le

chaud et le froid en réaffirmant à la fois qu'ils étaient toujours opposés à la prorogation du mandat du président, mais disposés à trouver « un accord global négocié » dans le cadre de la médiation internationale entreprise par le président gabonais Omar Bongo.

Un porte-parole de M. Sassou Nguesso a demandé à la population d'« amplifier la résistance contre la tyrannie du président Lissouba », ajoutant que, depuis le 31 août, le chef de l'Etat est devenu « un simple citoyen ». « La prorogation du mandat du président Lissouba est une solution politique qui fera durer la guerre », a-t-il estimé. Du côté gouvernemental, l'expiration du mandat du président Lissouba n'a donné lieu à aucune déclaration.

DE NOUVELLES PROPOSITIONS

La radio officielle se bornait lundi à rappeler la visite effectuée durant le week-end par le président Lissouba à Libreville, où ses représentants et ceux de M. Sassou Nguesso ont reçu un nouveau projet d'accord de paix. M. Lissouba a

accueilli favorablement ce texte, dont on ignore le contenu précis. Les précédents projets avaient été rejetés par les belligérants en raison des divergences sur le choix et les prérogatives du premier ministre d'un gouvernement d'union nationale.

Le camp présidentiel avait rejeté la médiation du président Bongo, estimant qu'il défendait les intérêts de Denis Sassou Nguesso, qui est son beau-père, de la France et du groupe pétrolier Elf. M. Lissouba s'était retourné vers le président du Congo-Kinshasa, Laurent-Désiré Kabila, qui a proposé l'envoi à Brazzaville d'une force militaire interafricaine composée par des contingents des pays d'Afrique centrale et de l'Est.

Selon Radio-Liberté, le parti de Denis Sassou Nguesso ne signera pas l'accord de paix s'il n'obtient pas le poste de chef de gouvernement avec les prérogatives de commandant des forces armées et de président du conseil des ministres. Les partisans de Pascal Lissouba ont rejeté ces exigences, estimant que le président devait

choisir le premier ministre. La délégation du général Sassou Nguesso « étudie les propositions nouvelles », qu'elle juge « encourageantes », tout en maintenant ses exigences. « Des propositions ont été faites, il faut nous donner le temps de les étudier. C'est un problème d'équilibre qu'il faut obtenir entre les pouvoirs pour que la transition se déroule sans à-coups », a déclaré un porte-parole de M. Sassou Nguesso. Selon lui, les « propositions nouvelles » incluraient la création d'un « conseil présidentiel » et de commissions techniques multipartites. « Les signes sont encourageants. Nous pouvons parvenir à un projet qui emporte l'assentiment de tous », a-t-il conclu.

Le médiateur Mohammed Sahnoun, envoyé spécial de l'ONU et de l'OUA, a aussi estimé que « l'évolution est encourageante ». L'ambassadeur a précisé qu'« il reste à définir les prérogatives des différents acteurs de la transition », notamment des différents responsables du futur conseil présidentiel. – (AFP, Reuter.)

Lech Walesa reçu à Paris par le président Jacques Chirac

PARIS. Le président Jacques Chirac a reçu lundi 1^{er} septembre à l'Elysee l'ancien président polonais Lech Walesa, venu à Paris pour inaugurer, sur l'Esplanade des Invalides, une plaque « Solidarnosc » commémorant la lutte des Polonais contre l'ancien régime communiste dans les années 80. Le dossier européen a constitué l'essentiel de l'entretien. Selon le porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna, M. Chirac s'est déclaré « confiant dans la réussite du processus d'élargissement de l'Union européenne (UE) », soulignant cependant que « les choses ne seraient pas faciles ». – (AFP)

L'armée comorienne serait prête à intervenir à Anjouan

MORONI. Les craintes d'une intervention militaire sur l'île sécessionniste d'Anjouan ont augmenté, lundi 1^{er} septembre, avec la réquisition du navire marchand *Islands Frigate* par l'armée comorienne, qui l'a empêché de quitter Moroni et a ordonné aux passagers de débarquer. Le capitaine du navire, Abdoula Moilim, a été arrêté pour le forcer à conduire le bâtiment vers une destination inconnue, avec des militaires à bord, selon la compagnie Archipelago. L'Organisation de l'Unité Africaine a indiqué que son émissaire à Moroni avait reçu l'assurance que les autorités n'ont aucun projet d'invasion d'Anjouan et de Mohéli. Ce dernier est dans l'archipel pour préparer les négociations entre le gouvernement et les séparatistes, qui devraient se tenir le 10 septembre à Addis Abeba, la capitale éthiopienne. – (AFP, Reuter.)

EUROPE

■ ALLEMAGNE. Boris Eltsine, recevant au Kremlin le président allemand Roman Herzog, a estimé lundi 1^{er} septembre que les relations avec l'Allemagne étaient pour la Russie « la priorité des priorités ». La visite d'Etat de quatre jours de M. Herzog est la première en Russie d'un président allemand depuis la réunification de l'Allemagne en 1990. – (AFP)

■ RUSSIE/TCHÉCHÉQUIE. Les négociations russo-tchéchèques sur le transit du pétrole de la mer Caspienne ont échoué, lundi 1^{er} septembre. Les pourparlers portaient sur les conditions d'utilisation d'un oléoduc passant par la Tchétchénie et permettant d'exporter vers l'Europe occidentale le pétrole extrait par un consortium de sociétés étrangères au large de l'Azerbaïdjan. La Russie envisage désormais d'exporter le pétrole azerbaïdjanais par voie maritime, a annoncé lundi le vice-ministre russe de l'énergie, Sergueï Kirienko. – (AFP)

■ AZERBAÏDJAN/ARMÉNIE. Arkadi Goukassian a été élu, lundi 1^{er} septembre, à une écrasante majorité, « président » du Nagorny Karabakh, un territoire indépendantiste peuplé d'Arméniens mais situé en Azerbaïdjan. M. Goukassian était jusque-là le « ministre des affaires étrangères » de cette république auto-proclamée indépendante. Les autorités de Bakou ont qualifié d'« illégal » ce scrutin qui visait à pourvoir le poste laissé vacant par Robert Kotcharian, l'ancien « président » du Nagorny Karabakh, nommé en mars premier ministre de l'Arménie. – (AFP)

PROCHE-ORIENT

■ ISRAËL. Les chances d'une visite papale en Terre sainte à l'occasion du deuxième millénaire de la naissance du Christ s'amenuisent au fur et à mesure que le blocage du processus de paix dans la région se prolonge, a déclaré lundi 1^{er} septembre Mgr Sabbah, patriarche latin de Jérusalem. – (AFP)

■ Des manœuvres militaires conjointes entre les marines turque, israélienne et américaine se dérouleront à la mi-novembre en Méditerranée orientale, a-t-on appris mardi 2 septembre auprès de l'ambassade d'Israël à Ankara. – (AFP)

■ LIBYE. Le colonel Mouammar Kadhafi a célébré lundi 1^{er} septembre ses vingt-huit ans à la tête du pays en assistant à une revue aérienne à Tripoli. Largement retransmise par la télévision, cette cérémonie visait à démontrer que la Libye n'est pas affectée par l'embargo aérien décidé par les Nations unies. – (Reuter.)

ASIE

■ CAMBODGE. Le prince Norodom Ranariddh, évincé en juillet du pouvoir à Phnom Penh, et ses alliés politiques ont rendu public lundi 1^{er} septembre un projet énumérant dix conditions pour entamer des pourparlers avec « l'homme fort » du Cambodge, Hun Sen. Le plan exige notamment la création de commissions indépendantes chargées de veiller aux conditions du retour au Cambodge des personnalités ayant récemment choisi l'exil ainsi que des réfugiés déplacés par les derniers combats. – (AFP)

AFRIQUE

■ OUGANDA. Trois cents rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), leur chef Joseph Kony à leur tête, sont entrés en Ouganda depuis le Soudan, pour une campagne militaire, selon le journal officiel ougandais *New Vision* daté du 1^{er} août. Cette information n'a pas été confirmée de source indépendante. – (AFP)

■ CENTRAFRIQUE. Le premier ministre, Michel Gbezera-Bria, a annoncé, lundi 1^{er} août, le retour au gouvernement des neuf ministres de l'opposition qui s'étaient retirés en mai après deux incidents meurtriers à Bangui. Cette réintégration devrait clore une crise politique existant parallèlement à la crise militaire résolue en juillet par le retour des ex-mutins dans l'armée. – (AFP)

■ SÉNÉGAL. Deux mille réfugiés fuyant la Casamance sont arrivés en Gambie, selon une source proche de la Croix-Rouge. Le président de Guinée Bissau, Joao Bernardo Vieira, s'est d'autre part proposé comme médiateur entre le gouvernement sénégalais et les rebelles séparatistes casamançais. – (Reuter.)

ÉCONOMIE

■ ARMEMENT. Les groupes Thomson CSF et Alenia ont signé un accord de coopération pour produire les radars Arabel (version française) et Empar (version italienne) destinés au projet franco-italien de missiles Aster15 et 30 de défense anti-avions et anti-missiles. L'Aster équipera une classe de frégate conçue en collaboration avec la Grande-Bretagne.

L'Autriche soutient la nécessité d'un pôle économique européen

PARIS. La proposition française de mettre en place une structure pour permettre la coordination des politiques économiques des pays qui adopteront la monnaie unique européenne est soutenue par Vienne. A l'issue d'une rencontre avec le ministre français des finances, Dominique Strauss-Kahn, son homologue autrichien, Rolf Edlinger, a estimé lundi 1^{er} septembre à Paris que « l'Union économique et monétaire est une communauté économique, et pas seulement monétaire ». « Il faut un dispositif de coordination économique », a-t-il dit, en souhaitant que les partenaires sociaux soient associés à cette évolution. Rappelant que le sommet d'Amsterdam avait demandé à la Commission et au conseil des ministres de faire des propositions pour le sommet de décembre à Luxembourg, M. Strauss-Kahn a insisté sur la « nécessité d'organiser la coordination au sein d'un conseil de l'euro ou de je ne sais quoi, structure qui permettra au sein de l'Ecofin aux pays qui auront une monnaie unique de coordonner leurs politiques ». Il a souligné que cette coordination devrait aboutir notamment à une harmonisation fiscale européenne. – (Reuter.)

SOCIAL Dans un entretien accordé au *Monde*, Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, expose les priorités de sa confédération pour la rentrée. Il met en garde le

premier ministre contre tout retard de la conférence nationale sur les salaires, l'emploi et le temps de travail, prévue pour la fin septembre, et au cours de laquelle il souhaite notam-

ment voir abordée la possibilité de retraites anticipées pour les personnes ayant cotisé quarante ans. ● LES RELATIONS entre M. Blondel, seul dirigeant confédéral membre du

PS, et Lionel Jospin, premier ministre et premier secrétaire du PS, qui devait le recevoir mardi 2 septembre, sont marquées néanmoins par une certaine distance. ● LA CONFÉRENCE

SALARIALE, préparée par Martine Aubry, doit réunir d'ici un mois, sous la présidence de M. Jospin, les ministres concernés, les syndicats et les organisations patronales.

Marc Blondel demande au gouvernement de respecter son calendrier

Dans un entretien au « Monde », le secrétaire général de Force ouvrière expose ses priorités pour la rentrée. Il met en garde contre tout retard dans la réunion de la conférence salariale promise durant la campagne électorale et que prépare Martine Aubry

« Quelles sont les priorités de Force ouvrière pour cette rentrée sociale ?

— Au premier chef, que la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et la réduction de la durée du travail ait lieu dans la seconde quinzaine de septembre, comme nous en étions convenus. Les socialistes n'ont peut-être pas fait exprès d'être au pouvoir — ils le doivent à l'erreur tactique de la majorité précédente d'avoir provoqué les élections —, et les salariés ont accordé à Lionel Jospin le temps de prendre les choses en main. Mais s'il recule la conférence, il va aborder la rentrée avec une réaction de doute, et cela n'est souhaitable ni pour lui ni pour les salariés.

» Deuxièmement, il faut que ce soit bien une conférence sur les salaires, sur la durée du travail et sur l'emploi. Cela veut dire, en définitive, que nous allons tracer, par concertation, les axes pratiques pour que les promesses électorales soient tenues. FO ne veut pas d'un grand-messe, sans conclusion, qui serait, dans le plus mauvais des cas, identique à celle du 10 février 1997 sur l'emploi des jeunes, qui a discrédité le gouvernement de l'époque.

« Quels résultats attendez-vous de cette conférence ?

— Nous voulons d'abord faire partir en retraite les gens qui ont travaillé depuis l'âge de quatorze ou quinze ans et qui ont cotisé pendant quarante ans. Ce sont souvent des gens qui ont exercé des métiers durs. Cela devrait toucher 280 000 personnes, dont 50 % seraient volontaires pour partir, ce qui provoquerait l'embauche de 150 000 jeunes. Nous réclamons donc une amélioration du dispositif de l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE), mais pas forcément intégrée à ce même dispositif.

» Le deuxième enjeu concerne les salaires. Le gouvernement aurait tort de croire qu'il s'est libéré en matière salariale en augmentant le SMIC de 4 %. Il ne pouvait pas faire moins qu'Alain Juppé. Je me battrais pour que des négociations s'ouvrent dans toutes les branches afin d'intégrer les effets de l'augmentation du SMIC et de rétablir la hiérarchie. Il faut aussi intégrer les nouveaux métiers dans les grilles hiérarchiques. Cela n'aura peut-être pas un effet direct sur tous les salaires, mais cela aura un effet induit. Bien entendu, il faudra aussi ouvrir les négociations dans la fonction publique et le secteur public et nationalisé.

« Et la réduction du temps de travail ?

— Il s'agit de la troisième priorité. Il faut sortir de cette querelle, qui devient absurde, sur les trente-cinq heures. Est-ce pour satisfaire



une revendication sociale, créer des emplois ou tenir un engagement électoral ? Dans le premier cas, on peut la programmer : c'est trente-neuf heures maintenant, puis cela deviendra trente-huit, trente-sept, trente-six, et on l'intègre dans les négociations. Dans le deuxième cas, il faut que cela se fasse assez vite et de manière un peu radicale, même si cela doit être différé suivant les secteurs professionnels. Pour régler les problèmes, on sera obligé de décentraliser les négociations dans les branches, pour fixer des cadres, mais aussi à l'échelon des entreprises. Nous ne nous sommes jamais écartés des négociations de branche. FO est encore le syndicat qui signe le plus d'accords. La politique de contrat reste notre instrument.

« Quelle type de loi a votre faveur ?

— La solution, c'est de mettre des dates-butons, mais plus ces dates seront tardives, moins cela aura d'effet sur l'emploi. Une seconde piste est de taxer les heures supplémentaires. J'ai été un des premiers à demander au patronat de négocier sur la réduction du nombre d'heures supplémentaires, mais Jean Gandois [président du CNPF] n'a jamais eu de mandat de ses fédérations sur ce sujet. Ce qui serait grave, en revanche, ce serait pénaliser les heures supplémentaires sous forme de cotisations sociales, ce qui reviendrait à ponctionner différemment des revenus salariaux de montant identique. On intégrerait alors le financement de la Sécurité sociale dans le débat, et ce

serait une dérive supplémentaire.

« Qu'attendez-vous des 350 000 emplois pour les jeunes ?

— Avec les 350 000 emplois, les socialistes ont aussi inventé une bombe : ils ont inventé le contrat à durée indéterminée... avec un terme ! Ma première crainte est que cela n'inspire le CNPF et qu'il ne relance son idée de contrat d'activité, permettant que, pendant deux ans, les salariés soient soustraits aux règles du code du travail et aux conventions collectives.

» Selon un schéma keynésien, les salariés du privé sont le produit induit de la croissance. La partition est simple : combien les entreprises vont-elles affecter à l'investissement ? Le gouvernement n'est maître de rien, et nous non plus. C'est pourquoi je réclamerai que, six mois après la conférence, on fasse le point. Mon véritable problème, c'est de savoir si le gouvernement a encore suffisamment, non seulement de marge de manœuvre, mais de pouvoir politique pour s'opposer aux forces du marché.

« Dans cette conférence à trois, quelle rôle va jouer le patronat ?

— Pour l'instant, le patronat freine des quatre fers. En 1981, il avait baissé la tête et se laissait condamner. Cette fois, il annonce que l'on va « bousiller » l'économie du pays. Si les patrons ne jouent pas le jeu, ils ne pourront plus se dégager de la responsabilité de la situation en matière d'emploi. A différentes reprises, ils ont dit que le chômage n'était plus de leur responsabilité, mais relevait de la politique gouvernementale.

Là, ils ont l'occasion de la modifier. S'ils ne jouent pas le jeu, leur responsabilité sera publique, pleine et entière, et je démontrerai qu'ils ne défendent pas l'intérêt général, comme ils le prétendent parfois. Au demeurant, il serait souhaitable que le patronat fasse un effort pour faire connaître ses besoins en effectifs à moyen terme. Cela sera aussi l'heure de vérité pour le CNPF.

« Si les patrons ne jouent pas le jeu, ils ne pourront plus se dégager de la responsabilité de la situation en matière d'emploi »

« Mais vous-même, vous ne défendez pas l'intérêt général ?

— Moi, je ne défends pas l'intérêt général, je défends l'intérêt particulier des salariés, et les patrons défendent l'intérêt particulier des entreprises. Je ne veux pas être un usurpateur. Je pense que c'est Lionel Jospin qui défend l'intérêt général, il a été élu pour ça. Je ne veux pas avoir ce langage ambigu tenu par des représentants syndicaux et qui disent qu'en même temps, ils gèrent la société. Ce n'est pas vrai, ou alors, ils se comportent comme des élus politiques. Cela ne veut pas dire que je me désintéresse de l'intérêt gé-

ral. Au contraire. Mais dans une société démocratique, chacun a sa mission.

« Quel bilan faites-vous de l'action gouvernementale ?

— Pour l'instant, je ne fais aucun bilan. Lionel Jospin a été prudent. Je m'interroge, cependant, sur sa liberté de comportement. Lionel Jospin est allé voir M. Kohl : est-ce pour lui dire que l'on va vraisemblablement aller vers les trente-cinq heures et qu'il faut que l'Allemagne en fasse autant, ou bien lui a-t-il parlé uniquement de masse financière et du fait que la France allait être le plus près possible pour satisfaire les critères de convergence ? Tout cela n'est pas très clair. Est-ce que, d'une certaine façon, le petit jeu ne consiste pas à laisser croire que c'est l'autre qui ne pourra pas satisfaire les critères de convergence ? Dominique Strauss-Kahn a été très bien sur le sujet. Il a dit : « Nous serons dans des conditions comparables aux autres pays, concernant les critères de convergence. »

« Quels sont les secteurs « chauds » de la rentrée ?

— D'abord, les transports. Le conflit UPS, aux Etats-Unis, a été particulièrement suivi. A FO, nous avons fait la connexion entre les grèves de décembre 1995, les événements de Corée du Sud et le conflit UPS. Ensuite, la défense et les fonctionnaires ne tarderont pas. Enfin, le problème des hôpitaux va surgir gros comme une maison. Le gouvernement ne pourra pas fermer arbitrairement des dizaines de milliers de lits en raison de taux insuffisants d'occupation. La population a besoin d'un hôpital qui la rassure. C'est un service de proximité, dont l'efficacité ne se mesure pas à la rentabilité.

« Comment maîtriser le déficit de la Sécurité sociale ?

— Ils peuvent tourner autour du pot : la contre-réforme Juppé a été destructrice de la Sécurité sociale solidaire et égalitaire, et, en plus, elle ne marche pas. Il faudrait tout remettre à plat. Dans l'immédiat, le gouvernement peut faire deux choses : doter suffisamment le ministère de la santé afin qu'il puisse faire de la prévention et revoir la médecine du travail, la médecine scolaire et la médecine carcérale, qui sont dans un grand état de délabrement ; redonner à la Sécurité sociale son caractère d'assurance et de gestion par les organisations syndicales et le patronat.

» FO est favorable à la création d'un fonds pour l'assurance-maladie, qui regrouperait les recettes d'origine fiscale destinées à financer les dépenses de solidarité nationale. La création de ce « sas » mettrait en évidence qu'il ne s'agit pas d'un financement par l'impôt. En revanche, cela rentre en contradiction avec ceux qui préconisent une affectation directe de la CSG. »

Propos recueillis par Alain Beuve-Méry

Michel Noblecourt

Le seul dirigeant confédéral membre du PS

LE RENDEZ-VOUS ne figure pas sur l'agenda officiel du premier ministre, mais Marc Blondel devait être reçu, mardi 2 septembre, par Lionel Jospin. Un entretien officieux mais, dit-on à Matignon, comme M. Blondel traversera la cour, le rendez-vous ne passera pas inaperçu. Déjà, le 24 juillet, le secrétaire général de FO avait rencontré très discrètement le chef du gouvernement, le jour même d'une entrevue, beaucoup plus médiatisée, avec Jacques Chirac. Depuis sa première élection à la tête de Force ouvrière, en février 1989, M. Blondel a été confronté à cinq premiers ministres, de Michel Rocard, avec lequel les relations étaient plus que tendues, à Alain Juppé, avec qui les rapports étaient excécrables. Il comptait sur sa relation privilégiée avec les deux présidents de la République successifs pour tenter de détourner les effets des politiques gouvernementales, néfastes à ses yeux.

M. Jospin est donc, à l'Hôtel Matignon, le sixième interlocuteur du secrétaire général de FO. Les deux hommes ont bien des points communs : quasiment le même âge, soixante ans pour le premier ministre et cinquantenueuf pour M. Blondel ; un même militantisme étudiant au sein de l'UNEF ; une même révolte contre la « sale guerre » d'Algérie ; une même méfiance vis-à-vis de la SFIO, que

le futur syndicaliste rejoint en 1958, avant d'entrer vite en dissidence, mais que le futur dirigeant socialiste boude, ne rejoignant le PS qu'au lendemain du congrès d'Epinay. S'ajoute à ce catalogue de similitudes un même doute, entretenu par des amis ou des adversaires, sur la proximité des deux hommes, au début de leur engagement, vis-à-vis de la branche lambertiste du trotskisme : l'un et l'autre s'en défendent, sans faire taire toutes les interrogations.

DANS LA MÊME SECTION QUE M. ALLÈGRE

Autre facteur de rapprochement : M. Blondel a sa carte du PS à la section de Le Bousquet d'Orb, dans l'Hérault, section qui est aussi celle de Claude Allègre, proche du premier ministre, et que, visiblement, ni l'un ni l'autre ne fréquente assidûment. Autant d'éléments qui pourraient préfigurer une réelle complicité s'il n'y avait entre les deux hommes quelques mauvais souvenirs. Au sein du PS, M. Blondel ne s'est jamais montré particulièrement jospiniste, notamment lors de l'élection présidentielle de 1995 où il semblait rouler — en se gardant bien sûr de le proclamer ! — pour Jacques Chirac et se sentait apparemment plus proche, dans le jeu interne au PS, d'Henri Emmanuelli. Aujourd'hui, le secrétaire général de FO se retrouve dans

le néo-keynésianisme du premier ministre, mais il développe dans son discours une grande similitude d'approches — de la réduction de la durée du travail à la protection sociale — avec celles de la Gauche socialiste. Julien Dray est, de surcroît, son ami.

Au sein de FO, les socialistes sont aussi soupçonnés de ne pas être inertes. Le principal adversaire de M. Blondel, Jacques Mairé, est au PS. Le patron de FO a aussi gardé rigueur à ceux qui, en 1989, avaient soutenu ou semblé soutenir son concurrent au secrétariat général, Claude Pitous. M. Jospin a été rangé dans cette catégorie pour avoir déjeuné alors, à Toulouse, avec le dauphin d'André Bergeron. Depuis, des explications ont eu raison de ce mauvais procès. Le premier secrétaire du PS se défend, aujourd'hui comme hier, de tout interventionnisme dans la vie syndicale. Il n'entend pas se laisser prendre au piège de l'interlocuteur syndical privilégié, même si M. Blondel est le seul responsable confédéral à avoir sa carte au PS.

Le premier ministre, que les dirigeants syndicaux se flattent de joindre directement au téléphone, avait vu, fin juillet, Nicole Notat et Louis Viannet. Après son ami Marc, il va les rencontrer de nouveau.

Début de polémique sur la date de la conférence nationale salariale

FIDÈLE AU CALENDRIER qu'elle s'est fixée, Martine Aubry, quelque peu irritée par les fuites concernant la loi cadre sur les 35 heures que son ministère étudie actuellement, devrait, à nouveau, rencontrer dans les jours qui viennent les dirigeants des principales confédérations, pour une seconde consultation, en vue d'ajuster les positions avant la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et la réduction de la durée du travail, prévue fin septembre ou début octobre. La ministre de l'emploi et de la solidarité a, en effet, annoncé qu'elle comptait remettre ses propositions, à Lionel Jospin, dans la première quinzaine de septembre.

Côté syndicats, la conférence nationale est attendue avec une impatience certaine. Un début de polémique a même été amorcé sur la

date de la conférence. Marc Blondel qui a téléphoné personnellement sur le sujet, à Martine Aubry, tout comme le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, tiennent, face à l'attente des salariés et à l'acuité des problèmes sociaux, à ce qu'elle ait lieu impérativement au mois de septembre, comme le gouvernement l'a toujours annoncé. Si elle était repoussée à début octobre, cela aurait symboliquement, selon eux, un impact négatif.

De plus, à FO, on fait observer que le calendrier est déjà chargé, puisque le gouvernement doit notamment convoquer, à cette date, la commission des comptes de la sécurité sociale, censée se réunir deux fois par an. La première réunion, qui devait se tenir en juin, n'a pas eu lieu, en raison du changement de gouvernement, mais la seconde est prévue dans les se-

maines qui viennent. A la CFDT, à la CFTC et la CFE-CGC, en revanche, on se montre beaucoup moins à cheval sur la date de la conférence, préférant mettre l'accent sur sa préparation et les rencontres bilatérales préalables qui permettront de mettre de l'huile dans les rouages de la conférence.

M^{me} Aubry a aussi pris le soin de souligner que tout se ferait « par la négociation », lors de la conférence nationale. « Une loi-cadre ramenant la durée légale du travail à 35 heures », annoncée par Lionel Jospin dans son discours de politique générale, serait présentée à l'issue de cette conférence, et des négociations seraient ensuite conduites « branche par branche et dans les entreprises ».

La conférence de l'automne s'annonce comme une étape cru-

cielle. Marc Blondel ne veut pas qu'elle soit « une grand messe, sans conclusions », qui serait comparable aux conférences organisées par Alain Juppé, lorsqu'il était premier ministre. Nicole Notat attend de cette conférence qu'elle donne de « la cohérence » à « une politique de l'emploi dynamique ». Quant à Alain Deleu, président de la CFTC, il s'est fait l'écho des « tensions sociales » qu'il relève dans les entreprises.

Pour que le patronat ne puisse pas jouer des divisions, voire des contradictions, entre les différentes confédérations, M. Viannet, lors de sa conférence de rentrée, mardi 26 août, a proposé à ses alter ego une rencontre commune, avant la conférence, afin de dégager des « objectifs communs ». Cette demande est pour le moment restée lettre morte.

La CFDT doit réunir un bureau national extraordinaire, mercredi 3 septembre, pour définir ses orientations sur les questions d'actualité. De même, M. Blondel entend réunir la commission exécutive de sa confédération, afin d'avoir un mandat clair de négociations, avant la conférence nationale. Le secrétaire général de FO s'étonne cependant que cela soit la CGT qui prenne l'initiative d'une telle démarche, alors qu'elle reste le syndicat qui signe le moins d'accords.

Côté patronat, aucune date de rencontre n'a, pour le moment, été fixée entre la ministre de l'emploi et de la solidarité et Jean Gandois, président du CNPF. Les contacts sont aussi au point mort avec Matignon.

A. B.-M.

Pour vous aider à réussir SESSIONS ANNUELLES & STAGES INTENSIFS

ISTH · 1998

- CONCOURS SESAME VISA & GRANDES ECOLES DE COMMERCE BAC, DEUG, BTS et LICENCE
- SCIENCES PO PARIS / PROVINCE après BAC ou LICENCE
- GRANDS CONCOURS JURIDIQUES : CRFPA - ENM et ADMINISTRATIFS : ENA - IRA - ENI
- DROIT / SCIENCES ECO. / GESTION Soutien méthodologique universitaire Toutes universités
- ENTRÉE en MSTCF - DECF - DESCF de l'Expertise Comptable

ISTH LA CONFIANCE LA PERFORMANCE DEPUIS 1954 01 42 24 10 72

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ FAX 01 42 24 73 25

La gauche et la droite provençales barreront la route au Front national

L'extrême droite ne profiterait pas d'une éventuelle majorité relative

La perspective de la conquête de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur aux élections de mars 1998, évoquée par Bruno Mégret lors de l'université

d'été du Front national, est reculée par les dirigeants de la droite et de la gauche républicaines. Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional,

et Sylvie Andrieux, présidente du groupe socialiste, se disent d'accord pour empêcher l'extrême droite de profiter d'une éventuelle majorité relative.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

La discussion sur la réforme du mode de scrutin aux élections régionales a souvent tourné autour de la possibilité pour le Front national de diriger la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), où il détient quatre municipalités. Bruno Mégret a affirmé, à l'université d'été de son parti, que celui-ci avait les moyens de prendre cet exécutif (*Le Monde* daté 31 août-1^{er} septembre). A six mois de l'échéance, personne ne se risque à un pronostic sérieux sur les résultats, mais, de gauche à droite, on est à peu près d'accord sur les termes quantitatifs du débat, comme on annonce déjà qu'on saura trouver un accord pour qu'aucune personnalité frontiste ne puisse obtenir cette présidence. « Il y aura suffisamment d'élus qui font référence à l'idéal démocratique et républicain pour isoler le Front national », assure Jean-Claude Gaudin (UDF-DL), président du conseil régional sortant. Il précise : « Le président de l'exécutif doit être choisi dans le bloc républicain qui a le plus d'élus, à charge pour l'autre bloc de laisser passer le budget, comme cela a été fait durant cinq ans. »

Il faut partir de l'arithmétique et de la pratique récente de l'assemblée régionale pour comprendre. Sur 122 conseillers, la majorité UDF-RPR dispose de 46 sièges (30 UDF, 16 RPR) ; le PS en a 20 ; ce qui reste de tapistes, 10 ; le PCF, 10 ; et il y a 6 écologistes. Le Front national, quant à lui, compte 30 élus. Depuis 1992, fin de l'accord technique entre la majorité de droite et l'extrême droite, les décisions majeures de l'assemblée conduite par M. Gaudin (qui ne se représente pas à la présidence), et particulièrement le budget, ont été adoptées à la majorité relative de 46 voix, les socialistes s'abstenant et le PCF votant contre. Ainsi, l'opposition du Front national ne suffit pas à entraver l'exécutif, qui n'a jamais connu les embarras du conseil régional d'Ile-de-France.

FORMULE DES TROIS TIERS

Pour la future assemblée, les pronostics sur les résultats varient sensiblement d'un côté à l'autre de l'échiquier, mais la formule générale est celle des « trois tiers » : chacun suppose que les trois grosses masses électorales se répartiront autour de 40 sièges. Maurice Gros, secrétaire départemental du Front national dans les Bouches-du-Rhône, lance volontiers le chiffre très optimiste de 44 élus pour son groupe. Il table sur une progression dans les Bouches-du-Rhône (où il compte actuellement 11 élus sur 43) et le Var (7 sur 23). Si les bons scores de son parti dans les élections récentes peuvent lui donner espoir, on lui rétorque souvent qu'une augmentation de près de 50 % des effectifs paraît démesurée. D'au-

tant que, dans les Bouches-du-Rhône ou le Vaucluse, la récolte législative a été nulle.

Dans la droite classique, on se montre finalement assez confiant. Ses dirigeants espèrent se maintenir correctement dans les Bouches-du-Rhône (17 conseillers sur 43), où ils sont encouragés par leurs bons scores municipaux et législatifs. La situation du Var, où l'UDF disposait de 6 sièges (sur 23) et le RPR de 3, est plus délicate : les têtes de liste régionales du Parti républicain, devenu Démocratie libérale, ont subi un grave échec aux législatives, tandis que l'extrême droite, qui y a son seul député, s'y voit très en avance.

Le redressement de la situation passe, selon tous les chefs de la droite classique, par un renouvellement du personnel afin d'enrayer le déclin. François Léotard, convaincu par son ami Jean-Claude Gaudin, va s'impliquer dans cette bataille et diriger la manœuvre régionale. Quant à la situation des Alpes-Maritimes, qui élisent 28 conseillers (12 pour l'UDF et le RPR), elle est à peu près illisible, et les conflits internes à la droite ouvrent la voie à de dangereuses candidatures dissidentes.

On ajoutera à la difficulté du pronostic si on rappelle que la candidature de Jean-François

Mattei, député (UDF-DL) des Bouches-du-Rhône, à la présidence fera l'objet de tractations dures entre le RPR et l'UDF : Renaud Muselier (premier adjoint et député RPR de Marseille), qui plaide pour la parité UDF-RPR absolue dans tous les départements, y est très hostile. Les négociations seront longues, mais la majorité actuelle sera certainement unie au moment du scrutin.

« SÉPARATION DÉFINITIVE »

De son côté, le Parti socialiste espère augmenter le nombre de ses sièges, qui est actuellement de 20, grâce au bon parcours du gouvernement et à ses performances législatives récentes. Il s'imagine en croissance de quelques unités dans le Var (où il a 2 conseillers), les Bouches-du-Rhône (9 conseillers) et le Vaucluse (3). Mais ces calculs optimistes masquent le fait que son score de 1992 avait été obtenu sous la houlette de Bernard Tapie, alors en pleine force. De surcroît, rien n'est encore tranché sur la nature de la liste : Michel Vauzelle, député des Bouches-du-Rhône, maire d'Arles et chef de file du PS pour les élections régionales, a lancé un appel à une liste unitaire de toute la gauche, sans obtenir encore de réponse.

Quelles que soient les répartitions décidées par le corps électo-

ral, restera à gérer une majorité que tout le monde voit relative. En l'état actuel, les responsables de la gauche et de la droite, qui rechignent à s'imaginer minoritaires, annoncent pourtant qu'en aucun cas il ne laisseront le Front national gouverner. « A philosophie différente, est-on d'accord sur les grands dossiers ? Si c'est le cas, et avec des gens qui travaillent en bonne intelligence, tout est faisable pour que le FN n'ait pas la région », explique M. Muselier. « Le Front national, merci ! Ni avant, ni après, ni jamais », dit Sylvie Andrieux, députée socialiste de Marseille et présidente du groupe socialiste du conseil régional, qui est prête à maintenir la position d'abstention qu'elle a toujours défendue pour autant que « la droite confirme sa position de séparation définitive avec le FN ».

Quant à M. Gaudin, qui reste le chef de la droite locale et qui figurera symboliquement à la fin de sa liste des Bouches-du-Rhône, il est tout aussi clair. Et il se dit tout à fait sûr de ses troupes : parce que les sortants ont montré qu'ils refusaient cette alliance ; parce que les nouveaux venus, tout particulièrement dans le Var, savent que la victoire du Front national signifierait leur propre fin.

Michel Samson

Philippe Séguin et François Léotard veulent couper court aux appels à la fusion RPR-UDF

PHILIPPE SÉGUIN, président du RPR, et François Léotard, président de l'UDF, se sont rencontrés officiellement, mardi 2 septembre, pour la première fois depuis l'élection de l'ancien président de l'Assemblée nationale à la tête de la formation néogaulliste, le 6 juillet. Les deux chefs de partis, dont chacun a entrepris de rénover sa propre formation politique, veulent couper court aux appels à la fusion du RPR et de l'UDF qui se sont fait entendre durant l'été, tout en affichant leur volonté de travailler ensemble dans l'opposition.

Tous deux participeront, le 20 septembre, à un colloque de l'Association pour la réforme d'Edouard Balladur. C'est aussi une manière de démontrer que, dans leur esprit, les divisions qui persistaient à droite depuis l'élection présidentielle ne sont plus de mise pour définir les « propositions pour demain », thème du colloque.

La préparation des élections régionales et cantonales de mars 1998, et donc les relations avec le Front national, figurent aussi au premier rang de leurs prio-

rités. Depuis les élections législatives, la question des relations de la droite républicaine et du parti de Jean-Marie Le Pen est à nouveau posée, plusieurs responsables du RPR et de l'UDF plaidant pour l'ouverture d'un dialogue avec l'extrême droite. M. Léotard, farouche opposant à cette idée, et M. Séguin, qui a encore récemment refusé toute alliance avec le Front national (*Le Monde* du 30 août), ne peuvent ignorer l'écho que trouve cette tentation dans leurs propres rangs.

Après M. Séguin, M. Léotard devait s'exprimer à son tour sur les principaux dossiers de la rentrée, et notamment sur les élections régionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur, où il sera le chef de file de l'opposition. Le président de la confédération libérale et centriste ne veut pas laisser M. Le Pen, qui nourrit l'ambition de succéder à Jean-Claude Gaudin (UDF-DL) à la présidence de la région, prendre trop d'avance dans sa campagne.

Cécile Chambraud

Le gouvernement décide d'agréer l'accord sur les contrats entre patients et généralistes

LE GOUVERNEMENT a annoncé, lundi 1^{er} septembre, son intention d'agréer l'accord signé en juillet entre la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), la MSA (agriculteurs) et le syndicat de médecins MG-France instituant une formule d'abonnement volontaire des assurés sociaux chez un généraliste de leur choix (*Le Monde* du 5 juillet). Au terme d'une rencontre avec les signataires de l'accord, lundi, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, ont cependant prévenu que ce dispositif ne sera adopté qu'après une phase « exploratoire » pendant laquelle il devra faire la preuve de son efficacité médicale et économique.

La « Sécu » et MG-France avaient signé, le 3 juillet, un avenant complétant la convention médicale de mars 1997, qui prévoyait que les généralistes peuvent « offrir, à ceux de leurs patients qui le souhaitent, la possibilité d'établir avec eux une relation privilégiée ». Dans ce cas, le généraliste devient, pour un an, le « médecin référent » que le patient doit obligatoirement consulter avant d'aller en voir un autre. Il l'orientera dans le système de soins et doit respecter un cahier des charges contraignant : application des honoraires conventionnels (110 francs la consultation), tenue

d'un dossier médical, gardes la nuit et le week-end, prescription des médicaments les moins chers de leur classe thérapeutique (dont 3 % de génériques), actions de prévention, collecte de données épidémiologiques et informatisation accélérée du cabinet.

En contrepartie, ces généralistes recevront une rémunération annuelle de 150 francs par « abonné » et ce, « jusqu'à fin 1998 ». Le texte des partenaires conventionnels précise que cette somme peut être majorée de 30 francs s'ils sont connectés à un réseau informatique et échangent des données médicales avec leurs confrères.

Pour leur part, les assurés sociaux n'auront pas à payer la part des honoraires pris en charge par l'assurance-maladie. Par ailleurs, des accords pourraient être passés avec les mutuelles et les compagnies d'assurances pour que le tiers-payant soit intégral.

UN DISPOSITIF TRÈS SURVEILLÉ

Rien ne dit, pour l'heure, que cette formule apportera un « plus » aux assurés, aux médecins et à la Sécurité sociale. Si M^{me} Aubry a hésité deux mois avant de donner son feu vert, c'est qu'elle refuse que ce dispositif entraîne une dérive des dépenses médicales (1,7 milliard en honoraires supplémentaires, si un quart des assurés y adhèrent).

La ministre rappelle « le caractère innovant » de ce système,

mais aussi « la nécessité d[en] assurer l'équilibre économique ». Cette option, qui fera l'objet d'un « bilan trimestriel », devra, selon elle, « être compatible avec les objectifs de dépenses des médecins généralistes » que le gouvernement Juppé avait fixés à +1,5 % pour 1997 (honoraires et prescriptions). S'il s'avère trop coûteux et peu convaincant « tant en matière de qualité des soins que d'évolution de pratiques médicales », le dispositif sera abandonné.

L'agrément interviendra après l'avis du Conseil national de l'ordre des médecins. Cette décision constitue le premier signe politique significatif du gouvernement en direction du corps médical. La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), première organisation de la profession, est, en effet, hostile à cette réforme, et elle avait fait de son retrait une des conditions d'une reprise du dialogue avec les pouvoirs publics, gelé depuis la mise en œuvre du plan Juppé. M^{me} Aubry, qui a déjà annoncé son intention de poursuivre une vigoureuse politique de maîtrise des dépenses de santé, pouvait difficilement désavouer MG-France et la CFDT, qui préside l'assurance-maladie, les deux organisations les plus engagées dans la refonte du système de santé entamée par la précédente majorité.

Jean-Michel Bezat

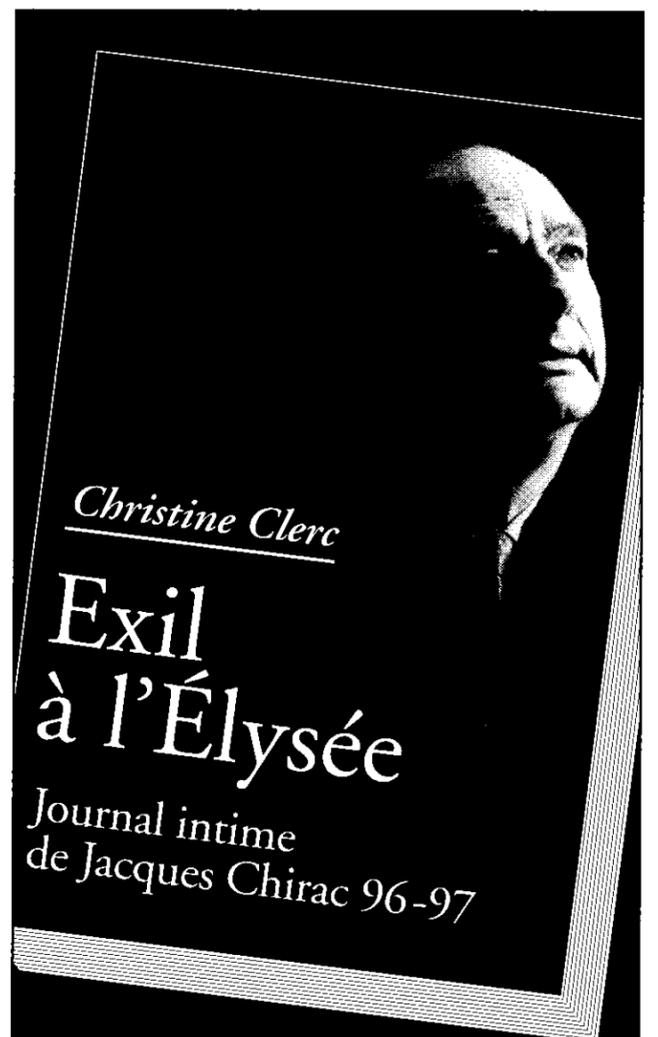
La FSU « déçue » par le ministre de la fonction publique

MICHEL DESCHAMPS, secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU), première organisation dans la fonction publique d'Etat, s'est dit « très déçu » de son rendez-vous avec le directeur du cabinet d'Emile Zuccarelli, Marc Abadie, lundi 1^{er} septembre : « Nous n'avons obtenu aucune réponse aux questions qui nous préoccupent, a-t-il déclaré. Nous ne savons pas s'il y aura une conférence sur la réduction du temps de travail : le gouvernement, qui ne souhaite pas augmenter le nombre des postes de fonctionnaires, pourrait considérer que ce secteur n'est pas concerné par ses promesses électorales. » M. Deschamps a déploré n'avoir aucune réponse à sa demande de négociation salariale. « Nous savons seulement qu'Emile Zuccarelli est favorable à la prorogation du congé de fin d'activité en 1998 : il faudrait qu'il fasse vite, car cette mesure impose l'adoption d'une loi avant la fin de l'année. »

DÉPÊCHES

■ **SYNDICAT** : Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a jugé, mardi 2 septembre sur RMC, qu'il ne fallait « surtout pas mettre en opposition les salaires et l'emploi ». En référence à la prochaine conférence nationale sur l'emploi, le temps de travail et les salaires, M. Viannet a mis en garde le gouvernement : « Nous sommes aujourd'hui dans une situation, compte tenu du niveau des salaires, où, si le gouvernement mettait le petit doigt dans la définition d'un processus de réduction du temps de travail qui amputerait les salaires, donc le pouvoir d'achat des salariés, il irait exactement à l'encontre de l'objectif qu'il faut fixer comme objectif central. »

■ **CFDT** : les opposants à la ligne confédérale suivie par Nicole Notat, regroupés au sein de l'association Tous ensemble, ont réclamé, lundi 1^{er} septembre, la « diminution rapide et massive du temps de travail, sans perte de salaire, sans annualisation et avec embauches compensatoires ». Ils rappellent que la CFDT a voté lors de son congrès de Montpellier, en 1995, une motion en faveur d'« une loi-cadre sur les 32 heures ».



Christine Clerc

Exil
à l'Élysée

Journal intime
de Jacques Chirac 96-97

CHIRAC
LES
SECRETS
DE
L'ANNÉE
TERRIBLE
ALBIN MICHEL

Formation bac+4 ans
bilingue français-anglais
commerce-gestion

- Certificat homologué par l'État au niveau II - bac + 4
- Échanges avec les États-Unis en cours de scolarité

avec préparation
intégrée aux grands
MBA mondiaux

IPESUP
mba
Institute

38 rue des Blancs Manteaux 75004 Paris

01 42 78 95 45

Institut Management & Business Administration
Enseignement technique privé

ÉDUCATION Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, et Ségolène Royal, ministre déléguée, ont tenu, mardi 2 septembre, la traditionnelle conférence de presse de

rentrée. Insistant sur l'ampleur des réformes à mener, M. Allègre a affirmé sa « *volonté de transformer l'école en profondeur pour aller vers une plus grande justice sociale, et*

une reconquête énergique des valeurs républicaines ». ● 12 694 000 ÉLÈVES sont attendus à la rentrée. Parmi eux, 6 652 000 écoliers (- 69 000 par rapport à 1996) ;

3 350 collégiens (- 38 000), 1 541 000 lycéens en sections générales et technologiques (+ 9 000) et 825 000 dans les lycées professionnels (+ 14 000). ● 1 307 000 PERSONNES

(1 075 000 agents de l'Etat et 233 000 relevant des collectivités locales ou des établissements privés) encadrent les élèves. Parmi eux, environ 830 000 enseignants.

Claude Allègre s'affirme décidé à « transformer l'école en profondeur »

Le ministre de l'éducation nationale et Ségolène Royal, ministre déléguée, ont, lors de leur rentrée mardi 2 septembre, mis l'accent sur l'ampleur des réformes à mener. Avec un objectif : « une reconquête énergique des valeurs républicaines »

AU TRAVAIL ! Tel pourrait être le mot d'ordre de Claude Allègre et de Ségolène Royal, qui ont fait leur première rentrée scolaire, mardi 2 septembre, devant la presse. Nommés depuis moins d'une centaine de jours, le ministre de l'éducation nationale et la ministre déléguée ont déjà ouvert un nombre de chantiers impressionnant, multipliant des annonces d'inégale importance (*lire ci-dessous*). A l'avant-veille de la rentrée des élèves, vient le moment de les mettre en œuvre.

Certaines décisions sont déjà devenues réalité : ainsi de l'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire (passée à 1 600 francs) et de la création d'un fonds social pour le paiement de la cantine (290 millions de francs). En urgence, le réemploi de tous les maîtres auxiliaires et la rouverture de 800 classes à l'école primaire ont également été décidés.

NOUVELLE VISION

Des dossiers de fond ont en outre été ouverts par Claude Allègre et Ségolène Royal, dont l'emploi de plusieurs milliers de jeunes dans l'école et la réactivation des zones d'éducation prioritaires (ZEP). A travers ces décisions et projets, les nouveaux ministres ne proposent pas moins qu'une nouvelle vision de l'école, dont l'institution pourrait sortir transformée. « *Notre action se situe résolument dans la durée et dans une volonté de transformer l'école en profondeur pour aller vers une plus grande jus-*

Le calendrier des vacances dans les trois zones			
	ZONE A Caen, Clermont-Ferrand, Montpellier, Nancy, Metz, Nantes, Rennes, Toulouse, Grenoble, Lyon	ZONE B Aix, Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans, Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg	ZONE C Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles
Toussaint	vendredi 24 octobre 1997-mardi 4 novembre 1997		
Noël	samedi 20 décembre 1997-lundi 5 janvier 1998		
Hiver	mercredi 4 février 1998 mercredi 18 février 1998	mercredi 18 février 1998 mercredi 4 mars 1998	mercredi 11 février 1998 mercredi 25 février 1998
Printemps	jeudi 2 avril 1998 jeudi 16 avril 1998	samedi 11 avril 1998 lundi 27 avril 1998	jeudi 9 avril 1998 jeudi 23 avril 1998
Début des vacances d'été : mardi 30 juin 1998 Il n'y aura pas classe le samedi 30 mai 1998 et le mardi 2 juin 1998			

Ségolène Royal, ministre déléguée, envisage de soumettre au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) l'adoption d'un nouveau calendrier scolaire, qui supprimerait les congés du mercredi au mercredi pour les vacances d'hiver. Un retour aux départs de week-end serait retenu pour l'année scolaire 1998-1999, voire dès cette année si le CSE peut rapidement se prononcer.

justice sociale, une modernisation décisive et une reconquête énergique des valeurs républicaines », a martelé M. Allègre devant la presse.

En présentant cette nouvelle école, voulue plus juste, plus efficace, plus républicaine, M. Allègre et M^{me} Royal semblent refermer sans autre commentaire une parenthèse de quatre ans, durant lesquels François Bayrou a dirigé le

ministère de l'éducation nationale. Reprenant les thèmes de la loi d'orientation sur l'école de 1989, que Lionel Jospin avait fait voter, les nouveaux ministres n'entendent pas casser ce que leur prédécesseur avait construit. Mais ils souhaitent renouer un fil rompu un long moment. Nul ne sait ce que deviendront, par exemple, la réforme du collège ou l'apprentis-

sage des langues vivantes à l'école primaire, voulu par M. Bayrou.

Un des leviers les plus importants du changement que dessinent Claude Allègre et Ségolène Royal réside sans doute dans la création de 75 000 emplois-jeunes dans l'éducation nationale. Destinés à encadrer les élèves à l'entrée et à la sortie de l'école, pendant les récréations, les repas, à la biblio-

thèque, dans les ateliers d'informa-tique, à l'étude, ces jeunes pourront aussi entrer dans la classe. S'ils ne le faisaient pas, « *cela n'aurait pas de sens* », a souligné Ségolène Royal lors du « Grand Jury RTL-Le Monde », lundi 1^{er} septembre, ajoutant que l'instituteur « *gardera la responsabilité pédagogique* ». Le principal syndicat d'enseignants du premier degré, le Snuipp, a pourtant manifesté sa réticence, estimant que l'on risquait de favoriser la création de « *sous-enseignants* ».

Il est vrai qu'il pourrait bel et bien s'agir d'une révolution, bouleversant les habitudes pédagogiques et culturelles de plusieurs générations d'instituteurs, depuis les hussards noirs de la République jusqu'aux professeurs des écoles. Sans doute reviendra-t-il aux principaux acteurs, les enseignants, d'en juger, tant il est vrai que la réussite ou l'échec d'une telle expérience reposera sur eux.

L'autre aspect majeur de ce dossier concerne l'avenir des jeunes. Allant un peu plus loin que M. Allègre, M^{me} Royal a affirmé qu'ils avaient « *vocation à rester dans l'école* » et à passer des concours, si leur expérience s'était révélée concluante. Ainsi, l'éducation nationale pourrait-elle répondre, dans cinq ans, aux nouveaux besoins de recrutement qui se feront sentir avec les importants départs à la retraite prévus. Cette rentrée marque aussi l'occasion d'une mise au point à l'égard des collectivités locales, partenaires obligés et ac-

tifs de l'école depuis les lois de décentralisation : « *Ce nouveau programme leur donnera l'occasion de continuer à s'investir dans le champ périscolaire [...]. Mais tout ce qui relève de l'acte éducatif doit relever de l'éducation nationale* », a précisé Claude Allègre.

Le dossier des ZEP, et plus largement ce qui relève de la « *discrimination positive* », n'est pas moins important. Economes de leurs moyens, dans une école qui en exige toujours davantage pour sauver les élèves en perte de vue, les ministres en ont fini du « saupoudrage ». Il leur faudra inventer le moyen de retirer aux uns pour donner aux autres, sans créer d'ab-cès de frustration. Et redonner courage à ceux qui s'épuisent. La tâche n'est pas mince.

BIENVEILLANCE DES SYNDICATS

Curieusement, ce changement de cap proposé bénéficie d'une bienveillance attentive des organisations syndicales, comme en témoignent les déclarations de leurs deux principaux dirigeants, Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, et Jean-Paul Roux, de la FEN (*Le Monde* du 2 septembre). Certes, les deux ministres ont, d'emblée, donné des gages en tenant les promesses du nouveau gouvernement. Le style imprimé à la gestion du ministère semble susciter plus de curiosité que d'inquiétudes. Les syndicats attendent les modalités de mise en œuvre des vagues d'annonces qui ont déferlé depuis trois mois. Ils paraissent aussi se satisfaire de la volonté ministérielle de ne pas entreprendre un vaste chamboulement législatif.

La neutralité affichée par les syndicats contraste avec les réactions qu'avaient suscitées, en juillet 1995, les conclusions du rapport de la commission Fauroux commandité et aussitôt enterré par le précédent gouvernement. Pourtant, sur le constat des déficiences de l'école, sur l'immobilisme du « *mammouth* », sur la priorité en faveur des exclus du système, les préoccupations et certaines des propositions formulées dans ce rapport trouvent leur traduction dans le discours des nouveaux ministres.

Pour autant, la principale épreuve que devront affronter Claude Allègre et Ségolène Royal reste d'ordre budgétaire. En 1989, le gouvernement avait réussi à mobiliser des sommes considérables pour accompagner ses réformes. Le contexte est aujourd'hui très différent. Pour M. Allègre, il reste à prouver que le financement des nouvelles mesures et des engagements ne se traduise pas par des réorganisations ou des redéploiements mal compris.

Michel Delberghe
et Béatrice Gurrey

Des enseignants titulaires sans poste

L'engagement pris de réemployer 28 000 maîtres auxiliaires à cette rentrée, annoncé lundi 1^{er} septembre après une réunion entre le collectif des non-titulaires et Ségolène Royal, ne saurait faire oublier la situation des « *titulaires académiques* » sans poste. Compte tenu de l'évolution des effectifs, un certain nombre de ces enseignants, diplômés et affectés dans une académie particulière, sont contraints d'attendre la rentrée pour connaître leur nomination en lycée ou en collège. De source syndicale, sur les 1 600 titulaires académiques de l'académie de Paris, 540 d'entre eux seraient toujours en attente d'une nomination. L'an dernier, certains ont ainsi été rémunérés à des tâches de documentation et même de répétiteur dans les classes préparatoires aux grandes écoles.

A diverses reprises, Claude Allègre a dénoncé cette situation en prenant l'engagement que les titulaires académiques devraient effectivement être chargés d'un enseignement.

Un inventaire à la Prévert de mesures et de projets

CLAUDE ALLÈGRE ET SÉGOLENE ROYAL peuvent déjà annoncer quelques réalisations après la pluie d'annonces et de promesses faites depuis trois mois :

● **Emplois-jeunes** : 40 000 « aides-éducateurs » seront embauchés entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre (*Le Monde* du 28 août). 30 000 seront intégrés en priorité dans les écoles primaires situées en ZEP (zone d'éducation prioritaire), dans les « *environnements sensibles* » et dans les zones rurales. « *Coordonnés par l'équipe pédagogique* », ils assureront notamment « *un encadrement éducatif* ». Les 10 000 autres seront affectés dans les collèges sensibles. Ils participeront notamment à la prévention des problèmes de violence.

● **Ouvertures de classes** : 800 classes sont rouvertes dès cette rentrée dans les écoles primaires. Cette décision correspond à environ 350 créations nettes de postes.

● **Maîtres-auxiliaires** : « *Afin de résoudre un problème social aigu* », souligne le ministre, tous les maîtres-auxiliaires, quelle que soit leur ancienneté, ayant été employés en 1995-1996 ou 1996-1997 seront recrutés « *sur des services à temps plein* » dès cette rentrée. Environ 28 000 personnes sont concernées par cette mesure (*Le Monde* du 24 juillet).

● **Allocation de rentrée scolaire** : l'ARS est portée cette année à 1 600 francs. Elle sera perçue par environ 3 millions de familles et bénéfi-

ciera à 5,5 millions d'élèves. Pour financer cette mesure, un décret d'avance a débloqué 6,5 milliards de francs de crédits.

● **Cantines** : le ministère crée un fonds social pour les cantines doté de 290 millions de francs. Il sera réparti entre les établissements publics du second degré en fonction de la situation sociale des élèves. Aucun plafond de ressources n'est fixé : « *Il faut faire confiance aux chefs d'établissement et aux assistantes sociales pour mener les négociations avec les familles* », explique M^{me} Royal.

● **Pédophilie** : une nouvelle circulaire doit être adressée, le 4 septembre, à tous les chefs d'établissement, qui renforce les obligations de signaler à la justice.

Outre ces six dossiers, bon nombre d'autres chantiers ont été annoncés par le ministère.

● **Administration** : Claude Allègre souhaite « *dégraissier le mammouth* ». A côté de la volonté de « *simplifier* » la gestion du recrutement et des mutations des enseignants et « *d'alléger* » l'administration centrale, le ministre souhaite donner plus de responsabilité aux chefs d'établissement. Il propose également d'« *avoir, auprès du directeur, deux professeurs qui seraient élus par leurs collègues et qui travailleraient en équipe avec lui* ».

● **ZEP** : la carte des zones d'éducation prioritaires devrait être rénovée et le nombre d'élèves par classe diminué.

● **Nouvelles technologies** : « *toutes les écoles, tous les collèges, tous les lycées* » seront connectés à Internet, promet Claude Allègre. Chaque classe devrait disposer d'un ordinateur et d'une adresse électronique.

● **Violences** : un plan de lutte contre la violence devrait être mis en place dans neuf zones en France, en partenariat avec les ministères de l'intérieur et de la justice.

● **Morale** : rétablissement des cours de morale à l'école primaire. Une heure de philosophie consacrée à la morale civique sera introduite en classe de première et les futurs professeurs devront passer une épreuve d'instruction civique. Parce qu'il s'agit d'une « *discipline collective* », un concours national de chorale des écoles devrait être créé.

● **Sciences et technologies** : réhabiliter l'enseignement scientifique et introduire la culture technologique à tous les niveaux du système éducatif. Des classes de technologie seront notamment créées dans des lycées « *de prestige* ».

● **Santé** : renforcer la médecine scolaire en créant des postes d'infirmières et d'assistantes sociales.

Cette liste ne comprend pas les propositions faites pour l'enseignement supérieur, pour lequel la rentrée n'a lieu que le mois prochain.

S. Bl.

Pour Rudy et pour Kalinda, l'horreur du collège, mais la peur de « sortir du système »

RUDY ne retournera pas au collège. Par choix. Mais il n'ira pas non plus dans la rue. Il s'apprête à intégrer un centre de formation d'apprentis (CFA). « *J'aurais dû apprendre à l'école. Mais je sais que si j'y retourne je ne changerai pas* ». Son père, chauffeur-routier, n'a jamais été au courant du passage de son fils devant le conseil de discipline. Seule sa mère, aide-soignante, était dans le secret. « *Depuis que je suis au collège, je suis un perturbateur, je travaille pas. Avec des copains, on énerve des profs, on voulait les mettre à bout de nerfs. J'aime rien dans le bahut, sauf les élèves. On fait toujours la même chose, dans chaque cours. En plus, on est obligé d'y aller* ».

Et puis, un jour, Rudy a fait « *un truc plus grave* ». « *Un prof voulait faire un rapport sur moi. J'ai essayé de lui enlever le stylo de la main et je l'ai poussé* ». Exclu du collège, il a passé trois mois au dispositif de rescolarisation de Sevran-Aulnay, en Seine-Saint-Denis, qui accueille des collégiens en rupture. « *Je pensais qu'on m'envoyait en SES (section d'éducation spécialisée) et je voulais pas, parce que les SES, c'est pour les gogols. Après, j'ai vu qu'être ici, c'était un moyen pour m'en sortir. Qu'il y avait des gens pour s'occuper de nous, alors qu'au collège les profs s'occupent de ceux qui sont motivés* ».

Tous les enseignants n'étaient pas chahutés par la bande de Rudy. « *Chez les plus sévères, c'était calme. Ça dépend de leur ancienneté dans le bahut et de leur réputation à ne pas se laisser faire* ». Jetant régulièrement un œil sur sa radiomessagerie qui le relie « *aux potes de la cité* », Rudy savoure d'avoir pu tourner une page. « *Le collègue*

où j'étais, il ne marchera jamais. Ce sont tous les mecs d'une même cité qui y sont. On se parle, on déconne. Quand les médias parlent de la violence à l'école, c'est vrai, mais les élèves ne sont pas responsables à 100 %. Quand un élève tape un prof, on le sait. Quand c'est le contraire, rien n'est dit ».

« **RATTRAPER LE TEMPS PERDU** » Depuis la quatrième, Rudy voulait suivre un CAP, mais ses parents n'étaient pas d'accord. Ils souhaitaient que leur fils continue « *l'école normale* ».

Désormais, Rudy a trouvé « *son patron* ». En septembre, il fêtera ses seize ans et intégrera un CFA en mécanique. « *Je vais travailler dans une boîte de réparation de voitures. Le salaire me permettra de faire ce que je veux. J'aurai les deux semaines chez mon patron pour me laver la tête des cours. Vous savez, je pensais rester longtemps dans la rue, alors, maintenant, j'ai envie de rat-*

traper le temps perdu au collège. » Kalinda aussi a eu peur de « *sortir du système* ». Dans sa classe de quatrième d'un collège de Sevran, elle était « *l'une des pires* ». Cette adolescente de quinze ans raconte, une sucette à la bouche, ses multiples heures de colles et d'avertissements. « *Avec des copines, on passait notre temps à embêter les profs. On criait, on s'amusait à se battre, on envoyait des craies et même des œufs. On faisait ça à tous les cours, sauf en anglais, parce que c'était la prof principale* », précise-t-elle.

Dans sa lettre de motivation pour réintégrer l'école après son exclusion, Kalinda égrène les promesses : « *Je m'engage à ne pas bavarder en cours, à écouter mes professeurs, à ne pas me lever sans arrêt, à arrêter d'être agitée* ». Car, écrit-elle, elle n'est plus comme avant. Elle a pris le temps de se libérer de ce qu'elle voulait dire sur le collège, d'être en crise face à des adultes. « *J'avais des problèmes*

dans ma tête et avec mes camarades ; ces problèmes, je l'espère, sont finis ».

Mais, en retour de ses engagements, Kalinda exprime plusieurs demandes : « *J'aimerais que mes professeurs m'écoutent. Mon prof de français, lorsqu'on est absent, on ne peut pas toujours rattraper les cours et les devoirs à faire. Avec le professeur de sciences physiques, ma classe fait beaucoup de bruit, mais, lui, il se permet de nous injurier et de nous donner des coups sous prétexte qu'il est énervé. Et puis, avec mon prof d'espagnol, je ne comprends pas ses cours depuis le début de l'année* ».

Elle a peu parlé de ces problèmes avec sa mère. « *Je la vois que le soir après son travail. Elle a d'autres soucis parce que le problème, cette année, c'est mon petit frère. Il redouble sa quatrième et il veut plus aller à l'école. D'ailleurs, souvent, il n'y va pas* ».

Sa mère, employée de bureau,

est davantage sa copine avec qui, parfois, elle « *fume le joint à la maison* ». C'est Kalinda qui « *tient les comptes* » et qui « *gronde* » sa maman lorsqu'elle fait trop de dépenses. Quant aux hommes, Kalinda ne veut plus les voir chez elle. Son père a abandonné sa mère alors qu'elle était enceinte, son beau-père est parti lorsqu'elle avait neuf ans. Kalinda est finalement retournée au collège, mais dans une nouvelle classe. « *J'ai travaillé, j'ai même eu des notes correctes et je passe en troisième, résume-t-elle sans enthousiasme particulier. Tout dépendra de ma prochaine classe et de mes futurs profs. Mais comme maintenant j'ai réfléchi, il y aura un stop* ».

Sandrine Blanchard

PROCHAIN ARTICLE
L'accueil d'élèves en échec dans les classes d'initiation à l'apprentissage

L'offre de logements pour les plus démunis demeure largement insuffisante

Alors que 200 000 personnes seraient privées d'habitation, les crédits affectés ne sont pas consommés

Le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées a remis, mardi 2 septembre, au président de la République son rapport annuel. Prési-

dé jusqu'en juin par Louis Besson, devenu secrétaire d'Etat au logement, cet organisme pointe le « déficit » permanent de construction de loge-

ments pour les plus démunis. Il déplore l'abandon de la réforme des attributions de HLM et demande des mesures pour les logements privés vacants.

POUR la remise de son quatrième rapport annuel au président de la République, mardi 2 septembre, le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées a dû se soumettre à un exercice délicat. Louis Besson présidait le Haut Comité depuis sa création en 1992 sous l'égide de l'abbé Pierre et il a, à ce titre, supervisé la rédaction de ce rapport. Nommé, en juin, secrétaire d'Etat chargé du logement, il se retrouve d'un coup en position d'interlocuteur privilégié de cet organisme, dont il cède les rênes à Xavier Emmanuelli, ancien secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence du gouvernement Juppé, créateur du SAMU social de Paris et proche de Jacques Chirac.

Ce chassé-croisé explique sans doute le ton relativement mesuré du Haut Comité, qui ne pouvait prendre le risque de se poser trop nettement en porte-voix du nouveau ministre du logement. Le dernier rapport établi sous la présidence de M. Besson évoque ainsi le « bilan contrasté » de la politique menée en faveur des mal logés durant les dix-huit derniers mois et « une période caractérisée par des évolutions contradictoires ».

Les plans d'urgence et les mesures spécifiques n'ont pas manqué, souligne le Haut Comité. Mais, parallèlement, l'offre locative à bas loyer n'a cessé de se réduire, compliquant l'accès ou le maintien dans un logement décent pour un nombre croissant de familles. Il rappelle qu'une étude du Bureau d'Informations et de Prévisions économiques (BIPE) de 1992 - jamais réactualisée - évaluait à 200 000 le flux permanent des exclus du logement. Les capacités d'hébergement d'urgence ou de lo-

gement temporaire d'insertion ont, certes, augmenté d'environ un tiers depuis cette date. Pourtant, l'accès de cette population à un logement de droit commun est toujours aussi difficile.

Le Haut Comité salue rapidement la réalisation de 22 188 logements (dont 10 617 logements d'insertion), dans le cadre du plan d'urgence lancé par le gouvernement Juppé, soulignant en passant la mobilisation importante qu'il a suscitée dans la plupart des départements. Il est, en revanche, beaucoup plus sévère sur la politique budgétaire en faveur du logement très social et sur « les annonces qui ne se traduisent pas dans les faits ».

Par le biais d'une subvention majorée, les Plats (prêts locatifs aidés très sociaux) sont censés permettre aux organismes HLM de produire des logements neufs à un niveau de loyer accessible aux familles les plus modestes. Le projet de loi de finances pour 1997 en annonçait 30 000 - un rythme annuel minimal pour répondre aux besoins, selon le

Haut Comité. C'est finalement 15 000 qui seront réalisés, comme en 1995 et en 1996. Le montant trop faible des subventions (32 000 francs par logement en Plats) et les difficultés pour mobiliser des financements complémentaires à ceux de l'Etat font que la totalité des crédits affectés ne sont pas consommés. « Il y a structurellement et en permanence un déficit de construction de logements destinés aux ménages à faibles ressources », accuse le rapport.

« TAXE D'INHABITATION »

Mais c'est sur la mobilisation du parc privé et sur la prévention des expulsions que le Haut Comité formule les propositions les plus hardies. Les services de M. Besson travaillent actuellement sur ces deux thèmes. Dès son retour au ministère du logement, ce dernier a laissé entendre qu'il pourrait remettre en selle l'idée d'une « taxe d'habitation » censée inciter les propriétaires à remettre sur le marché leurs logements vacants.

La réforme des attributions de HLM toujours en panne

Le Haut Comité, qui avait été étroitement associé à l'élaboration de la réforme des attributions de logements sociaux - qui a sombré avec le projet de loi de cohésion sociale -, dénonce « l'opacité totale » qui pèse sur l'occupation des logements très sociaux (PLATS). Après la première rotation de locataires, souligne le Haut Comité, il est quasiment impossible de distinguer, au sein d'un même programme, les logements ayant bénéficié d'une aide publique accrue.

Le Haut Comité réclame donc que soit organisé le suivi systématique des attributions de logements financés en PLATS. Plus généralement, il redit ses exigences, formulées au moment de l'élaboration du projet de loi de cohésion sociale : instauration d'un numéro d'enregistrement unique des demandeurs HLM par département, publication régulière des bilans d'occupation par les organismes HLM, et possibilité de recours, instauré par la loi, pour les demandeurs non satisfaits.

Le cabinet de Louis Besson réfléchit en outre aux moyens de sécuriser les bailleurs potentiels du parc privé. Des formules de médiation associative entre propriétaires et locataires, de type Agence immobilières à vocation sociale (AIVS), pourraient être développées. De même, le ministre n'exclut pas d'instaurer des réductions fiscales nouvelles sur les revenus locatifs dans l'ancien ou de créer un nouveau type de conventionnement réservé au parc dit « social de fait ». Le Haut Comité fait évidemment chorus avec ces propositions en proposant d'affecter la recette dégagée par la future taxe d'habitation à des mesures en faveur des propriétaires qui remettent sur le marché leurs logements vacants. Sur la prévention des expulsions, le Haut Comité souhaite un meilleur accès au fonds de solidarité-logement (FSL) des ménages en impayés de loyer. Il réclame que soit rendue obligatoire, avant l'audience d'expulsion, la saisine par le préfet des services compétents pour assurer le relogement.

Ces propositions reprennent quasiment à la lettre le chapitre « Prévention des expulsions », qui était inclus dans le projet de loi de cohésion sociale abandonné pour cause de dissolution de l'Assemblée nationale, en avril. Les associations, bien représentées au sein du Haut Comité, avaient alors amèrement regretté que la réforme des procédures d'expulsion soit, une fois de plus, différée. L'ancien président du Haut Comité et désormais secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, saura s'en doute s'en souvenir.

Christine Garin

M. Chevènement préconise une vaste réflexion sur la sécurité

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, Jean-Pierre Chevènement, a annoncé la tenue d'un colloque intitulé « Des villes sûres pour des citoyens libres », les 24 et 25 octobre à Villepinte (Seine-Saint-Denis). Cette initiative accompagnera l'ouverture d'« une vaste réflexion sur la sécurité », a-t-il indiqué, lundi 1^{er} septembre, en annonçant le dépôt, « à brève échéance », d'un projet de loi sur les polices municipales. Les jeunes gens qui occuperont les 8 250 postes d'« adjoints de sécurité » créés dans la police nationale d'ici à fin 1998 conformément au plan emploi-jeunes du gouvernement recevront des missions de « surveillance générale, d'lotage et de relations avec les victimes ». A l'issue d'une formation « d'un mois », il est prévu de les doter d'un « armement léger, comme un pistolet automatique 7,65 », a indiqué le ministre.

Une campagne contre le bizutage commence dans les établissements

DANS L'ATTENTE D'UN PROJET DE LOI en préparation au ministère de la justice et de l'éducation nationale, le Comité anti-bizutage, qui réunit 17 organisations, dont des syndicats enseignants et étudiants et des associations de parents d'élèves, entre en campagne à l'occasion de la rentrée scolaire. Des affiches apposées dans les établissements rappelleront que le bizutage est un délit. Dans chaque rectorat, une antenne d'aide psychologique et juridique sera mise à la disposition des victimes et un numéro vert sera mis en place. A l'initiative du ministère de l'éducation nationale, une table ronde réunira, le 9 septembre, des associations anti-bizutage, des victimes ainsi que des responsables d'établissements scolaires et universitaires.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION** : Simone Veil s'est félicitée des « solutions humaines, réalistes et efficaces » proposées dans le rapport du politologue Patrick Weil, inspirateur du projet de loi sur l'immigration en préparation. A l'issue d'un déjeuner à Matignon avec Lionel Jospin, l'ancienne ministre des affaires sociales du gouvernement Balladur, aujourd'hui présidente du Haut Comité à l'intégration (HCI), a indiqué que le premier ministre souhaitait « consulter plus souvent » le HCI, « peut-être sur les futurs projets concernant la nationalité et l'immigration ».

■ **HARKIS** : sept fils de Harkis poursuivaient, lundi 1^{er} septembre, une grève de la faim commencée il y a dix jours sur l'esplanade des Invalides à Paris, pour protester contre l'indifférence des responsables politiques à l'égard de leur communauté. Venus des Bouches-du-Rhône et des Alpes-de-Haute-Provence, ils réclament des mesures spécifiques concernant l'emploi, notamment l'extension à l'ensemble de la population harkie des mesures Aubry sur l'emploi réservées aux moins de vingt-cinq ans.

■ **ENVIRONNEMENT** : le professeur Charles Souleau, ancien président du Comité pour une nouvelle étude épidémiologique des leucémies dans le Nord-Cotentin, a déclaré, lundi 1^{er} septembre, « avoir été piégé » par le cabinet de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Le professeur, qui avait démissionné le 18 juillet à la demande du ministre, a dénoncé notamment la « vision verte, très antinucléaire », du cabinet. Le 1^{er} juillet, le professeur Souleau avait remis ses premières conclusions, qui ne confirmaient pas l'élévation anormale du nombre de leucémies dans la population de la région de la Hague (Manche).

AEROSPATIALE

- * 27 ans d'existence européenne,
- * l'Image de la France dans le monde entier,
- * un Patrimoine national industriel, commercial et humain,
- * un Fleuron de l'industrie française,
- * un Acteur majeur de l'économie nationale et de l'emploi,
- * Le seul groupe français synergique, structuré comme les groupes américains,
- * l'Avenir de l'industrie aéronautique et spatiale française.

Le personnel et ses représentants n'accepteront pas d'être les victimes de décisions politiques entraînant le démantèlement d'AEROSPATIALE, contre toute logique industrielle nationale.

AEROSPATIALE et ses 35 000 salariés font partie intégrante de l'intérêt national.

AEROSPATIALE
Comité Central d'Entreprise

URBANISME La municipalité de Marseille a lancé une opération de rénovation de grande envergure de son centre-ville. Les quartiers du Panier, de Belsunce, du Chapitre et de

Noailles sont concernés. ● CES QUARTIERS DÉGRADÉS devraient être réhabilités progressivement en convainquant, en aidant mais aussi en contraignant une multitude de

propriétaires à procéder aux travaux nécessaires. ● L'OBJECTIF est de présenter un autre visage du centre-ville, autour du Vieux-Port et de la Canebière, détérioré par le temps et

la paupérisation de la population. Cela permettrait aux populations à revenu intermédiaire de se réapproprier ces quartiers du cœur historique de la ville. ● OUTRE LA

RÉNOVATION DE L'HABITAT, l'opération a pour ambition l'implantation d'équipements publics, tels que garderies, écoles, bibliothèques, terrains de sport et maisons de quartier.

Marseille part à la reconquête de son centre-ville

La municipalité a lancé une vaste opération de réhabilitation immobilière autour de la Canebière. En rénovant l'habitat et les équipements publics, il s'agit de faire revenir des habitants et de combattre les fantasmes racistes qui naissent à propos de ces quartiers sinistrés

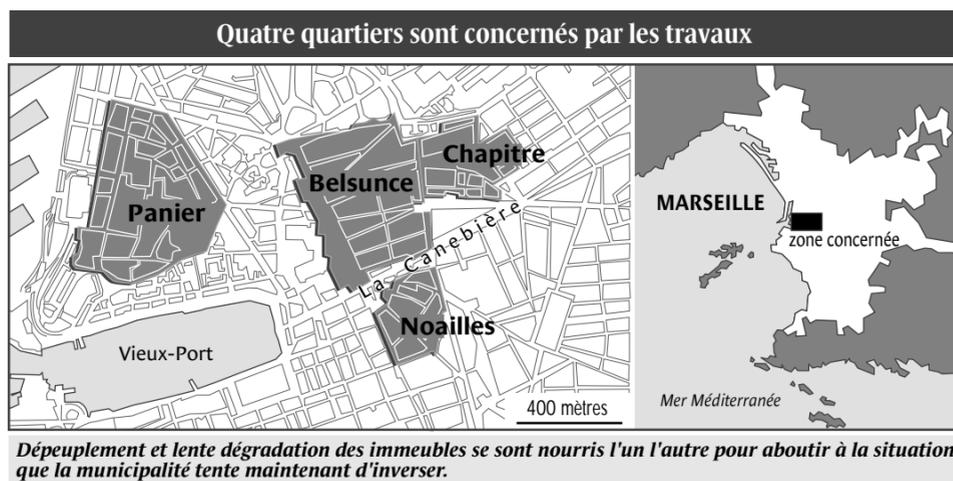
MARSEILLE

de notre correspondant régional
Le 24 septembre 1996, Gérard Chénou, conseiller municipal (UDF) délégué au projet centre-ville de Marseille, écrivait : « *Le centre-ville a perdu une partie importante de sa population (...) et l'on a assisté dans le même temps à une lente dégradation à la fois de l'habitat, des équipements publics et des espaces publics (...): il faut donc réagir et endiguer le phénomène.* » Citant le maire Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), il concluait : « *Il faut faire revenir du monde au cœur de la cité.* »

Suivait la description des actions de réhabilitation envisagées dans les quartiers Belsunce et du Panier, 41 hectares au cœur du vieux Marseille, qui doivent précéder des opérations du même type dans deux autres quartiers centraux, Le Chapitre et Noailles. C'est peu dire que ces déclarations furent accueillies avec scepticisme, tant de tels propos avaient déjà été entendus souvent dans le passé. Et tant le cœur de Marseille est caractérisé par son aspect dégradé, ou plutôt anarchique, entre toujours refait et éternellement détruit.

Sur la rive gauche du cours Belsunce par exemple, Nouvelles Galeries, FNAC, Habitat et Go Sport encadrent, dans un centre commercial pimpant, des boutiques de bon aloi sous d'immenses immeubles datant des années 60. Mais sur sa rive droite convergent encore des petites rues étroites qui s'enfoncent entre des immeubles branlants aux couleurs indéfinissables. Certains sont des taudis verticaux, d'autres tentent de maintenir une apparence habitable. Murs lépreux, enseignes éteintes, quelques pignons encrassés cachent parfois les restes d'une architecture baroque.

L'ensemble de la construction, pourtant, est sans grâce et ravagé par le temps, dans ce lacs de ruelles qui remonte vers la butte



Dépeuplement et lente dégradation des immeubles se sont nourris l'un l'autre pour aboutir à la situation que la municipalité tente maintenant d'inverser.

de la gare Saint-Charles. En rez-de-chaussée, des coiffeurs subsistent, ou quelques restaurants de pauvres célibataires. Assises sur le pas d'une porte, trois femmes africaines drapées dans des robes aux couleurs triomphantes vendent des bâtonnets d'écorce ou une pacotille de voisinage. Quelques policiers croisent des retraités tunisiens, des camionnettes surchargées passent pour rejoindre des grossistes en textile dans les rues encore vivantes: la rue Tapis-Vert, déjà refaite, ou la rue Nationale, où règnent cousins et « articles de Paris » et qui ravitaillent Alger ou les campagnes marocaines.

MULTIPLÉS PROPRIÉTAIRES

Ce seul quartier Belsunce regroupe 30 hectares, classés par la municipalité en « périmètre de restauration immobilière » (PRI). Hormis quelques foyers Sonacotra, quelques appartements HLM et nombre de masures, cagibis et caves propriétés de la ville, l'essentiel des 4 800 logements qui constituent ce ghetto de centre-ville appartient à des petites gens souvent

âgées, à qui les gestionnaires de biens immobiliers ont rarement conseillé d'investir dans des travaux.

Marseille Habitat, société d'économie mixte et bras armé des politiques, est donc chargée, avec sa sœur Marseille Aménagement, de la vaste opération de rénovation voulue par la mairie. Elle peut montrer les premiers signes tangibles de la volonté affichée par les édiles. En remontant la rue Thubaneau, on trouve désormais quelques façades aux couleurs avenantes... et plus une prostituée. Un ancien hôtel meublé a fait place à une jolie résidence ocre jaune de quelques appartements appartenant à une société civile immobilière. Au dernier étage, une sorte de grand duplex biscornu à terrasse, impeccable pour un loyer de 3000 francs par mois, donne sur l'îlot intérieur en voie de restauration. On mesure, d'en haut, le chemin parcouru comme celui qui reste à faire: un bâtiment voisin exhibe des poutres noircies par le feu, un toit crevé couvre celui d'en face, des chats sales parcourent ces espaces incertains.

Marseille Habitat affirme que 7 000 mètres carrés ont été vendus en 1996 et 3 500 déjà cette année, pour une demande débordante. Si on se rappelle que le processus a été entamé il y a seulement deux ans et que les rénovations urbaines se jouent sur une décennie au moins, l'affaire est jolie. L'un des responsables des travaux explique ce succès: en traitant la zone glo-

balement, il peut avancer par groupes d'immeubles au lieu de procéder, comme auparavant, par lots isolés: la rénovation volontariste d'une rue ou d'une partie de rue pousse alors les propriétaires voisins à relayer le travail, quand ils réalisent que leur bien risque d'être le seul à rester dégradé.

De surcroît, Marseille Habitat s'est donné les moyens de restructurer les immeubles en cas de besoin: tel lot, trop petit pour le marché actuel, est couplé avec le voisin. Travail de fourmi dans un cadre global, puisqu'il faut à la fois contraindre et convaincre une multitude de petits propriétaires.

Bâton et carottes se dissimulent sous les sigles de PRI, ZPPAUP, DUP: un PRI défini par le conseil municipal recouvre les 41 hectares des deux quartiers du Panier et Belsunce; une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) a ensuite été installée, par la même instance, sur le même territoire: elle permet de définir des règles pour tous les travaux lourds de restauration et de conserver ce qui peut l'être d'élégances architecturales enfouies sous la crasse. Elle permet surtout aux propriétaires d'obtenir

des aides fiscales pour une partie des travaux et des aides financières pour la réfection des parties communes.

Etape décisive, la déclaration d'utilité publique (DUP) a valeur contraignante: le propriétaire à qui elle est signifiée doit exécuter les travaux. Le plus difficile, d'ailleurs, n'est pas toujours de convaincre les propriétaires, mais de les trouver. Généalogistes ou détectives privés sont parfois utilisés pour joindre les héritiers lointains d'immeubles oubliés. Du cœur du Panier, place des Pistoles par exemple, il a fallu aller jusqu'en Anatolie pour retrouver le descendant d'un couple du début du siècle, qui avait divorcé, avant que les remariages ne se traduisent par de nouveaux divorces...

L'idée de la municipalité - reprendre en main ces quartiers sinistrés au cœur de la ville et qui en alimentent les fantasmes racistes - fait, globalement, l'unanimité. Quelques protestations s'élèvent parfois en conseil municipal, pour dénoncer une volonté ségrégationniste de la nouvelle équipe, accusée de vouloir chasser les pauvres du centre de la ville.

L'opposition de gauche proteste souvent contre l'insuffisance du programme de logement social de la majorité. Mais personne n'assume plus l'idée que ces quartiers qui longent la Canebière ou surplombent le Vieux-Port restent si délabrés. Et chacun, à gauche comme à droite, espère que reviendront bientôt ici des populations à revenus intermédiaires, salariés ordinaires qui ont déserté la grande ville pour les communes avoisinantes, ou professions libérales. Cela relaterait les traditionnels pionniers que sont les artistes et quelques cadres supérieurs « décalés », qui ont déjà senti que, à Marseille, la mode revenait au cœur du centre.

Michel Samson

La gare Saint-Charles, futur « pôle multimodal »

La réhabilitation des habitations du centre-ville de Marseille s'insère dans un projet beaucoup plus vaste: selon l'équipe en place, les précédentes tentatives avaient échoué car aucun équipement public n'était venu relayer l'amélioration de l'habitat. Dans le quartier Belsunce, l'ancien Alcazar doit donc accueillir la bibliothèque-médiathèque à vocation régionale. Une faculté de droit et d'économie appliquée va s'installer. Une halte-garderie, deux écoles, un terrain de sport, une maison de quartier et deux parkings doivent, si les promesses sont tenues, compléter l'ensemble. L'opération majeure de réaménagement de l'espace urbain est celle qui va restructurer entièrement la gare Saint-Charles, futur « pôle multimodal » avec les gares TGV, régionale et routière et l'espace urbain qui descend jusqu'au port de la Joliette. La ville, le conseil général et la SNCF sont les trois maîtres d'ouvrage délégués des travaux, placés dans le cadre de l'établissement public Euroméditerranée. Cette opération va redessiner entièrement le morceau de ville qui jouxte, au nord, les quartiers Belsunce et du Panier, actuellement réhabilités.

De mystérieuses boues gluantes ternissent la réputation de propreté de l'eau du lac savoyard d'Aiguebelette

CHAMBÉRY

de notre correspondant

Toutes les conditions étaient réunies pour que les championnats du monde d'aviron, qui se déroulent sur le lac d'Aiguebelette, en Savoie, jusqu'au 7 septembre, soient une réussite. Pour préparer l'événement, les collectivités locales, et notamment le département de la Savoie, présidé par Michel Barnier (RPR), avaient injecté 25 millions de francs dans des actions destinées à améliorer les accès et les protections du lac. Et voilà que la présence inexplicable de vastes nappes blanchâtres ou

grisâtres à la surface du lac perturbe le début de la fête.

D'une superficie de 450 hectares, le lac d'Aiguebelette est réputé pour son eau propre et limpide. Il attire ainsi, l'été, de très nombreux touristes sur ses plages et dans les campings avoisinants. L'absence de vent a conduit le conseil général à y créer, en 1985, une base d'aviron et à y accueillir régulièrement des compétitions sur un bassin de 2 000 mètres de long aménagé sur ce plan d'eau naturel.

Depuis plusieurs années cependant, pêcheurs et protecteurs de la

nature, qui cohabitent parfois difficilement avec les rameurs, tirent la sonnette d'alarme, constatant une dégradation de la flore et de la faune du lac imputée à des phénomènes de pollution. La proximité de l'autoroute A 43 (Chambéry-Lyon) a entraîné à plusieurs reprises des rejets d'hydrocarbures avant que ne soient réalisés plusieurs bassins de décantation dont la fiabilité et l'efficacité restent discutées.

Les protecteurs de la nature s'interrogent également sur l'efficacité du réseau d'égouts qui ne concerne que la moitié des communes du bassin versant. Le contrat de lac, qui doit être signé prochainement par les collectivités locales et l'Etat, doit d'ailleurs permettre d'améliorer et de compléter le réseau d'assainissement.

PHÉNOMÈNE « NATUREL »

Observé depuis trois ans par les pêcheurs en période estivale, le phénomène des « nappes » a pris un tour spectaculaire le 6 juin lorsque l'une d'entre elles, de plus d'une centaine d'hectares, a provoqué la mort par asphyxie de plusieurs milliers d'alevins. Cette pollution épisodique a continué tout l'été, une nappe ayant été encore aperçue le 26 août. « On observe ces nappes gluantes généralement tôt le matin et elles se déplacent en fonction du vent et des courants avant de plonger au fond du lac. Les alevins ont été touchés parce qu'ils nagent en surface », témoigne un pêcheur.

Le 28 juillet, la Fédération des associations de protection du lac d'Aiguebelette (Fapla) et l'Organisation des pêcheurs ont déposé une plainte contre X... pour « délit

d'atteinte à la faune piscicole » auprès du parquet de Chambéry (*Le Monde* du 26 août). « Ça fait des années que ça dure. Et chaque fois que nous soulevons le problème, on nous accuse de vouloir faire fuir les touristes », s'insurge un responsable du Fapla.

La surveillance du lac et de ses affluents, organisée ces dernières semaines de jour comme de nuit par les gardes-pêche, ainsi que les analyses conduites sous le contrôle de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (Ddass) n'ont cependant pas permis de découvrir l'origine de la pollution. Selon les conclusions de l'enquête communiquées par la préfecture de la Savoie, le phénomène, qualifié de « naturel », aurait pour origine « le développement de micro-organismes partiellement fixés sur les algues ». La préfecture rappelle par ailleurs que, depuis le 17 juin, des prélèvements ont été effectués régulièrement par la Ddass sur les sites de baignade et le réseau de distribution de l'eau (le lac fournit en eau potable une quinzaine de communes). Toutes les analyses démontreraient que les eaux d'alimentation et de baignade restent conformes aux normes sanitaires.

De son côté, Gérard Blake, directeur d'un laboratoire de recherche à l'université de Savoie, estime que cette pollution ne peut être qualifiée de naturelle et que la présence de floes (boues mélangées à des particules minérales et à des micro-organismes) résulterait de l'insuffisance du système d'assainissement et de protection du lac.

Philippe Révil

Le département de la Gironde et la CUB s'opposent à propos de bus

UN CONFLIT oppose depuis le début du mois de juillet la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB), présidée par Alain Juppé, maire (RPR) de la ville, et le conseil général de la Gironde à majorité socialiste, présidé par Philippe Madrelle, à l'occasion du renouvellement d'une convention liant la CUB depuis 1977 à un transporteur, la Sitram. La CUB - qui juge cette convention trop chère - veut ramener sa contribution aux réseaux de bus départementaux de 11 à 3,8 millions de francs par an. Jusqu'à maintenant, en complément des bus urbains, les cars spécialisés dans les dessertes départementales transportent des usagers de l'agglomération quand ils traversent la communauté urbaine. Le ticket Sitram coûtant environ trois fois plus cher que ceux des bus urbains, la CUB paie la différence, ce qui offre à l'usager un tarif identique pour les deux services. La CUB s'est tournée vers le conseil général, responsable des transports départementaux depuis les lois de décentralisation. L'assemblée départementale conteste les bases de calcul de la CUB et refuse de compenser les 7 millions de réduction de la contribution de la CUB. Faute d'accord, la convention contestée a été prorogée d'un mois. Cette guerre larvée entre les deux instances rivales, prélude de la campagne pour les élections cantonales de mars 1998, pourrait s'envenimer et les élus de droite (majoritaires à un siège) de la Communauté urbaine pourraient bloquer, voire refuser, les dossiers socialistes. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **NORD: des bus fonctionnant au « biogaz » vont desservir la ville de Lille.** La métropole du Nord - Pas-de-Calais devrait être la première ville d'Europe à disposer de transports en commun alimentés par le méthane. La Communauté urbaine de Lille fait circuler un prototype depuis 1996. Elle recevra le 24 septembre le bus de présérie spécialement équipé par Renault Véhicules Industriels (RVI). L'alimentation en méthane sera assurée par l'une des stations d'épuration de la métropole nordiste. La Communauté urbaine, qui rassemble quatre-vingt-sept communes, s'est fixé pour objectif de s'équiper d'une centaine de bus alimentés au méthane, soit le tiers du parc de son réseau de transports en commun. Huit véhicules seront livrés en 1998. L'objectif des cent bus pourrait être atteint vers 2002.

■ **BOUCHES-DU-RHÔNE: un projet de création d'une nouvelle installation nucléaire de base** pour le « conditionnement et l'entreposage des déchets radioactifs » (Cedra) au centre de Cadarache (Bouches-du-Rhône) du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) est soumis à enquête publique depuis le lundi 1^{er} septembre. L'enquête doit durer un mois. La demande d'autorisation de cette installation, qui doit traiter les déchets radioactifs issus des laboratoires et ateliers manipulant en particulier du plutonium, « afin d'en réduire le volume et la nocivité en récupérant les matières nucléaires », selon le CEA, a été soumise simultanément à enquête publique dans les Bouches-du-Rhône, le Var et la Vaucluse.



VENTES PAR ADJUDICATION

Régisseur O.S.P. - 136, av. Charles de Gaulle
92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex
TEL. : 01.46.40.26.13 - FAX. : 01.46.40.70.66

75

Vte s/sais. Pal. Just. PARIS, Jeudi 11 Septembre 1997 14h30
APPARTEMENT (env. 96 m²) à PARIS 11^{ème}
Résidence La Belle Epoque, 3/10 Rue Dranem, 9/11 Imp. Gaudalet
et 11/13 Rue Jean Aicard Bât. E, 6^{ème} éta., esc. I, pte droite
4 Pces Ppales, Bât. CD, 2^{ème} et 3^{ème} s/s-Sol : CAVE et GARAGE
MISE A PRIX : 400.000 Frs
S'adr. : Me Roberte H. MARTIN, Avocat à PARIS 6^{ème},
86, Rue d'Assas. Tél. : 01.43.25.05.33 - Minitel 3616 Avocat Ventes
Vis. s/place le Mardi 9 Septembre 1997 de 14h30 à 15h30

75

Vente s/surenchère, au Palais de Justice de PARIS
le Jeudi 11 Septembre 1997 à 14h30 - EN UN LOT
UN APPARTEMENT à PARIS (13^{ème})
23, rue Caillaux
de 3 PIECES PRINCIPALES et 2 PARKINGS LIBRES

MISE A PRIX : 551.100 Frs

S'adr. à Me Jean-Paul RENUCCI, Avocat à PARIS (75006)
13, rue de l'Antienne Comédie - Tél. : 01.43.25.85.51
Sur les lieux pour visiter, le Mardi 9 Septembre 1997 de 15h15 à 16h15.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Versailles, Budapest.

Catherine et Alain HOLLEVILLE, Marie-Clémentine, Pierre-Laurent et François-Mathieu, ont la grande joie de faire part de la naissance de

Anne-Scarlett,

le 21 août 1997, à Versailles.

En union de pensée avec Marc-Antoine.

Anniversaires de naissance

– A mon très cher

Sofian

Pour tes vingt-cinq ans. Bon anniversaire de la part de ta mère.

Décès

– Dominique et Antoine Schnapper, Laurence Aron, Laure Schnapper-Flender et Reinhard Flender, Alain Schnapper et Claudine Izorce-Schnapper, Pauline Schnapper, Valentin et Timothée et ceux qui l'ont aimée font part de la mort de

M^{me} Raymond ARON née **Suzanne GAUCHON** survenue à son domicile, le 27 août 1997.

Sans elle, Raymond Aron n'aurait pas été celui qu'il fut.

– Plumelec, Paris.

Andrée Werlin, Pierrette et Gérard Prim, Sylvie et Michel Hamon, ses enfants, Cécile, Camille et Isabelle, Eric et Véronique, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} veuve Pierre BOURGOIN née **Armande PALIS** survenue le 30 août 1997, dans sa quarante-neuvième année, à Sceaux (Hauts-de-Seine).

Elle sera inhumée le jeudi 4 septembre, à 16 h 30, au cimetière de Plumelec (Morbihan), auprès de son époux,

le colonel Pierre BOURGOIN.

Ni fleurs ni couronnes. Cet avis tient lieu de faire-part.

– Anne et Aude Castagna, ses filles, ses proches et ses nombreux amis, ont la douleur de faire part du décès de

André CASTAGNA, ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud, agrégé de l'Université, maître de conférences honoraire à l'institut d'anglais Charles-V, (université Paris-VII), survenu le 29 août 1997, dans sa soixante et onzième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), le 5 septembre, à 11 h 15.

– Alain Zaksas, Raymonde Poilpré-Zaksas, ses enfants Eric, Philippe, Violaine et Marianne Savoie, leurs conjoints et enfants et son époux Roland Poilpré, Charlotte Zaksas et Francis Lauthier, Danielle Zaksas, Françoise Perrin, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur.

Anne DUFFOUR survenu le 28 août 1997, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Selon la volonté de la défunte, l'incinération au crématorium de Cuers (Var) a eu lieu le lundi 1^{er} septembre, dans l'intimité familiale.

– M^{me} Maurice Faraggi, son épouse, M. Marc Faraggi et M^{me} Anne Nicolle et leurs enfants, M. Hedi Meddeb, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

docteur Maurice FARAGGI survenu le 28 août 1997, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à Neuilly-sur-Seine.

L'incinération aura lieu le mercredi 3 septembre, à 12 h 15, au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

159, rue de la Pompe, 75116 Paris.

– Le baron et la baronne Lambert,

Henri Lambert,

Johanna Lambert et sa fille Cayla,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Philippine LAMBERT

à l'âge de vingt ans.

Un service à sa mémoire sera célébré à la synagogue libérale de Genève, 12, quai du Seujet, le mercredi 3 septembre 1997, à 17 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1206 Genève, 4, rue Constantin.

– Martine et Jean-François Lévy, Françoise et Olivier Goldschmidt, ses enfants, Dorothee et Pierre Vion, Caroline et David Berreby, Anne-Laure Lévy, Monique et Valérie Sorgen, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès, le 31 août 1997, de

M^{me} Georges LÉVY née **Anne BASCHWITZ**

Ils rappellent le souvenir de son mari

M. Georges LÉVY (X 25)

décédé le 28 avril 1996.

L'enterrement aura lieu le mercredi 3 septembre, à 15 h 15, au cimetière du Montparnasse (entrée principale boulevard Edgar-Quinet).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Jean-François Lévy, 9, rue Anatole-France, 94270 Le Kremlin-Bicêtre.

– Jean-Jacques Magis, son fils, Vera Widder Magis, sa belle-fille, Denis et Anne-Marie Magis, ses petits-enfants, Madeleine Carpeaux Magis et Georges Carpeaux, ses neveux, Maurice G. et Loretta Magis, leurs filles, ses petits-neveux et arrière-petites-nièces, Et ses amis, ont la tristesse de faire part de la disparition, le 23 août 1997, dans sa cent troisième année, de

Lucile (« Lulu ») MAGIS née **COURSIMAUULT** veuve de Maurice MAGIS

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse.

47, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

– M^{me} Odile Mathieu-Schaller, son épouse, Delphine, Camille, Julie et Thibaut, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel MATHIEU ingénieur agronome

survenu à Dunkerque, le 25 août 1997, à l'âge de quarante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 27 août.

127, rue de l'Hôtel-de-Ville, 59240 Dunkerque-Malo-les-Bains.

– Jean-Jacques Meynard, son épouse, Marie-Christine, Daniel, Sylvie, Isabelle, Emmanuel, ses enfants, Muriel, Séverine, David, Elsa, Elodie, Camille, Félix, ses petits-enfants, Son arrière-petit-fils Mattéo et tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Monique MEYNARD née **BENOIST** docteur en médecine,

survenu le 28 août 1997.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité au cimetière familial d'Orange.

Docteur Jean-Jacques Meynard, Mas de Bauzon, 30380 Saint-Christol-lès-Alès.

– Jacques Miguères, son épouse, Brigitte Prévot, leurs enfants Marie-Eve et Hélène, ont la douleur d'annoncer le décès de

M^{me} Paule MIGUERES née **DESSOLIES**

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, mercredi 3 septembre 1997, à 15 h 30.

– Philippe et Pierre Michel, ses enfants, Anne, Laurent, Jean-Claude, Claire et Pierre-Luc, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Pierrette PASSY née **PINELLI**, professeur de lettres aux lycées Michelet et Henri-IV,

survenu le 31 août 1997, dans sa soixante-seizième année.

Elle a rejoint son époux,

Pierre,

décédé le 25 octobre 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Garches, le jeudi 4 septembre, à 10 h 45, et sera suivi de l'inhumation dans l'intimité familiale, au cimetière de Guainville (Eure-et-Loir).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le 29 août 1997, en sa quatre-vingt-dixième année,

Julia RODRIGUEZ-SORIA,

philologue, qui engagea son idéal pour l'Espagne républicaine, s'en est allée, avec tendresse et discrétion.

Elle a rejoint

Georges,

qu'elle aimait tant.

Line, Claude, Louis, Annie-Brigitte, Gilles, Marie-Line, Frédéric, Dalila, Elisa, Julien, Manon, ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille, Sa famille, font part de leur très grande douleur.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 septembre, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Familles Soria-Penit, 5, rue de l'Interne-Loeb, 75013 Paris, 16, avenue Reille, 75014 Paris.

– Le docteur et M^{me} Armand Piwnica, leurs enfants et petits-enfants, M. Jean Piwnica, ses enfants et petits-enfants, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Charles PIWNICA, née **Hena NAJFELD**,

survenu le 29 août 1997.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 septembre, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

– M^{me} Francis Raoul, née Michelle Pansanel, son épouse, M. et M^{me} Philippe Raoul, M. et M^{me} Maurice Raoul, ses enfants, Olivier et Geneviève, Cécile et Florent, Adrien, Fanély, Félix, Anne-Sophie, Paul-Emmanuel, ses petits-enfants, Nadège, Damien, Vincent et Marine, ses arrière-petits-enfants, ont le chagrin de faire part du décès, le 31 août 1997, de

M. Francis RAOUL,

préfet honoraire, président d'honneur du Syndicat de la presse quotidienne régionale, commandeur de la Légion d'honneur.

Ses cendres seront déposées dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise, immédiatement après l'incinération, qui aura lieu le vendredi 5 septembre, à 14 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue de Rivoli, 75004 Paris.

– Pierre Silberzahn et Nadine, Claude Silberzahn et Linette, Annie Vial-Silberzahn et Alain, ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont le regret de faire part du décès de

Noémie SILBERZAHN-MENDOUSSE survenu le 31 août 1997, dans sa quarante-vingt-onzième année.

21, rue Sainte-Geneviève, 92400 Courbevoie.

THÈSES

Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

M. Roland TAFFOREAU, chevalier de la Légion d'honneur, croix du combattant volontaire de la Résistance, maire honoraire de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime).

Les obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité, le 14 août 1997, dans le cimetière de la ville qu'il a reconstruite et administrée de 1947 à 1983.

R. Tafforeau et M^{me}, 18110 Saint-Eloy-de-Gy.

M^{me} R. Tafforeau, M^{me} R. Gallas-Tafforeau et M., 7, rue du Docteur-Schweitzer, 45100 Orléans.

– M^{me} Janine Zins, M. et M^{me} Ph. Ridereau, M. B. Zins, M. et M^{me} P. Zins, son épouse, ses enfants, ont la profonde tristesse de faire part du décès, le 6 août 1997, à l'âge de soixante-treize ans, de

M. Serge ZINS.

Il a été inhumé, le 8 août, au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Remerciements

– Nathalie Valcourt Poperen, Claude Poperen, Et leurs familles, adressent ici leurs remerciements aux très nombreuses personnes qui leur ont manifesté leurs sentiments à la suite du décès de

Jean POPEREN.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, ils souhaitent que ce communiqué, en dépit de sa brièveté, traduise leur émotion face à tous les témoignages d'estime et d'amitié qui se sont exprimés.

CARNET DU MONDE

Téléphones :

01-42-17-39-80
01-42-17-29-96
01-42-17-38-42

Tarif à la ligne H.T.

Rubrique nécrologie 105 F
Abonnés et actionnaires 95 F
Mariages/naissances 70 F
Thèse étudiants 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Anniversaires de décès

– Le 3 août 1996

Jean-François ANQUETIL

nous quittait.

Une pensée est demandée pour lui à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Sa femme, ses enfants.

– Il y a un an, le 24 août 1996, disparaissait

Emile NOËL

Sa famille, ses amis, se souviennent.

6, rue Laromiguière, 75005 Paris.

– Il y a un an, ce matin de septembre

Jean-Pierre ROSSETTI

s'en est allé, nous laissant « un chant d'éternité par-delà les musiques ».

Merci Jean-Pierre, nous t'aimons.

– Il y a un an, le 3 septembre 1996

Gilles TIMOREAU

nous a quittés.

Tu vis toujours dans nos cœurs.

Communications diverses

– L'hébreu moderne biblique pour tous en 10 séances ou à distance. Stages express individuels du professeur J. Benaudis : 01-47-97-30-22 - 06-60-43-45-78.

Expositions

– Le Monde d'Henri Barbusse vu par

Simone DUMAS.

Dessins, peintures, documents, 7 septembre-2 novembre 1997.

2, place du Méridien, 94800 Villejuif. Tél. : 01-42-11-11-21.

Un tarif dégressif de 50 % est accordé sur une deuxième parution (Texte identique)

Entretien exclusif

Jean-Luc Godard :
« Ce que je ferais de la télévision »

DE **Le Monde**
L'ÉDUCATION
DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION
REVUE N° 201 SEPTEMBRE 1997

TÉLÉVISION

● Entretien exclusif avec Jean-Luc Godard
● Culture et télévision
● Débats et formations
● Maîtrise de la langue
● Chroniques de la culture

Avec Dominique Wolton, Laure Adler, Anne Brunswic, Hervé Brusini, Marc Dupuis, Marc Ferro, Jean-Luc Godard, Francis James, Yves-Marie Labé, Aline Pailler, Alain Salles, Claude Santelli, Bernard Stiegler, Serge Tisseron, Nicolas Truong, Isabelle Veyrat-Masson...

Chaque mois, un grand dossier, supervisé par un rédacteur en chef invité, apporte un éclairage différent sur les grands sujets contemporains : philosophie, science, écriture, multimédia, voyage, parole, jeunes, civisme, université, etc.

Des journalistes, des universitaires, des écrivains et des scientifiques enquêtent et s'expriment pour mieux nourrir la réflexion de ceux qui, quotidiennement, transmettent des savoirs, perçoivent l'accès

aux œuvres et forment les citoyens d'aujourd'hui et de demain. **Chaque mois, Le Monde de l'éducation a rendez-vous avec celui de la culture et de la formation.**

Rencontre-débat *Le Monde de l'éducation* - la FNAC, le jeudi 11 septembre à 17 h 30 à la FNAC Montparnasse le vendredi 19 septembre à 17 h 30 à la FNAC de Nantes



VOUS AVEZ UN MOIS POUR RÉFLÉCHIR



Les livres sur Minitel

● **300 000 livres :**
romans, biographies, essais...

● **Le Monde Editions :**
dessins de Plantu, Prix du jeune écrivain

● **Les sélections du Monde des livres et du Monde des poches**

Recherche bibliographique et commande de livres
Livraison à domicile

3615 LEMONDE
et aussi sur Internet : <http://www.lemonde.fr/livres>

Richard Branson, affairiste populaire

AVEC sa tignasse blonde, assortie à sa barbe, et son regard malicieux, Richard, Charles, Nicholas, Branson a gardé son air poutin. Sa manière de s'accroupir dans son fauteuil laisse penser qu'il se sent mal à l'aise dans le confort bourgeois de la maison londonienne cossue qui lui sert de quartier général. Son bureau, c'est son living-room aux murs orange et aux cheminées croulant sous les photos de famille et les souvenirs de ses exploits ; pas un dossier. C'est de là qu'il gère son empire, assisté d'une poignée de personnes.

L'enfant terrible du business anglais a quarante-sept ans. Depuis trente ans qu'il a quitté l'école pour se lancer dans les affaires, il a néanmoins changé. L'homme semble être resté le même, dynamique et timide, prêt à se livrer à n'importe quel show médiatique, même le plus grotesque, tout en préservant sa famille de la curiosité des médias. Mais il a pris depuis peu une nouvelle dimension : « En quinze ans, je suis passé des Sex Pistols [groupe punk qui fit scandale dans les années 70] aux fonds de pensions (...) Je n'y aurais jamais pensé alors, cela m'aurait paru ennuyeux. Mais j'ai découvert que ça pouvait être amusant, et que nous pouvions changer ce secteur de fond en comble. »

Amusant, défi, ces mots rythment la vie du « Virgin King ». « J'ai eu l'existence la plus fascinante qu'un homme puisse rêver. Je m'amuse à 99,9 % et je suis bien obligé de faire les 0,1 % qui restent ! » « Fun » revient comme un leitmotiv chez ce bourreau de travail. Son apparence décontractée et son sourire dissimulent une ambition, une âpreté au marchandage financier, une brutalité dans la gestion des hommes qui, s'ils transparaissent sur la place publique, nuiraient à son image soft et sympa. Car Branson et Virgin, c'est avant tout une affaire d'image. Le génie de cet autoritaire convivial est d'avoir créé Virgin comme un produit populaire, amusant, branché, mais en même temps débarrassé de l'arrogance de l'élite britannique tout en restant bien anglais.

Sa vie a été jalonnée de succès médiatisés à outrance : maison de disques et Megastore, préservatifs Mates, Virgin Cola, compagnies aériennes Virgin Atlantic et Virgin Express, expéditions aventureuses en ballon ou traversée en vedette rapide de l'Atlantique. Mais aussi de quelques échecs qu'il préfère oublier dans la loterie ou la télévision. Il n'aime guère parler de lui, encore moins de ses affaires, et, surtout, il a horreur de perdre. Ses sociétés ne sont pas cotées en Bourse – et sont donc cachées au regard scrutateur de la City –, éclatées en petites unités dans une galaxie dont il est seul à connaître toutes les ramifications. « Je ne veux jamais plus avoir à compter sur des banques. Je préfère m'en acheter une ! » Il en a les moyens depuis que la vente à Thorn-EMI de sa maison de disques en 1992 l'a enrichi d'un demi-milliard de livres (près de 5 milliards de francs).

Car Richard Branson étend désormais ses ambitions à des affaires plus risquées, mais qui rapportent plus gros. Et dans lesquelles, comme à son habitude, il n'a pas mis un sou, mais seulement son image et son sens du marketing et des relations publiques contre au moins la moitié des parts. « Pour protéger ma crédibilité », se justifie-t-il. « Il sait bien utiliser... l'argent des autres. Il aime tenir les rênes », explique un expert. Il s'est allié à des partenaires de poids pour s'assurer la gestion d'Eurostar et la construction de la nouvelle liaison ferroviaire entre Londres et le tunnel sous la Manche. Il a soumissionné avec succès pour obtenir des lambeaux de British Rail privatisé. Il a su, en fait, déceler dans ce moyen de transport déficitaire et vieillot un créneau d'avenir, et voudrait faire de son réseau « le meilleur d'Europe, voire du monde entier ».

Ce touche-à-tout s'est lancé dans les plans d'épargne par actions, les retraites complémentaires et envisage de s'étendre dans d'autres domaines financiers ; mais aussi dans les jeans, les cosmétiques, Internet



ANNIE LEIBOVITZ/CONTACT PRESS IMAGES

Virgin Records avait assuré sa fortune. Cet aventurier, considéré comme un marginal dans le monde des affaires, n'a cessé depuis de diversifier ses activités. Il entend maintenant se développer dans les secteurs financiers, les plans d'épargne et les retraites, et vise le marché français

et même la politique. Et il vient d'amorcer son retour à ses premières amours en fondant une nouvelle maison de disques, dont le nom, V2 – pour Virgin n° 2 – rappelle aussi les fusées allemandes du Blitz, symbole de son ambition de prendre d'assaut le fortin musical londonien. Il prévoit un nouveau tour du monde en ballon pour 1998.

Le début de sa seconde carrière a commencé avec la fondation de Virgin Atlantic en 1988. Personne alors ne croyait que cet amateur public, ce fils de famille cancre pourrait faire décoller son projet. Il a fait mieux en déjouant les coups fourrés de British Airways, pourtant soutenue par Margaret Thatcher, obtenant gain de cause devant les tribunaux britanniques. Son obsession de riposter au coup par coup s'est manifestée récemment : British Airways ayant décidé de supprimer l'Union Jack de la livrée de ses avions, le Peter Pan du business l'a immédiatement fait peindre sur l'empennage de ses appareils.

Le cash-flow dégagé par la vente de Virgin Records lui a donné une assise financière. En 1994, il entraînait un monde inconnu pour lui, celui des banques et de la finance. « A l'époque, je n'avais ni assurance-

vie ni cotisation de retraite, je ne savais même pas ce que c'était. Maintenant, 200 000 personnes m'ont confié leur économie et nous avons tenu nos promesses à leur égard. Nous contrôlons désormais 18 % du marché » avec Virgin Direct, qui opère au moindre coût grâce à une batterie d'adorables courtiers pendues au téléphone dans un entrepôt de province.

POURQUOI cette nouvelle aventure ? Le goût du risque – sans jamais franchir la ligne rouge –, l'odeur de l'argent frais, mais aussi le sens de la bravade. Il a senti l'air du temps, ces établissements financiers qui ont fait rapidement fortune, mais aussi l'impression du public d'être grugé par des gros aux comptes opaques et au jargon incompréhensible. « Cela fait des années que ce secteur est un des pires, plumant un public endormi par des mots doux. Ils prennent des commissions pour vendre, pour acheter, pour mettre de l'argent dans son compte, pour en retirer. L'occasion était bonne pour Virgin de secouer tout ça. Nous avons étudié les performances des gestionnaires de fonds et nous nous sommes rendus compte que leur palmarès professionnel était

exécrable et que nous pouvions obtenir un meilleur rendement en nous concentrant sur les huit cents principales valeurs. » Bref, une gestion de père de famille – Branson a deux enfants âgés de quinze et onze ans – qui profite à un client attiré par l'image de l'homme le plus populaire d'Angleterre, que l'on verrait bien en président si la monarchie venait à disparaître. Mais ce n'est pas non plus une opération blanche pour lui. Et il se drape dans l'image d'un révolutionnaire, de celui qui montre que la City est nue, que ses « experts » ne valent pas tripette.

Ce « superman » compte maintenant s'attaquer à l'assurance-vie, aux fonds d'investissement, aux fonds de crédit et aux services bancaires. « Ces mastodontes implantés partout sont vulnérables ; ils ne survivent que par leur muscle financier et en pratiquant en fait l'extorsion de fonds. Ce n'est pas difficile de les attaquer : il suffit d'offrir au public quelque chose qui l'intéresse avec un bon rapport qualité-prix. Je peux y faire de bonnes affaires. » Y compris en France : « Je regarde vers chez vous avec grand intérêt. Vos services financiers sont parmi ceux qui se comportent le plus mal. » Un temps échaudé par sa rivalité avec la FNAC

et l'interdiction faite à ses Megastore d'ouvrir le dimanche, il pense que le moment est à nouveau propice pour franchir la Manche.

Son langage est cru, ses méthodes sont simples. Une petite équipe de Virgin Management – noyau dur de l'empire – étudie le marché, prépare des propositions pour la création d'une nouvelle société. Car Branson n'est pas Bernard Tapie, il crée, il rachète rarement, exception faite de Virgin Express, du transport ferroviaire et des MGM Cinémas. « Avec le train, qui a été un gros morceau à avaler, Branson a dû revoir de fond en comble son organisation, engager des gestionnaires professionnels qui ont la tête sur les épaules pour remplacer la vieille garde hippie des débuts, estime un analyste. C'est un signe de maturité d'un groupe qui est méconnaissable par rapport à ce qu'il était il y a cinq ans. » Branson ne joue plus au train électrique, il le gère. Et il joue sur du velours, l'arrivée des travaillistes favorisant les transports en commun.

Il sait déléguer à des personnes choisies pour leur compétence ou faisant partie de son « cercle magique » d'une vingtaine d'hommes liges comme Will Whitehorn (relations publiques), Trevor Abbott

(Virgin Tourism et Rail), son beau-frère Robert Devereux (Virgin Communications) ou Patrick Zelnick (Virgin France), devenus grâce à lui millionnaires en acquérant une partie du capital des sociétés qu'ils dirigent. Mais il ne prise guère les diplômés d'Oxford, de Cambridge ou des public schools qu'il avait fuies, adolescent. Il est le seul à tirer les ficelles d'un groupe qualifié par Phil Beresford, du *Sunday Times*, « d'amibe avec des sociétés qui se créent, disparaissent, changent de nom ». Cette myriade de trusts fa-

« En quinze ans, je suis passé des Sex Pistols aux fonds de pension. J'ai découvert que ça pouvait être amusant, et que nous pouvions changer ce secteur de fond en comble »

miliaux est enregistrée dans un paradis fiscal des îles Anglo-Normandes. Une sorte de keiretsu à la japonaise, mais qui s'en différencie par son absence de liens avec le monde financier et les pouvoirs publics.

Car la City n'aime pas ce qu'elle ne connaît pas, ni ne contrôle. Elle n'apprécie pas ces hippies capitalistes sans cravate alors que le génie de Branson a été de ne pas se présenter au public comme ces grands patrons distants, arrogants et gris, mais comme un type avec lequel on pourrait prendre une pinte de bière tiède au pub. Peut-être a-t-elle raison face au manque de transparence qu'il entretient. Il n'est guère loquace quand on l'interroge sur la structure de son groupe, sur ses résultats. Première société privée britannique, Virgin est toutefois considérée comme un « nain » par un conseiller financier de la City.

DERRIÈRE sa fantaisie affichée, son style « Monsieur tout-le-monde », Richard Branson a des conceptions sociales paternalistes. Son discours sur la participation, sur le plaisir éprouvé par son personnel dans son travail et sur sa satisfaction de faire partie d'une grande famille n'empêche pas, par exemple, les salaires du personnel navigant de Virgin Atlantic d'être très inférieurs à ceux de British Airways et ses pilotes de voler de plus longues heures. Le personnel n'est pas syndiqué. « Nous n'empêcherons pas nos salariés d'être syndiqués. Mais, pour nous, s'ils ressentent le besoin de s'inscrire à un syndicat, c'est que le management a échoué », assure Will Whitehorn.

Le fils de la révolution thatchérienne est aussi, on s'en doute, anti-Etat. S'il n'est plus question pour Richard Branson de tenter le diable en fraudant le fisc – il en a fait la douloureuse expérience au début de sa carrière –, l'intervention du pouvoir politique l'agace. Ce qui ne l'a pas empêché de faire la cour à Tony Blair alors qu'il n'était que le chef de l'opposition.

Richard Branson croit à l'avenir. Il peut disparaître – il a été victime d'un grave accident de voiture en 1994 –, les filiales de Virgin devraient continuer à tourner toutes seules. « L'avantage de préparer chaque année une expédition en montgolfière, c'est que je dois chaque fois rédiger un nouveau testament. »

Un testament qui devrait être à la hauteur des ambitions de Richard Branson. Ne nous a-t-il pas confié qu'il voulait faire de Virgin « une compagnie couvrant tous les aspects de la vie, de la naissance à la mort » ? « In and out » – de l'entrée à la sortie – tel est le slogan que lui a suggéré le chanteur Peter Gabriel. « Les affaires, c'est la vie, et je veux vivre ma vie jusqu'au bout. »

Patrice de Beer
et Marc Roche

Diana, femme traquée, femme tuée

par Nadia Khouri-Dagher

UNE princesse est morte. Une femme est morte. Lady Diana a été tuée par les paparazzi, par la presse à scandales, a-t-on dit. Mais Lady Diana a peut-être été tuée par vous, par moi, par nous. Car cette mort tragique doit nous amener à nous poser cette question : avons-nous vraiment changé dans la manière de juger les femmes – et ce qui les identifie le plus en tant qu'êtres sexués : leurs amours – depuis le temps de Flaubert ? Lady Diana n'est-elle pas morte parce que, à l'heure où des femmes sont devenues cosmonautes, chirurgiens ou chauffeurs de bus, une paire de seins nus et les amours d'une mère restent encore les plus vendeurs des sujets ?

Pourquoi, alors même qu'elle ne faisait plus partie de la famille royale, Lady Di continuait-elle d'attirer davantage les photographes illicites que son ancien époux, le prince Charles ? Pourquoi était-ce les seins de Diana – ou les cuisses ou les épaules ou les jambes ou les bras ou n'importe quel bout de chair nue – que les paparazzi étaient avides de traquer, plutôt que les fesses nues du prince Charles ? Pourquoi cette autre ancienne princesse royale, Sarah, a-t-elle subi la même traque médiatique après son divorce, alors que la vie amoureuse de celui qui avait été son époux, le prince Andrew, ne recevait pas la moindre attention ? Pourquoi sont-ce les filles du chef de la petite principauté juchée sur un rocher de la Côte d'Azur qui font régulièrement la « une » d'une certaine presse, et non pas son fils, dont la vie amoureuse n'est ni plus ni moins digne d'intérêt ?

Pourquoi est-ce la vie amoureuse – c'est-à-dire l'activité sexuelle – des femmes qui « se vend » dans les médias, et non pas celle des hommes ? L'an dernier, il aura fallu un flagrant délit sur la voie publique avec une prostituée, il aura fallu une fiancée bellissima – c'est-à-dire des circonstances exceptionnelles –, pour qu'un acteur célèbre se retrouve pour ses affaires amoureuses au cœur d'une certaine presse.

La règle, terrible, est : si les médias (mais aussi les conversations de gens très respectables !) ac-

cordent plus d'intérêt aux aventures amoureuses des personnalités féminines, c'est que la vie amoureuse des femmes mérite commentaire : comme si la société avait un droit de regard sur elles. Comme si les hommes étaient plus libres de faire ce qui leur plaît. Comme si rien n'avait changé depuis les temps où l'on vivait dans des villages et que l'on était surveillé de tous.

En outre, si l'on traque Sarah et Lady Di des années après leur divorce, et alors qu'elles ont, juridiquement parlant, tout à fait le droit de refaire leur vie, et n'enfreignent donc aucune loi ; si l'on se désintéresse totalement de la vie amoureuse, des liaisons, et des aventures de leurs anciens maris, c'est que l'idée que des femmes qui sont également mères puissent avoir une vie amoureuse est encore considérée comme un détail « croustillant » pour bon nombre de gens.

Si les médias accordent plus d'intérêt aux aventures amoureuses des personnalités féminines, c'est que la vie amoureuse des femmes mérite commentaire : comme si la société avait un droit de regard sur elles

Quel journal se battrait pour avoir des photos du prince Charles – père autant que Lady Di était mère, et des mêmes enfants ! – en galante compagnie ? Aucun, car les faits seraient moins entourés du parfum de « scandale ». En cette fin de XX^e siècle, dans cette Europe qui dit avoir créé une société égalitaire entre hommes et femmes, aux yeux de la société, une femme qui a des enfants se doit d'être mère avant tout avant que d'être femme. Mais la paternité ne retire en rien à l'homme son pouvoir de séduction – c'est-à-dire sa liberté, son identité d'homme.

Lady Diana, en somme, aura joué le rôle d'une Emma Bovary moderne, et ses amours, sur papier glacé, cet été, auront reçu le même accueil que le roman de Flaubert, il y a un siècle – pour les mêmes raisons : amours d'une femme adulte, d'une mère, d'une femme passionnée, d'une femme

entière. Quel romancier du temps de Flaubert, quel magazine « people » aujourd'hui, atteindrait, l'un la célébrité, l'autre un énorme tirage, en racontant les aventures d'un homme marié – ou d'un père divorcé – et de ses maîtresses ? Lorsque Feydeau le faisait, c'était pour faire rire les fous, pas pour les faire pleurer...

A l'heure où l'on débat sans fin de la parité en politique, à l'heure où les femmes ont su se hisser au même rang que les hommes dans tous les domaines professionnels, scientifiques, intellectuels et artistiques, la mort tragique de Lady Diana nous permet de mesurer où se situe l'ultime rempart de l'inégalité entre les hommes et les femmes : dans la différence de traitement et de jugement de valeur qui pèse sur leur vie amoureuse.

C'est parce que les seins nus, les cuisses nues, les épaules nues de Lady Diana se vendaient plus cher

que les fesses nues du prince Charles, que Lady Diana est morte. C'est parce que, d'une manière générale, n'importe quelle paire de seins est plus « vendeuse » que n'importe quelle paire de fesses mâles que Lady Diana est morte. Lady Diana a peut-être été tuée par les paparazzi. Elle a peut-être été tuée parce que notre société, qui se dit égalitaire, traite encore les femmes comme des objets de désir – c'est-à-dire soumis au désir masculin. Et pas toujours comme des êtres à part entière, désirant et pas seulement désirés. Emma Bovary n'était qu'une héroïne de papier. Flaubert pouvait la laisser mourir. Avions-nous le droit de tuer Lady Diana ?

Nadia Khouri-Dagher est journaliste, responsable du Prix Presse 1997 de l'Association des femmes journalistes.

Un mauvais procès par Alain Hamon

LA mort de trois personnes sera toujours un drame, quels que soient leur âge, leur notoriété, leur condition sociale. Après celle de Diana, de son compagnon et de leur chauffeur – au fait, quel âge avait ce dernier ? Était-il marié ? Avait-il des enfants ? Nous le dirons ? –, quelques-uns commencent à ouvrir le procès de « certains » photographes et d'« une certaine presse ».

Qu'est-ce à dire ? Serait-ce qu'il y aurait « une bonne presse » (dont, par parenthèse, on notera qu'elle ne satisfait pas toujours un lectorat en baisse régulière) et « une mauvaise » (mais qui vend, donc qui a des lecteurs...) ? Faudrait-il que les acheteurs de la seconde se voient finalement imposer une information convenue ou qu'on ne leur donne pas ce qu'ils réclament ? D'ailleurs, toutes les formes de presse, un jour ou l'autre, font leurs choux gras des grands bonheurs et des petits malheurs des têtes connues de ce monde...

La vérité, c'est qu'une fois encore, lorsque les journalistes français s'interrogent sur eux-mêmes, le débat est faussé. Dans le cas qui nous préoccupe, l'important n'est pas de savoir si des reporters doivent ou ne doivent pas suivre, dans les rues d'une ville, les faits et gestes de gens dont la vie est tombée, depuis longtemps, dans le domaine public. Dès lors, point n'est besoin de crier « au loup » en réclamant des mesures nouvelles ou d'exception. A moins qu'on veuille nous refaire le coup tenté récemment pour empêcher la presse de s'intéresser aux « affaires ». Lesquelles peuvent d'ailleurs mener des journalistes à s'intéresser au train de vie privé – cruel dilemme – d'hommes qui s'enrichissent grâce à des fonds publics.

Comme dans le domaine de la diffamation ou de la vie privée, la justice possède, dans le cas de ce terrible accident, un arsenal de textes suffisants. En effet, ce n'est pas

tant la recherche de la matière journalistique qui est en cause que la façon de la mener. C'est à ce point précis que le débat dévie. Se faire « pincer » dans une propriété où l'on veut faire un scoop est une atteinte au domaine privé, tout comme publier des détails d'une vie, pas forcément tous publics. Filier à des vitesses démentielles les sujets d'une image est dangereux, pour autrui comme pour soi-même. Cela peut même devenir criminel.

Ceux qui, dans nos rangs, s'offusquaient hier, ont profité eux aussi du sujet Diana

Même les policiers y prennent garde depuis que des poursuites folles derrière des jeunes voleurs de voitures du samedi soir ont plusieurs fois fait des victimes de part et d'autre. Mais quel reporter n'a pas été obligé, une fois dans sa vie, d'entamer ce que nous appelons une « courette » ? Dès lors, la course derrière Jacques Chirac, le soir de son élection, aurait pu, elle aussi, être dangereuse. D'autres, derrière tel ou tel criminel emmené par des policiers, peuvent l'être tout autant. Qui s'en offusque ?

Voilà quelques années, les gendarmes de Senlis avaient provoqué la mort d'un jeune homme en voulant protéger un assassin des objectifs. Et pour cause : c'était un des leurs... Il fut fort difficile de les mettre en cause publiquement, même si les responsables furent sanctionnés par leur hiérarchie. Ces derniers exemples ne font pas apparaître des paparazzi mais des journalistes, des photographes, des gens de télé. Jusqu'à preuve du contraire, en France, la plupart des photographes spécialisés dans les grands de ce monde possèdent une carte de presse délivrée par une

Commission professionnelle particulièrement stricte, même si, dans ce domaine aussi, un débat pourrait s'ouvrir.

Alors, foin de cette hypocrisie bien professionnelle et souvent hexagonale, bien que cette fois-ci elle déborde dans bien d'autres pays. Dans cette affaire, s'il faut réclamer une chose, c'est que les responsabilités dans l'accident lui-même soient déterminées. Comme dans n'importe quel jeu mortel, parfois pratiqué sur la route par des gens qui ne deviennent célèbres que l'espace d'un compte-rendu, parce que leur stupidité a fini par tuer. Une fois ces éventuelles responsabilités établies, faisons confiance au code pénal. Et là encore, attention aux décisions hâtives. On a parlé d'éventuelle mise sous écrou de certains des photographes interpellés. Récemment, un chauffeur routier qui avait anéanti toute une famille, sur l'autoroute du Nord, après avoir roulé plus que la limite légale, n'a pas fait une heure de prison...

Ceux qui s'offusquaient hier, dans nos rangs, ont profité eux aussi du sujet. Ils sont loin de l'avoir traité comme un accident de la route du samedi soir... compte tenu, justement, de la personnalité des victimes. La télévision le savait, qui a bouleversé ses programmes pour nous servir, dimanche toute la journée, des sujets entiers sur la vie de la princesse de Galles. Quant à ceux qui emboîtent le pas aux donneurs de leçons, gageons qu'ils se précipiteront sur leur hebdomadaire « spécialisé » dès parution ; peut-être même en achèteront-ils plusieurs...

Même si la justice poursuit un ou des photographes présents qui auraient fait des clichés, après l'accident, c'est avant tout avec leur conscience qu'ils doivent en débattre...

Alain Hamon est directeur de l'agence de presse Credo.

En guise d'épithète par Alain Finkelkraut

LADY DIANA, la personne la plus photographiée du monde, a été quotidiennement traquée à pied, en hélicoptère, en voiture et à moto jusqu'à ce que mort s'ensuive : ce n'est pas un accident, c'est une conséquence. Les rois jadis étaient les maîtres, ils sont désormais des proies : ce n'est pas une victoire de la démocratie, c'est la triomphe de la muloterie.

Une nouvelle puissance est née, que rien n'arrête et qui, pour satisfaire notre curiosité, anéantit méthodiquement notre conquête la plus fondamentale : le droit au res-

pect de la vie privée. Foucault avait raison : notre société n'est pas celle du spectacle mais de la surveillance. Et cette surveillance « permanente, exhaustive, omniprésente, capable de tout rendre visible », ce n'est pas l'Etat qui l'exerce avec « ses milliers d'yeux postés partout », « ses attentions mobiles et toujours en éveil », c'est précisément le spectacle. Celui-ci invoque, pour justifier ses mitraillages sans merci, le goût du public et la grande tradition du combat contre la mesure.

Voici pourtant ce qu'écrit Soljenitsyne, l'un des héros de ce combat, dans une langue dont la

désuétude ne manquera pas de faire sourire les fausses consciences éclairées de notre temps : « La presse viole impudemment la vie privée des célébrités au cri de " Tout le monde a le droit de tout savoir ", slogan mensonger pour un siècle de mensonge, car, bien au-dessus de ce droit, il y en a un autre perdu aujourd'hui : le droit qu'a l'homme de ne pas savoir, de ne pas encombrer son âme créée par Dieu avec des ragots, des bavardages, des futilités. »

Alain Finkelkraut est philosophe.

Des visas pour les Algériens

LE peuple algérien, hommes, femmes et enfants de toutes conditions, de toutes langues et de toutes convictions, est entrainé dans l'horreur d'une guerre sans nom, guerre de clans et de bandes, de terroristes et de contre-terroristes, de milices, de troupes spéciales, dont il est l'otage apparemment impuissant. Chaque jour, les victimes sont plus nombreuses, les massacres plus barbares.

Nous ne pouvons nous substituer aux forces de la société algérienne pour trouver les voies d'une issue politique. Mais nous avons l'obligation d'apporter, par tous les moyens à notre disposition, aide et assistance à ce peuple voisin et ami envers qui nous avons contracté de multiples dettes, à qui nous rattachent tant de liens historiques, familiaux, culturels et économiques.

La première mesure qui s'impose est de mettre fin à l'isolement de l'Algérie, véritable « cordon sa-

nitaire » qui prive ses habitants de la possibilité de circuler, de communiquer, de reprendre des forces au dehors, le cas échéant d'échapper à un danger immédiat.

A défaut d'une suppression de l'obligation des visas pour les Algériens désirant se rendre en France, qui serait la meilleure solution, il faut une transformation radicale de la politique actuelle d'attribution limitée et discriminatoire : suppression des certificats d'hébergement, réouverture de tous les services consulaires français en Algérie, généralisation des visas de longue durée ouvrant la possibilité de travailler, examen accéléré des demandes, réponse positive constituant la règle et non l'exception.

Faute d'une telle initiative, la France ne serait pas seulement coupable de non-assistance humanitaire ; elle contribuerait, à l'encontre de ses intérêts, à fermer les voies de l'avenir commun. Elle manquerait à sa parole, récem-

ment encore exprimée par la bouche du premier ministre.

Nous appelons le gouvernement français, sans préjudice de nouveaux efforts pour favoriser le retour à la paix civile en Algérie, à rouvrir immédiatement ses frontières pour les citoyens algériens.

Etienne Balibar, professeur de philosophie à l'université Paris-X-Nanterre.

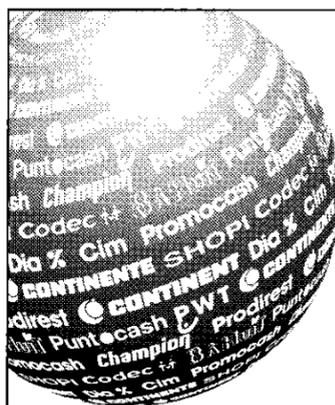
Pierre Bourdieu, professeur de sociologie au Collège de France.

Catherine Levy, membre du CISIA (Comité international de soutien aux intellectuels algériens).

Madeleine Reberlioux, professeur émérite à l'université Paris-VIII.

Benjamin Stora, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris-VIII.

Pierre Vidal-Naquet, directeur d'études à l'EHÉSS (Ecole des hautes études en sciences sociales).



groupe Promodès

Résultats du premier semestre 1997

en millions de francs	1 ^{er} semestre 1997	1 ^{er} semestre 1996	Variation 1997/1996
Chiffre d'affaires hors taxes	51 822	49 383	+ 4,9 %
Résultat d'exploitation	1 085	807	+ 34,4 %
Résultat courant	1 153	825	+ 39,8 %
Résultat net consolidé	634	383	+ 65,5 %
dont net part du Groupe	528	317	+ 66,2 %

Le résultat du 1^{er} semestre bénéficie de la bonne orientation générale de l'activité des entreprises du Groupe sur leurs différents marchés ainsi que des effets positifs des mesures de recentrage de son portefeuille d'activités prises en 1996, notamment la cession de sa filiale d'hypermarchés Promohypermarkt en Allemagne.

Le chiffre d'affaires du Groupe au 1^{er} semestre a augmenté de 4,9 % et de 6 % à taux de change et périmètre comparables. Hors Allemagne il aurait augmenté de 12 %.

En France, le chiffre d'affaires a augmenté de 4,7 % grâce notamment aux bonnes performances commerciales des hypermarchés Continent et des supermarchés Champion dont les évolutions à surfaces comparables ont été supérieures à celles du marché.

En Espagne, la croissance du chiffre d'affaires a été de 5,1 %. Dia continue d'évoluer de façon satisfaisante et Continente a renoué avec une évolution positive de ses ventes à surfaces comparables. Par ailleurs, quatre nouveaux hypermarchés Continente dont un en franchise seront ouverts d'ici à la fin de l'année.

En Italie, le chiffre d'affaires prend en compte l'intégration de Gruppo G et son évolution n'est donc pas significative par rapport à l'année dernière. Un nouvel hypermarché Continente a été ouvert au cours de ce 1^{er} semestre.

Pour ce qui est des activités des autres pays, la croissance du chiffre d'affaires en Grèce a été de 14,6% grâce à l'impact de l'ouverture d'un nouvel hypermarché Continent à Salonique en 1996 et de la progression du chiffre d'affaires de Dia Hellas, filiale grecque de Maxidiscompte, tandis que les

évolutions de Dia au Portugal + 44,6 % et de Continent en Turquie + 25,7 % ont été satisfaisantes et conformes aux prévisions.⁽¹⁾

Le résultat d'exploitation du 1^{er} semestre 1997 a augmenté de 34 % par rapport au 1^{er} semestre 1996. Hors Allemagne, il aurait augmenté de 17 %.

La France contribue à ce résultat pour les deux tiers, l'Espagne et l'Italie pour le tiers restant.

Le cash flow généré sur la période étant supérieur aux investissements, le résultat financier continue de s'améliorer et passe de + 18 MF à + 68 MF, ce qui permet au résultat courant d'augmenter de 39,8 %.

Le résultat exceptionnel s'améliore de 38 MF compte tenu en particulier de la comptabilisation à partir de cette année des coûts d'ouverture au niveau du résultat d'exploitation, et le résultat des sociétés mises en équivalence progresse de 25 MF.

L'impôt intègre les nouvelles dispositions prises en France par le gouvernement pour un montant de 23 MF.

Ainsi, le résultat net augmente de 65,5 % et le résultat net part du Groupe de 66,2 %. Hors Allemagne, le résultat net part du Groupe aurait augmenté de 17 %.

Conséquence notamment de la déconsolidation de la filiale allemande Promohypermarkt à partir du 2^{ème} semestre 1996, le chiffre d'affaires du Groupe a progressé au mois de juillet de cette année de 10,7 % par rapport au même mois de l'année précédente, ce qui permet d'anticiper sur l'ensemble de l'année 1997 une croissance du chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 7 %.

(1) Les évolutions des CA sont exprimés en % des CA convertis en FF

Des banques, pour quoi faire ?

par André Lévy-Lang

L'UTILITÉ et l'efficacité des banques sont périodiquement remises en question par les prophètes de l'économie. Déjà, en 1978, le rapport Nora-Minc sur l'informatisation de la société prédisait aux banques françaises, confrontées aux inévitables évolutions technologiques, un avenir social comparable à celui de la sidérurgie.

Bill Gates, fondateur et principal actionnaire de Microsoft, attaque aujourd'hui sous un autre angle : « *The world needs banking, not bankers* » (« *Le monde a besoin d'activité bancaire, pas de banquiers* »).

Les deux analyses disent la même chose : plus que le service bancaire lui-même, ils mettent en cause la façon de rendre ce service, l'outil bancaire au sens large. La télévision, la télématique, Internet et les ordinateurs permettent aujourd'hui aux clients de court-circuiter les banques ; les machines peuvent remplacer les guichetiers. Allons-nous vers une banque sans banquiers, et à la limite vers une économie sans banques ? Les prédictions se suivent et se ressemblent.

L'évolution de l'emploi bancaire en France ne donne en apparence pas raison aux prévisions du rapport Nora-Minc, pourtant juste sur le fond. Les effectifs des banques françaises sont restés à peu près stables, au-dessus de 400 000, alors que ceux de la sidérurgie ont encore été divisés par trois au cours des vingt dernières années. La prédiction ne s'est pas réalisée malgré le développement des techniques télématiques qui, lui, était au rendez-vous, ainsi que les progrès potentiels de productivité.

Alors que les réseaux bancaires aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne ou des établissements spécialisés dans le crédit aux particuliers profitaient pleinement des gains de productivité permis par la télématique pour obtenir des résultats brillants, les banques de réseau françaises n'en ont tiré que partiellement parti.

Pour capter les dépôts et l'épargne des clients, le crédit constitue le produit d'appel : tous les réseaux sous-tarifent les crédits en comptant « se refaire » sur l'épargne et la gestion des dépôts.

Sureffectifs, sous-tarifation du crédit expliquent aujourd'hui la faiblesse structurelle de la rentabilité des banques de réseau françaises. Mais demain ?

Les perspectives de la banque classique restent médiocres face à l'accélération du changement observé depuis plusieurs années. Les valeurs économiques relatives des entreprises clientes s'inversent, la banalisation des services et des produits financiers s'accélère et les clients acquièrent une compétence de plus en plus grande en matière financière. La hausse des tarifs pratiqués par les banques est limitée par la valeur ajoutée des services telle qu'elle est perçue par le client. Cette limite est souvent d'ores et déjà atteinte ou franchie. La mise en place de l'euro et l'avènement d'un grand marché unique européen de l'épargne devraient venir raboter encore les marges des différents intervenants.

Faut-il ajouter que le marché des services classiques est saturé ? Déjà, la France est suréquipée : deuxième du monde en nombre de guichets par habitant (sans même compter les guichets postaux). Mais les guichets bancaires ne sont-ils pas aussi obsolètes à l'heure d'Internet que les relais de diligence au temps du chemin de fer ?

La pression concurrentielle entre les établissements n'est pas telle qu'elle puisse justifier des mesures draconiennes de réductions des coûts à l'anglo-saxonne, impossibles dans la culture française. Les banques doivent attendre 2005 ou 2010, l'effet des départs massifs en retraite de la génération du baby-boom, pour réduire leurs effectifs. En attendant, le surprix des services classiques offre des opportunités à des concurrents non traditionnels, français et étrangers.

La révolution de l'information change les données du métier bancaire en multipliant les sources d'information et en réduisant radicalement les coûts. Cela bouleverse les structures de l'offre et favorise l'apparition de nouveaux intervenants sur le marché.

La plupart des services bancaires peuvent être en effet offerts par des « non-banques » ou des banques spécialisées. Les exemples

Le développement du marché des services bancaires est dans la spécialisation de l'offre liée à la maîtrise des nouvelles technologies de l'information. Il y aura beaucoup de partants et peu d'élus

abondent à l'étranger. General Electric est un des plus grands distributeurs de crédits au monde sans avoir le statut de banque, et le plus grand gérant de fonds du monde, Fidelity aux Etats-Unis, n'est ni banquier ni assureur.

Apparaissent en outre des acteurs qui n'appartiennent plus du tout au monde bancaire, et qui de plus s'inscrivent dans une logique transnationale :

– Reuters et Bloomberg, partis de la vente par abonnement aux opérateurs de marché d'informations en temps réel, offrent l'exécution de transactions entre abonnés.

– American Express, Discover gèrent des millions de cartes de crédit et de paiement.

– Internet permet un foisonnement de services marchands ; leur démarrage présente une analogie avec le lancement des cartes de crédit et soulève les mêmes pro-

blèmes, notamment le risque de fraudes. Mais à la différence des cartes, les intervenants sur Internet disposent d'emblée d'un « parc installé » de millions de clients potentiels et de parrains qui sont des acteurs puissants (Microsoft, Intel, Sun).

Le développement de ces nouveaux services, basés sur l'accès à l'information en temps quasi réel à des coûts très faibles, peut être

beaucoup plus rapide que celui des cartes de crédit, et la technologie des cartes à puce, pour laquelle des standards mondiaux sont en train d'apparaître, permet de réduire les risques de fraude et ouvre un champ immense d'applications.

Cette évolution n'a pas encore conduit aujourd'hui à ce que les services financiers ne soient plus fournis par les banques, pour deux raisons qui ont plus à voir avec leur statut et leur place historiquement acquise dans la société qu'à leur actuel savoir-faire intrinsèque :

– la gestion des dépôts suppose l'existence d'une réglementation pour que les déposants soient protégés en cas de faillite. Son exercice a été de ce fait réservé à des entreprises spécifiques qui sont les banques, soumises à contrôle prudentiel.

– l'ensemble des mouvements de l'argent (dépôts mais aussi crédits et opérations de marché) crée de la

monnaie. La politique monétaire est une fonction réservée à l'Etat ou à une banque centrale indépendante. Les activités qui créent la masse monétaire sont donc soumises à réglementation.

La sécurité des déposants et la maîtrise de la politique monétaire sont les seuls invariants économiques durables qui ont justifié jusqu'à aujourd'hui une réglementation particulière des activités bancaires. Mais ils ne justifient plus par eux-mêmes l'existence des structures d'entreprises bancaires dans leur forme actuelle et encore moins le schéma de la banque universelle, banque à tout faire de notre économie.

Un schéma de « banque éclatée » répondrait mieux aux objectifs de contrôle, à un moindre coût pour la société : séparation des activités de gestion des dépôts, confiées à des banques strictement réglementées, du reste des activités financières qui relèveraient du marché libre, avec des réglementations spécifiques par exemple pour la protection des emprunteurs ou l'information des investisseurs en Bourse.

La prophétie du fondateur de Microsoft à valeur d'avertissement pour tous ceux qui tiendraient encore que la banque est un métier à part, durablement protégé et non une industrie comme les autres. Quel avenir peut-on imaginer pour les banques ? La pensée unique bancaire à la mode aujourd'hui (« dix banques universelles domineront le marché bancaire mondial ») n'a pas plus de fondement que les précédentes : « *Un Etat souverain ne peut pas faire faillite* » (années 70), ou « *Les valeurs immobilières ne peuvent pas s'effondrer* » (années 80).

Cette vision des choses est en train de coûter aussi cher à certaines banques que les « pensées uniques » précédentes. Les banques universelles ne disparaîtront cependant pas plus que les Etats qui ont permis leur développement par la réglementation et

leur assurent de fait une protection. On peut cependant craindre que leur dynamique de croissance soit plutôt derrière elles.

Tout porte à croire que le développement du marché des services bancaires est dans la spécialisation de l'offre liée à la maîtrise des nouvelles technologies de l'information. Il y aura beaucoup de partants et peu d'élus. Le défi technique et commercial est de faire la jonction entre les réseaux de communication universels, à faible débit, accessibles à de grands nombres (Internet après Minitel), et les réseaux professionnels, à grand débit, utilisés par les professionnels (Reuters, Bloomberg). Les conditions du succès en découlent : maîtrise technologique, maîtrise des produits, maîtrise de la prise de risque.

Le facteur nouveau est que la technologie permet d'économiser les capitaux engagés (disparition des agences classiques, réduction des équipes de vente, validation de l'information).

Il y a donc un avenir pour un nouveau type de banquiers. Il y aura création de valeur par des acteurs spécialisés qui auront une bonne maîtrise des réseaux et des systèmes informatiques à condition qu'ils soient capables de prendre des risques dans des secteurs spécifiques pour optimiser l'utilisation des capitaux. Encore plus nécessaires seront les acteurs capables de combiner la maîtrise d'une information globale sur des secteurs spécifiques de l'économie réelle avec la prise de risques financiers.

Tous ces acteurs ne seront pas nécessairement des banques. Et toutes les banques actuelles ne participeront pas à cette nouvelle donne. La banque est une industrie comme les autres, et les banquiers n'échapperont pas à la règle commune des entreprises : il n'y a pas de profit durable s'il n'y a pas de valeur ajoutée pour les clients.

André Lévy-Lang est président du directoire de Paribas

Jean Paul II et les « drag-queens »

par Laurent Wajenberg

PARIS en rose, Paris en blanc : à deux mois d'intervalle, Paris est devenu, l'espace de quelques jours, le centre d'un rassemblement communautaire sans précédent. Assurément, les participants à l'Europride (marche européenne de la fierté gay), en juin, n'étaient pas les mêmes que ceux des Journées mondiales de la jeunesse, qui sont venus égayer un mois d'août amorphe et caniculaire.

Les points communs ne manquaient pourtant pas entre les deux événements : la RATP s'était mise en frais, proposant des réductions inégalées avec son « coupon rose » et son « coupon blanc » ; les couleurs de l'arc-en-ciel, qui ornent le drapeau que les gays ont choisi comme emblème, se retrouvaient sur les chasubles des évêques dessinées par Casteljacob ; le soleil, qui avait repoussé la pluie le temps du défilé homosexuel, a également brillé sur les jeunes catholiques ; enfin, les médias s'étaient mobilisés, accordant une très large place à ces manifestations, quitte à lasser une partie du public à force de l'abreuver d'images et d'informations. Bref, la France s'était mise à l'heure catholique, après s'être mise à l'heure homosexuelle.

Plus sérieusement, aussi bien l'Europride que les JMJ posaient à la société des questions légitimes, qu'il importe de prendre en compte sans les étouffer sous les sarcasmes. La visibilité des homosexuels renvoie aux droits des minorités, à leur accès à une citoyenneté pleine et entière, elle touche à la vérité de l'individu dans le choix de sa sexualité, loin de toute pression sociale. Les JMJ posaient la question de la foi dans un monde qui, tout à sa quête de signification, accorde à la spiritualité, sous toutes ses formes, une place essentielle.

Difficile de dénoncer l'un quand on a soutenu l'autre : la logique est

la même, celle d'un rassemblement que l'on ne saurait décemment condamner sous peine d'intolérance. N'en déplaise aux bien-pensants, les homosexuels ont le droit de vouloir sortir de l'ombre, de chasser la honte et le secret dans lesquels ils ont longtemps été confinés. N'en déplaise aux laïcards, les catholiques ont le droit de se réunir autour de leur chef spirituel pour célébrer leur religion. Dire le contraire serait faire preuve de mauvaise foi.

Europride et Journées mondiales de la jeunesse s'inscrivent dans cette tendance de fin de siècle à l'affirmation des identités communautaires

Pour autant, les dynamiques des deux rassemblements ne sont pas les mêmes. Les catholiques sont sur une position défensive, luttant contre le déclin de la foi et contre le discrédit qui touche le pape dans une partie de l'opinion. Les homosexuels, quant à eux, s'inscrivent dans un processus de visibilité toujours plus grande, et lancent un message à la société pour qu'elle les prenne en compte à leur juste mesure.

Néanmoins, toutes deux s'inscrivent dans cette tendance de fin de siècle à l'affirmation des identités communautaires. Cela permet-il d'expliquer l'agacement nettement perceptible face à l'omniprésence des adeptes de chacune de ces communautés ?

Paris envahi par les gays de province et d'Europe, reconnaissables à leurs cheveux courts et à leurs T-shirts blancs moulants, ou Paris envahi par des grappes de jeunes arborant comme signe distinctif leur badge autour du cou : en juin comme en août, un groupe tend à monopoliser l'attention, à sortir de la place qui est habituellement la sienne pour occuper l'intégralité de l'espace public. Sans doute ceux qui ne participent pas à ces fêtes se sentent-ils exclus, et agressés par tant d'ostentation. D'autant plus que les discours critiques se font discrets, comme s'ils n'étaient pas « politiquement corrects ».

En aucun cas pourtant il ne s'agit de prosélytisme : ne se laisseront convaincre que ceux qui voudront bien l'être. C'est se sentir bien peu assuré que de craindre les effets de propagation d'un mouvement, quel qu'il soit.

Qu'il s'agisse de vie privée (car la sexualité reste une affaire privée, même si les droits politiques et sociaux concernent l'ensemble de la société) ou de religion, ces deux événements méritent d'être pris au sérieux. Les critiques contre le pape, d'un côté, contre les excès et les caricatures des homosexuels, de l'autre, ne suffisent pas à disqualifier les mouvements qui les entourent.

Tout au plus peut-on s'étonner de cette massification, de cette course au gigantisme dans les rassemblements de foule, de cette surmédiatisation peut-être excessive. Et se réjouir, en fin de compte, de ce que la RATP, absorbée par son soutien commercial à toutes les communautés, ait décidé de soutenir celle des Parisiens en mal d'air pur avec l'instauration d'une nouvelle couleur à son arc-en-ciel de tickets : ce « coupon gris » pour temps de pollution.

Laurent Wajenberg est professeur d'histoire-géographie.

Vin nouveau et vieilles outres

par Jean-Robert Armogathe

Ad'heureuses exceptions près, la presse française s'est trouvée prise de court et à contre-pied par l'écrasant succès des Journées mondiales de la jeunesse, convoquées à Paris autour du pape Jean Paul II. L'organisation lancée par l'Eglise de France allait, nous a-t-on dit, aboutir à l'échec, devant une mobilisation parcellaire des jeunes catholiques français et la bouderie des étrangers. De surcroît, a-t-on écrit, n'y a-t-il pas une lassitude des jeunes envers ce pape septuagénaire, qui martèle sans cesse depuis vingt ans des exigences morales et doctrinales ? Trois jours ont suffi pour balayer ces jugements et faire virer de bord les faiseurs d'opinion dans ce pays. S'arrêter un instant sur les causes de leur erreur peut permettre de donner, par-delà tout préjugé, un regard d'analyse sur le phénomène.

Pour apprendre le latin à John, il faut connaître John et le latin ; pour parler de l'Eglise et des jeunes, il faut connaître et les jeunes et l'Eglise. Or il me semble que les analystes ont commis deux erreurs de jugement, l'une sur la jeunesse, l'autre sur l'Eglise. La génération conçue dans les années 70 a été élevée dans une grande liberté – faut-il dire libertinage ou libéralisme ? Rien n'a été imposé, ni dans la famille, ni dans les écoles, ni dans les mouvements de jeunesse. Et au total cette attitude s'est révélée payante. Payante pour la vérité et payante pour les jeunes.

Par-delà tous les clivages de culture et de société, les adolescents des dix dernières années ont fait des choix communs, représentatifs de leur génération. Au lieu d'ingurgiter des dogmes, chrétiens ou marxistes, ils ont été élevés à la liberté ; et beaucoup ont choisi, avec les enthousiasmes et les lacunes de leur âge, de retrouver des valeurs fondamentales, la fidélité, l'engagement personnel, la prière et la méditation, la retraite et le pèlerinage.

Ces jeunes-là ont accueilli la proposition des JMJ avec ferveur, enthousiasme, générosité. J'ai pu voir combien les étudiants français des

aumôneries universitaires, comme les jeunes étrangers accueillis dans ce pays, ont bousculé les frontières mentales pour se sentir ensemble, réunis dans un commun idéal contre les prophètes de malheur qui tâchent désespérément de « faire » l'opinion publique. Les vieilles outres, pour reprendre une image d'Évangile, ont été éclatées par le vin nouveau.

Le combat d'arrière-garde, interne au catholicisme, entre progressistes et conservateurs est désormais le lot et le stigmaté des quinquagénaires

En second lieu, ces mêmes analystes ont raté leur conception de l'Eglise. A force de vouloir à tout prix la faire rentrer dans le moule de leur vision simplificatrice de la société, ils ont rétréci leur propre manière de voir. Le combat d'ar-

AU COURRIER DU « MONDE »

HÔPITAL ET RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES

Ma mère vient de mourir, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, d'une attaque cérébrale. Je n'écris pas pour dire ma peine, mais pour partager un sentiment d'incompréhension face à l'institution médicale.

Dix jours avant sa mort, elle avait été victime d'une première alerte sérieuse. Par deux fois, son médecin traitant, constatant des troubles de la mémoire et de l'élocution, l'avait adressée au service des urgences d'un hôpital parisien pour qu'elle y subisse un scanner. Par deux fois, malgré la lettre du médecin, le scanner a été refusé. Ma mère n'a pas non plus été

rière-garde, interne au catholicisme, entre progressistes et conservateurs est désormais le lot et le stigmaté des quinquagénaires. Les plus jeunes n'en ont cure. A cet égard, le message des évêques aux catholiques de France est une extraordinaire vitrine de la proposition de la foi – proposition et non pas imposition !

A force de vivre dans des chapelles sans fenêtres, les faiseurs d'opinion n'ont pas vu venir dans la rue une autre génération. Ils ont cru qu'elle réagissait en dehors des structures et des mouvements alors qu'eux-mêmes étaient enfermés dans l'étau de leurs certitudes mortes. Il faut être clair : paroisses, aumôneries, mouvements sont aujourd'hui affrontés au défi du succès.

L'Eglise-institution n'est pas dépassée : mais aujourd'hui les murs sont vivants, et la cathédrale de lumière ouverte sur le ciel que nous avons vue à l'hippodrome de Longchamp est le symbole de cette Eglise-là, dont les murs sont des pierres vivantes. Par centaines de milliers, ces pierres ont été jetées dans le jardin de l'opinion française.

Jean-Robert Armogathe est aumônier des élèves de l'Ecole normale supérieure, conférencier de carême à Notre-Dame de Paris.

hospitalisée, renvoyée chez elle : "Retour au médecin traitant, pas d'anomalie clinique", indiquait l'hôpital dans un courrier à son médecin.

A-t-elle eu à faire à un interne irresponsable, croyant mieux connaître un malade que le médecin traitant ? Y a-t-il une politique d'économies budgétaires limitant les examens coûteux aux dépens de la santé, plus particulièrement de celle des personnes âgées ? Finalement, son médecin lui avait fait une ordonnance pour aller passer un scanner dans un établissement de son choix. Ma mère n'en a pas eu le temps.

Il est toujours trop tôt pour perdre un être cher.

Bertrand Rosenthal Paris

Schizophrénie

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

C'ÉTAIT en novembre 1988. En visite officielle à Paris, le prince Charles et la princesse Diana étaient reçus à dîner par le président de l'Assemblée nationale, à bord d'un bateau-mouche.

Lorsque celui-ci vira de bord à hauteur de Bercy, des élèves des Beaux-Arts installés dans un ancien entrepôt offrirent aux projecteurs... plusieurs paires de fesses nues – un réflexe d'école à chaque passage de touristes, paraît-il, et nullement réservé au couple princier.

Lady Di prit avec amusement cette gaillardise somme toute assez shakespearienne, puis elle cacha son visage, l'air soudain menacé. Des photographes avaient cherché le scoop en or d'une image réunissant son sourire et les postérieurs de potaches.

La conversation s'engagea naturellement sur le harcèlement que notre hôte subissait de la part de la presse. Ayant pu nager, le matin même, dans une piscine parisienne loin des téléobjectifs, Diana concluait qu'on la laissait plus tranquille en France que chez elle – appréciation qui serait cruellement démentie neuf ans plus tard.

« Les gens me plaignent très gentiment, dit-elle, mais ce sont les mêmes qui achètent les journaux où je suis prise en chasse. C'est de la schizophrénie, vous ne trouvez pas ? »

L'état d'ébriété du conducteur de la Mercedes ne change rien à l'affaire. Le débat ouvert depuis dimanche sur la responsabilité de certaines « feuilles à scandale » dans l'accident de l'Alma souffre du dédoublement du public, schizophrénique en effet, quand il est question de la traque des stars. Cette

traque attire trois sortes d'amateurs. Il y a ceux, les plus honnêtes, qui assument leur voyeurisme, convaincus, non sans raison, que les vedettes jouissent et profitent de la persécution médiatique, quand elles ne l'orchestrent pas. L'opinion commune y voit une rançon de la gloire, un moyen d'influence privilégié et enviable, dont les victimes seraient plutôt bénéficiaires et complices. A preuve : le mal qu'ont eu Fellini et Malle pour nous apitoyer avec le sort de la jet-set (*La Dolce Vita*) ou de Bardot (*Vie privée*).

D'autres clients de photos volées aux grands de ce monde se savent dans la fourberie. Tout en condamnant le procédé, ils se poulèchent du résultat. Ils se voilent la face au spectacle des nudités ou des tueries, tout en écartant les doigts pour voir quand même. Mais la majorité de ceux qui dénoncent les paparazzi tout en alimentant le trafic le font en toute bonne foi, sans y voir la moindre contradiction. Ce sont les mêmes qui applaudissent aux évocations de prison et s'en plaignent, qui réclament, dans les sondages, des émissions de qualité alors qu'ils leur préfèrent, en fait, des variétés débiles.

Si les donneurs de leçons ne participaient pas de l'irresponsabilité et de la démagogie générales, leurs dénonciations vertueuses de « certains médias » devraient au moins rappeler quel bond de ventes ont assuré les derniers clichés volés à Lady Di. Ce ne sont pas les marchands de scoops tordus qui ont entraîné la poursuite et l'embarquée mortelle du 31 août, ce sont leurs acheteurs – vingt millions, paraît-il, rien qu'en France ; autant

dire : un peu nous tous. Dès lors que l'offre et la demande des viols photographiques de stars s'équilibrent, que le trou de serrure rapporte aussi gros, le sacro-saint commerce libéral, qui est devenu la mesure-étalon de la démocratie et de la vérité, ridiculise toute réflexion éthique, juridique ou déontologique.

Ce serait ajouter à la tartufferie ambiante que de se demander encore pourquoi les reporters gagnent dix ou cent fois plus à planquer près des palaces ou des yachts qu'à se risquer sur les champs de bataille, ou pourquoi le non-événement qu'est, finalement, la mort d'une jeune femme connue fuyant les regards dans une voiture conduite follement vaut plus de lignage, d'antenne et de larmes que le massacre de centaines d'anonymes algériens, auxquels on sait bien qu'il est moins tentant de s'identifier.

Aux enchères de l'information émotionnelle et des idylles aliénantes, le client est roi. Il a la presse qu'il mérite, puisque c'est lui qui l'exige. Il y a eu deux tués illustres, l'autre dimanche, par un fou du volant. Mais à l'origine de leur embarquée se trouvent beaucoup plus que sept photographes à moto : il y a vingt millions de gentils tuteurs, embusqués là en troupeau, sans penser à mal.

On ne sermonne pas une calculette. Marché et morale, ça a toujours fait deux.

Un mot encore : on ne doit pas seulement à Annick Cojean la dernière conversation avec Diana. Grâce à l'estime contenue dans les questions, l'image d'une citoyenne intelligente et vraie survivra à l'idiote légende fracassée par un pilote ivre à près de 200 chrono.

Dans son bilan à mi-parcours, Hervé Bourges peut surtout se targuer d'avoir fait accepter aux chaînes, à l'exception de Canal Plus, une signalétique commune indiquant aux téléspectateurs le degré de violence des programmes. C'est donc sur un terrain moral que se manifeste l'insitution, alors que beaucoup l'attendent ailleurs. Notamment pour proposer des aménagements de fond dans l'audiovisuel. Que ce soit sur des sujets très concrets : la rénovation de la loi – obsolète – concernant la diffusion à la télévision des sondages en période électorale ; une meilleure définition du rôle de la télévision publique ou sur des thèmes plus économiques, comme les seuils de concentration des médias auxquels réfléchit aujourd'hui le gouvernement.

Nicole Vulser

Le CSA en mal de légitimité

Suite de la première page

Le CSA a, certes, relevé le caractère « fortement dégradé » de la situation financière de la chaîne publique, sans pour autant s'émouvoir du caractère peu orthodoxe de la nouvelle comptabilité adoptée par la chaîne. En « nettoyant » ses stocks, la chaîne a passé par pertes et profits quelque 235 millions de francs de coproductions financées essentiellement par la redevance, et dont une bonne partie – évaluée à 100 millions de francs – n'a tout simplement jamais été diffusée.

Si le CSA n'a rien trouvé à redire sur le bilan 1996 de TF 1, en soulignant que, « pour la première fois depuis trois ans, la chaîne a respecté en 1996 ses quotas d'œuvres audiovisuelles européennes sur l'ensemble du programme », ce sont les producteurs, via l'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA) qui sont montés au créneau en annonçant le dépôt, avant le 8 septembre, de deux plaintes au Conseil d'Etat. Les producteurs contestent le *satisfecit* accordé à la chaîne.

Cette grande clémence du Conseil à l'égard de TF 1 s'ajoute à ce qui a été considéré comme le plus grand « cadeau » jamais attribué à une chaîne privée : la possibilité de passer sous le régime publicitaire commun (avec le passage de quatre à six minutes des coupures publicitaires dans les films et téléfilms) lors du renouvellement de son autorisation. Ce qui a tout de même apporté à TF 1 quelque 216 millions de francs de recettes brutes supplémentaires sur les quatre premiers mois de l'année, par rapport à la période correspondante de 1996, selon la Secodip.

LIGNE MAGINOT

Paralysé à l'idée de sanctionner une chaîne de télévision ou une radio et préférant nettement adopter une politique de concertation, le CSA doit résoudre la quadrature du cercle. Attaqué lorsqu'il ne sanctionne pas TF 1 pour non-respect des quotas, il peut aussi être sévèrement critiqué, notamment par le Conseil d'Etat. Ce fut le cas à la suite des sanctions contre la radio Ici et maintenant, après les propos racistes qui avaient été tenus sur cette antenne. A telle enseigne que l'un des membres du CSA, Philippe Labarde, n'hésite pas à affirmer, dans le magazine *Télévision*, que le CSA « n'est rien. Ni juge ni arbitre ».

Les limites de la régulation de l'audiovisuel sont clairement définies aujourd'hui par la loi. C'est le principal handicap du CSA : son champ d'action est extrêmement limité. Alors que la télévision numérique prend son essor, le CSA,

dont les compétences s'arrêtent au câble et à l'hertzien, n'a aucun pouvoir pour contrôler ou sanctionner la télévision de demain formée par les chaînes satellitaires.

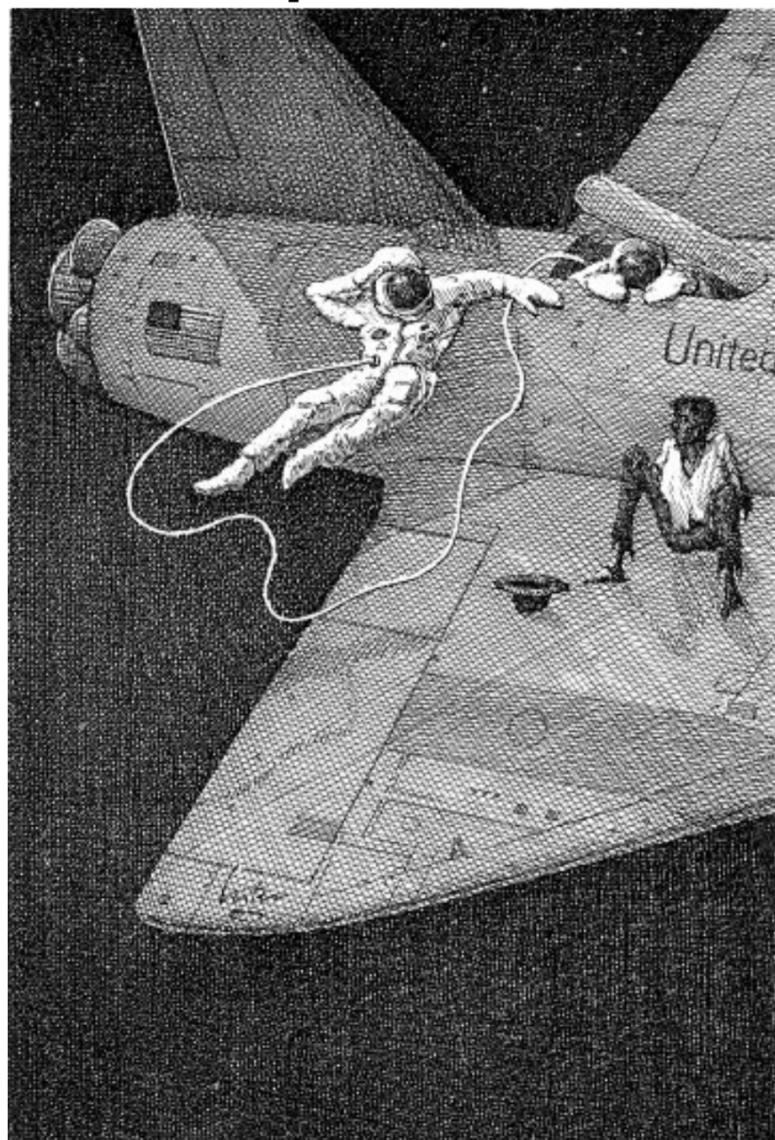
Sa seule arme, pour éviter que les producteurs nord-américains soient les seuls arbitres d'une concurrence dans la télévision française, consiste à empêcher la venue sur le câble de certaines chaînes américaines, comme TNT ou Cartoon. Une ligne Maginot qui ne se justifiera pas longtemps, surtout quand d'autres chaînes américaines, comme Disney Channel, Fox Kids, Cartoon et bientôt 13^e Rue, la chaîne d'Universel, pour ne citer qu'elles, sont présentées comme les « fleurs » du bouquet numérique de Canal Plus.

Au moment où se concrétise aussi la convergence entre la télévision et le multimédia, notam-

ment l'accès à Internet, les neuf sages n'ont pas non plus leur mot à dire sur la question. Contrairement au schéma américain de la Federal Communication Commission (FCC) ou du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadien (CRTC), qui englobent sous une même présidence deux collèges, l'un chargé des services et l'autre des infrastructures, la France a opté pour une double structure avec un CSA et une Autorité de régulation des télécommunications (ART).

Si, de son côté, la Grande-Bretagne veut aussi fusionner l'Oftel, l'autorité de régulation des télécommunications, et l'ITC, en charge de l'audiovisuel, il semble qu'en France ce « bicamérisme » ne soit pas remis en cause dans la nouvelle loi sur l'audiovisuel préparée par la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann.

Classe économique par Leiter



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le bal des hypocrites

HARO sur les photographes de presse ! Les accusations ont fusé, immédiates, à l'annonce de la mort de la princesse de Galles et de son compagnon ; avant même que les faits ne soient connus avec exactitude, les « coupables » étaient désignés à la vindicte populaire, par une famille dans la peine, mais aussi par des responsables politiques, grands et moins grands, de tous bords et de tous pays. De Ségolène Royal à Bill Clinton, de Laurent Fabius à Helmut Kohl, on dressait le procès expéditif d'une profession. La brèche était magistralement ouverte et tout le monde s'y engouffra.

Certaines « victimes » de la presse à sensation dénoncent la dépravation des « voleurs d'images », oubliant que, souvent, elles ont été consentantes, acceptant de poser pour des photos indiscrètes et construisant ainsi une image qui servait leurs intérêts de carrière. Oubliant, en somme, qu'elles ont joué avec les flashes comme avec le feu. Même une partie de la presse n'hésite pas à désigner en son sein un commode bouc émissaire. Or, c'est la même presse qui, en d'autres circonstances, n'hésite pas à se servir sans scrupules de ces photographes, même si le quotidien allemand *Bild* se distingue aujourd'hui en étant le seul à enfreindre l'interdit unanimement opposé aux photos de l'accident de l'Alma.

C'est à un véritable festival d'hypocrisie que l'on assiste depuis dimanche. De la part des politiques d'abord. Comme le

rappellent plusieurs de nos correspondants à l'étranger, les « grands » de ce monde, s'ils ne veulent pas que leur vie privée soit étalée sur la place publique, ont tout à fait le pouvoir de la protéger. Or, c'est son image publique que façonne Bill Clinton lorsqu'il se fait photographier dans son bureau avec ou sans Hillary, avec ou sans leur fille ; c'est son image publique que façonne Benyamin Netanyahu lorsqu'il se prête à ces photos de plage ridicules, grâce auxquelles les milieux conservateurs religieux vérifieront qu'il n'ôte pas son T-shirt quand il va se baigner. Qu'ils la veuillent pudique ou dévergondée, austère ou décontractée, les « grands » – et pas seulement les politiques – choisissent leur image. Ils peuvent parfaitement la contrôler. Mais ce sont eux qui s'exposent aux dérapages dès lors qu'ils jouent sur le registre de l'intimité ou du scandale.

Des photographes de presse, devenus aujourd'hui la cible d'une espèce de lynchage de la part de ceux qui mettent en scène le spectacle, il convient de rappeler qu'ils sont aussi à Tiananmen, à Sarajevo ou en Tchétchénie, pour que leurs images témoignent de drames qui font moins recette. Derrière l'objectif, ce sont parfois les mêmes hommes qui ces jours-là risquent leur vie. Ils peuvent certes participer à des excès. Mais les derniers à pouvoir leur faire la leçon sont les médias qui utilisent largement leur travail et les célébrités en tous genres qui, à leur convenance, se placent devant la caméra ou l'objectif.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Royquette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les bonnes manières

LES TENDANCES nouvelles de la mode féminine constituent, ces jours-ci, une de nos préoccupations principales. Spectacle charmant que le défilé des jeunes femmes revêtues dans une certaine mesure de ces créations par lesquelles s'affirme obstinément l'ingéniosité de la couture française. On est heureux que le spectacle se prolonge dans les photographies que les journaux en prodiguent.

Pourquoi, cependant, les jolies filles dont c'est l'enviable métier de souligner le génie des couturiers d'élite ont-elles la manie de mettre continuellement leurs poings mignons à leurs hanches harmonieuses à la façon des harengères bien connues, si justement estimées d'ailleurs ? Leur noble mission est de figurer l'élégance, la distinction, le raffinement ; or, étant occasionnellement reines des

attitudes et princesses des gestes, elles affectent des gestes et des attitudes que les reines, les princesses, l'élégance, la distinction, le raffinement sus-énoncés interdisent impérieusement.

Peut-être pensent-elles qu'une légère vulgarité « fait » plus libre et plus dégagé. Peut-être ne pensent-elles rien. Ou jugent-elles que leur autorité personnelle supplée tout ? Faut-il en conclure au surplus que les bonnes manières ne sont pas aisément définissables ? Non, certes ! et je voudrais qu'il restât convenu qu'on ne doit pas mettre les pieds dans les plats ni les poings aux hanches quand on est une belle fille affublée d'une belle robe. Les grands exemples doivent partir de haut. Nous les attendons des mannequins.

J. Ernest-Charles
(3 septembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

SECTEUR PUBLIC Une ouverture limitée du capital de France Télécom devrait être proposée cette semaine au premier ministre par Michel Delebarre. Celui-ci s'était vu

confier, au mois de juillet, une mission « de concertation » par Lionel Jospin, qui devrait rendre son arbitrage rapidement. ● **DANS L'INDUSTRIE**, le gouvernement travaille ac-

tivement à définir l'avenir de Thomson-CSF : regroupé avec Alcatel Alsthom ou avec Matra, le fleuron français de l'industrie de défense basculera dans le privé. ● **LA**

CESSION du groupe d'assurances GAN et de sa filiale bancaire CIC devrait intervenir dans les mois à venir. Le gouvernement donnera à cette occasion sa vision de l'évolution du

secteur financier français. ● **TOUT** en refusant d'envisager la privatisation d'Air France, Jean-Claude Gaysot, le ministre communiste des transports, a rejeté le statu quo.

Le capital de France Télécom sera ouvert en échange de nouvelles missions

Le rapport de M. Delebarre devrait confirmer la nécessaire privatisation partielle de l'opérateur. Mais ce dernier devra assurer un « service universel » élargi. Les opérations de privatisation de Thomson-CSF et du GAN-CIC pourraient être relancées sur de nouvelles bases. Air France restera publique

LE SYNDICAT SUD-PTT ne doute pas un instant de l'issue de la « mission de concertation sociale » dont l'ancien ministre socialiste Michel Delebarre a été chargé le 17 juillet, et dont il présentera les conclusions au premier ministre vendredi 5 septembre à 16 heures, après en avoir informé les syndicats.

Selon les représentants de SUD, comme pour d'autres observateurs, le député et maire de Dunkerque ne manquera pas de proposer une ouverture limitée du capital de l'opérateur public moyennant certaines « compensa-

tions » sociales à destination des salariés et des usagers.

La part de capital qui donnerait lieu à une mise en Bourse et à une distribution au personnel, voire à des actionnaires institutionnels, sera fixée par Bercy. Elle pourrait s'établir autour de 20 %, alors que le précédent gouvernement n'excluait pas d'aller jusqu'à 49 %.

Le syndicat, qui dispute à la CGT le rôle de principal pourfendeur de l'évolution du capital de France Télécom, se prépare donc à reprendre l'offensive.

Si ses craintes sont confirmées vendredi, explique un de ses porte-parole, SUD envisage d'organiser un référendum auprès des 150 000 agents, « puisque manifestement Lionel Jospin ne veut pas le faire ». Dans un entretien au Monde daté du 21 mai, celui-ci avait déclaré : « Un certain nombre de gens me disent que le personnel de France Télécom est maintenant d'accord avec le processus engagé de distribution du capital. On leur posera la question. » Propos qui avait été interprété par certains comme une promesse d'interroger le personnel sous la forme d'un scrutin en bonne et due forme.

DÉCISION TRÈS RAPIDE

La consultation annoncée a pris, pour les adversaires de l'ouverture du capital, une forme décevante : celle d'une « mission » confiée à M. Delebarre pour une durée très courte. Au sein de l'administration, les partisans de cette opération apprécient son travail et estiment que, « au bout de dix jours, M. Delebarre avait fait le tour du problème ».

D'autres, à France Télécom, soulignent qu'il ne s'est pas contenté de rencontrer les organisations représentatives, mais qu'il s'est rendu « sur le terrain », dans le Nord et en Bourgogne notamment. M. Delebarre s'est égale-

ment déplacé en Allemagne, pour voir Ron Sommer, le patron de Deutsche Telekom, avec qui France Télécom avait envisagé de nouer des liens capitalistiques.

Mission « bâclée », tranche pourtant SUD, qui espère pouvoir opposer la *vox populi* à un choix qui risque d'être, selon lui, « l'habillage d'une décision déjà prise ». D'où l'idée d'organiser un vote, qui pourrait se tenir du 9 au 11 septembre en province et se prolonger jusqu'au 18 pour Paris et sa région. Les agents de France Télécom pourraient à cette occasion se déclarer « pour » ou « contre » l'ouverture du capital, à moins qu'ils ne préfèrent glisser dans l'urne un bulletin « Ne se prononce pas ».

Difficile à organiser sur le plan matériel, cette consultation risque aussi d'arriver un peu tard. Les préconisations de M. Delebarre devraient être suivies d'une décision très rapide du premier ministre. D'autant que la mission de

M. Delebarre a déjà fait l'objet de « comptes-rendus d'étape ». Le dossier France Télécom est en souffrance depuis longtemps : la mise en Bourse engagée par le précédent gouvernement devait avoir lieu au mois de mai. Suspendue en raison de la dissolution du Parlement, elle avait été reportée à juin, pour être finalement stoppée par la nouvelle majorité, qui souhaitait se faire sa propre opinion.

L'ouverture du capital de France Télécom a le soutien de la CFDT et de FO, mais aussi, au sein du gouvernement, du ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, et du secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret.

Elle semble aux yeux de beaucoup largement justifiée par le contexte de concurrence dans les télécommunications - le marché européen sera totalement ouvert à partir du 1^{er} janvier 1998 - qui demande aux opérateurs une grande

capacité d'adaptation. Pour répondre à cet impératif sans se déjuger, le gouvernement pourrait revoir les conditions d'ouverture du capital de France Télécom, sur lesquelles le PDG, Michel Bon, a volontairement gardé la plus grande discrétion depuis trois mois. Les principales modifications devraient résider dans le maintien d'une part largement majoritaire de l'Etat, et éventuellement dans une nouvelle définition du « service universel » tel qu'il est actuellement codifié par la loi Fillon.

RÉAMÉNAGEMENT

Cette dernière prévoit que France Télécom est le garant de l'égalité d'accès des particuliers aux services de télécommunications de base. A partir de 1998, il recevra pour cela des financements alimentés par ses concurrents dans le cadre d'un fonds de péréquation instauré par la loi.

L'idée pourrait être élargie

cette notion aux nouveaux services liés à l'informatique, peut-être même à l'Internet. Ce qui mettrait les PME à l'abri d'éventuelles distorsions de prix dues à l'introduction de la concurrence, dont les grands groupes risquent d'être, sinon, les seuls bénéficiaires.

Un tel réaménagement aurait le mérite de donner des gages à ceux qui redoutent que la concurrence ne substitue un régime à deux vitesses à ce qui est encore un service public.

Mais il ne serait pas sans inconvénients. Selon les spécialistes de l'Idate (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe), un tel système est susceptible d'entraîner une hausse des coûts des communications en France. Son instauration nécessiterait, en tout état de cause, le vote de nouvelles dispositions législatives.

Anne-Marie Rocco

La France en retard

En Europe, la concurrence sera libre au début 1998. La France accuse un certain retard par rapport à certains de ses concurrents.

● **En Grande-Bretagne, Finlande et Suède**, les marchés sont déjà libéralisés.

● **En Allemagne**, une loi de 1988 a séparé la poste, la banque postale et créé Deutsche Telekom. La privatisation de cette dernière a été entamée en novembre 1996 par une mise sur le marché d'une première tranche du capital de 26 %. Une deuxième est prévue pour 1998, l'Etat devant rester majoritaire jusqu'en 2000. Mais les besoins budgétaires ont accéléré le pas et l'Etat va devenir minoritaire dès 1998.

● **En Italie** la privatisation du groupe public Telecom Italia devrait débuter le 6 octobre par une vente à un noyau dur d'actionnaires et une mise sur le marché.

● **En Espagne**, l'introduction de la concurrence totale est repoussée à la fin 1998. Mais une seconde licence a déjà été accordée à Retevision, vendu, le 7 août, par le gouvernement ibérique à l'espagnol Endesa et à l'italien Stet, mettant fin au monopole de Telefonica de Espana.

Une nouvelle procédure pour Thomson-CSF

SI LIONEL JOSPIN n'est pas un chaud partisan des privatisations, son entourage a su le convaincre que Thomson-CSF ne peut pas rester à l'écart des restructurations en cours dans le secteur de la défense. Tout en conservant une part « déterminante », l'Etat s'approprie donc à favoriser un regroupement industriel qui fera basculer l'entreprise dans le privé. Thomson-CSF est actuellement contrôlé à 58 % par l'Etat, le reste étant coté en Bourse.

Mais comment procéder ? Après les maladroites accumulées par le précédent gouvernement, qui ont conduit à l'échec des projets de privatisation, les nouveaux ministres savent qu'ils n'ont pas le droit de se tromper. Pourtant, ils se sont engagés dans une voie étroite qui consiste à « marier » Thomson-CSF sans lancer de procédure de privatisation. Motif : il n'y aura, cette fois, pas de cession des actions détenues par l'Etat. C'est l'entreprise choisie

par le gouvernement qui apportera à Thomson-CSF certaines activités, et, en échange, entrera à son capital.

La part de l'Etat ne fera donc que se « diluer », scénario que la loi de privatisation n'a pas prévu. Cette part a de fortes chances de tomber en dessous du seuil de contrôle, à 35 % ou 40 %. Ce qui permettrait de laisser une place équivalente au nouvel actionnaire privé, tout en conservant une part non négligeable du capital de Thomson-CSF en Bourse.

Ce principe étant posé, reste à s'assurer qu'aucun recours ne viendra entacher la décision à venir, qui fera forcément au moins un mécontent. Pourquoi ? Parce que, si la nouvelle procédure n'a plus rien à voir avec la précédente, les candidats, eux, restent les mêmes : d'un côté, Alcatel Alsthom, allié à Dassault Electronique et à Aerospatiale, de l'autre, le groupe Lagardère, l'ex-favori qui fait

aujourd'hui figure de challenger. Mais avec tout de même « une bonne carte à jouer », selon un familier du dossier : Matra peut faire valoir l'accord conclu, en mai, avec l'allemand DASA (groupe Daimler-Benz) dans les missiles et les satellites, à un moment où le gouvernement souhaite privilégier l'axe franco-allemand.

Dans cette nouvelle approche du dossier, il s'agit bien de choisir entre deux schémas industriels et non de désigner un « mieux disant », sous le contrôle sourcilieux de la Commission de privatisation. C'est d'ailleurs la difficulté de l'exercice : il ne peut y avoir de « prix », puisqu'il n'y a plus « rachat ». Pour éviter toute contestation, le gouvernement devra définir clairement ses critères de choix, quitte à les préciser dans un décret.

A.-M. R.

Les enjeux de la vente du GAN et du CIC dépassent le transfert du public au privé

Le gouvernement donnera à cette occasion sa vision de l'évolution du secteur financier français

LE 15 SEPTEMBRE, l'assemblée générale du GAN se réunira pour entériner les comptes 1996, deux mois et demi après la date initialement prévue. Ce délai était nécessaire pour permettre au nouveau gouvernement de terminer les négociations avec la Commission européenne et obtenir son aval sur l'aide de 23,76 milliards de francs consentie par l'Etat français. Cette hypothèse a été levée fin juillet. Bruxelles exige en contrepartie que l'Etat cède « ensemble ou séparément, le CIC et le GAN à des partenaires susceptibles de conforter pour l'avenir leur viabilité et d'assurer leur développement à long terme ». Bruxelles a insisté sur la transparence et l'équité entre les candidats et va jusqu'à préciser les critères de cession, indiquant notamment que le choix des acquéreurs devra « optimiser la recette des cessions ».

Le gouvernement français ayant accepté ces conditions - y compris la réduction de 50 % de la présence commerciale de l'assureur hors de France, qui représentera à terme moins de 15 % de son chiffre d'affaires -, il lui reste à les mettre en musique.

L'affaire n'est pas aussi simple

qu'il y paraît. L'assemblée générale 1997 du GAN, qui pourrait être mouvementée du fait des actionnaires minoritaires, constitue de fait la première étape de l'ensemble de la procédure. Sans pouvoir être exclue, la vente à un seul repreneur du GAN et du CIC n'est pas l'hypothèse la plus probable. Pourtant, les deux dossiers sont étroitement liés du fait du souhait de maintenir la passerelle entre les deux compagnies dans le domaine de la bancassurance, c'est-à-dire la distribution par la banque de produits d'assurance.

DÉCRET VALABLE

Le dossier du CIC est techniquement plus avancé du fait d'une première tentative de cession à l'automne 1996. Le décret de privatisation publié l'année passée est toujours valable. Le cahier des charges, qui lui aussi existe, doit cependant être actualisé. Dans sa précédente mouture, il exigeait le maintien d'une participation de 27 % du GAN dans le capital du CIC. C'est sur le choix de ce chiffre que butent actuellement les pouvoirs publics. Si, comme il est probable, la cession du CIC intervient avant celle du GAN, le niveau de participation de l'assureur dans la banque influera non seulement sur les candidats au rachat du CIC mais également sur ceux du GAN : une faible participation du GAN augmentera d'autant le prix du CIC, écartant de fait les repreneurs les moins riches.

A l'inverse, comment se déterminer sur le GAN sans savoir ce que l'on achète exactement ? L'astuce devrait consister à laisser suffisamment de souplesse dans la rédaction du cahier des charges tout en permettant la « comparabilité » des offres, mais l'exercice n'est pas facile. Les candidats ne manquent théoriquement pas : les Caisses

d'épargne et le CCF ont officiellement marqué leur intérêt. La BNP, seul candidat retenu par la commission de privatisation avant l'arrêt du processus, ne se décuira qu'avec de fortes chances de l'emporter. Elle ne prendra peut-être pas ce risque, si la Société générale n'y va pas. Contrairement à l'année dernière, quelques étrangers réfléchissent à l'opportunité de regarder le dossier de près.

Pour le GAN, tout est à faire. Le décret, mais surtout le cahier des charges. Le gouvernement affirme que trois critères doivent y figurer :

Le cas de la Société marseillaise de crédit

Le dossier de la Société marseillaise de crédit devrait être bientôt à l'ordre du jour. La Commission de Bruxelles attend toujours les contreparties aux aides successives d'un montant total de 2,9 milliards de francs que lui a consenti l'Etat français. Le précédent gouvernement avait envisagé pour 1997 une ultime recapitalisation suivie d'une privatisation rapide, mais le gouvernement Jospin a repris le dossier à zéro. Le projet de cession de la banque au coréen Daewoo avait soulevé un tollé. Quant à l'intérêt de la caisse d'épargne de la région Provence-Côte d'Azur, il semble s'émousser compte tenu du climat social qui règne à la SMC, présidé par Pierre Habib-Deloncle, dont les méthodes sont controversées.

l'intérêt patrimonial, celui de l'entreprise et celui des salariés. Suggérerait-il ou non la nécessité de contribuer à la restructuration du secteur français de l'assurance dans le cadre du vaste mouvement de concentration que connaît la profession dans le monde ? On sait l'allemand Allianz et les AGF dans les starting-blocks. Le groupe européen Euroko s'est également porté candidat. D'autres, comme le belgo-néerlandais Fortis ou les britanniques Prudential et Royal Sun Alliance, peuvent être tentés.

La privatisation du GAN et du CIC est le premier exemple de vente

d'établissements financiers dans lequel des groupes étrangers sont intéressés. Après avis de la commission de privatisation qui se prononce essentiellement sur la conformité des offres et la valorisation, la décision finale du gouvernement aura donc une influence évidente sur les structures financières du pays, si l'on considère que le GAN gèrait au 31 décembre 1996 111 milliards d'obligations et 21 milliards d'actions. Un choix européen donnerait le signal d'une ouverture du marché français, dans la banque comme dans l'assurance. Alors,

Le cas de la Société marseillaise de crédit

Le dossier de la Société marseillaise de crédit devrait être bientôt à l'ordre du jour. La Commission de Bruxelles attend toujours les contreparties aux aides successives d'un montant total de 2,9 milliards de francs que lui a consenti l'Etat français. Le précédent gouvernement avait envisagé pour 1997 une ultime recapitalisation suivie d'une privatisation rapide, mais le gouvernement Jospin a repris le dossier à zéro. Le projet de cession de la banque au coréen Daewoo avait soulevé un tollé. Quant à l'intérêt de la caisse d'épargne de la région Provence-Côte d'Azur, il semble s'émousser compte tenu du climat social qui règne à la SMC, présidé par Pierre Habib-Deloncle, dont les méthodes sont controversées.

faut-il raisonner à dix ans et s'affranchir dès maintenant d'une vision franco-française ou transférer dès aujourd'hui les centres de décision de grands investisseurs institutionnels hors de nos frontières ? C'est tout le débat auquel se livrent actuellement les cabinets ministériels, qui ne sont pas forcément d'accord entre eux sur la philosophie à adopter.

A moins que, malgré les affirmations du gouvernement Jospin, le prix fasse finalement la différence entre les candidats.

Babette Stern

« Ni privatisation ni statu quo » pour Air France

JEAN-CLAUDE GAYSSOT, le ministre communiste des transports, devait préciser à Christian Blanc, PDG d'Air France, le fruit de ses réflexions sur l'ouverture du capital de la compagnie à l'occasion d'une visite au siège, mardi 2 septembre en fin d'après-midi. Le matin même, M. Blanc avait pu prendre note de l'évolution des positions de son ministre de tutelle dans l'entretien qu'il a accordé à L'Humanité.

« Le développement d'Air France (...) ne suppose ni privatisation ni statu quo », y explique le ministre. Alors que Christian Blanc milite pour la privatisation de la compagnie, M. Gaysot rappelle que « le gouvernement lui-même [a] à plusieurs reprises exprimé [sa] détermination à porter un coup d'arrêt aux processus de privatisation ». « Je ne dérogerai pas à cette parole donnée. Le respect des engagements s'inscrit à mes yeux dans une manière nouvelle de faire de la politique », affirme le ministre.

Mais il confirme aussi réfléchir aux modalités de l'ouverture du capital de la compagnie aérienne nationale (Le Monde des 31 août et 1^{er} septembre). M. Gaysot veut « renforcer encore l'efficacité économique et sociale de l'entreprise ». « Dans ce domaine comme dans d'autres, le statu quo est synonyme finalement de risque de repli », ajoute-t-il. Le ministre indique deux voies d'ouverture du capital. « Qu'il s'agisse de la place et du rôle des salariés dans la gestion de l'entreprise et de celle d'autres entreprises dans le cadre d'alliance (...), un véritable débat devra s'ouvrir dans les mois à venir ».

Refusant de se laisser dicter l'agenda par M. Blanc, qui vou-

drait qu'une décision soit prise avant le conseil d'administration du 12 septembre et l'éventuel renouvellement de son mandat de PDG, le ministre fait néanmoins un pas en direction de la direction de l'entreprise. Le PDG, qui aurait renoncé à exiger une introduction en Bourse, proposerait désormais en effet une répartition du capital à parts égales entre l'Etat, les salariés et des entreprises « amies ».

Une situation de blocage se traduirait par le départ de Christian Blanc

Alors que Matignon a demandé aux ministères de tutelle (transports et économie) de préparer une réponse aux demandes de la direction de la compagnie, ni M. Gaysot ni M. Blanc ne veulent apparaître responsables, de par leur intransigence, d'une situation de blocage. Elle se traduirait par le départ de M. Blanc. Robert Hue, secrétaire général du Parti communiste, a déclaré mardi sur Europe 1 que les propos du ministre sont « une ouverture » et que « personne ne demande le départ de Christian Blanc ».

Par ailleurs, dans le même entretien, concernant l'augmentation des prix du gazole, le ministre a indiqué qu'il fallait « tenir compte des effets immédiats qui résulteraient de décisions mettant nos transporteurs routiers en situation défavorable ».

Conférence de **Taïbi KAHLER**, auteur de la PROCESS COMMUNICATION

De la NASA à Bill CLINTON
La communication, clé de toute entreprise humaine

De la composition des équipes d'astronautes de la NASA, à la construction de la communication de Bill CLINTON

la PROCESS COMMUNICATION, l'outil d'une communication et d'un management individualisés de l'entreprise.

Le 18 septembre à 18 heures à PARIS
Tél. 02.32.53.82.45 - Fax : 02.32.52.21.82

ALBERTALIE

VOUS POUVEZ
CHOISIR LA FORME
ET LA COULEUR
DE VOTRE
TELEPHONE.
EN 1998, VOUS
POURREZ CHOISIR
LA COMPAGNIE.



À partir du 1^{er} janvier, vous aurez la liberté de choisir votre compagnie de téléphone. Avec CEGETEL, vous pourrez téléphoner de chez vous ou du bureau vers toutes les régions de France et partout dans le Monde.

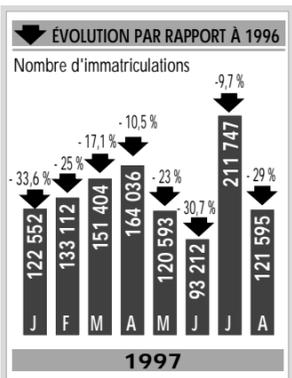
CEGETEL est une grande compagnie française de télécommunications dont SFR et TAM TAM sont (dans la communication mobile) les marques les plus connues.

Pour en savoir plus sur ce qui va changer dans le téléphone en 1998, demandez notre brochure gratuite en appelant le 0 800 01 01 98 (appel gratuit).



Le marché automobile a reculé de 29 % en août

LES VENTES de voitures particulières neuves en France ont chuté de 29 % en août par rapport au même mois de l'an dernier. Lundi 1^{er} septembre, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) a annoncé l'immatriculation de 121 595 voitures neuves en août, portant les ventes à 1,117 million sur les huit premiers mois, soit un recul de 22,1 % par rapport à la même période de 1996. Les ventes avaient été dopées, l'an dernier, à l'approche de la fin de la « juppette », prime gouvernementale accordée entre octobre 1995 et septembre 1996. Au total, les ventes de voitures sur l'ensemble de l'année 1997 devraient être de l'ordre de 1,7 million d'unités, soit une baisse de 20 % par rapport à l'an dernier. Sur les huit premiers mois, les constructeurs français accusent un recul de 22,1 %. Heureusement, les aides des gouvernements italien et espagnol donnent un coup de fouet aux ventes de voitures, permettant aux constructeurs français d'exporter.



DÉPÊCHES

■ **AIRBUS : le consortium européen** a obtenu, mardi 2 septembre, un léger avantage sur son concurrent Boeing en vendant 65 appareils à la société de leasing International Lease Corporation (ILFC) contre 61 pour l'américain. Airbus livrera, à partir de l'an 2000, 50 appareils à couloir unique (famille A 320) et 15 appareils gros porteurs (A 330).

■ **BERCY MANAGEMENT : le holding qui regroupe Elixir (Orly Restauration) et Elitair** a annoncé le rachat de l'opérateur français Holding de restauration concédée (HRC) - Le Boeuf jardinier, L'Arche, Quick... - à Accor et Charterhouse, et la prise de contrôle à 100 % de la Générale de restauration. A l'issue de ces deux opérations, Bercy management sera le premier groupe de restauration français, numéro trois en Europe, avec un chiffre d'affaires de 9,5 milliards de francs et 3 500 restaurants.

■ **PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE : le groupe de distribution** a signé, mardi 2 septembre, un accord avec M^{me} André Lévy, actionnaire majoritaire du groupe Becob, numéro trois en France de la distribution de matériaux de construction, en vue de prendre le contrôle de ce groupe, dont il détient déjà 12,6 %.

■ **GRAND OPTICAL : le groupe français de distribution d'optique** et de photographie, a annoncé, lundi 1^{er} septembre, l'absorption du britannique Vision Express, numéro un de l'optique rapide en Grande-Bretagne. La transaction, d'un montant de 1,46 milliard de francs, va doubler le chiffre d'affaires du groupe Grand Optical Photoservices (GPS), à 5 milliards de francs.

■ **BELL ATLANTIC : l'opérateur américain** a annoncé, lundi 1^{er} septembre, son intention de se retirer du capital d'Infostrada, société italienne spécialisée dans les services de télécommunications aux entreprises dont il détient actuellement 33 % et dont Olivetti détient 67 %. L'augmentation de capital prévue a été reportée.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : huit pays de la zone Asie-Pacifique** (dont l'Australie, le Japon, la Malaisie et Singapour) sont parvenus à un accord de principe pour créer, à l'instar des pays européens, une organisation chargée de définir des normes communes pour les technologies de télécommunications.

■ **ARMEMENT : les groupes Thomson CSF et Alenia** ont signé un accord de coopération pour produire les radars Arabel (version française) et Empar (version italienne) destinés au projet franco-italien de missiles Aster 15 et 30 de défense anti-avions et anti-missiles. L'Aster équipera une classe de frégate conçue en collaboration avec la Grande-Bretagne.

■ **VALFOND : Hervé Guillaume, 50 ans, a été nommé PDG du groupe de fonderie et de mécanique** en remplacement de Michel Coencas, mis en examen, interdit de gérer et incarcéré pendant un mois et demi dans le cadre de l'enquête sur la cession d'Affinal, l'une des entreprises de son groupe.

■ **FISCALITÉ : selon une étude réalisée par le cabinet d'audit Ernst and Young**, les multinationales se montrent inquiètes devant le récent renforcement de la fiscalité concernant les échanges de biens et services entre sociétés du même groupe. Près des deux tiers des 395 sociétés interrogées ont déjà subi un contrôle de leurs prix de transfert quelque part dans le monde. La moitié seulement de ces dossiers litigieux a été défendue avec succès.

■ **MUTUA EQUIPEMENT : la société interprofessionnelle de caution mutuelle pour le financement des entreprises** a été placée sous administration provisoire au début de l'été, indiquant, dans son édition du mardi 2 septembre, le quotidien *Les Echos*. La société est membre du réseau Entreprendre en France, le dispositif d'aide à la création d'entreprises regroupant notamment l'Association française des banques et la Sofaris.

REPRODUCTION INTERDITE

E M P L O I

DEMANDES

J.H. 27 a. IEP Grenoble DEA géopol. Exp. d'assist. déc. polit. : ambassadeur ch. poste.
ASSISTANT PARLEMENTAIRE ou EQUIV.
TB connais. M.-Orient.
01-43-80-12-59.

HEC 37 ANS
dirigeant PME pend. 8 a. cherche poste responsab.
Tél. 01-46-61-80-48. - (rép.)

Concepteur, réviseur,
bac + 4 scientifique.

PAOiste conf. rech. sur site ou à domicile, sous contrat ou à la tâche, trav. salariés en révision, montage, retouches photographiques, traduction de l'anglais.
Ecr. à Philippe COLS,
9, avenue Gallieni,
94250 Gentilly.
Tél. 01-45-47-42-32.

Pour vos annonces dans

L'EMPLOI

Tél. :
01-42-17-39-33
Fax :
01-42-17-39-25

OFFRES

Etablissement secondaire privé recherche immédiat.
PROFESSEURS ANGLAIS, FRANÇAIS

Exp. et compétences pédagogiques exigées. Envoi photo + CV à : IEPJ, 83, rue de Reully, 75012 Paris

ARCHITECTE

Profil opérationnel sur patrimoine rural et travaux d'infrastructure.

Poste basé à Florac. Fiche de poste à retirer au siège du parc national des Cévennes, B.P. 15, 48400 Florac.
Tél. : 04-66-49-53-21.
Fax : 04-66-49-53-02

L'Ecole centrale de Nantes, département langues et communication

(10 permanents, 15 vacataires), recrute

UN DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT

Enseignant contractuel, cadre

formateur expérimenté

en langue anglaise

à usage professionnel et

communication d'entreprise.

35 ans minimum. Envoyer

CV, photo et références.

Ecole centrale de Nantes.

Secrétariat général, 1, rue de la Noé, B.P. 92101

44321 Nantes Cedex 3

Pour assister nos directeurs

d'études sectorielles nous rech. pour 6 à 9 mois

plusieurs :

ECONOMISTES-REDACTEURS

3^e cycle, HEC, ESSEC, IEP, etc.,

spécialisés en marketing stratèg.

ou analyse financ.

Env. lettres de motivation

et CV sous réf. 709 à :

Institut XERFI,

61, rue du Faubourg-Montmartre,

75009 Paris

Un climat de nervosité persiste sur les places financières asiatiques

La roupie indonésienne perdait 4,5 % face au dollar malgré une intervention gouvernementale

Les marchés monétaires et boursiers d'Asie du Sud-Est continuaient à faire preuve d'une grande nervosité, mardi 2 septembre. La Bourse

de Hongkong, en baisse de 2,19 % à la mi-séance, se redressait en fin de journée et gagnait 1,6 %. Les économistes estiment que la

crise financière asiatique aura des conséquences négatives pour la croissance économique dans les pays industrialisés.

LES PLACES financières asiatiques restaient très agitées, mardi 2 septembre. La roupie indonésienne perdait 4,5 % face au dollar, en dépit des mesures de restriction des transactions adoptées la veille par le gouvernement de Djakarta pour tenter de limiter les attaques spéculatives contre sa monnaie. Face au billet vert, le baht thaïlandais s'inscrivait en baisse de 0,3 %, le ringgit malaisien de 0,25 %, le peso philippin de 0,97 % et le dollar de Singapour de 0,42 %.

La Bourse de Hongkong, de son côté, en recul de 2,19 % à la mi-séance - soit 17 % de baisse en six jours -, se redressait en fin de journée et gagnait 1,6 %. A Shanghai, sur le compartiment des actions B, ouvert aux investisseurs étrangers, l'indice baissait de 7,12 % tandis que l'indice général des valeurs chinoises abandonnait 11,66 %. La

situation était plus calme sur les autres places boursières de la région. La Bourse de Bangkok gagnait 1,30 % tandis que celle de Kuala Lumpur progressait de 0,35 %, soit son premier gain depuis huit séances.

Certains experts espèrent une stabilisation financière dans la région et estiment que le violent mouvement de purge monétaire et boursier touche à sa fin. D'autres se montrent moins optimistes et prédisent de nouveaux remous en raison de la situation d'extrême fragilité financière dans laquelle se trouvent les Etats de la zone.

Lundi 1^{er} septembre, la Banque des règlements internationaux (BRI) a indiqué qu'elle était prête à tout moment à fournir des liquidités de court terme à la Thaïlande. « Une facilité de paiement est mise à disposition de la Thaïlande par la BRI

mais il est clair que le pays n'en a pas besoin », a précisé un porte-parole de la BRI. « La Thaïlande disposait encore la semaine dernière de quelque 28 milliards de dollars de réserves de change. Le pays n'a pas besoin d'un de nos crédits relais. Il ne nous a d'ailleurs rien demandé. »

Les places occidentales, qui avaient été ébranlées à la fin de la semaine dernière par la crise financière asiatique, se sont ressaisies lundi. La Bourse de Paris a gagné 1,28 %, Francfort 2,15 % et Londres 1,09 %. La probabilité d'un krach boursier mondial, prenant naissance en Asie du Sud-Est, a quelque peu diminué. Les analystes jugent toutefois que les conséquences de la crise financière asiatique seront négatives pour les économies des pays industrialisés et donc pour leurs marchés boursiers. « L'impact négatif de la baisse récente des de-

vises asiatiques sur l'économie japonaise se voit dans le ralentissement des exportations nippones vers les pays de l'Asean [Association des nations du Sud-Est asiatique] », indique Susumu Kato, chef économiste de BZW Securities.

Toshio Sumitani, économiste au Tokyo Research Institute, souligne que les exportations vers l'Asean représentent « plus de 20 % du total » des exportations nippones. « Les exportations vers la Thaïlande ont baissé d'environ 14 à 15 % sur un an en juin », précise-t-il. Le ralentissement des échanges commerciaux avec l'Asie du Sud-Est devrait également affecter les pays européens, un phénomène inquiétant lorsqu'on sait qu'en Allemagne, par exemple, la reprise économique est avant tout tirée par les exportations.

Pierre-Antoine Delhommais

Casino est peu convaincu par l'offre de Promodès

LA GUERRE des nerfs a commencé entre Promodès et Casino. Le groupe de distribution stéphanois et son actionnaire principal Rallye ont publié, lundi 1^{er} septembre, un double communiqué court et sec. Ils ont, disent-ils, « pris acte » de l'offre publique d'achat (OPA) déposée « à leur encontre » par Promodès, et soulignent que cette offre, « qui a été faite sans l'accord » des deux groupes visés, serait soumise aux conseils d'administration de Casino et de Rallye, mardi 2 septembre. Un proche de Jean-Charles Naouri et d'Antoine Guichard, les deux principaux actionnaires, soulignait lundi soir que « Promodès aura du mal à atteindre la majorité des droits de vote des deux sociétés ». C'est la condition posée par Paul-Louis Halley, le PDG de Promodès, pour donner suite aux deux OPA.

Le capital de Casino, dont 59,45 % sont sur le marché boursier, est contrôlé, en droits de vote, par un trio d'actionnaires a priori stables : Rallye (28 % du capital et 36,3 % des droits de vote), les descendants du fondateur Geoffroy Guichard (7,9 % des actions mais 15,3 % des voix), enfin le fonds commun de placement des salariés de Casino (1,4 % du capital et 1,8 % des droits de vote). Rallye, pour sa part, est détenu à 73,8 % (plus de 82 % des droits de vote) par Foncière Euris, elle-même contrôlée par Euris, la société de Jean-Charles Naouri, à 79 %.

A eux deux, MM. Naouri et Guichard ont donc la maîtrise de la

majorité absolue des voix. Jusqu'ici, les deux hommes ont manifesté une totale entente. Casino s'apprêtait à annoncer, mercredi 3 septembre, des résultats semestriels en forte hausse, et serait sur le point de nouer des alliances internationales de nature à valoriser encore le groupe. Bref, Promodès, qui s'est évertué jusqu'ici à présenter son opération comme « non hostile », va devoir livrer bataille.

Une trahison est-elle possible au sein des quelque 250 « descendants de Geoffroy Guichard » regroupés sous la houlette du patriarche Antoine Guichard ? En 1996, l'OPA d'Auchan sur Docks de France et l'intrusion de Carrefour dans le capital de Cora avaient pu

être menées à bien grâce à des divergences au sein des familles héritières. Et c'est justement pour faire « craquer » les actionnaires - y compris M. Naouri, espère M. Halley, qui a tenu lui-même à faire une offre englobant Rallye - que Promodès a placé la barre très haut.

Le prix proposé pour les actions valorise l'ensemble Casino-Rallye à 27,8 milliards de francs, ce qui fait de l'opération la plus grosse OPA « non sollicitée » jamais vue à la Bourse de Paris. Pour emporter Docks de France, Auchan avait dû finalement lâcher une somme équivalente à plus de trente fois les bénéfices de sa cible. Promodès propose d'entrée de jeu 34,5 fois le

bénéfice net de Casino ! Un investissement qu'il faudra amortir, d'autant qu'il sera financé pour une grosse part par l'endettement. Promodès assure que le potentiel de développement que recèle Casino et les synergies entre les deux groupes permettront de le faire rapidement. Il faudra aussi convaincre les salariés-actionnaires que cette fusion peut se faire sans casse sociale, comme l'a promis M. Halley. Le maire UDF de Saint-Etienne, Michel Thiollière, a estimé, lundi, que l'OPA, si elle aboutissait, serait une « catastrophe » pour la ville, où Casino emploie 3 500 personnes.

Pascal Galinier

La haute couture redécouvre Le Puy et ses dentelles

Nous poursuivons la publication d'une série de portraits d'entreprises, retraçant l'histoire d'un métier, au cœur de l'économie d'une région.

LE PUY

de notre envoyée spéciale

La dentelle naquit à l'occasion du Jubilé de 1407 au Puy-en-Velay. L'évêque de la ville avait demandé aux femmes d'élaborer une nouvelle robe pour la célèbre Vierge noire. Ce fut une jeune fille au doux nom d'Isabelle Mamour qui remporta le concours : elle venait d'inventer les premiers croisements de fil, et la dentelle. Telle est du moins la légende. Toujours est-il que ce produit connaît, aux XVI^e et XVII^e siècles, un succès fou. Rapidement, la dentelle est partout, même sur les bottes. Les fraises deviennent énormes. Les gens se ruinent. A tel point qu'en 1639 le Parlement de Toulouse, dont dépend Le Puy, publie un décret interdisant le port de dentelle. Jean-François Régis, un missionnaire de l'Ardèche, va sauver les dentellières de la région en exportant leur production en Amérique du Sud où il évangélise. Et, surtout, en obtenant en 1640 la levée du décret. Canonisé, saint François-Régis deviendra le patron de la profession.

En 1893, deux frères de l'Eure inventent le premier métier à dentelle mécanique. Tous les commerces du Puy l'adoptent. Les agriculteurs installent des métiers à dentelle dans leurs étalles. Les fabricants de machines se multiplient dans la région. On compte 120 000 dentellières et plus de 120 entreprises. C'est à cette époque, très précisément en 1901, que Joseph Laurence, issu d'une famille d'agriculteurs potons, se lance. « Avec son vélo, il fait le tour des leveuses qui, elles-mêmes, se fournissent auprès des dentellières de la région », raconte son petit fils Georges Laurence, à la tête, depuis 1965, de l'entreprise familiale Dentelles Laurence, l'une des dix survivantes de cette période glorieuse. La firme réalise aujourd'hui entre 5 et 6 millions de francs de chiffre d'affaires.

En 1925, la deuxième génération des Laurence prend les choses en main. Au retour de son service militaire, le père de Georges Laurence achète les fameux métiers à tisser et se fait livrer une usine clés en main « comme on en faisait à l'époque : de 25 mètres sur 12,5 mètres », développe M. Laurence.

Il fait construire sa maison dans le prolongement de l'usine, dans les hauteurs du Puy, boulevard Philippe-Jourde, où les quatorze autres

usines construites au début du siècle sur le même modèle ont toutes été fermées. La crise de 1929 puis la seconde guerre mondiale marqueront le déclin de la dentelle. Mai 1968 et la libération de la femme, « qui abandonne le soutien-gorge et la broderie », décrit Georges Laurence, lui seront fatales. Les Dentelles Laurence survivent, employant toute la famille. « On a été les premiers à développer les produits fabriqués avec du coton DMC, de bien meilleure qualité que le coton traditionnel », explique George Laurence ; en 1984, ce débouché représentait 80 % de notre chiffre d'affaires. » Mais les merceries, elles aussi, tombent peu à peu en désuétude.

En 1985, Georges Laurence croit que la fin est proche. Il licencie sa sœur, son beau-frère prend sa retraite. Seul à bord du navire, il va pourtant jouer de chance. Elastel, une importante société installée dans la région, va lui donner ses activités production de dentelle au fuseau mécanique. Avec les machines, il a aussi récupéré ses dessins, modèles, clients et représentants commerciaux. Et a pu ainsi complètement réorienter son offre : fini les ouvrages pour dames, Dentelles Laurence se met

à travailler pour les confectionneurs et la lingerie. Petit Bateau et La Perla deviennent ses clients. L'entreprise familiale découvre les joies de l'exportation : la Scandinavie et la Grèce étaient de gros clients d'Elastel. En 1986 et 1987, Dentelles Laurence rachète deux autres de ses concurrents locaux. L'usine, qui emploie 25 salariés, abrite 75 métiers, dont ceux de 1925 qui fonctionnent toujours. « Nous travaillons pour Balmain, Chanel, Chloé, ou encore Christian Lacroix. »

Mais la mode est tellement rapide. Et la concurrence étrangère est forte. Depuis la chute du mur de Berlin, les pays de l'Est se sont mis à la dentelle. La Grèce aussi. M. Laurence ne manque pas d'idées nouvelles. Mais il a moins envie. Il entend profiter de sa maison dans l'arrière-pays varois. Ses deux fils ne semblent pas prêts à reprendre l'entreprise familiale. « Il faut que je trouve un partenaire pour reprendre la société à terme. Cela semble bien engagé. Plus que 96 mois avant la retraite. »

Virginie Malingre

PROCHAIN ARTICLE :

La banque dacquoise Pelletier ou le dernier des Mochicans

Nouveau

Retrouvez nos offres d'emploi

3615 LEMONDE

2,23 F/m/m

■ LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse, mardi 2 septembre, après son net recul de la veille. Le Nikkei a gagné 258,22 points, soit 1,44 %, à 18 232,52 points.

■ L'OR a ouvert en baisse, mardi 2 septembre, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 324,20-324,60 dollars contre 324,40-324,80 dollars la veille en clôture.

■ LE DOLLAR était en hausse, mardi, sur le marché des changes de Tokyo après des déclarations du ministre des finances japonais sur le niveau du billet vert. Ce dernier cotait 121,38 yens en fin de séance.

■ LA BUNDESBANK a décidé mardi de laisser inchangé son troisième taux directeur officiel, le taux de prises en pension, qui restera fixé à 3 % pour la prochaine allocation.

■ LE GOUVERNEUR de la Banque d'Angleterre, Eddie George, a jugé, lundi 1^{er} septembre, le niveau de la livre sterling clairement trop fort pour qu'il soit soutenable.

Promodès, valeur du jour

BONNE séance lundi 1^{er} septembre à la Bourse de Paris pour Promodès. Le titre a terminé en hausse de 4,98 % à 2 298 francs avec des transactions portant sur 97 056 titres. Le marché a salué la décision du distributeur d'accélérer le processus de rapprochement avec Casino après l'annonce du lancement de deux offres publiques d'achat (OPA) sur Casino et sur sa holding Rallye (lire page 18). L'OPA sur Rallye a surpris les analystes financiers, qui s'attendaient à une offre de rachat

sur le seul Casino. Reste maintenant à voir quelle sera la réaction de Jean-Charles Naouri, actionnaire de référence de Casino et Rallye.

Tokyo se ressaisit

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse, mardi 2 septembre, regagnant le terrain perdu la veille, soutenue par des achats concentrés sur les valeurs vedettes. L'indice Nikkei a gagné 258,22 points, soit 1,44 %, à 18 232,52 points.

La veille, alors que Wall Street chômaait en raison du *Labour Day*, la Bourse de Londres a nettement progressé dans un volume d'activité exceptionnellement bas en raison de la clôture du marché américain mais aussi de l'ambiance de deuil qui règne en Grande-Bretagne à la suite du décès de la princesse de Galles. L'indice Footsie a gagné en hausse de 52,7 points, soit 1,1 %, à 4 870,2 points.

Après le vif recul de la semaine passée, la Bourse de Francfort s'est également ressaisie. L'indice DAX a terminé la séance en hausse de

2,15 % à 3 989,96 points à la faveur de la remontée du dollar. Mais « une fin de la phase de correction sur le marché allemand des actions n'est pas en vue prochainement », a jugé pour sa part un analyste de Trinkaus Capital Management, estimant que les spéculations sur un possible relèvement de taux par la Bundesbank vont s'amplifier dans les semaines à venir.

Hausse du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en légère hausse, mardi 2 septembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 6 centièmes, à 129,92 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) s'inscrivait à 5,58 %, soit 0,08 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La Bundesbank a annoncé, mardi matin, qu'elle lais-

sait inchangé, à 3 %, le niveau de ses prises en pension hebdomadaires. La veille, le marché obligataire américain était resté fermé pour cause de jour férié aux Etats-Unis (fête du travail). Les transactions devraient rester limitées dans l'attente des statistiques du chômage, publiées vendredi 5 septembre. La Banque de France a reconduit, mardi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Progression du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en hausse, mardi 2 septembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,8228 mark et 6,1350 francs.

Face à la devise nippone, le billet vert gagnait également du terrain, à 121,65 yens. Le ministre japonais des finances, Hiroshi Mitsuzuka, a estimé mardi que les récentes fluctuations du dollar, qui a dernièrement

franchi la barre des 120 yens, « ne dépassaient pas ce à quoi on pouvait s'attendre ».

La progression du billet vert reflète « les fondamentaux économiques » des deux pays, a ajouté M. Mitsuzuka, lors d'une conférence de presse.

Le franc restait ferme, mardi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3650 francs pour 1 deutschemark.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 2 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre

Taux de report : 3,50

Cours relevés à 10h15



+0,57%

CAC 40 :

2821,97

Table of stock prices for various companies under the heading 'VALEURS FRANÇAISES'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, % +/-, and Montant coupon (1).

Table of stock prices for various companies under the heading 'VALEURS ÉTRANGÈRES'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, % +/-, and Montant coupon (1).

Table of stock prices for various companies under the heading 'VALEURS ÉTRANGÈRES'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, % +/-, and Montant coupon (1).

Table of stock prices for various companies under the heading 'VALEURS ÉTRANGÈRES'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, % +/-, and Montant coupon (1).

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15

MARDI 2 SEPTEMBRE

Table of bond prices under the heading 'OBLIGATIONS'. Columns include % du nom, % du coupon, and Cours.

Table of stock prices under the heading 'ACTIONS FRANÇAISES'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, and Cours.

Table of stock prices under the heading 'ACTIONS ÉTRANGÈRES'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, and Cours.

Table of stock prices under the heading 'ACTIONS ÉTRANGÈRES'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, and Cours.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15

MARDI 2 SEPTEMBRE

Table of stock prices under the heading 'VALEURS'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, and Cours.

Table of stock prices under the heading 'ACTIONS FRANÇAISES'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, and Cours.

Table of stock prices under the heading 'ACTIONS ÉTRANGÈRES'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, and Cours.

Table of stock prices under the heading 'ACTIONS ÉTRANGÈRES'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, and Cours.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 1er septembre

Table of SICAV and FCP prices under the heading 'VALEURS'. Columns include Émission Frais incl., Rachat net, and Cours.

Table of SICAV and FCP prices under the heading 'Fonds communs de placements'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, and Cours.

Table of SICAV and FCP prices under the heading 'CIC BANQUES'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, and Cours.

Table of SICAV and FCP prices under the heading 'SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, and Cours.

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15

MARDI 2 SEPTEMBRE

Table of stock prices under the heading 'VALEURS'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, and Cours.

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 10h15

MARDI 2 SEPTEMBRE

Table of stock prices under the heading 'VALEURS'. Columns include Cours précéd., Derniers cours, and Cours.

SYMBOLS 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

INFORMATIQUE Même si elles aboutissent à des succès dans des domaines très spécialisés, les recherches dans le secteur de l'intelligence artificielle se heurtent au-

jourd'hui à des problèmes. ● **NATURELS CHEZ L'HOMME**, les processus d'apprentissage et d'acquisition des connaissances sont difficiles à transposer dans une ma-

chine. ● **DES LOGICIELS évolutifs**, capables de modifier leurs propres données et règles de raisonnement, ont vu le jour, mais les ordinateurs pêchent toujours par manque de

créativité. Le mythe de la créature artificielle ne prend donc corps que très lentement. ● **IMAGINÉ** par un mathématicien britannique en 1950, le test de Turing reste le seul moyen

pratique de déterminer si un programme est « intelligent » ou pas. Pour l'heure, les logiciels qui ont été soumis à ce test ne sont jamais parvenus à le passer avec succès.

Les ordinateurs ont du mal à apprendre à penser

Les coups d'éclat tels que la victoire de Deeper Blue sur le champion du monde d'échecs, Garry Kasparov, ne doivent pas faire illusion : l'intelligence artificielle n'est pour l'heure qu'une pâle imitation de celle de l'homme

ON A TOUT DIT d'Homère, sauf, peut-être, que l'aède aveugle avait été, au détour d'un chant, l'un des premiers auteurs de science-fiction. En effet, dans *L'Iliade*, lorsque Héphaïstos le boiteux forge de nouvelles armes pour le bouillant Achille, de bien curieuses servantes l'assistent. « Elles sont en or, imagine le poète, mais ont l'aspect de vierges vivantes. Dans leur cœur est une raison ; elles ont aussi voix et force ; par la grâce des Immortels, elles savent travailler. » A qui ressemblent ces robots antiques si ce n'est à C3-PO, l'androïde doré, poli et peureux qui déambule, aux côtés de son collègue à roulettes R2-D2, dans les trois épisodes de *La Guerre des étoiles* ?

Après le deuxième conflit mondial, des scientifiques se sont emparés du thème de la créature artificielle qui, jusqu'alors, n'avait été abordé que par la littérature. Reproduire une sorte d'homme sans passer par le processus naturel a ainsi préoccupé deux mathématiciens, l'un américain, John von Neumann, l'autre britannique, Alan Turing. Von Neumann, après avoir comparé en profondeur la structure et les composants du cerveau humain et ceux des calculateurs, eut le premier l'idée de doter ceux-ci d'une mémoire et d'un programme, se plaçant ainsi à l'origine des ordinateurs d'aujourd'hui.

Le second pas en direction de la machine pensante fut effectué par Alan Turing. Comme le raconte le mathématicien américain John Casti dans son livre *Paradigmes perdus* (InterEditions, 1991), ce pionnier de l'informatique joua un rôle décisif au cours de la deuxième guerre mondiale en déchiffant le code Enigma, mis au point par les Allemands pour crypter leurs messages. En octobre 1950, ce chercheur publie, dans la revue *Mind*, un article qui fera de lui le père de l'intelligence artificielle (IA). Dès la première ligne, Turing pose une question iconoclaste : « Les machines peuvent-elles penser ? »

Comme l'explique Jean-Charles Pomerol, enseignant et chercheur au Laboratoire d'informatique de Paris-VI (LIP 6), « l'intérêt de cet article, qui est toujours d'actualité, c'est que Turing essaie de réfuter par avance les arguments des adversaires de l'intelligence dans la machine ». Convaincu que l'intelligence est avant tout une affaire de logiciel et de codage d'information, le mathématicien britannique propose en conclusion de développer les programmes d'échecs, activité abstraite jouissant d'une flatteuse réputation de jeu « intellectuel ».

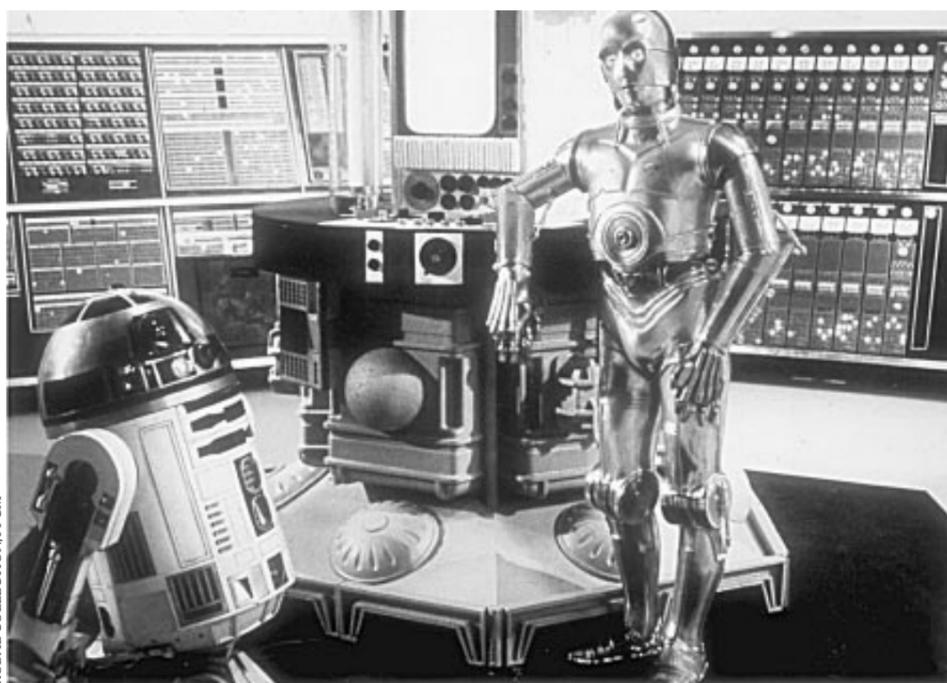
Seulement, comme le déplore John Casti, plusieurs années d'expériences - aboutissant, en mai, à la défaite du champion du monde

Garry Kasparov face au programme d'IBM, Deeper Blue - ont souligné que les ordinateurs, dans ces micromondes aux règles simples, immuables et bien définies que sont les jeux, « peuvent très bien s'exécuter sans mobiliser quoi que ce soit qui rappelle le plein exercice de l'intelligence humaine. Des programmes (...) peuvent pro-

Pour que le robot « sache » qu'il doit ouvrir la fenêtre afin de rafraîchir la pièce, il faudra le programmer... C'est toute la difficulté

duire des résultats d'apparence intelligente dans un domaine très limité, mais hors de celui-ci, un abîme les sépare de ce qu'on pourrait même charitablement appeler la pensée ».

Pour Jean-Charles Pomerol, « si on veut faire des machines spécialisées, l'IA va de succès en succès. Ainsi, 70 % des lettres triées selon le code postal le sont par des machines sachant reconnaître les chiffres. Certains robots distribuent les médicaments dans les hôpitaux. Des expériences sont en cours sur la lecture des chèques, etc. Toute la question est de savoir si on appelle ça de l'in-



C3-PO (à droite), l'androïde peureux et doré de « La Guerre des étoiles », fait face à son collègue robot R2-D2.

telligence ». Malheureusement pour les techniciens de l'IA, dans le domaine de la pensée et de l'intelligence - mot que les scientifiques ne savent pas vraiment définir -, tout n'est pas uniquement matière de mémoire et de programme. Tout ne peut se résoudre à des symboles transcodables. Cette ma-

nière d'aborder l'intelligence artificielle, même si elle a débouché sur d'indéniables succès pratiques, montre très vite ses limites, notamment pour ce qui concerne l'apprentissage. Ainsi, pour rester dans le domaine des échecs, Deeper Blue ne s'améliore que lorsque ses programmeurs modifient un de

ses paramètres.

Pour que le mythe de la créature artificielle devienne vraiment réalité, les chercheurs se sont donc orientés vers un autre type d'IA ne se contentant pas de simuler la pensée humaine - technique lourde qui s'éloigne souvent du processus naturel -, mais consis-

tant à la modéliser, à comprendre comment fonctionnent les quelque 100 milliards de neurones que contient un cerveau moyen. « L'idée actuelle, explique Jean-Charles Pomerol, c'est de faire que les systèmes s'enrichissent eux-mêmes. Prenez l'exemple d'un robot relié à une encyclopédie. Il « sait » beaucoup de choses. Mais pour qu'il sache qu'il doit ouvrir la fenêtre afin de rafraîchir la pièce, il faudra le programmer afin qu'il le déduise des principes de physique qu'il connaît. Là est toute la difficulté. »

Les processus d'apprentissage et d'acquisition des connaissances, si naturels chez l'homme, sont difficiles à saisir et à reproduire dans des machines. Quand un enfant s'aperçoit que son modèle n'est plus suffisant pour expliquer le monde qui l'entoure, il en change, mûrit... et ne croit plus au Père Noël. Ces basculements parfois mystérieux sont de vrais casse-tête pour les ordinateurs qui pêchent par manque de créativité.

Néanmoins la programmation progresse. Les hommes se montrent de plus en plus astucieux pour expliquer à leur machines comment on apprend. Des logiciels évolutifs ont ainsi été écrits. L'un d'eux, Eurisko, créé par l'Américain Douglas Lenat, peut modifier les concepts qu'il a en mémoire ainsi que ses règles, en suivant le procédé de la sélection naturelle. Un jour, Lenat a engagé Eurisko dans le championnat américain de Traveller, un jeu de stratégie militaire imitant une guerre navale. Comme le raconte John Casti, « ayant eu à définir des bâtiments en respectant certaines contraintes, Eurisko a su profiter des failles du règlement pour proposer la flotte de taille, de puissance, d'agilité et de souplesse optimales. Le tandem Lenat-Eurisko a battu à plate couture ses adversaires purement humains ».

Dans sa conclusion, John Casti, qui consacre son ouvrage à l'étude de la singularité humaine, reconnaît à contrecœur que l'intelligence n'est « peut-être pas » l'apanage d'*Homo sapiens*. Les progrès qu'effectuent les machines et ceux qui les programment, sans être des pas de géant, sont constants. Les pessimistes craignent qu'au bout du compte, les robots, conscients de leur supériorité, concurrencent le pouvoir de l'homme, à l'image de HAL, l'ordinateur de 2001, *Odyssée de l'espace*, ou des terribles Terminators. D'autres, plus poètes, se posent la même question que l'écrivain de science-fiction Philip K. Dick, qui avait intitulé le plus célèbre de ses romans (traduit en français sous le nom de... *Blade Runner*!) : *Do Androids Dream of Electric Sheep*? Oui, les robots rêvent-ils de moutons électriques ?

Pierre Barthélémy

Le QI des machines parlantes s'améliore

EN L'ABSENCE de consensus autour d'une définition précise de ce qu'est l'intelligence - lacune qui subsiste encore aujourd'hui -, le mathématicien britannique Alan Turing proposait, dans son article d'octobre 1950 paru dans la revue *Mind*, un test destiné à déterminer si une machine est intelligente ou pas. Ce test, que Turing appela le « jeu de l'imitation », porte désormais le nom de son inventeur. Il nécessite la participation de deux joueurs : un homme et un programme de conversation tournant sur un ordinateur. Un deuxième homme sert de juge. Isolé dans une pièce, celui-ci pose, par le biais d'un téléscripteur, des questions diverses aux deux joueurs, appelés A et B, sans savoir lequel est l'humain et lequel est la machine. *Homo sapiens* étant par essence doté d'une pensée construite, Turing postulait que si, dans au moins 50 % des cas, le juge ne se montrait pas capable, au vu des réponses, de distinguer l'homme de l'ordinateur, alors ce dernier pouvait être considéré comme intelligent.

En 1980, le philosophe américain John Searle publie une critique de ce décret purement behavioriste, en expliquant que les programmes de conversation, pour astucieux qu'ils soient, n'en sont pas moins stupides puisqu'ils ne comprennent pas ce qu'ils disent. Pour illustrer son argumentation, Searle s'imagine enfermé dans une pièce isolée du monde, ne contenant

que des livres de questions et réponses écrites en chinois, langue qu'il ne connaît pas. De temps en temps, par une fente pratiquée dans un mur, il reçoit une feuille de papier comportant des idéogrammes. Son travail consiste à retrouver ces signes dans les livres et à recopier la réponse correspondante - toujours en chinois.

Selon Searle, le monde extérieur peut ainsi penser que le « prisonnier » parle cette langue alors que ce n'est pas le cas. De même, les ordinateurs peuvent donner l'illusion d'une conversation alors qu'ils ne comprennent pas ce qu'ils disent. Mais les opposants à cette thèse affirment que, si l'homme enfermé dans la pièce n'entend pas le chinois, le système dans sa globalité - pièce + livres + homme - parle effectivement cette langue... Le débat autour de la « chambre chinoise » n'est pas clos.

BAVARDS DE 59,95 À 99,95 DOLLARS

En attendant, les machines discutent bel et bien. Turing, lui, avait prévu que les programmes de conversation passeraient son test avec succès aux environs de l'an 2000. Pour mesurer les progrès des ordinateurs, un inventeur et homme d'affaires américain, Hugh Loebner, offre chaque année, depuis 1991, 100 000 dollars à l'auteur du programme qui, soumis au test de Turing, trompera la moitié des juges. Mais,

pour l'heure, les lauréats informatiques n'abusent pas grand-monde.

Cependant, dès que les thèmes de conversation sont clairement circonscrits, la somme des connaissances à programmer se restreint considérablement et les performances s'améliorent d'autant. Au point que certains logiciels sont commercialisés. L'Américain Joseph Weintraub, qui a remporté les trois premières éditions du concours Loebner, vend ainsi - pour des prix allant de 59,95 dollars à 99,95 dollars - trois interlocuteurs qui ne se fatiguent jamais : un psychanalyste, un spécialiste des relations hommes-femmes et un bavard féru de politique. Les versions les plus sophistiquées disposent du son et de l'image, l'utilisateur pouvant régler la voix de son alter ego informatique, la couleur de ses yeux, celle de ses cheveux, etc.

Reste encore à savoir si le robot psychanalyste s'interroge sur les motivations de ceux qui l'achètent.

P. B.

★ Sur Internet, il est possible de converser - en anglais - avec les programmes de l'Australien Jason Hutchens, vainqueur du concours Loebner en 1996 : <http://ciips.ee.uwa.edu.au/~hutch/hal/>

Des chercheurs débusquent les courants qui circulent sous la surface du Soleil

À LA MANIÈRE des alizés et des « jets » polaires dans l'atmosphère terrestre, de gigantesques courants de gaz brûlant ionisé (du « plasma ») courent sous la surface du Soleil. C'est la découverte étonnante que vient de faire une équipe de l'université américaine Stanford, à partir de données recueillies par le satellite Soho (Solar and Heliospheric Observatory), projet commun de l'Agence spatiale européenne (ESA) et de la NASA. Les détails en ont été révélés conjointement par un communiqué de l'ESA et par une conférence de presse tenue par ses auteurs à Washington.

L'existence de « alizés » solaires avait déjà été mise en évidence il y a une dizaine d'années par l'astronome américain Robert Howard (observatoire du mont Wilson). Mais les chercheurs de Stanford ont montré que ces courants gazeux qui ceinturent les hémisphères Nord et Sud de notre

étoile ne se limitent pas aux phénomènes de surface décrits par Howard et s'étendent jusqu'à une profondeur d'au moins 20 000 km au-dessous de la surface.

Au nombre de six, ces bandes qui mesurent plus de 65 000 km de large se comportent donc « plus comme les bandes colorées observées sur Jupiter que comme la zone des alizés sur Terre », estime Craig DeForest (université Stanford). Les « vents » y circulent à environ 15 km/h. « Ces ceintures zonales suivent une trajectoire hélicoïdale, démarrant aux latitudes moyennes, et se déplacent graduellement vers l'équateur au cours des onze années du cycle solaire. Elles semblent avoir un lien avec la formation des taches solaires, car ces dernières ont tendance à apparaître au bord de ces zones », ajoute Craig DeForest.

L'équipe de Stanford a aussi mis en évidence, toujours sous la surface du Soleil, un phénomène « totalement inattendu », analogue

aux « courant-jets » polaires qui, sur Terre, assurent la circulation de l'air entre l'équateur et les pôles. « Situés autour du Soleil à environ 75 degrés de latitude, ces courants se présentent comme des régions ovales, aplaties, d'environ 30 000 km, à l'intérieur desquelles la matière se déplace à 130 km/h, soit environ dix pour cent plus vite que celle qui l'entoure, explique Philip Scherer (université Stanford). Bien qu'il s'agisse des plus petites structures jamais observées à l'intérieur du Soleil, on pourrait facilement y loger deux fois la Terre. »

A 25 000 KM DE PROFONDEUR

Enfin, les chercheurs américains ont montré que l'écoulement de la couche externe du Soleil - déjà observé en surface - se produit jusqu'à une profondeur d'au moins 25 000 km. « Curieusement, cet écoulement vers les pôles suit la direction inverse de celle des taches solaires et des ceintures zonales »,

souligne Craig DeForest. Il est assez lent : 80 km/h, alors que la vitesse de rotation du Soleil à l'équateur est de 6 000 km/h. Mais le volume affecté représente environ 4 % de celui du Soleil, et le phénomène a probablement une forte incidence sur l'activité solaire, estiment les chercheurs de Stanford.

De la même manière, les différences de vitesse du plasma observées à la périphérie des ceintures zonales pourraient, elles aussi, « avoir un rapport avec les phénomènes à l'origine du cycle magnétique solaire », qui est, lui-même, à l'origine des variations de l'activité solaire, estime Craig DeForest. « Mais, ajoute-t-il, il nous faudra davantage d'observations pour vérifier cette hypothèse. »

Les sautes d'humeur de l'astre du jour - boule de 696 000 km de rayon composée essentiellement d'hydrogène et d'hélium portés à une température variant de quel-

que 15,5 millions de degrés (au centre) à 6 000 degrés (en surface) par des réactions de fusion nucléaire - ont une influence directe sur notre vie quotidienne. Elles peuvent induire aussi bien des modifications climatiques que perturber le fonctionnement des télécommunications, des satellites, ou même des réseaux de distribution électrique. L'étude du Soleil dépasse donc largement l'enjeu purement scientifique.

PROGRAMME INTERNATIONAL

Soho fait partie d'un vaste programme international de recherche sur les relations Terre-Soleil, qui mobilise 400 scientifiques d'une vingtaine de pays et met en œuvre plusieurs satellites, de nombreux télescopes, radars et instruments divers. Construit par l'ESA sous maîtrise d'œuvre Matra-Marcou Space, il a été lancé, en décembre 1995, par une fusée américaine Atlas en direction du « point de Lagrange 1 », une zone située à

1,5 million de kilomètres de la Terre, où les forces d'attraction de notre globe et celles du Soleil s'équilibrent.

Trois des douze instruments dont il est équipé sont de conception américaine. L'équipe de Stanford travaille avec l'un de ces derniers, l'imageur Michelson Doppler (MDI). Cet appareil est capable de mesurer le déplacement vertical d'un million de points de la surface du Soleil par minute. Ces données mettent en évidence les effets des ondes sonores qui circulent à l'intérieur du Soleil. Les chercheurs peuvent donc s'en servir pour cartographier les températures et les écoulements sous la surface, tout comme, explique un membre de l'équipe, « un médecin peut visualiser le fœtus d'une femme enceinte avec un instrument d'échographie ».

Jean-Paul Dufour

Querelle d'école dans le monde de la gymnastique

Les Russes déplorent la disparition des « imposées »

LA GYMNASTIQUE artistique évolue. Pour s'adapter aux nouveautés et aux changements, la Fédération internationale de gymnastique (FIG) revoit tous les quatre ans, à l'issue des Jeux olympiques d'été, le format de ses compétitions. Celui qu'a adopté le comité technique de la FIG au lendemain du rendez-vous olympique d'Atlanta en 1996 privilégie le dynamisme du spectacle. Il s'est débarrassé de l'oripeau des figures « imposées », cauchemar de la plupart des gymnastes et hantise de bien des spectateurs. Oubliées, les longues heures à travailler ou à regarder le même enchaînement d'une difficulté moyenne pour des gymnastes d'élite mais exécuté plus ou moins adroitement.

Leonid Arkaiev, entraîneur national des équipes masculines et féminines et président sexagénaire de la Fédération russe de gymnastique, regrette ce remaniement qui vise, selon lui, à vulnérabiliser ses troupes, excellent à cet exercice. Avec quelques nostalgiques, il argue que la disparition des « imposées » posera rapidement le problème de la formation de base des débutants.

Une théorie réfutée par les « modernes ». « Il y a d'autres façons d'enseigner les fondamentaux

de la gymnastique aux jeunes, estime Denis Hauw, enseignant en sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) à l'université de Montpellier et président de l'Association française de recherche en activités gymniques et acrobatiques (Afraga). L'écart entre le niveau des « imposées » et celui des « libres » se creusait de plus en plus. Cela revenait à ne plus sanctionner que la rigueur et la tenue d'une exécution assez simple. » L'entraîneur de l'équipe de France masculine, Jean-Louis Bourbon, s'est empressé d'utiliser les créneaux horaires ainsi libérés pour privilégier la qualité du travail. « Cela a diminué d'environ 50 % la charge de travail, dit-il, nous avons donc pu réduire un peu la durée des entraînements. »

Les gymnastes sont moins soumis à la pression d'un apprentissage rapide de nouveaux éléments. « Nous consacrons ce temps gagné à un apprentissage plus approfondi, dit Jean-Louis Bourbon. La préparation physique générale est moins boycottée au profit de la course aux résultats. Nous effectuons un travail acrobatique de fond à base de trampoline et de tumbling que nous ne pouvions pas nous permettre jusqu'ici. Avec les plus jeunes, nous mettons l'accent sur la chorégraphie et la prévention d'éventuelles blessures grâce à la gym de correction. »

Mais toutes les fédérations se montreront-elles aussi raisonnables ? La tentation sera forte de consacrer les heures anciennement dévolues aux figures « imposées » à hisser encore plus haut le niveau de performance des exercices « libres ». De tomber dans le piège du résultat à tout prix plutôt que de ne le rechercher que comme la conséquence d'une préparation de fond sérieuse.

Avec le retour, cette année – et jusqu'aux Jeux de Sydney en 2000 –, d'un championnat du monde traditionnel regroupant tous les deux ans sur une semaine les épreuves par équipes, individuelles et par spécialités, autrefois distinctes, les gymnastes n'ont pas droit à Perreur. Ni à la blessure. Victime d'une rupture des ligaments du genou jeudi 28 août à l'entraînement au saut de cheval et forfait à Lausanne, Sébastien Tayac, qui termine avant de l'avoir commencé son parcours en grand championnat pour cette saison, l'a appris à ses dépens.

Patricia Jolly

■ **Les Françaises participeront très certainement à la finale du concours par équipes** des championnats du monde de gymnastique artistique, qui réunira les six meilleures formations, jeudi 4 septembre, à Lausanne (Suisse). A l'issue du passage des quatre premiers groupes, elles occupaient, lundi 1^{er} septembre, la troisième place du concours de qualification, avec 147,190 points.

Le tennis ébouriffé de Petr Korda décourage la précision cartésienne de Pete Sampras

Le Tchèque, vainqueur au quatrième tour de l'US Open, revient d'une série de blessures

Surprise à Flushing Meadow, lundi 1^{er} septembre : le Tchèque Petr Korda (n° 15) a battu le numéro un mondial Pete Sampras 6-7 (4-7), 7-5,

7-6 (7-2), 3-6, 7-6 (7-3). Il rencontrera en quarts de finale le Suédois Jonas Bjorkman, vainqueur de l'Australien Scott Draper. Le Britannique Greg

Rusedski, vainqueur du Tchèque Daniel Vacek, sera opposé au Néerlandais Richard Krajicek, qui a battu l'Espagnol Felix Mantilla.

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

Son bonheur, maintenant, le paralyse autant que sa quête l'a fait courir. Ses yeux se perdent quelque part, cela le rend candide, presque beau. Il ploie sous les cris d'une foule aussi extasiée que douloureuse. C'est un moment poignant. Pour lui, un instant d'éternité. Petr Korda vient de battre le numéro un mondial, Pete Sampras, quadruple champion de l'US Open. Son dernier service a cogné le cadre de la raquette de son adversaire et s'est envolé dans la brume du crépuscule. Abasourdi, Petr s'enhardit à faire le coup du ciseau, ce saut qui fait sa notoriété depuis Wimbledon, où il avait manqué éliminer Pete en huitièmes de finale, le contraignant à jouer cinq sets.

Le numéro un mondial depuis quatre ans, promis quintuple champion de l'US Open, appelé à se rapprocher du fameux record de l'Australien Roy Emerson (douze victoires en Grand Chelem), appréhendait la difficulté de sa tâche. Depuis Wimbledon, Petr Korda est devenu sa bête noire. Son tennis, pour Pete Sampras, est une énigme. Comment apprivoiser ce jeu ébouriffé avec un tennis cartésien ? Sur le gazon anglais, l'Américain n'avait pu répondre à cette question. Il n'a pas plus pu y répondre à Flushing Meadow, le temps jouant contre lui. Lundi 1^{er} septembre n'était pas un jour à mettre le numéro un mondial dehors...

D'abord, un temps d'orage étouffant et aussi humide qu'un vestiaire de piscine, tout ce qu'il faut pour détendre les cordes des raquettes. En lieu d'averse, une

agaçante pluie chaude qui interrompra la partie. La pluie, bien entendu, tombe de chaque côté du court et la chaleur pince les raquettes de tous les joueurs, mais, c'est vrai, Pete Sampras a le tennis posé sur la précision de son service. Le jeune homme est un champion organisé qui ne souffre pas d'être arrêté dans son effort. Il fait encore soleil mais la brume de chaleur et les nuages s'épaississent quand il arrache le premier set sans savoir vraiment comment. Le service grippe déjà et les retours ne passent pas franchement.

Petr Korda, lui, ne rate pas grand-chose. Il a cet œil qui voit tout, comprend tout. Souvent, il ressemble à un David contre un Goliath : un asticoteur, un ingénieux. Il a comme fronde des armes très convaincantes : il est gaucher, il fut autrefois cinquième mondial après avoir été finaliste aux Internationaux de France de Roland-Garros (1992). Il jouit d'un malentendu : il ne fait pas bien sérieux parce qu'il est plutôt maigrichon et parce qu'il n'est pas franchement charmant avec sa tête de Woody Wood Pecker, son visage taillé à la serpe souligné par des cheveux drus.

Petr Korda est un vieux joueur au corps endolori. Il a vingt-neuf

ans. Il a passé ses dernières années à soigner une blessure aux adducteurs qui a exigé une opération, entraîné de nombreuses rechutes et d'autres déconvenues. Il a calculé les dégâts en années. L'addition est rude : trois ou quatre ans de patience.

C'est dangereux, un joueur qui revient. C'est hargneux et superbe. Petr dit souvent que tout ce qu'il fait, maintenant, vient en « bonus ». Sa saison a été riche de quelques finales ou demi-finales. Il a grimpé dans les classements. Tête de série n° 15 à l'US Open, il a failli ne pas venir. A la veille de l'épreuve, il s'était foulé la cheville à l'entraînement. A l'US Open, Petr Korda, par nécessité, n'a pu s'égarer dans des matchs longs. Il devait prendre des forces pour l'épopée de lundi.

UN JEU INDECHIFFRABLE

Un set et trois jeux à deux en faveur du quadruple vainqueur : la pluie vient. Petr se repose, Pete se ronge les sangs. Au retour, Petr est partout, aussi loin que ses jambes le portent ; Pete frappe sans force, cherche les failles, ne les trouve pas. Le tennis fécond du Tchèque est une série de hiéroglyphes dont il n'a pas la traduction. « Partout sur le court, il peut jouer des coups

gagnants incroyables, qu'importe là où il est », explique-t-il. Petr Korda grogne dans ses courses pour aller fouetter les accélérations de l'Américain. Il ploie sous les services-volées, il ne désespère pas : il lui semble qu'il n'a jamais aussi bien retourné de sa vie.

Dans le troisième set, les deux hommes sont à cinq jeux partout. Ils restent sur le court pour laisser passer une averse, Pete Sampras se déconcentre. Le tie-break est mené par Petr Korda, qui invente des trajectoires. L'autre galope, flanqué ses balles dans le filet. Il ne comprend pas ce tennis de fou.

Une troisième intrusion de la pluie, au début du quatrième set, ne permet pas à Petr Korda de se reposer. Ses coups de chat sont moins accentués, sa cheville foulée l'autre jour lui fait un peu mal. Tout à l'heure, il dira : « Je ne jouais pas à 100 % ». Il est mené trois jeux à zéro dans le troisième set, il reprend le service de Pete Sampras en jouant sur toutes les lignes. Après, à coup d'aces en arabesques et de services-volées, Petr Korda se fait intouchable. L'Américain subit le tie-break. Son service est émoussé, son revers a disparu.

Pourquoi et comment le héros tout en os a-t-il pu gagner ? Il raconte : « Après ce que j'ai vécu ces trois ou quatre dernières années, j'ai l'impression de grimper une montagne. Je commence à voir le sommet. » Aujourd'hui, Petr Korda est fier de ce qu'il vient d'accomplir. Il se souvient qu'un jour, pourtant, il avait voulu prendre sa retraite : « C'était le jour de ma première opération, le 13 octobre 1995, c'était un vendredi. Je me souviendrai toujours de cette journée. Maintenant, je sais que je peux battre Pete Sampras. Et, surtout, je suis fier de moi. »

Bénédicte Mathieu

Le nouveau code de pointage

Cadre de référence pour quatre années, le code de pointage est remanié au début de chaque olympiade. Il définit la tendance de la gymnastique mondiale et en fixe les limites en prévoyant les risques que peuvent engendrer l'audace ou la créativité. Celui adopté cette saison s'attache à niveler plus sensiblement les valeurs entre compétiteurs.

● **La valeur** de chaque exercice est revue à la hausse ou à la baisse. Le code, qui précise que la qualité doit « primer sur le risque », requiert désormais une richesse dans les enchaînements. Il ne prend plus en compte la répétition des difficultés à un même degré.

● **Les notes finales** approchant le dix parfait se feront plus rares. Rabaisée de 9 points à 8,60 points chez les hommes et de 9,40 à 9 points chez les femmes, la « note de départ » suppose un bagage technique solide pour varier les éléments et « grappiller » des dixièmes de point supplémentaires sur des liaisons entre les difficultés ou des bonifications sur leur parfaite exécution.

● **Les six juges** affectés à chaque agrès se diviseront dorénavant en deux groupes. Pour une évaluation plus juste, quatre d'entre eux se concentreront uniquement sur la sanction, à partir de laquelle les deux autres déduiront les pénalités.

Parfum de scandale à Salt Lake City

ATLANTA
correspondance

L'été s'annonçait sans histoires à Salt Lake City, capitale de l'Utah et ville hôte des Jeux d'hiver de 2002. Une saison normale au pays des mormons. Début juin, les Utah Jazz avaient bousculés les Chicago Bulls de Michael Jordan en finale de la NBA, avant de s'incliner au soir de la sixième rencontre. Ce vigoureux bras de fer avait remué la torpéur habituelle d'un Etat souvent montré du doigt pour la rigueur de ses valeurs morales et ses règles de vie aussi strictes que la coupe d'une robe de messe.

Le 21 juillet 1997, cette apparence d'immobilisme a été violemment ébranlée par une anodine dispute domestique. Thomas K. Welch, le président du Comité d'organisation des Jeux de Salt Lake City (SLOC), a été accusé par la justice locale de violences physiques sur son épouse, Alma. L'incident a eu lieu douze jours plus tôt, dans le garage de leur propriété. Alma Welch, quarante-sept ans, aurait exigé de son époux une franche explication quant aux rumeurs lui attribuant une liaison extraconjugale. La discussion aurait rapidement dégénéré et Thomas K. Welch, cinquante-deux ans, aurait perdu son sang-froid. Un échange de coups se serait ensuivi, heureusement abrégé par l'intervention de la police, alertée par un coup de téléphone paniqué du fils du couple, âgé de onze ans.

En Utah, l'« affaire Welch » a fait grand bruit. Candidate aux Jeux d'hiver depuis les années 60, Salt Lake City entendait bien slalomer sans fracas entre les pièges et les incidents de parcours qui menacent toute ville olympique. Les comptes de l'organisation – un budget estimé à environ 6 milliards de francs – ne lui inspiraient aucune angoisse. L'avancement des travaux impressionnait les visiteurs. Et la leçon des Jeux d'Atlanta avait incité les dirigeants locaux à renforcer les postes transport et sécurité. Rien de grave, donc, ne pouvait arriver en Utah. Surtout de

la part de Thomas K. Welch, un ancien évêque de l'Eglise des mormons, connu dans le pays pour la solidité de ses convictions et, plus accessoirement, pour vouer à la chasse une passion qui l'entraînait fréquemment vers les savanes africaines.

Montré du doigt par la ville tout entière, M. Welch a fait sans hésiter ce que la région attendait de lui : il a offert sa démission de président du SLOC. Le 29 juillet, ce robuste gaillard aux épaules de lutteur de foire a quitté sa fonction en expliquant, d'une voix mal assurée, que « le coût et le stress de cette fâcheuse affaire pour lui-même, pour ses enfants et pour la préparation des Jeux de 2002 étaient simplement trop élevés pour continuer ».

ENTORSE AUX « STANDARDS »

Salt Lake City a pris note de son geste et l'en a remercié. Le comité d'organisation a tenu à lui conserver une part de sa confiance en lui proposant un rôle de consultant, assorti d'une prime de 6 millions de francs. Au lendemain de son départ, le quotidien local *The Desert News* résumait l'opinion générale en écrivant que Thomas K. Welch « ne répondait plus aux standards de l'olympisme et de l'Utah ».

La région s'est alors mise à la recherche d'un remplaçant. Elle a d'abord pensé à Dave Checketts, l'ancien président des Utah Jazz, aujourd'hui directeur du Madison Square Garden de New York. Proche du gouverneur républicain de l'Utah, il semblait réunir tous les atouts plus un : son appartenance à l'Eglise des mormons. Dave Checketts a poliment refusé. Fin août, le poste a été confié à Frank Joklik, soixante-neuf ans, un homme d'affaires à la retraite, longtemps président d'une entreprise spécialisée dans les métaux précieux. Un gars du coin. Et sûrement trop âgé pour inspirer la crainte d'un nouveau scandale domestique.

Alain Mercier

Tentative de localisation au Chili de l'épave du voilier « Groupe LG2 »

UNE ÉQUIPE de quatre personnes, spécialisée dans la recherche maritime et aérienne a quitté Paris, lundi 1^{er} septembre, pour Santiago du Chili afin de tenter de localiser l'épave de *Groupe-LG2*. Le bateau de Gerry Roufs, le skipper canadien disparu en mer depuis le 7 janvier, lors du Vendée Globe, course autour du monde sans escale et en solitaire, avait été filmé la coque à l'envers le 18 juillet depuis un avion des forces navales chiliennes et, depuis, formellement identifié.

« Il s'agit dans un premier temps de faire faire des recherches aériennes par une équipe capable d'intervenir dès que le bateau sera repéré, a expliqué Franck Oppermann, parraineur de *Groupe-LG2*. Les chances de réussir sont assez minimes. Si, à la fin de la semaine qui vient, on n'a rien trouvé, on pourra considérer que le bateau s'est fracassé sur la côte et qu'il n'y a vraiment plus aucune chance de le retrouver ». L'équipe de recherche s'attend à « des conditions météo difficiles » et souligne les difficultés d'accès à la zone de recherche qui fait 60 milles sur 60 de périmètre. « Je n'ai aucune idée sur ce qui est arrivé à Gerry Roufs et si son corps est encore à bord », confie Franck Oppermann qui espère, en récupérant le bateau, « savoir ce qui a pu se passer ».

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le tribunal de Haarlem a condamné**, lundi 1^{er} septembre, deux supporters du Feyernoord, club de Rotterdam, à des peines de prison fermes pour leur responsabilité dans la mort d'un supporter de l'Ajax d'Amsterdam. Le principal responsable, âgé de vingt ans, a été condamné à quatre ans de prison, les juges l'ayant considéré coresponsable de la mort de Carlo Picornie, trente-cinq ans, le 23 mars dernier, survenue à l'issue d'une bataille rangée sanglante entre supporters des deux clubs. Un autre homme, âgé de vingt-six ans, s'est vu infliger une peine de deux ans de prison, dont six mois avec sursis, pour s'être acharné avec un morceau de bois sur un autre inconditionnel de l'Ajax, le blessant grièvement.

■ **Air France est devenu**, lundi 1^{er} septembre, le quarantième partenaire commercial du Comité français d'organisation de la prochaine Coupe de monde de football, qui aura lieu en 1998 en France.

■ **Zoltan Cibor, ailier gauche de la légendaire équipe de Hongrie des années 50, est décédé**, lundi 1^{er} septembre, à l'âge de soixante-huit ans, d'un cancer de la prostate.

■ **AVIRON : la deuxième journée des Championnats du monde a été satisfaisante** pour les couleurs françaises, lundi 1^{er} septembre, sur le lac savoyard d'Aiguebelette. Six bateaux étaient en course. Bilan : deux en finale A (quatre sans barreur poids légers et quatre avec barreur), deux en demi-finales (deux de couple poids légers dames et quatre de couple messieurs), deux en repêchages (deux de couple poids légers messieurs, deux sans barreur poids légers).

■ **RUGBY : le talonneur de Grenoble, Jean-Jacques Taofifenua, accusé d'avoir mordu** un adversaire à une oreille lors de la rencontre amicale face à la Rochelle, le 2 août, a été suspendu pour dix matchs par la commission de discipline de la Fédération française de rugby.

■ **CYCLISME : Bjarne Riis (Telekom) est contraint au repos** pour deux à trois semaines en raison d'un virus contracté entre le Tour de Suisse et le Tour de France 1997. Des tests sanguins ont révélé que le Danois, vainqueur de l'édition 1996 du Tour de France, avait contracté un virus qui l'avait handicapé lors du dernier Tour, qu'il a terminé à la septième place.

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS

La politique économique en question

La plupart des pays industrialisés d'Europe ont mis en œuvre une même politique libérale, pour respecter les critères de Maastricht en vue de la création de la monnaie unique et faire face à la concurrence commerciale des pays émergents. Cette politique a eu pour effet d'étrangler la croissance et d'aggraver le chômage. Une autre politique économique est-elle possible ? Et laquelle ?

UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Globe-gôteurs

Les voyages donnent un sens à l'appétit

LE LUNDI, jour injustement maudit par ceux qui aiment travailler, prend ce lundi-là des sonorités particulières. C'est la rentrée : rentrons. Flottent dans les ascenseurs des soupirs d'Ambre solaire, d'Alpes et d'alizés caraïbes. A midi, on racontera l'histoire de la valise égarée sur le vol de Bergen, la foule de François au cap Sounion et immanquablement les deux ou trois faits gastronomiques remarquables du voyage.

Car la voilà aussi la découverte, l'aventure ; nous et eux, eux et nous, assis à la même table : la leur. Jamais très simple de faire corps avec le pays visité sans consacrer aux coutumes locales de bouche. Le monde tel qu'on nous l'apporte aujourd'hui, sur un plateau, permet aisément de jouer au passe-frontières en oubliant justement de sacrifier à la moindre tentation de rapprochement à travers le geste de curiosité gourmande. Il suffirait d'emprunter les voies rapides, désormais très au point, qui flèchent le parcours ; tous les parcours. Le tour du monde en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, le dératé prestement nourri par une seule, même, et unique pitance.

Comme tout ça est triste. Reprenons-nous, tentons à nouveau notre chance ; d'autant que le succès est presque toujours assuré. Avouer en société, sitôt le rétablissement confirmé, qu'on a dévoré de la panse de brebis farcie du côté d'Aberdeen vous pose son homme. Evoquer le hareng cru avalé les yeux fermés à Volendam, au cours de l'une de ces grandes fêtes bataves où le genièvre aide à mieux comprendre la vie, produit souvent son effet. Ne parlons pas de ces escargots ibériques, noirs d'encre, cuits trop juste à point, naviguant dans des sauces d'Inquisition ; ni de ces poissons japonais lamellisés à vif et offerts frétilants aux amateurs. En voilà de la sensation forte, de la pure, de la très authentique. Vaudou culinaire.

Le Français n'est pas le mieux préparé à supporter ce genre d'épreuve initiatique. Il faut avoir déjà roulé un peu sa bosse avant de se laisser aller à la communion uni-

verselle des casseroles. Lui, le sans-culotte, dépositaire des frasques gloutonnes de l'Ancien Régime, aura toujours tendance à faire le timoré devant ce qui lui apparaît vite comme des excentricités ou des élans mal aboutis. Il chipote. Manger des champignons rôtis aux flammes tziganes ou du « capitaine » mariné à l'africaine le laisse indécis, et pour ne pas dire mieux, assez circonspect. C'est un délicat.

En voyage, on ne le voit que rarement quitter cette souffrance permanente de déraciné qu'il adopte au moment de passer à table. En face du canard laqué, ignorant, il s'étonne et gronde de n'avoir que la peau à manger ; en face d'un sobre et providentiel plat de haricots, il râle comme s'il s'agissait de primer ceux retenus en finale de la rencontre des cassoulets champions de Castelnaudary. Au lieu d'être en découverte, il ne cesse, sous son béret, d'être en référence.

Au pays de la poularde demi-deuil, il est préférable de laisser ce personnage porter du crêpe à la boutonnaire et le fuir quand il entre, outillé de crécelles, dans les tavernes et auberges que l'itinéraire met sur son chemin. Dom-

mage, cette fermeture d'esprit ; on peut pourtant faire mieux.

Comme ce vieil ami qui, un soir de grâce, nous offre la recette d'un korma, plat indien longuement étudié sur place et retravaillé aux lueurs de la mémoire durant des escalas parisiennes. «... Mijoter quelques minutes afin d'exhaler les parfums... Laisser l'anis étoilé prendre toute sa puissance...» Rien ne manquait, pas même le style. Ça aide. En échange, on lui repassera les alchimies d'un court-bouillon de poissons de rivière aux douze épices, dégouté par hasard chez un restaurateur de Würzburg, un ancien de Stalingrad qui n'avait trouvé que ce remontant bizarre pour cesser de claquer des dents.

DU BARATIN POUR DES SECRETS

Vadrouilles : ne jamais laisser fuir la belle et juste idée. Un demi-lapin maigrelet, cuit à la Robin des Bois, sur des hauteurs barcelonaises ; une portion de scampi fritti, dans une trattoria, sur une nationale derrière Trieste, pour bien se mettre en tête la légèreté de la pâte et le minutage assassin de la cuisson ; leçon de découpage du carpaccio, au Monte Carlo de Venise, et rapt, quelques mètres en face, au Harry's Bar, des deux sauces allant avec. Dix longues années de fidélité pour obtenir l'origine des quelques poudres qui donnaient tout son élan au couscous du très considérable Aïssa, avenue Denfert-Roche-

reau. C'est de l'enquête en sous-pesse, du baratin subtil, de la confiance ; ils y tiennent à leurs secrets, tous ces lascars, les leur arracher demande de la persuasion.

Mais l'effort – le plaisir – est souvent à la hauteur du résultat. Ce socle culturel, qui n'est pas le plus facile à comprendre mais sûrement le plus docile à acclimater, offre à l'évidence les plus justes preuves d'intérêt que nous n'avons aucune raison de ne pas porter à l'autre. Il y a de la fraternité pure, de l'engagement vrai.

La table, espace miroir des sociétés devenu aujourd'hui forum à interrogations tragiques, doit rester ce lieu de métissage où les civilisations n'ont cessé de piocher pour élargir leur identité. La bannière américaine, qui flotte un peu trop à l'aise au-dessus de nos fringales express, est en train de nous absoudre de toute volonté d'envisager un avenir moins empêtré que celui qui nous guette. La colonisation de cette super-puissance, au goût meurtrier, affaiblit le nôtre au risque, à terme, de le rendre caduc. On connaît le mot de Freud, arrivant aux Etats-Unis et murmurant : « Les malheureux, ils ne savent pas que nous leur apportons la peste. » Funeste retour des choses, sous un maquillage encore plus sournois, elle a table ouverte aujourd'hui dans nos chaumières.

Jean-Pierre Quélin



Les mirabelles

Ils n'iront plus au verger, les mirabelles sont presque toutes cueillies ces derniers jours d'août et la famille André a tendu de grandes bâches noires sous les arbres. Ici comme sur bien d'autres coteaux de Lorraine on récolte les derniers fruits de l'été. Autrefois ces mirabelles étaient « hochées ». A l'aide d'un long crochet garni de chiffon, un homme secouait les branches de l'arbre pour en détacher les fruits que les femmes venaient ramasser. Aujourd'hui, c'est un tracteur muni d'un long bras qui s'attelle à cette tâche. Au bout de son appendice, deux énormes boudins de caoutchouc enserrant l'arbre et font vibrer son tronc l'espace de quelques secondes. Une pluie de billes jaunes se répand sur les bâches. Après avoir fait main basse sur ce butin, on étend la toile plus loin, sous l'un des 731 mirabelliers que compte la parcelle. Pendant les quelques semaines que dure la récolte, les travailleurs saisonniers sont à pied d'œuvre, mais le ban et l'arrière-ban de la famille André sont appelés en

renfort. L'oncle Jean, garagiste à la retraite, se retrouve ainsi à empiler des cageots

de mirabelles dans la cour de la ferme. Si tout le monde est concerné, c'est que cette prune est, plus qu'un fruit, un véritable symbole régional. M. Mirman, préfet de Meurthe-et-Moselle, ne stigmatisait-il pas en 1915, dans *L'Est républicain*, ceux qui « s'efforcent de rafler sans scrupules nos jolies petites mirabelles lorraines au profit des confituriers boches ». Passé les guerres, les Allemands sont toutefois restés nos principaux importateurs de mirabelles. Ils auront sans doute du mal à en acheter autant qu'ils le souhaitent cette année. Outre que la saison est courte et que ce fruit frais aura disparu de nos étals dans deux semaines, c'est surtout que la récolte 97 est bien maigre. A cause du gel, les départements de l'Est, qui assurent à eux seuls 90 % de la production française, donneront trois fois moins de fruits que l'an dernier. Une raison supplémentaire de ne pas manquer ces petites prunes dorées, peut-être pas aussi sucrées qu'elles le

furent en 1993, le grand millésime pour ce fruit, mais qui sont toutefois exquises cette année. Preuve en est, pour la deuxième fois les Lorrains tentent de transformer une partie de leur production en « pruneau de mirabelle » et de prolonger ainsi cette trop courte saison. Une expérience pour déshydrater ce fruit avait échoué, il y a quelques années, mais cette fois-ci les choses ont l'air mieux parties. Des fours ont été achetés dans le Sud-Ouest et, pour sélectionner les mirabelles les plus aptes à passer dans ces étuves, les chercheurs d'Hattonville, le village mosellan où se trouve le verger expérimental, ont trouvé une astuce. Les fruits sont placés dans une eau salée à un taux précis et la sélection se fait naturellement, celles qui sont aptes au séchage (beaucoup de sucre, peu d'acidité) coulent aussi sec. Mi-cuites, ces mirabelles sont une délicieuse friandise. Elles n'ont qu'un défaut : elles collent encore un peu les unes aux autres.

Guillaume Crouzet

★ Mirabelles de Lorraine, mi-cuites, sous forme de « pruneau », 15 F environ les 250 grammes.

BOUTEILLE

Vin blanc du Québec



VIGNOBLE DIETRICH-JOOSS CUVÉE STÉPHANIE VENDANGES TARDIVES 1996

Le Québec est un modeste producteur de vin. Mais chacune des 300 000 bouteilles produites chaque année est un symbole. Pourtant, en 1535, Jacques Cartier, découvrant les vignes sauvages de l'île d'Orléans, en face de la ville de Québec, l'appela « l'île de Bacchus ». Au sud de la Belle Province, la longueur de l'hiver rend nécessaire l'emploi de cépages hybrides (croisement de cépages nobles européens et de variétés indigènes au cycle végétatif plus court) et de techniques appropriées, comme le buttage des plants, pour les protéger du froid. La famille Dietrich-Jooss, d'origine alsacienne, produit un vin de vendanges tardives : la cuvée Stéphanie. Le raisin est cueilli en état de sur-maturité pour concentrer les sucres et la teneur en alcool, qui rivalise avec l'eiswein (vin de glace) d'autres régions canadiennes. C'est une bouteille aux arômes intenses, dont la fraîcheur, pourtant, exprime la finesse et l'élégance. On la trouve chez le vigneron, à Iberville, et dans les boutiques du Service des alcools du Québec, aux côtés d'autres vins québécois intéressants, ceux des vignobles de l'Orpailleur ou du Cep d'argent.

Cuvée Stéphanie vendanges tardives 1996 : 50 F environ la bouteille de 37,5 cl.

★ Vignobles Dietrich-Jooss, 407 Grande-Ligne, Iberville, Québec. J2X 4J2 (Canada). Tél./télécopie : 514-347-6857.

TOQUES EN POINTE

A Montréal et dans les Laurentides

Bistrot

LES CAPRICES DE NICOLAS

Au Québec, on distinguera entre une cuisine qui assume son patrimoine provincial et la simple transposition des usages culinaires de l'Hexagone. Normand Laprise, au Toqué, fait figure de chef de file de la première école, avec une cuisine aux saveurs très contrastées, mais le jeune Nicolas Jongleur, un ancien de l'équipe de Georges Blanc, à Vonnas, Québécois de fraîche date, n'est pas en reste sur le chemin d'une cuisine de l'exploration. Les premiers colons cherchaient la route des Indes et des épices, il utilise poires et dattes à l'orientale dans un tajine de volaille du Québec et adopte le four tandoori pour assurer le moelleux d'un magret de canard rôti, croustillant de couscous et jus de banyuls au raisin frais. Remarquable sommelier, finaliste du concours Sopena 1997. Menu santé (dég.) : 150 F environ ; à la carte, compter 250 F.

★ Montréal, 2072, rue Drummond. Tél. : (514) 288-0249. Fermé samedi midi et dimanche.

LE BISTRO À CHAMPLAIN

L'ancien magasin général de la petite bourgade de Sainte-Marguerite, au bord du lac Masson, aurait pu devenir un « dépanneur » – un supermarché – lorsque Champlain Charest, collectionneur de vins, et son ami, le grand peintre québécois Riopelle, décidèrent d'en faire un fort agréable restaurant. Pour le dixième anniversaire de cette transformation, Champlain Charest présentait cet été sa nouvelle cave de « grands formats » : 90 bouteilles (impérial et mathusalem) du domaine de la Romanée-Conti, millésime 1994. Une collection unique, connue déjà de tous les œnologues d'Amérique du Nord. Au quotidien, cuisine de bistrot chic : pétoncles des îles Mingan au beurre de framboise, aiguillettes de caribou au parfum d'échezeaux, duo de vieux cheddar. Sommelier hors pair et charmant accueil de Monique Nadeau, la maîtresse de maison. Table d'hôte : 150 F environ ; à la carte, 250 F (sans les vins).

★ Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, 75, chemin Masson. Tél. : (514) 226-4988. Ouvert le soir et le dimanche midi.

LA CLEF DES CHAMPS

Jean-Louis et Yvonne Massenavette, depuis plus de vingt ans, défendent les valeurs sûres d'une cuisine bourguignonne adaptée aux produits locaux. Un travail de référence qui associe une terrine de gibier à la marmelade d'oignons et un filet de cerf rôti, sauce grand veneur ; un ragout d'escargots au beurre vert et à l'ail et une cuisse de lapin aux chicons braisés. Décor de bois clair au milieu d'un parc dans une petite station des Laurentides. Une étape de charme où la carte des vins offre d'heureuses surprises. Table d'hôte : 170 F ; à la carte, compter 280 F.

★ Sainte-Adèle, 875, chemin Sainte-Marguerite. Tél. : (514) 229-2857. Fermé le dimanche.

BEAVER-CLUB

L'on se souvient encore, dans cette étape montréalaise de la Canadien Pacific, de la visite du grand chef Escoffier en 1911. Ses élèves avaient ouvert les principaux restaurants de la ligne de chemin de fer reliant l'Atlantique au Pacifique au début du siècle. De cette époque de pionniers, l'Alsacien Michel Busch, patron de la restauration, a retrouvé les traces et entend mettre à l'honneur quelques recettes des Indiens du Grand Nord : la citrouille et la courge cuites sous la cendre, le ragout de pattes de cochon. Pour l'heure, dans un élégant décor rustique, le chef anglais du Beaver-Club prépare le bifteck de morue, le filet de bison en poivrade, le caribou en venaison et une délicieuse entrecôte de bœuf de l'Alberta.

Nourritures sérieuses qu'aimaient les fondateurs de ce club, à l'origine très fermé, créé par des Canadiens Français et des Ecosais. Compter 300 F, à la carte.

★ Montréal, Hôtel Reine-Elizabeth, 900, boulevard René-Lévesque Ouest. Tél. : (514) 861-3511.

Gastronomie

NUANCES

C'est la grande table de Montréal, propriété du gouvernement du Québec dans l'enceinte du pavillon de la France de l'Exposition universelle de 1967, transformé en Casino (ouvert 24 heures sur 24 à partir du 8 septembre !). Le jeune chef français Michel Blot, qui apprit son métier de l'ancien second de Jacques Manière, Philippe Valin, prépare une cuisine très expressive, subtile, inspirée du Nouveau Monde avec des crevettes tempura au lait de coco et sauce à la mangue épicée, ou plus classique, lorsqu'une mitonnée de cuisses de canard est servie sur une fondue de carottes et salsifis à l'ail doux. Le homard du Québec et pétoncles aux pâtes fraîches est accompagné de légumes de saison et d'un beurre d'hibiscus.

Le vin de Californie Zinfandel rouge 1994 de Ridge, à Lytton Springs, s'accorde avec la poitrine de caille rôtie sur un lit de canneberges et jus au parfum de gelée de sapin. C'est une cuisine de la nature souveraine, dans un pays où l'hiver limite le cycle végétatif des plantes à quelques mois seulement. Table d'hôte : 250 F environ ; à la carte, compter 400 F.

★ Montréal, 1, avenue du Casino, île Notre-Dame. Tél. : (514) 392-2746.

Jean-Claude Ribaut

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 1^{er}
LE PLUVINEL
Dans un cadre 1900 donnant sur une cour-jardin loin du bruit et de l'agitation, le Chef Hervé RIEBELLS vous propose sa nouvelle carte saveur printemps été

- salade de loup et gambas au céleri frit, crème de ciboulette
- petits filets de rouget poêlés, ratatouille minute aux deux céleris et tomates fraîches
- côte de veau de lait fondant, pommes Anna aux échalottes confites
- blanc-manger à l'Armagnac et fruits rouges.

A partir de 238 F hors boissons.
Menu du marché : entrée, plat, dessert et café inclus 160 F (du lundi au vendredi, sauf j. fériés)

HOTEL REGINA
2, place des Pyramides (1er) - 01.42.60.31.10

PARIS 7^e
Choumiqua
SPECIALITE DE CASSOLETTE ET CONFIT DE CANARD
Tous les jours jusqu'à minuit.
Dimanche service continu de 12 h. à minuit.
Banquet de 10 à 110 pers. Salons climatisés.
79, rue St-Dominique (7^e) Tél. 0 147.05.49.75

PARIS 8^e
UN PATIO UNIQUE au calme des Ch. Elysées (165 F)
FLORA DANICA (Bière ou eau)
COPENHAGUE salle climatisée
MENU 240 F (boisson comprise)
SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ.
142, avenue des Ch. Elysées - 01.44.13.86.26

PARIS 14^e
BISTRO D'ANTAN
Sympathique bistrot belle époque, idéal pour déjeuner ou dîner avant et après spectacles. Chaque jour sur l'ardoise, des plats typiques bistrot :

- salade de bistro (saumon et magret fumés)
- jambonnette de volaille à la crème de morilles
- magret de canard entier
- pâtisseries maison. Belle sélection de vins.

Formule déj. 88 F. Formule dîner 92 F et 128 F
TLJ jusqu'à minuit - 21, rue de la Gaîté
01.43.20.67.67

PARIS 15^e
LE POSTAL : (TLJ sauf sam. & dim.)
Le jour, une sympathique brasserie de quartier. Le soir une confortable adresse gourmande. Chaque jour 3 plats au gré du marché :

- émincé de veau au basilic, raviolis au pistou
- confit de canard maison - marmite du pêcheur au safran. Bons vins de propriété à prix sage.

Formule déjeuner 70 F. Le soir 85 F et 105 F (entrée plat dessert).
279, rue de Vaugirard. 01.48.28.11.13
M^o Vaugirard (proche Convention. Pte Versailles)

PARIS 16^e
Chez Candido
Venez déguster nos spécialités espagnoles dans une ambiance typiquement Andalouse.
Terrasse sur jardin, été comme hiver.
Carte de 150 F à 200 F
40, av. de Versailles - Tél. 01.45.27.86.68

PARIS 6^e
Vagenende Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 1^{er}
AU DIABLE DES LOMBARDS
VOTRE RESTAURANT AUX HALLES
TOUS LES JOURS DE 8H À 1H NON STOP !!!
BRUNCH 85 F DE 10 H À 17 H
FORMULE A 60 F EN SEMAINE JUSQU'À 21 H
TEL: 01 42 33 81 84
64 RUE DES LOMBARDS 75001 PARIS

Renseignements publicités : ☎ 01.42.17.39.40

Beaucoup de soleil

UN ANTICYCLONE est centré de l'Espagne à la France. Un front pluvio-orageux s'évacuera, mercredi, vers l'Allemagne, et les éclaircies reviendront sur l'est du pays. Une nouvelle perturbation abordera la Bretagne apportant quelques pluies faibles.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. - Sur la Bretagne, le temps sera maussade avec quelques pluies faibles. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales près des côtes. Ailleurs, le ciel se chargera de nuages en cours de matinée. Il fera 20 à 24 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Sur la Haute-Normandie et l'ouest du Centre, les nuages deviendront plus nombreux l'après-midi. Ailleurs, après dissipation de brouillards locaux, le temps sera bien ensoleillé. Il fera 23 à 25 degrés.

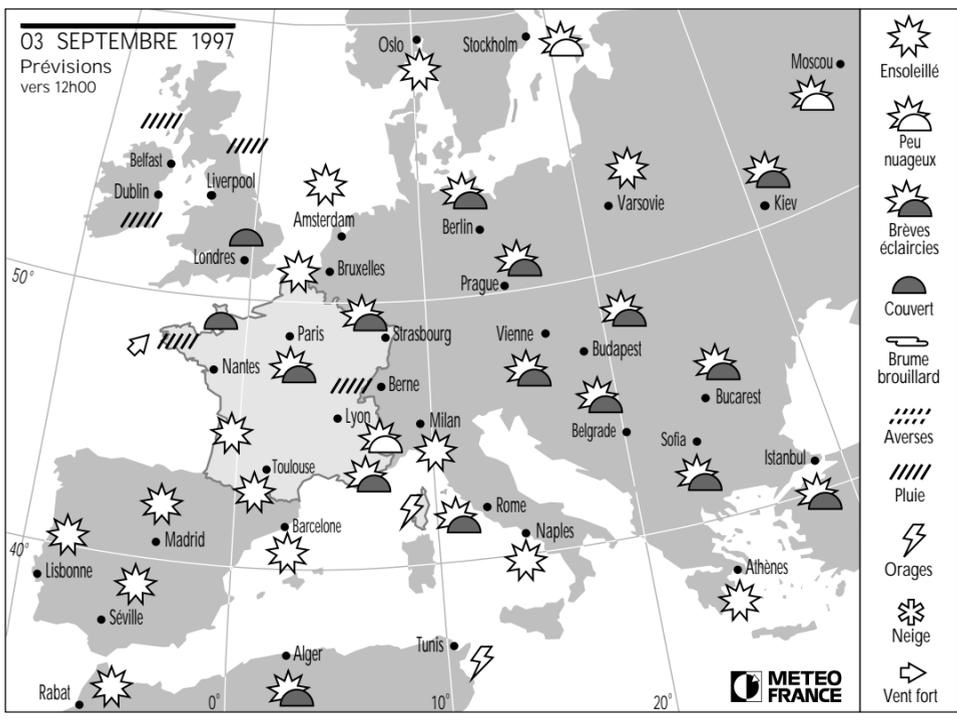
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel sera très nuageux le matin,

avec quelques ondées locales. L'après-midi, le soleil sera prédominant. Il fera de 22 à 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur Poitou-Charentes, des nuages élevés voileront le ciel l'après-midi. Ailleurs, après dissipation des brouillards matinaux, le soleil sera généreux. Il fera 24 à 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur Rhône-Alpes, le temps sera encore couvert le matin, avec quelques pluies faibles locales. L'après-midi, les nuages et les éclaircies alterneront, avec un risque d'orage. Ailleurs, après dissipation de brouillards matinaux, il fera beau. La température maximale avoisinera 22 à 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur la Côte d'Azur et la Corse, les nuages seront nombreux le matin, avec quelques ondées résiduelles. L'après-midi, le soleil brillera mais avec un risque d'orage local. Ailleurs, la journée sera ensoleillée. Il fera de 26 à 29 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **NIGER.** Air Algérie, en partenariat avec Air Inter Niger, a ouvert une ligne aérienne aller-retour Tamanrasset (Algérie) - Agadez - Niamey (Niger), exploitable chaque jeudi. Cette liaison, inaugurée le 28 septembre, va désenclaver le nord du Niger et contribuer à l'essor du tourisme dans une région proche du désert du Ténéré qui abrite des sites historiques et archéologiques.

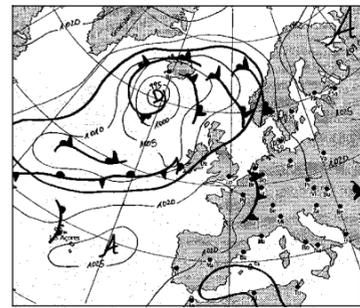
■ **FRANCE.** Spécialiste de la location de voitures pour touristes, Hôtel Autos Discount diffuse un lexique, gratuit, qui répond à toutes les questions pratiques : abandon, accident, âge, assurances complémentaires (CDW et vol) et optionnelles (PAI, SLI, EP, UMP), carburant, carte de crédit, catégories, caution, contraventions, frais d'annulation, franchise, kilométrage, taxes, etc. Renseignements au 3615 SOSAUTOS et dans les agences de voyages.

PRÉVISIONS POUR LE 03 SEPTEMBRE 1997

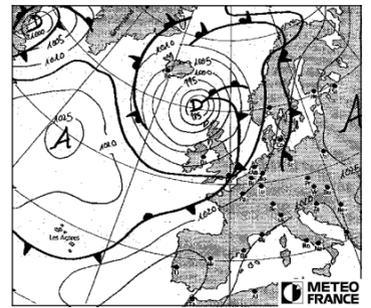
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	14/23 S	
AJACCIO	17/27 N	11/23 N	
BIARRITZ	13/25 S	18/26 N	
BORDEAUX	12/25 S	11/24 S	
BOURGES	10/24 S	12/24 S	
BREST	15/20 P	15/27 S	
CAEN	14/20 N	12/23 N	
CHERBOURG	12/20 P	11/25 S	
CLERMONT-F.	10/25 S	15/23 S	
DIJON	13/24 S	12/25 S	
GRENOBLE	14/26 N	10/24 S	
LILLE	12/23 S	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	11/24 S	25/32 S	
LYON	15/25 S	25/31 P	
MARSEILLE	17/27 S	NOUVEA	17/23 N

PAPEETE	21/27 S	KIEV	8/14 N	VENISE	19/28 S	LE CAIRE	23/32 S
POINTE-A-PIT.	25/31 C	LISBONNE	18/30 S	VIENNE	16/27 S	MARRAKECH	25/39 N
ST-DENIS-RE.	19/24 N	LIVERPOOL	15/18 P	AMÉRIQUES	13/30 S	NAIROBI	14/24 C
EUROPE		LONDRES	15/21 N	BRASILIA	11/16 P	PRETORIA	12/27 S
AMSTERDAM	14/21 S	LUXEMBOURG	12/22 N	BUENOS AIR.	25/32 S	RABAT	18/29 S
ATHENES	21/28 S	MADRID	13/30 S	CARACAS	11/18 S	TUNIS	23/28 P
BARCELONE	17/27 S	MILAN	20/31 S	CHICAGO	18/25 N	ASIE-OCEANIE	
BELFAST	12/19 P	MOSCOW	3/12 N	CARACAS	22/26 S	BANGKOK	27/32 P
BELGRADE	17/25 N	MUNICH	16/21 S	LOS ANGELES	12/21 N	BOMBAY	26/29 C
BERLIN	16/21 N	NAPLES	14/20 S	MEXICO	12/21 N	DJAKARTA	25/31 N
BERNE	15/23 P	OSLO	17/28 N	MONTREAL	10/15 C	DUBAI	29/37 S
ATHENES	21/28 S	PALMA DE M.	12/24 N	NEW YORK	15/24 N	HANOI	26/28 P
BUCAREST	11/22 N	PRAGUE	12/24 N	SAN FRANCIS.	19/24 S	HONGKONG	27/29 P
BUDAPEST	18/26 S	ROME	19/29 N	SANTIAGO/CHI	10/13 P	JERUSALEM	22/30 S
COPENHAGUE	16/20 N	SEVILLE	20/34 S	TORONTO	10/14 S	NEW DEHLI	27/32 P
DUBLIN	11/19 P	ST-PETERSB.	6/15 N	WASHINGTON	19/28 S	PEKIN	15/27 S
FRANCFORT	16/22 S	STOCKHOLM	16/22 N	AFRIQUE	19/28 S	SEOUL	21/27 N
GENEVE	15/24 P	TENERIFE	6/17 N	ALGER	26/30 S	SINGAPOUR	27/33 S
HELSINKI	6/17 N	VARSOVIE	13/24 S	DAKAR	26/30 S	SYDNEY	12/20 S
ISTANBUL	17/21 S			KINSHASA	21/30 S	TOKYO	26/33 P



Situation le 2 septembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 4 septembre à 0 heure TU

PRATIQUE

Comment choisir une bonne assurance scolaire

EN SEPTEMBRE, les associations de parents d'élèves, les compagnies d'assurances et même les supermarchés proposent aux parents, pour un prix qui varie de 35 francs à 166 francs, des contrats pour couvrir les activités scolaires et parascolaires des élèves. Comme ces contrats ne sont pas obligatoires et que les parents ont en général une assurance qui prend en charge leurs enfants, ils ne savent quelle attitude adopter : refuser de nouveaux frais inutiles ou payer parce que deux précautions valent mieux qu'une ?

Ce qui compte, c'est le nombre de risques couverts. Par exemple, la « responsabilité civile chef de famille » assure les dommages causés par l'enfant. Mais elle ne prend pas en charge les dommages subis par celui-ci, y compris s'il se blesse lui-même ; il faut pour cela une assurance « individuelle accidents corporels ». A chacun donc d'examiner en détail le contrat familial et les différentes assurances scolaires qui peuvent le compléter ou s'y substituer. Les textes relatifs à l'assurance scolaire (*Bulletin officiel* n° 23 du 11 juin 1987 et n° 28 du

1^{er} septembre 1988) sont ambigus. L'assurance « n'est pas exigée dans le cadre des activités obligatoires fixées par le programme », mais elle est « vivement conseillée pour les activités se déroulant pendant le temps scolaire à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école ». Par exemple, la visite à la bibliothèque, qui se prolonge au-delà de l'horaire scolaire légal. Enfin, l'assurance est obligatoire pour les activités facultatives : voyages scolaires, classes de découverte. Les formules les moins chères

Au-delà de la responsabilité civile

- Mutuelle accidents élèves (MAE) proposée par la FCPE. F1 : assurance scolaire et trajet, couverture individuelle corporelle, responsabilité civile, recours et assistance : 55 F. FZ : assurance scolaire et trajet, mêmes garanties que la F1. En dehors de l'école, elle se limite à la garantie individuelle et à l'assistance (sans la responsabilité civile) : 100 F. FSUP : scolaire et extrascolaire, responsabilité civile et

(de 35 francs à 55 francs) garantissent exclusivement les risques liés aux activités scolaires et aux trajets aller-retour entre le domicile et l'école. Les formules les plus onéreuses (de 112 francs à 166 francs) assurent une couverture permanente, y compris pendant les vacances, des garanties supplémentaires, comme les dommages aux biens ainsi que des plafonds d'indemnisation plus élevés.

Pour choisir, il faut comparer le montant de la cotisation deman-

dée avec les prestations offertes. Par exemple, pour l'invalidité permanente à la suite d'un accident, on constate des différences entre les assurances, non seulement pour le seuil de prise en charge, mais aussi pour le capital de base, qui peut aller de 800 000 francs à 1 200 000 francs pour un taux d'invalidité de 80 %.

La plupart des accidents (44 %) surviennent dans la cour de récréation, pendant le sport ou les trajets. Les petits dommages corporels arrivent en tête, suivis par

les bris de lunettes et de dents. Les principaux points à vérifier sont donc : la prise en charge des prothèses dentaires et auditives, le remplacement des lunettes, la couverture des sports pratiqués, les accidents que l'enfant aurait comme conducteur ou passager d'un véhicule à moteur, les frais de transport du jeune blessé et de remise à niveau scolaire en cas d'immobilisation.

S'INTÉRESSER AUX DÉTAILS

Dans les formules « haut de gamme », Carrefour ne couvre pas les dommages à la bicyclette en cas de collision, ni le bris d'un instrument de musique. Pour les bicyclettes, le plafond varie de 2 100 francs (PEEP-Mutuelles du Mans) à 5 000 francs (MAE, MAAF-Junior, Groupama).

Pour les lunettes, il va de 580 francs (Groupama) à 1 100 francs (PEEP-Mutuelles du Mans). Il faut s'intéresser aux détails : les plafonds vont de 1 500 francs (Carrefour) à 2 500 francs par dent cassée, mais seules deux assurances prennent en charge les prothèses provisoires (750 francs) : la MAAF-Junior et la MAE. Certaines assu-

rances couvrent le vol de fournitures scolaires (725 francs à Groupama, 1 000 francs, mais limité à un vol par an à la MAAF-Junior, 600 francs pour les PEEP-Mutuelles du Mans), ou même le vol des vêtements à l'école (800 francs, PEEP-Mutuelles du Mans) ou du matériel de sport (1 040 francs, Groupama).

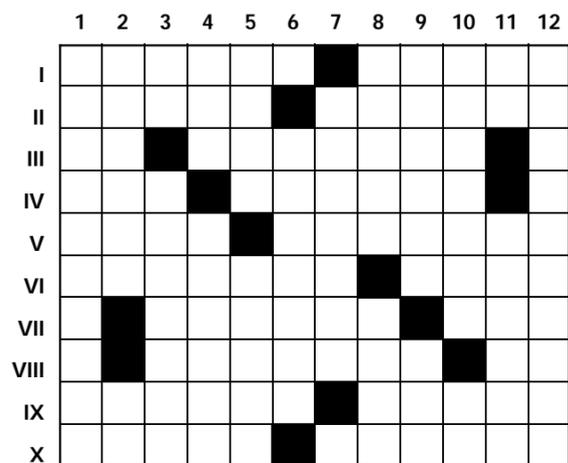
Quant aux frais de remise à niveau pour l'élève immobilisé, la prise en charge intervient dès le premier jour, chez Groupama, ou entre le seizième jour Mutuelle Saint-Christophe, Carrefour et le vingt-deuxième jour (PEEP-Mutuelles du Mans). La somme par jour varie de 100 francs (MAAF-Junior, Groupama) à 250 francs (Carrefour). Le plafond maximal va de 10 000 francs (MAAF-Junior, Groupama) à 16 000 francs PEEP-Mutuelles du Mans). La nouvelle formule de la MAE, qui ne fixe aucune somme mais prend en charge à partir du quinzième jour le soutien pédagogique de l'élève à raison de trois heures par jour ouvrable pendant l'année scolaire en cours, est plus avantageuse.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97190

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTELEMENT

I. Sa carrière de guide a commencé avec Ulysse. Invitation à lever le coude. - II. Fait la jonction. Ne lèvent pas trop le coude. - III. Sur une plaque européenne. Ont leurs prix. - IV. Porté par les bénédictins. Ouvre l'ouverture. - V. Protester. Ne fait pas de bruit mais vaut de l'or. - VI. Aide l'avion à virer. Me déplace à l'envers. - VII. Au-dessus de tout mais pour combien de temps. Le dernier fait fureur. - VIII. Jouent à chat en eau douce. Mis en doute. - IX. Qui a gardé sa place. Son pas-

sage est une très mauvaise blague. - X. Leurs coups dans l'eau sont sans effet. Situation très élevée.

VERTICALEMENT

1. Ses racines ont longtemps excité nos fantasmes. - 2. Plein la vue. Mises en dépôt. - 3. Sur scène à Tokyo. Son eau a des vertus calmantes. - 4. Son eau est sale après usage. Propos inutile. - 5. N'est pas restée en place. Beaux, ils vous mettent en avant. - 6. Totale et sans nuance. - 7. Jouer du couteau dangereusement. - 8. Forme

un tout. Chère à Brassens et à Valéry. - 9. Victimes d'excédents. Patron latin. - 10. Pratique pour mettre fin rapidement. Élément de répétition. - 11. Sur les roses. Refit la couche. - 12. Emporté par la révolution avec son père.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97189

HORIZONTELEMENT

I. Lombard. Slip. - II. Enième. Epice. - III. Scalp. Vairon. - IV. Semeuse. Ans. - V. Intérim. Ee. - VI. Va. Tendres. - VII. Eta. Tiercée. - VIII. Ultime. Néant. - IX. Sayda. Dénrée. - X. Esse. Alésées.

VERTICALEMENT

1. Lessiveuse. - 2. Once. Atlas. - 3. Miami. Atys. - 4. Bêlent. Ide. - 5. Amputé. Ma. - 6. Ré. Sente. - 7. Verdi. Dl. - 8. Ea. Irénée. - 9. Spi. Mérens. - 10. Lira. Scare. - 11. Icône. Enée. - 12. Pense-bêtes.

SCRABBLE

PROBLÈME N° 33

A la recherche du troisième mot

1. Vous avez tiré C E E I S O U

a) Trouvez un mot de sept lettres. b) Avec ce même tirage, trouvez cinq mots de huit lettres en le complétant avec cinq lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots de la grille.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine

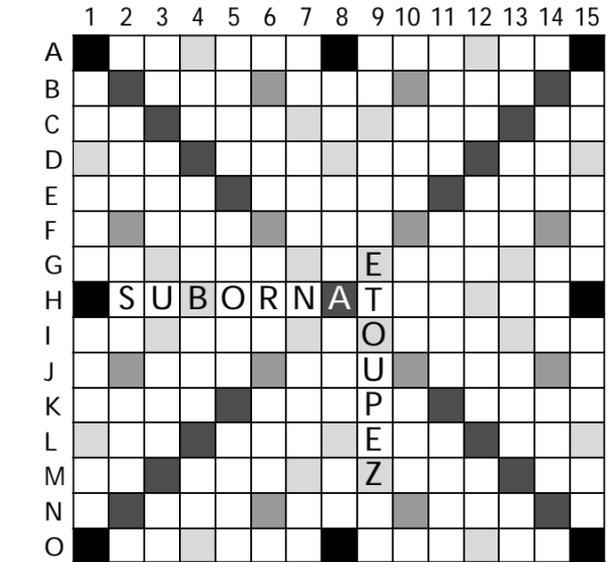
c) Premier tirage : A A F N O P R. Trouvez un sept-lettres.

d) Deuxième tirage : A A D E L P R. Trouvez un sept-lettres archaïque. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solution dans *Le Monde* du 10 septembre.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 27 août.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle



commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) OBTENUS, 3 H, 85, faisant OVALISES ; l'anagramme BOUSENT, couvrent de boue l'aire d'une grange, rapporte 2 points de plus.

b) EBOUTONS, coupons le bout, B 6, 64 (70 en E 6) - ENTUBONS,

C 7, 74 -DEBUTONS, D 8, 74 - BLEUTONS, F 7, 64 ou l'anagramme BLOUSENT - BANTOUES, 5 G, 70 - BOSSUENT, bossellent, 10 F, 68.

c) SUBORNA d) ETOUPEZ, bouchez avec de l'étope.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschourg 94852 Ivry cedex



Président-directeur général : Dominique Alduy Vice-président : Gérard Morax Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

FESTIVAL Créé en 1989, le Festival Musiques croisées débute le 4 septembre à Saint-Sever, dans les Landes. Son but est de réhabiliter le fonds populaire de la chanson.

L'harmonie municipale et les bandas, orchestres formés au contact des ferias, perpétueront la tradition hispanisante. ● **PLUS INNOVATEUR**, Marc Steckar, créateur du concept

original de Tubapack, se produira en ouverture avec soixante-dix jeunes instrumentistes. Ce compositeur-improvisateur allie avec bonheur fandango, paso doble, tango, valse et

marche. ● **TORERO LOCO**, un trio, le précédera avec son imaginaire révolutionnaire, invoquant la guerre d'Espagne, Zapata et Marcos. ● **L'AMÉRIQUE DU SUD** sera repré-

sentée par l'accordéoniste argentin Raul Barboza, joueur de chamamé, une musique inventée par les Indiens Guaranis, mêlant polka, mazurka et valse.

Chants républicains et corridas continuent d'inspirer la musique du Sud

Le Festival Musiques croisées débute le 4 septembre à Saint-Sever (Landes) avec son mélange de jazz innovant, de chansons révolutionnaires et de bandas traditionnelles. Marc Steckar, créateur du concept de Tubapack, joue en ouverture avec soixante-dix jeunes instrumentistes

AVEC SON CLOÎTRE des Jacobins à la charpente bâtie comme une coque de bateau renversée, Saint-Sever a des airs de ville du Sud qui aurait déjà beaucoup navigué. Entre les cultures, les foies gras, les forêts recomposées – celle des Landes la cerne actuellement – et, depuis 1989, dans les musiques croisées. Saint-Sever entretient une harmonie municipale, maillon indispensable de la fête populaire ou de l'activité des arènes. « On y interprète des pièces tauromachiques. Mais aussi des musiques de film, des œuvres originales », dit Michel Garcia, qui dirige l'École de musique des Landes, une des rares en France où les professeurs se déplacent dans les cantons, un héritage de Maurice Fleuret, qui fut le directeur de la musique de Jack Lang en 1981.

Typiquement landaise, la Marche cazérienne est religieusement jouée au début et à la fin de chaque course de vaches au moment du paseo, le défilé cérémonieux des écarteurs (« la vache se rue sur eux et ils s'écartent en feignant »). Pour le reste, le répertoire a quelque peu stagné autour des marches, rappel trop pressant des origines militaires des harmonies et fanfares qui sont à la base de la culture des musiques de rue, des Landes à l'Alsace.

AIRS À RÉVEILLER LES MORTS

Aux arènes, assise sur les gradins, trône l'harmonie municipale. Elle a un chef et joue des paso doble puisés dans le creuset espagnol. Anarchistes, les bandas sont livrées à la rue. Leurs souffleurs fêtaris sont jeunes – il faut l'être pour passer de bistrot en bistrot en jouant des airs à réveiller les morts. Ils apprennent la musique dans les harmonies, et la vie au cœur de ferias initiatiques. Les bandas sont prédatrices, elles piquent ses nouveautés, ses hits et ses classiques, tous inspirés de la tradition basque, à la Feria San Firmin de Pampelune. La banda de Dax s'appelle les Calientes (Dax possède des sources d'eau chaude). Bayonne aligne la Bayonna Banda, les Genêts, les Joyeux ou les Dauphins. On les retrouve aussi au stade, pour le culte payen du rugby. Ainsi, le fonds populaire de la musique résiste-t-il au temps et aux assauts de l'histoire et de la modernité.

Le répertoire s'essouffle ? Il est par trop hispanisé ? On ira chercher du côté des compositeurs-im-



Le jazzman Marc Steckar (troisième en partant de la gauche) et son Tubapack.

provisateurs dissipés. Ainsi, le jazzman et tubiste Marc Steckar, créateur d'un concept harmoniquement original – un ensemble de tubas, capable de jouer du jazz ou de donner une coupe au carré à la belle musique de Kurt Weill – s'était penché en 1994 sur le sort d'une catégorie très particulière de fanfares. A la demande du Festival interceltique de Lorient, son Tubapack s'était transformé, au contact des binious et bombardes du bagad de Quimperlé, en « Ba-

gadapack », et une création, *Celtophonie*, avait vu le jour en 1995. Récidiviste, Steckar marie ensuite, pour le compte du Festival de Bouche à oreille de Parthenay et en compagnie du trompettiste de jazz Michel Marre, une fanfare, des cornemuses du Poitou, « des accordéonistes et des violoneux, ainsi qu'un joueur de feuille de lierre ». Enfin, cet été, Steckar agglutine un bagad, une jeune fanfare de Saint-Nazaire, un groupe de dix-huit tubistes nantais, Tuba-

canal, et le Tubapack. Le son s'emballa comme un cheval fou.

A Pâques 1997, Marc Steckar assiste au stage annuel des jeunes de l'Union des sociétés musicales du département des Landes (USMDL), organisé par l'ADAM locale (Association pour le développement des activités musicales, liée au conseil général). « J'ai redécouvert un son que je connaissais, car j'ai été en partie élevé à Béziers. Mon père jouait dans les arènes. De plus, les paso doble, je connais bien : dans ma jeunesse, j'ai fait musicien de bal. » Tangos, paso, valse, marches, les villes et villages dansent. Steckar recrute soixante-dix jeunes musiciens (ils ont entre quatorze et vingt ans) pour créer un Big Bandas éphémère, le temps de la soirée d'ouverture du Festival de Saint-Sever. Il se met à composer pour les ferias, pour les arènes. « Je suis physiquement dérangé par la mise à mort, le sang qui coule, explique-t-il. Mais j'aime le brillant, la couleur de cette musique, sombre et joyeuse, dramatique, et qui éclate

subitement. » Le Big Bandas, Tubapack et les Harmonies des Landes travaillent ensemble une suite imagée des émotions ambiguës qui cernent les « fréquentateurs » d'arènes. Sans la musique, point d'excitation, point de sexe. Plat comme une ombrelle serait le style du matador. Steckar adore jouer : sonnerie de trompette de la mise à mort pour *Le Blues des arènes*, fandango festif, tribal et enlevé (*Le Fan Dingo*), paso doble endiablé, « destroyé », selon l'auteur (*L'Adour sera toujours l'Adour*) et une pièce pour tuba solo, seul.

« J'ai pensé au matador qui va tuer le taureau », dit le tubiste. Marc Steckar espère que « trois ou quatre de ces pièces en partie improvisées seront inscrites au répertoire des bandas et le feront évoluer ». C'est ainsi que les chants vivent, « dans la joie ».

« Nous sommes une armée de rêveurs, et pour cette raison, nous sommes invincibles », écrit le sous-commandant Marcos (*Ya Basta !*), dans la droite ligne des républicains espagnols, dont les chansons

continuent de peupler l'imaginaire de ce Sud prépyrénaïque. Inscrit avec Marc Steckar au programme d'ouverture de Saint-Sever, le trio Torero Loco, lui aussi inspiré par le jazz et la pagaille populaire, recrée son Espagne, à travers les compositions de Jacques Veillé (trombone), d'Alain Rellay (saxophone) et de sa chanteuse, Lucia Recio, « Andalouse de Bourgogne ». Le Torero Loco est issu du collectif lyonnais ARFI (Association à la recherche d'un folklore imaginaire), tout comme la Marmite infernale, avec laquelle Lucia Recio a livré une version décalée de *A Las Barricadas*, un chant traditionnel espagnol adapté pendant la guerre d'Espagne par les libertaires de la CNT (dans le double CD *Buenaventura Durruti*, publié chez Nato/Harmonia Mundi). Également au répertoire du « Torero fou », *Anda Jaleo*, un chant harmonisé pour le piano par Federico Garcia Lorca. « En avant la fête, un véritable branle-bas de combat ! », traduit la chanteuse.

« SIMPLICITÉ D'EXPRESSION »

« Je suis issue d'un milieu populaire, ouvrier, explique Lucia Recio. Ma mère et ma grand-mère chantaient des chants religieux, des saetas. J'en aime la formidable simplicité d'expression, l'improvisation. » Loin des Landes et de ses ferias, Lucia Recio anime des ateliers de chant, « à la MJC de Vénissieux, avec des jeunes filles maghrébines qui sont en CAP de couture au collège Hélène-Boucher ».

Là aussi, comme dans les chansons de Torero Loco, l'Espagne, c'est la passion, les Folles de mai argentines, le torero frappé, une rencontre amoureuse dans un bal à Tanger. C'est aussi Emiliano Z, comme Zapata, créé avec sept musiciens de l'ARFI au Festival de Cluny, « une recherche sur les textes et la poésie de la révolution mexicaine », avec des textes de Marcos, *La Golondrina* de Narciso Serradel (1843-1910) et des corridos, pièces populaires transmises sur le vif par des chanteurs ambulants, dans un Mexique flamboyant d'humeurs révolutionnaires, qui font dans un cloître landais les petits bonheurs d'un soir.

Véronique Mortaigne

Le programme

« La vie aux grands airs », tel est le sous-titre de la neuvième édition du Festival Musiques croisées de Saint-Sever. « Il s'agit, explique son directeur, Alex Duthil, de constater le retour en force de la mélodie, et de réhabiliter ce "fonds populaire" qui nourrit les musiques improvisées et la chanson. »

● **4 septembre.** Torero Loco, Big Bandas : Harmonies des Landes et Tubapack (à découvrir, de Marc Steckar : *Celtophonie*, Bagadapack, 1 CD Coopbreizh), à 21 heures.
● **Le 5.** Pedro Soler et Renaud Garcia-Fons (flamenco, guitare et

violoncelle, *Suite andalouse*, 1 CD Al Sur/Media 7), à 19 heures ; Henri-Texier Quartet et Pino Mina Fra Sud Ensemble (Italie), à 21 heures.

● **Le 6.** D'Gary (Madagascar, guitare et chant. *Mbo Loza*, 1 CD Indigo/Label Bleu) à 19 heures ; Benat Achary et Ama Lur (Pays basque), à 21 heures ; *Gueules de Piaf*, de Serge Hureau, à 23 heures.

● **Le 7.** Raul Barboza Quintet (*La Tierra sin mal*, 1 CD La Lichère/Night & Day), Cesaria Evora à 17 heures. De 95 F à 140 F. Tél. : 05-58-06-86-86.

Raul Barboza, ambassadeur en France du chamamé

L'ARGENTINE n'est pas la terre d'une seule musique. Si le tango y fait figure de symbole, d'autres notes, d'autres mélodies ont éclor. Au cœur de la pampa, dans la ré-

PORTRAIT

L'accordéoniste argentin a renouvelé cette musique créée par les Guaranis

gion de Corrientes (Nord-Est), à la fin du XIX^e siècle, les Indiens Guaranis inventèrent le chamamé, en mélangeant polka, mazurka et valse, apportées par les immigrants européens. Né en 1938 à Buenos Aires, Raul Barboza grandit avec le chamamé, musique de la région d'où sont originaires ses parents. A la maison, on n'écoute que ça. Son père, musicien, lui achète son premier accordéon à sept ans. Il interprète avec lui dans les bals, cette « musique des gens pauvres, mal vue par les bourgeois ». Après ce premier maître, qui lui apprend à jouer à l'oreille, Raul Barboza se découvre un père spirituel en l'accordéoniste Ernesto Montiel. « J'ai appris le style ancien qu'il développait ». Plus tard, il donne tout son sens au mot chamamé, qui

signifie « improvisation ». « Sans trop m'en rendre compte, j'ai commencé à ajouter de petites choses, transformant ainsi cette musique pour danser en musique à écouter », raconte Raul Barboza. Il y intègre des rebonds de jazz, univers découvert quand il était gosse, grâce à la radio des voisins. Dans ce poste, il entend un jour, dans « La Hora Suiza » (L'Heure suisse), une émission consacrée à son instrument fétiche, une autre manière de jouer de l'accordéon. Celle d'Yvette Horner. C'est son premier contact avec la France, où il décide de s'installer en 1987 pour faire connaître le chamamé. « Après une tournée au Japon, dit-il, puis un voyage en Espagne, où j'ai participé avec José Carreras à l'enregistrement de la Misa Criolla, d'Ariel Ramirez, j'ai pensé naïvement que je pouvais m'installer à Paris pour y travailler. »

ATTENTIF AUX ESPRITS

Pendant un an, Raul Barboza est hors-la-loi. Il travaille sans autorisation, se produisant notamment aux Trottoirs de Buenos Aires. Il rencontre Richard Galliano, Marcel Azola, Jo Privat, Daniel Colin. Il trouve vite sa place parmi les accordéonistes de l'Hexagone, séduits par le swing chaloupé de cet homme affable qui fait confiance

au destin. « Je crois qu'il y a un monde parallèle à côté de moi, des esprits me protégeant. Car, lorsque je regarde en arrière, ma vie me semble avoir été toujours facile. »

Raul Barboza veut laisser mûrir doucement son prochain disque – qui succédera à un enregistrement en public prévu pour 1998 avec des titres de ses deux albums précédents, *Villa Nueva* et *La Tierra sin Mal* : « Le travailler avec les esprits. Je pense toujours à mon père, ma mère, tous mes amis partis. Ils forment un monde autour de moi. Je reste attentif aux signes des esprits, même si j'ai été élevé dans la religion catholique. Je crois à un grand créateur, mais aussi aux hommes et aux femmes grandioses qui ont apporté quelque chose à l'humanité, tels Gandhi, Martin Luther King, le docteur Schweitzer ou Mère Teresa. »

A Saint-Sever, après Serge Hureau et Jean-Pierre Drouet, Raul Barboza sera chargé du « concert feuilleton » en ouverture de chaque soirée, puis se produira en quintet le dernier jour, juste avant Cesaria Evora. « C'est un honneur pour moi, car j'apprécie beaucoup cette femme, la couleur de sa voix, sa simplicité. J'adore la simplicité, l'essentiel, ce qui reste quand on a tout balayé. »

Patrick Labesse

les 2 et 3 octobre 1997
LES RENDEZ-VOUS DE L'ARCHITECTURE à la France Halle de la Villette

« L'ARCHITECTURE POUR TOUS »

Quatre demi-journées publiques de travail et de réflexion rassemblant des architectes, des responsables politiques, des citoyens, des maîtres d'ouvrage, des philosophes, des historiens, des journalistes, des urbanistes, des paysagistes, des ingénieurs.

EDF
SCIC
Le Monde
France Culture arte

COUPON DE PARTICIPATION À RETOURNER AVANT LE 15 SEPTEMBRE 1997 à :
A.D.C.E.P-30, rue René Boulanger 75010 Paris
Madame, Monsieur :
souhaite assister aux "RENDEZ-VOUS DE L'ARCHITECTURE" dans la mesure des places disponibles.
Pour recevoir le document d'information et le carton d'invitation, prière de préciser :
Adresse :
Ville : Code postal : Tél :

Un sombre et beau film portugais domine la Mostra à mi-parcours

« Ossos », de Pedro Costa, est une œuvre impressionnante de sobriété

C'est probablement le film le plus intrigant, jusqu'à présent, en compétition officielle : *Ossos*, du jeune et talentueux réalisateur portugais

Pedro Costa, a, certes, une histoire, mais il faut près d'une heure – sur quatre-vingt-quinze minutes –, pour en repérer les principaux tenants

et aboutissants. On reste impressionné par la sobriété que revendique Costa, misant tout sur la puissance de chaque plan.

VENISE

de notre envoyé spécial

Un festival international de cinéma sert, entre autres, à prendre des nouvelles du monde. Un peu comme les radios amateurs qui captent, au hasard, des émissions d'origines variées. La navigation à vue au sein du programme profus de la Mostra en fournit un équivalent. Sur la bande FM du festival, voici donc quelques échos d'Europe de l'Est : les nouvelles ne sont pas bien bonnes.

En Pologne, le comédien Jerzy Stuhr est passé à la réalisation avec un conte baptisé *Histoires d'amour*. Mais n'est pas Kieslowski ni Potocki qui veut, comme en témoigne la platitude appliquée de cette parabole sur l'amour à travers quatre récits enchevêtrés advenant à un professeur, un curé, un colonel et un délinquant interprétés par le même acteur. En Russie, Pavel Tchoukhraï met, quant à lui, sur d'inexorables rails un récit d'initiation d'un redoutable académisme avec l'histoire de son enfance racontée en plusieurs épisodes par un officier élevé dans le sillage d'un père adoptif pratiquant l'activité désignée par le titre : *Voléur*.

Au fil du zapping, on serait ensuite arrêté par un air de raï : emmenée par Khaled et Cheb Mami, voici une comédie concoctée par un cinéaste algérien installé en France, Mahmoud Zemmouri. La charge contre les islamistes, décrits comme auxiliaires de la police et des autorités françaises pour faire régner l'ordre dans les banlieues et auxquels est opposée la musique comme arme de libération, hésite entre naïveté et caricature – d'autant que le jeu des acteurs est souvent approximatif et la mise en scène réduite à sa plus simple expression. Il émane pourtant du film une évidente vitalité, due au nombreux morceaux musicaux, à des dialogues savoureux et à quelques contre-emplois réjouissants, à commencer par l'imam du quartier, joué par une sorte de Coluche beur et mal embouché.

FORCE ET DIGNITÉ

Ensuite, sur les écouteurs du festivalier, il y aurait... le silence. Celui qui enveloppe le film le plus intrigant, jusqu'à présent, en compétition officielle : *Ossos*, du jeune – et talentueux (Le Monde du 28 août) – réalisateur portugais Pedro Costa. Il y a, certes, une histoire, mais il faut près d'une heure – sur les quatre-vingt-quinze minutes que dure la projection – pour en repérer les principaux tenants et aboutissants. Ce n'est pas l'enjeu de cette mise en scène qui mise tout, follement, sur la puissance de chaque plan, la possibilité de faire

naître de la plus minimale représentation le maximum d'émotion, la plus extrême profondeur d'échos que puissent susciter ces dispositifs archisimples. Un visage, une ruelle dans la pénombre, une main qui se pose sur une autre, acquièrent ici une puissance insoupçonnée.

Ossos paraît reposer sur un parti pris aussi évident que rare : ne jamais recourir à des moyens (cinématographiques) en décalage avec l'extrême misère (matérielle et affective) de ceux que le film montre. Ceux qu'il montre, habitants d'un quartier de taudis à la lisière de Lisbonne, pauvres entre les pauvres, n'ont pratique-

ment rien. Le film non plus. Pratiquement pas de lumière, pratiquement pas de couleur, pratiquement pas de dialogue, pratiquement pas de récit. *Ossos* a un scénario de mélodrame mais rien dans sa réalisation ne relève du genre. Parce que le « genre », en l'occurrence, résulterait d'un regard extérieur « sur » les personnages. Alors que ce film, en choisissant de ressembler aux personnages, à leur existence, à leur état, y gagne une évidente dignité et une force inespérée.

Le cinéma de Pedro Costa laisse advenir les actes, les attentes, les silences, les mots à l'occasion, à leur intensité réelle plutôt qu'en

les manipulant pour dramatiser. Et le bus qui ramène chaque soir de la ville à la banlieue fait plus de bruit que le robinet du gaz qu'on tourne pour en finir. Ce n'est pas du spectacle, c'est autre chose. Quoi ? Avant de risquer le mot, rappelons que la Mostra est une partie de la Biennale de Venise, au sein de laquelle elle est censée présenter des œuvres contemporaines dans le domaine particulier du cinéma. *Ossos* permet au festival d'accomplir un peu cette mission. *Ossos* est une œuvre d'art. Ce n'est pas, tant s'en faut, le cas de tous les films.

Jean-Michel Frodon

La gageure des « Saisons de l'aigle »

VENISE

de notre envoyé spécial

Ce n'est pas sans un pincement au cœur que l'on dénombre à la projection du montage d'archives cinématographiques italiennes, *Le Stagioni dell'aquila*, la quarantaine d'hurluberlus égarés dans la salle gigantesque du Palais du cinéma, tout particulièrement quand la foule a failli, la veille au soir, s'étriper pour assister à *Air Force One*, dernier en date des missiles hollywoodiens. Regrettable manque d'affluence, car ce film de montage, signé des réalisateurs Giuliano Montaldo et Ernesto G. Laura, proposait rien de moins qu'un survol de quelque vingt années cruciales de l'histoire italienne (de 1924 à 1945), vues à travers le regard des opérateurs de l'Institut Luce, créé en 1924 par Mussolini.

Toujours en activité, sous le même nom et le même sigle – un aigle auquel on a coupé à la Libération les griffes qui enserraient d'embarassants faisceaux –, l'Institut se consacre aujourd'hui à une importante activité de production et de distribution de films de fiction et de documentaires. Mais il est aussi dépositaire d'un stock considérable d'archives cinématographiques consacrées à l'histoire contemporaine (13 millions de mètres de pellicules), dans lesquelles les auteurs sont allés puiser pour élaborer, au terme d'un travail de deux ans, *Saisons de l'aigle*, qui devrait connaître, après Venise, une distribution en salle dans les principales villes de la péninsule.

Strictement limité à la période fasciste, ce film relève a priori d'une gageure, puisqu'il s'agit d'évoquer un chapitre sombre de l'histoire nationale, à partir d'images produites et contrôlées par le régime de

l'époque. Montaldo et Laura se sont contentés du matériau disponible au Luce, en remplaçant les commentaires d'origine par un texte distancé et une bande musicale passablement anecdotique. Laura, critique et historien du cinéma, n'entretient pas pour autant d'illusion à l'égard de ces images : « *C'est Mussolini qui visionnait en personne les actualités cinématographiques du Luce, rien ne pouvait être projeté qui n'avait au préalable obtenu son accord. Mais, en dépit du cadre fasciste dans lequel s'exerçait l'activité de l'Institut, le plus intéressant est tout de même de constater qu'un grand nombre de ces images échappent à la propagande.* »

L'HUMANITÉ EN CONTRECHAMP

De fait, selon l'heureuse formule de Chris Marker, « *on ne sait jamais ce qu'on filme* », le film recèle nombre d'irruptions de la réalité et de son sens, et quand les opérateurs du Luce montrent les longues colonnes de républicains espagnols qui passent la frontière française après la défaite, ou ces prisonniers russes aux visages défaits, lors de la seconde guerre mondiale, c'est bien de la compassion à l'égard de l'humaine détresse qui s'enregistre à l'état pur sur la pellicule. De même, lorsque les actualités cinématographiques du Luce rendent compte, en mars 1945, d'une paisible régates organisée par la République de Salo devant la place Saint-Marc, à Venise, le contre-champ de l'Europe libérée hurle si fort que ces images ne témoignent de rien d'autre que de l'ultime dérive de la mise en scène fasciste du monde.

Jacques Mandelbaum

Au Trianon, Jean-Louis Bourdon commet l'erreur du vide

DERRIÈRE LES COLLINES, de Jean-Louis Bourdon. Mise en scène de l'auteur. Avec Jean-Claude Dreyfus, Jean Benguigui, Chantal Neuwirth, Julia Maraval, Daniel Dublet et Tony Gomila. LE TRIANON, 80, boulevard de Rochechouart, Paris-18^e. M^e Anvers. Tél. : 01-44-68-44-88. Du mardi au samedi à 21 heures, dimanche à 16 heures. 60 F à 230 F. Durée : 1 h 40. Jusqu'au 2 novembre.

Et si *Derrière les collines* n'était rien – qu'une pièce à oublier ? Et si Jean-Louis Bourdon, son auteur, n'était qu'un enfleur de phrases ?

Ces questions viennent à l'esprit quand on sort du spectacle, écrasé par un sentiment de vide rare. Qu'a-t-on vu ? Un décor et trois comédiens. Le décor inonde la scène d'objets défoncés : c'est la zone, mais reconstituée avec tant d'effets qu'on croit voir un décor de cabaret d'Anvers, du temps où l'on osait encore montrer le Sacré-Cœur en carton-pâte sur fond de ciel rouge.

Trois personnages habitent ce désastre. Leurs vêtements sentent les traces de peinture rajoutées pour faire lumpen. L'un, en marcel, dort sur des matelas. C'est Box – Jean Benguigui dans le rôle d'un

boxeur. L'autre promène ses cheveux gominés. C'est Crab – Jean-Claude Dreyfus, entraîneur de Box et amant de Mercedes (Chantal Neuwirth, avec sa chair opulente et son saucisson). Ils sont pauvres et malheureux. Arrive Fleure (Julia Maraval), jeune fille béate qui cherche le bonheur. Elle ne comprend rien à ce qui se passe, à savoir que les hommes tombent amoureux d'elle et que la femme érecte de jalousie. C'est pourtant simple comme bonjour.

Jean-Louis Bourdon cherche la sincérité. Il en arrive à des répliques comme : « *Je lui a donné un coup de masse, il est tombé comme une masse.* » C'est triste. Plus triste en-

core de voir trois comédiens qui tentent par tous les moyens de faire exister sa pièce. Chantal Neuwirth s'offre à la manière d'une femme défaite qui n'a pas peur de la vie et le crie haut et fort. Jean Benguigui joue avec la joie désespérée d'un enfant qui shoote seul dans un ballon sur un trottoir. Jean-Claude Dreyfus habite la scène avec son étrangeté naturelle, une forme d'impassibilité animale liée à un cabotage assuré. Quand il danse le tango avec ses horribles santiags vertes et la sueur qui ruisselle de ses tempes, il est seul, émouvant. Ses bras enlacent le vide.

Brigitte Salino

Le retour miraculeux du Christ de Casenoves après quarante ans d'errance

APRÈS QUARANTE ANS d'errance et de tribulations judiciaires, le grand Christ de Casenoves va retrouver la commune de L'Ille-sur-Têt (Pyrénées-Orientales). Le 21 septembre, la fresque sera solennellement déposée dans l'hospice de la petite ville, à défaut de retrouver l'église pour laquelle elle avait été exécutée au XI^e siècle. Un retour quasi miraculeux qui doit tout aux talents de négociateur de Maryse Fleurette, adjointe au maire de la cité catalane, et à la générosité d'un musée suisse.

L'affaire commence en novembre 1953. A cette époque, Marcel Durliat est chargé par le conseil général de faire l'inventaire des peintures du département. Sur la foi d'une publication du début du siècle, le conservateur pousse la porte de l'église de Casenoves, une chapelle privée appartenant à cinq propriétaires différents, transformée en grange. Stupéfaction : sur les murs de l'abside se détache une gigantesque figure du Christ – il mesure plus de 2,80 mètres de haut. Sa main droite bénit tandis qu'il tient les Évangiles de sa main gauche. Il est entouré de médaillons où sont peints les animaux symbolisant les évangélistes. Seuls subsistent l'aigle de saint Jean et le lion de saint Marc. Du haut

de la voûte, un ange l'encense. Le décor se prolonge dans le chœur : d'un côté, une annonce et une crucifixion ; de l'autre, une adoration des mages. Des inscriptions en latin complètent le tout. Une photo de l'ensemble est prise.

Cet unique cliché sera capital. Trois mois plus tard, en effet, alors que l'église est en instance de classement, les fresques sont arrachées par un antiquaire de Villeneuve-lès-Avignon, Marcel Simon, qui verse 300 000 francs – de l'époque – à deux des copropriétaires sans s'inquiéter des autres. Les peintures, remontées sur des supports, sont fragmentées en sept morceaux plus faciles à négocier. C'est ainsi que le 18 février 1955 M^{me} Abegg, femme d'un milliardaire américain, vivant en Suisse, achète trois des peintures de Casenoves (l'ange, l'annonce et la crucifixion) chez un antiquaire parisien. Entre-temps, les propriétaires « non vendeurs » de la chapelle ont intenté un procès à Marcel Simon. Le 27 mai 1955, le tribunal de Prades condamne ce dernier à restituer les fresques, à les remettre en place à ses frais et à payer 50 francs par jour de retard. L'antiquaire fait appel. Le 6 juin, la chapelle est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, ce qui

permet à l'Etat d'attaquer Marcel Simon à son tour. Mais, grosse bourde des services de l'Etat, les musées autorisent au même moment l'exportation des fragments achetés par M^{me} Abegg.

PEINTURES INTROUVABLES

Le 14 février 1957, les Monuments historiques obtiennent du tribunal correctionnel d'Avignon la condamnation de l'antiquaire. Ce dernier doit verser une amende de 72 000 francs. La condamnation est confirmée par la cour d'appel de Nîmes. Les tribunaux ne chôment pas : le 9 mai, la cour de Montpellier confirme l'arrêt du tribunal de Prades. Marcel Simon doit bien rendre les fresques. Il se pourvoit en cassation, est débouté en février 1960. L'office du tourisme de Perpignan et la chambre du commerce et d'industrie se joignent aux plaignants. En vain : les peintures sont introuvables et l'antiquaire insolvable.

En 1976, certaines d'entre elles refont surface dans le port franc de Genève : le Christ et l'adoration des mages sont proposés aux époux Abegg, qui ont transformé leur collection en fondation. Ils refusent : trop cher. C'est le Musée de Genève qui acquiert les deux pièces, pour 230 000 francs suisses. La fondation et le

musée sont alors assignés à comparaître devant le tribunal de Perpignan. Refus des Suisses, qui plaident qu'un tribunal français n'est pas compétent pour statuer du sort de tableaux, donc de meubles. A Perpignan, au tribunal, puis, en appel, à Montpellier, on estime, en 1984, qu'on est compétent. La Cour de cassation, en 1988, est d'un avis différent : elle donne raison aux nouveaux propriétaires.

C'est alors que la commune, qui est désormais propriétaire de la chapelle de Casenoves, change de méthode. Maryse Fleurette reprend de longues négociations avec les institutions suisses. En mars 1996, le directeur du Musée des beaux-arts de Genève se déplace. L'espoir renaît. D'autant qu'en mai 1994 un collectionneur français qui avait acheté les deux médaillons à Marcel Simon les offre à la commune. En juin 1996, un accord est conclu avec la ville de Genève : les fresques de Casenoves seront déposées à l'hospice de L'Ille-sur-Têt – l'église de Casenoves, à l'écart du village, n'est pas jugée assez sûre. Restent les trois fragments détenus par la Fondation Abegg. Leur éventuel retour risque d'être encore plus difficile.

Emmanuel de Roux

L'univers tellurique de Stanislas Fiszer remplace l'îlot Chalon

L'architecte a redessiné l'ancien quartier des squats

L'AFFAIRE n'est pas vraiment terminée : ça cafouille encore sur les marges. Là s'élaborent péniblement les nouveaux accès au TGV de la gare de Lyon, tandis que s'achève en vis à vis la nouvelle place de la ZAC Chalon. Il y a peu, c'était un pittoresque désordre de venelles qui concurrent toutes les activités naturelles de la ville, prostitution et toxicomanie y compris. Capitale des squatteurs, l'îlot Chalon ne risquait pas de passer entre les peignes des aménageurs, urbanistes, ou élus soucieux de bonne renommée. On rasa et, après un concours, l'architecte Stanislas Fiszer fut convié, en 1991, à redessiner le quartier.

L'actuelle place Chalon a la forme d'un haricot blanc coupé en diagonale, descendant à la siennoise vers les bouches sulfureuses des chemins de fer. Du haricot sortent une rue et quelques passages qui tendent à reconstituer une continuité entre les fragments haussmanniens du quartier et les restes de désordres anciens, ou même récents. Vers le boulevard Diderot, un Hôtel Novotel a trouvé chaussure à son pied, comme André, un autre maître d'ouvrage de Fiszer, dans le 19^e arrondissement.

A l'extrémité est de la place, les immeubles ont dégagé l'espace d'une chapelle dont le dessin chaleureux permet de faire son deuil du vieux quartier de mécréants. Derrière l'apparence continue d'une façade post-haussmannienne, l'architecte a décliné plus de 200 logements sociaux, intelligents, vivants. Fiszer a casé des éléments de décor partout où il a pu : pierre polie ou sculptée, bas-reliefs, balcons de fonte ouvragée. Dans ces rambarde, paraît se concentrer l'univers tellurique de l'architecte. Certains y lisent des enclaves teutonnes, d'autres les autels portatifs mayas, d'autres enfin un souvenir du Wright de Los Angeles, très porté sur le motif amérindien.

Fiszer, soixante-deux ans, a l'architecture émotive et contradictoire. Il tient peut-être ça de Varso-

vie, sa ville natale, détruite pendant la guerre et où la dialectique entre patrimoine et création ne trouve sa résolution que dans un grand écart : reconstitution à l'identique d'un côté, modernité radicale de l'autre. Fiszer cependant s'obstine à croiser les jambes, tricotant son vocabulaire à sa manière, solitaire, attentionnée, où le verre fumé et les gratouillis moulés sur le béton ou le bronze font l'éloge du décor. En 1988, il a livré le nouveau Centre d'accueil et de recherche des archives nationales, dans le Marais. De la belle ouvrage, sensible, complexe. Après, son émotivité a dû lui jouer des tours. A La Villette, notamment, où il a construit pour des firmes privées des bâtiments au vocabulaire hypertrophié, tantôt balourd, tantôt violents, toujours au bord de la crise de nerfs.

DIALOGUE CRITIQUE

Comme c'est un excellent maître d'œuvre par ailleurs, ses commanditaires, qui se sont sûrement reconnus dans les miroirs de leurs façades, ont pu en outre apprécier les volumes déclinés et le souci de l'espace exact et généreux. Fiszer, dans ces bâtiments-ci, fournit la preuve qu'une architecture peut comporter des aspects réussis, d'autres moins, et d'autres franchement horripilants. Cela permet un dialogue critique et subjectif que d'autres, parmi les pontifes de la construction, ne tolèrent pas aisément.

La nouvelle place Chalon n'est pas seulement un exercice architectural robotique. C'est aussi un élément original apporté à la réflexion sur l'urbanisme, plus raffiné que la place de Catalogne, dans le 14^e arrondissement, plus cohérent ou plus nombriliste, selon le point de vue, que les batteries alignées sur le parc de Bercy ou que les nouveaux bastions du quartier de la Bibliothèque de France. Plus audacieux enfin que les nouvelles normes de la Mairie de Paris.

Frédéric Edelmann

DÉPÊCHES

■ ARCHITECTURE : toutes les procédures ont été respectées lors du choix du projet de l'architecte Christian de Portzamparc pour la réalisation de la future ambassade de France à Berlin, a affirmé, lundi 1^{er} septembre, le ministre des affaires étrangères, répondant à la démarche d'Henri Gaudin, qui conteste ce choix et a engagé une action auprès du Quai d'Orsay, maître d'ouvrage (*Le Monde* du 30 août). « *Le ministère des affaires étrangères répondra point par point à toutes les questions* », a annoncé son porte-parole, Jacques Rummelhardt. Dans « *un souci de transparence* », tous les projets en lice seront exposés du 24 septembre au 25 octobre par l'Institut français d'architecture avant d'être présentés à Berlin.

■ CINÉMA : le film britannique *Bean : The Ultimate Disaster Movie*, de Mel Smith, a attiré durant le week-end du 15 août 750 000 spectateurs, réalisant un chiffre d'affaires de 4 millions de dollars (25 milliards de francs) et devenant la meilleure sortie en salles jamais réalisée en Grande-Bretagne. Il détrône *Quatre Mariages et un enterrement*. Inspiré d'une série télévisée populaire, le film relate les tribulations du Britannique Mr. Bean, incarné par Rowan Atkinson, à Los Angeles.

■ THÉÂTRE : un metteur en scène allemand, Christoph Schlingensiefel, trente-six ans, a été interpellé, dimanche 31 août, par la police à Kassel pour avoir fait dire à un interprète d'une de ses pièces « *Tuez Helmut Kohl* ». Sa pièce, intitulée « *Mon feutre, mon lard, mon lapin ou 48 heures de survie pour l'Allemagne* », était présentée dans le cadre de la Documenta de Kassel, l'une des plus importantes manifestations consacrées à l'art contemporain. Il a été mis en examen pour atteinte à une institution constitutionnelle et rébellion contre des représentants de l'ordre public, et remis en liberté.

TÉLÉVISION Les quinze premiers jours de septembre servent de test grandeur nature aux nouvelles émissions de rentrée. La guerre des chaînes se situe, cette année, à

19 heures, avec le choc frontal entre les divertissements diffusés par TF 1 et France 2. ● CES NOUVEAUTÉS sont des paris financiers pour les chaînes, puisque la publicité

commercialisée entre 19 heures et 20 heures génère entre 15 % et 30 % de leurs recettes quotidiennes directes. ● FRANCE 2, qui doit augmenter de 7 % ses recettes publici-

taires en 1997, multiplie les « astuces » dans sa grille de rentrée. Elle propose des fictions françaises de 52 minutes qui permettent d'insérer une coupure publicitaire en milieu

de soirée. ● LE NON-RESPECT des objectifs publicitaires peut entraîner des « compensations » pour les annonceurs, voire la déprogrammation rapide des nouvelles émissions.

Les chaînes jouent leur équilibre financier sur les grilles de rentrée

Le succès ou l'échec des nouvelles émissions auprès des téléspectateurs est suivi avec attention par les régies et par les annonceurs. Les programmes entre 19 heures et 22 heures attirent plus de la moitié des recettes publicitaires quotidiennes

LES CHAÎNES de télévision généralistes jouent leur va-tout financier dans les premiers jours de septembre. Dans moins de deux semaines, les directions d'antenne de TF 1, France 2, France 3, M 6 et Canal Plus sauront si les paris pris sur les nouvelles émissions de leurs grilles 1997-1998 seront « gagnants » : les téléspectateurs, et par voie de conséquence les annonceurs publicitaires, seront-ils encore au rendez-vous ? « Le risque d'audience vaut pour toutes les nouvelles émissions », affirme Michèle Pappalardo, directrice générale de France 2. En revanche, pour Laurent Bliat, expert média à l'agence The Network (Ogilvy & Mather), « la vraie guerre se situe cette année sur la tranche 19 heures-20 heures ». Le principal champ de bataille est celui de « l'access prime time », juste avant le journal de 20 heures, sur lequel s'opposent principalement TF 1 et France 2. « Depuis « La roue de la fortune », TF 1 peine à retrouver

une émission fédératrice qui attire les gros annonceurs alimentaires et lessiviers », analyse Régine Tournier, responsable des achats télévision (2,2 milliards de francs en 1997) au sein de la centrale Médiapolis.

De son côté, « France 2 veut rejoindre son audience en capitalisant sur celle de « Studio Gabriel » animée l'année dernière par Michel Drucker », explique Patrick Ballarin, responsable du marketing à France Espace.

ENJEU CAPITAL

Lundi 1^{er} septembre, Nagui tirait le premier avec « Tous en jeu », sur TF 1. Jean-Luc Delarue s'engagea, lui, dans la bataille lundi 8 septembre, avec son double magazine « C'est l'heure » et « C'est toujours l'heure » sur France 2. France 3 a décidé, elle, de conserver son « 19/20 » qui lui garantit la première place en audience à cette heure.

Les émissions de « l'access »

sont les pièces maîtresses de l'équilibre financier des chaînes. Le jeu de Nagui comme le magazine de Delarue se situent sur une tranche horaire qui rapporterait, selon les diffuseurs, entre 10 et 20 millions de francs par semaine (du lundi au vendredi), soit 15 % à 30 % des recettes quotidiennes. Ces émissions doivent également amener un flot grossissant de téléspectateurs à regarder les programmes diffusés en « peak-time » (20 heures-22 heures). Cette heure de grande audience a rapporté en 1996 près 12,2 milliards de francs aux chaînes généralistes, « la moitié de leurs recettes publicitaires quotidiennes (54,6 %) », selon Secodip.

En 1997, la publicité doit financer plus de 77 % du budget de TF 1 et 76 % de celui de M 6. Elle pèse aussi de plus en plus dans ceux des chaînes publiques : 51 % du budget de France 2 (+7 % par rapport à 1996) et 38,6 % de celui de France 3 (+11 %). Seule Canal Plus se situe

en marge de cette bataille publicitaire, la chaîne cryptée tirant à peine 5 % de ses ressources de la publicité.

Contraintes de limiter le budget alloué à la création des programmes - TF 1 maintient son coût de grille à 4,584 milliards de francs, France 2 réussit à boucler sa grille de rentrée grâce aux 100 millions de francs économisés par les rediffusions de cet été -, les chaînes s'emploient donc à trouver des « astuces » pour placer des écrans publicitaires là où ils rapportent le plus.

RÉDUCTION DES COÛTS

La diffusion, le vendredi soir sur France 2, de deux épisodes de 52 minutes de « PJ » est un exemple du genre. Ce format, « inédit en France », permettra à la chaîne d'insérer un écran publicitaire supplémentaire sans enfreindre l'interdiction qui lui est faite par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de couper les

fictions françaises. La deuxième chaîne s'est d'ailleurs fait une spécialité du « saucissonnage » de sa grille : entre 19 heures et 20 heures, il y a « C'est l'heure » et « C'est toujours l'heure » du lundi au vendredi, et chaque dimanche, le nouveau programme de Michel Drucker se décomposera lui aussi en deux parties avec « Drucker & Co », puis « Stars & Co ».

Gérer le risque financier consiste aussi pour les chaînes à négocier au plus serré le coût de ces nouvelles émissions. La quotidienne de Delarue aurait été négociée environ 700 000 francs contre 1,4 million de francs pour son ancienne émission du dimanche : « On a globalement diminué le coût horaire de Delarue de 50 % », précise M^{me} Pappalardo qui se félicite d'avoir « désormais la main » face à des animateurs-producteurs « qui savent négocier ».

Sur France 2, les contrats sont désormais annuels et comportent tous une clause d'audience qui se

situe « entre 20 % et 25 % de part d'audience selon les cases et les types de programmes ».

« PAS DE PRESSION »

Mais la chaîne se refuse toutefois à dévoiler la teneur précise de ces clauses pour chaque émission afin, précise Jean-Pierre Cottet, le directeur de l'antenne de France 2, « de ne pas augmenter la pression sur les animateurs ».

Jean-Luc Delarue, qui porte cette année une lourde responsabilité économique à France 2, ne semble pas perturbé par ces enjeux. Il se dit « très satisfait de son budget » et vise, serein, « 20 % de part d'audience dans un premier temps ». L'avenir lui donnera-t-il raison ? Les premiers chiffres d'audience, attentivement surveillés par les directions de chaînes, seront également analysés par les centrales médias dès la fin de la semaine.

Florence Amalou

Les nouvelles émissions sous le couperet de la publicité

LES AGENCES-médiats ont dû réserver, dès juin, les espaces nécessaires aux campagnes télévisées de l'automne. Or, à cette époque, ni les publicitaires ni les régies des chaînes ne connaissent la teneur des nouvelles émissions programmées à la rentrée. C'est leur audience supposée qui a déterminé le prix de l'espace publicitaire. Cet exercice, à un moment où les tarifs sont les plus élevés de l'année, provoque des poussées d'adrénaline chez les professionnels les plus aguerris. Les experts-médias, soucieux d'optimiser les investissements de leurs clients, se transforment en « brokers » passés maîtres dans les techniques d'« anticipation » des audiences.

Sur quelle base les chaînes conçoivent-elles leurs tarifs ? « Nous partons sur une hypothèse élaborée à partir des comportements des téléspectateurs et des objectifs d'audience raisonnables et réalistes pour TF 1 », explique Frédérique Micouleau, directrice du marketing et des études à TF 1 Publicité. Mais les objectifs d'audience varient selon que « l'on y croit ou que l'on n'y croit pas », les tarifs sont sujets à de nombreux changements. Les régies publicitaires des chaînes jonglent donc,

elles aussi, avec les pronostics. Entre fin juin et début septembre, les tarifs pour le magazine de Jean-Luc Delarue sur France 2 ont augmenté de 30 % pour le premier écran de 19 h 05 (de 37 000 francs à 53 000 francs pour un spot de trente secondes). « Nous avions pris un pari à la baisse et maintenant on le pense gagnant », justifie Patrick Ballarin, directeur du marketing de France Espace.

FILETS DE SÉCURITÉ

A TF 1, on préfère adopter une position conservatrice pour l'émission concurrente. L'écran de coupure du nouveau jeu de Nagui « Tous en jeu », à 19 h 40, est vendu 9 % moins cher que celui de « L'or à l'appel » qu'il remplace (175 000 francs contre 190 000). Mais les dés ne sont pas jetés pour autant : à TF 1, on prévient déjà qu'« entre la première et la seconde émission, on réagira grâce à un monitoring quasi médical ».

Le risque est plus grand pour les chaînes que pour les annonceurs. Lorsque les émissions n'atteignent pas l'audience prévue, les annonceurs « perdants » sont dédommagés grâce à ce que les professionnels appellent des « parachutes », des

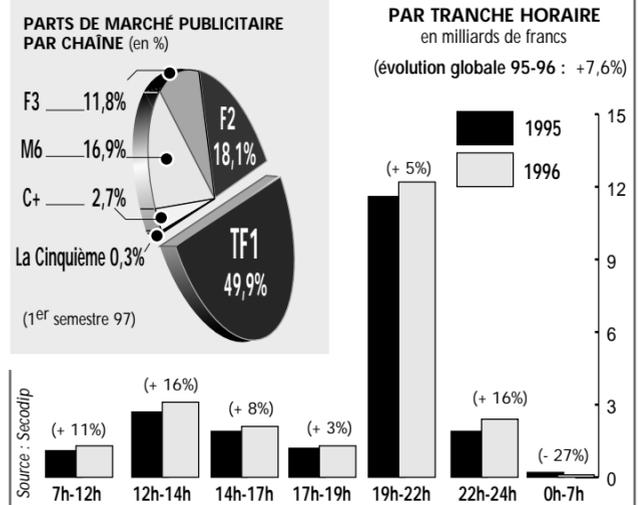
« primes d'assurance » ou des « filets de sécurité ». Les chaînes « compensent » le manque d'efficacité d'un spot par de l'espace gratuit à reprogrammer, ou plus fréquemment en baissant leurs tarifs au jour le jour.

L'espace réservé peut aussi être annulé jusqu'à cinq semaines avant la diffusion prévue ou être déplacé dans un autre écran publicitaire de la même journée, mais au prix de grosses difficultés : « L'encombrement sur les mois de septembre et d'octobre est tel que nous n'arrivons pas à modifier nos plans », affirme Régine Tournier, responsable télévision à Médiapolis. Et c'est de pire en pire ».

Enfin, recours extrême lorsque téléspectateurs et annonceurs boudent de concert : la nouvelle émission peut passer à la trappe, parfois en cinq jours, comme ce fut le cas, en septembre 1995, pour « Les Niouzes » de Laurent Ruquier sur TF 1. Il avait commis « l'erreur fatale » de perdre 40 % de part d'audience, entre le lundi et le vendredi, chez les ménagères de moins de cinquante ans.

Fl. A.

Les investissements publicitaires à la télévision



La publicité a rapporté 12,39 milliards de francs aux chaînes au premier semestre 1997, soit une augmentation de 8 % par rapport à la même période de 1996.

L'arrivée d'un directeur de la rédaction crée des remous au « Nouvel Economiste »

LE NOUVEL ÉCONOMISTE est en proie à une nouvelle crise. Une assemblée générale de la rédaction du bimensuel a eu lieu lundi 1^{er} septembre, après une réunion du comité d'entreprise. Dans un communiqué, la rédaction annonce l'ouverture de la clause de conscience, qui permet à un rédacteur de partir avec indemnités en cas de désaccord avec la nouvelle ligne éditoriale. C'est, pour la rédaction, la « conséquence directe d'un triple coup de force de Georges Ghosn », actionnaire principal et directeur du *Nouvel Economiste*.

Les journalistes estiment que M. Ghosn remet en cause « la ligne éditoriale, jugée trop agressive et contraire à ses intérêts commerciaux », ainsi que la charte garantissant l'indépendance rédactionnelle du titre. Selon eux, il « désavoue le travail réalisé depuis un an par l'équipe et sa rédaction en chef, dont il a souhaité le départ ».

C'est l'arrivée d'un nouveau directeur de la rédaction, Jean-Michel Quatrepoint, ancien journaliste au *Monde*, puis directeur de la rédaction de *La Tribune de l'Expansion* et de *L'AGEFI*, actuellement actionnaire et directeur d'une lettre hebdomadaire confidentielle, *La Lettre A*, qui a mis le feu aux poudres.

Plusieurs rédacteurs soulignent que le nouveau directeur de la rédaction n'est pas personnellement visé, mais « que son arrivée constitue un coup de force de Georges Ghosn contre la rédaction ». Ils font remarquer que le départ de l'actuel rédacteur en chef, Vincent

Beaufils, qui sera sans doute suivi par d'autres membres de la hiérarchie, « décapite le journal » et traduit la fin de « son identité dans l'univers de la presse économique, faite de pertinence et d'impertinence ».

La crise a lieu alors que la formule du journal porte ses fruits : ses ventes à Paris dépassent de 50 % celles de son concurrent *L'Expansion* et les recettes publicitaires affluent. Georges Ghosn s'est employé à désamorcer la crise et à calmer les inquiétudes. L'ancien patron du groupe Desfossés International (*La Tribune*), qui avait repris à la surprise générale, il y a un an, *Le Nouvel Economiste*, en dépôt de bilan, à la suite d'une décision du tribunal de commerce de Nanterre, indique que Jean-Michel Quatrepoint rencontrera la vingtaine de journalistes du magazine, afin d'« apaiser leurs craintes ».

NOUVELLE FORMULE

Il fait aussi remarquer que la nouvelle formule du *Nouvel Economiste*, qui devrait voir le jour vendredi 19 septembre, et à laquelle la rédaction a travaillé pendant l'été, répond à une « nécessaire évolution ». Elle se fonde aussi sur des demandes émanant des lecteurs, interrogés par sondage. Avec une pagination en hausse (80 pages), le journal devrait renforcer ses rubriques finances, entreprises, développer l'investigation, les portraits et les analyses, aérer la maquette et rénover sa couverture.

Y. M. L.

M. Brégou assimile son départ de CEP à une « révocation »

CHRISTIAN Brégou, qui a dû quitter ses fonctions de PDG de CEP Communication lundi 1^{er} septembre lors du conseil d'administration de la société (*Le Monde* du 2 septembre), a fait, le jour-même, ses adieux aux 300 cadres de l'entreprise. Démenti de l'ensemble de ses mandats d'administrateur, il a qualifié son départ de « séparation très douloureuse avec un enfant de vingt-deux ans », le groupe de presse professionnelle ayant été créé à son instigation en 1975. Il a annoncé que CEP Communication atteindrait un chiffre d'affaires de 11 milliards de francs - équivalent à celui de l'année dernière -, mais que son résultat net s'établirait à 725 millions cette année, soit 26 % de plus qu'en 1996.

« Mon départ a été brutalement demandé, sans motif ni explication, par la Générale des eaux et Havas », a-t-il aussi affirmé devant la hiérarchie de CEP. « En termes juridiques, la demande de mon départ s'appelle une révocation », a précisé M. Brégou, en faisant référence au conseil d'administration au cours duquel Pierre Dautier, PDG de Havas, qui lui succède à la tête de Havas Publications Edition, nouvelle entité résultant de l'absorption par Havas de sa filiale presse-édition, a demandé son départ.

Cinq des treize administrateurs de CEP - Michel Pébereau (BNP), Alain Chevalier (ex-Moët-Hennessy), Francis Gautier (BSN), Michel Bon (France Télécom) et Georges Imbert - ont aussi quitté le conseil, en désaccord avec l'absence de motifs aboutissant au départ de M. Brégou et pour ne pas avoir à se prononcer sur la décision d'Havas et de son actionnaire principal, la Générale des eaux.

Christian Brégou, qui avait été

nommé vice-président d'Havas, chargé des finances et des affaires juridiques, en février et renouvelé à la présidence de CEP Communication, par l'ensemble des administrateurs, en juin, ne s'explique pas les motifs de sa « révocation ».

« Je n'ai pas souhaité partir et je n'avais aucune raison de démissionner. Mon départ ne résulte pas de divergences stratégiques. Je n'ai rien à reprocher à qui que ce soit : les filiales sont aux ordres des stratégies définies par l'actionnaire principal, en l'occurrence Havas et la Générale des eaux. Au niveau de responsabilités qui est le nôtre, on travaille en confiance avec l'actionnaire, ou on tire la conclusion d'un désaccord. Or, en plus de vingt ans au sein d'Havas, je n'ai pas pris une décision sans avoir l'accord de mon actionnaire. Je suis ce qu'on appelle un légitimiste », note l'ancien patron de CEP Communication.

« SIGNE DE CONFIANCE »

A l'appui de ses dires, il cite notamment la prise de contrôle à 100 % par Havas de sa filiale CEP Communication : « J'ai aussitôt convoqué un conseil d'administration, ce qui prouve mon peu de résistance aux décisions de l'actionnaire. C'était pour moi un signe de confiance que cette OPA de 2,7 milliards de francs. » L'accusation portant sur un retard de l'internationalisation de CEP Communication serait pour Christian Brégou « une joyeuse plaisanterie ». « Le groupe, dit-il, est implanté en Italie, en Espagne, au Mexique, en Grande-Bretagne, etc., et j'ai fait de multiples propositions de développement, qui n'ont pas été jugées opportunes par Havas. »

Reste l'épineux dossier de la vente de *L'Express* et du *Point*. « Personnel-

lement, cette décision de cession m'a attristé, car l'appui de ces deux journaux sur un groupe de presse professionnelle est un gage de stabilité pour eux, confie Christian Brégou. Mais la décision de l'actionnaire n'était pas aberrante, et j'ai indiqué que j'essaierai de chercher des solutions à la fois bonnes pour l'actionnaire et correctes

pour les journaux, surtout pour leurs rédactions. ». Mais, selon M. Brégou, la seule proposition officielle concernant *L'Express* émanait du *Monde* : « Jean-Marie Messier et Pierre Dautier souhaitaient s'en occuper. J'étais d'accord avec eux. »

Yves-Marie Labé

PLANIFIEZ VOS ACTIVITES PROFESSIONNELLES OU PERSONNELLES A L'AVANCE ? MAINTENANT C'EST FACILE!

Tous les événements qui vont avoir lieu dans les jours et les mois à venir sont sur:

3617 AGENDAPRESSE

+ de 20 rubriques:

Foires et Salons - Sports - Anniversaires
Culture - Cinéma - Musique - Concerts
Festivals - Expositions - Ventes aux enchères
Vie juridique - Vie économique - Etc...

Service remis à jour en permanence, offrant des prévisions jusqu'à un an à l'avance.

S&A - 5,57F/mn

Bonne conduite

par Alain Rollat

EST-CE QUE les paparazzis ont une âme ? Citée comme témoin par Patrick Poivre d'Arvor et Bruno Masure, l'actrice Sandrine Bonnaire, qui fit naguère déverser une tonne de fumier devant le siège du magazine *Voici*, dont elle venait de subir le voyeurisme, prétend que non : « *Ce sont des gens qui n'ont pas de conscience.* » Gérard Depardieu, qui honorait de sa carrure l'entrée en scène de Guillaume Durand sur les planches de Canal Plus, soutient la même thèse : « *Il n'y a pas de mots pour qualifier ces gens.* » Appelé à comparaître en tant que repenti, le photographe Francis Apeste-guy, que Raymond Depardon filma, il y a quelques années, dans ses basses œuvres, a fait, sur France 2, à l'invitation de Patrick Chêne, une déposition courageuse mais pessimiste : « *C'est trop facile de dire que le public aime se délecter. Il y a les camés et les dealers, nous sommes les dealers : assumons ! Mais dans ce monde de la futilité tout le monde, des paparazzis aux patrons de presse, se tient par la main. Et cela va continuer parce que les enjeux financiers sont énormes.* » La situation semble donc désespérée.

Dans quelle voie s'engager, alors, pour trouver une ligne de bonne conduite ? Si l'on se fie aux avis des experts convoqués à la barre des journaux télévisés il n'existe que des impasses. Tous se rejoignent en effet pour souligner la part de responsabilité qui incombe à la télé dans les dérives reprochées aux paparazzis. « *La photo d'actualité ne fait plus recette*

dans la presse écrite parce que la télévision a fait des progrès dans les reportages : la presse illustrée s'est rabattue sur les célébrités », dit-on chez Magnum. « *Pour oublier les images dramatiques vues à la télévision, le lecteur se repose sur les sujets de l'actualité heureuse* », ajoute-t-on chez Gamma. « *C'est la loi du marché : quand on publie la photo d'un massacre en Algérie à la une* » de Paris-Match, on vend moins que si l'on publie la photo de Diana embrassant Dodi », confirme-t-on chez Abaca. A entendre tous ces marchands d'images, il n'y aurait rien d'autre à faire que de s'accommoder des conséquences de ce constat commercial.

Croyant sans doute avoir le mot de la fin, le directeur de l'agence Abaca concluait, lundi soir, sur France 2 : « *On ne va pas refaire le monde...* » En fait, sans le vouloir, il indiquait la seule issue raisonnable : à défaut de prétendre refaire la presse et la télévision dans le but naïf de changer l'humanité en bloc, peut-être faudrait-il essayer d'utiliser ensemble ces deux leviers d'action pour aider un peu les individus qui la composent à se changer en détail. Un par un. Non en images ou en paroles mais en conscience. Les stars de l'expression écrite, parlée ou visuelle pourraient même donner le signal de la désintoxication collective en s'interdisant d'exister en images puisqu'il s'agirait désormais d'être et non plus égoïstement de paraître. On aurait alors vite fait, à la télé comme ailleurs, de retrouver le sens du service public.

L'islam et la laïcité peuvent faire bon ménage

Trois semaines durant, le magazine « Saga-Cités » propose une enquête de Nathalie Dollé sur « L'islam de France ». Des jeunes « réislamisés » témoignent

ON REGARDERA D'ABORD les gros plans de mains qui prient, de visages qui implorant, de corps qui se prosternent. Et on comprendra qu'avant d'être sujet de débat politique, l'islam est d'abord foi, contemplation, religion et, comme son nom l'indique, « *soumission à Dieu* ». C'est le mérite de l'enquête réalisée par Nathalie Dollé pour le magazine « Saga-Cités » de France 3 de nous faire pénétrer dans cet islam intérieur, auquel les émissions d'actualité sont si souvent étrangères.

Les principaux acteurs de ce dossier sont des jeunes, pour la plupart « réislamisés », c'est-à-dire qu'ils ont redécouvert et réinterprété l'« *islam du bled* » transmis par leurs parents, et qu'ils cherchent à l'adapter (le fameux « *bricolage* » dont parlent les sociologues) aux contraintes de la société moderne et sécularisée. Qu'ils fassent du rap ou du théâtre, qu'elles sortent voilées ou non, rien ne distingue ces jeunes musulmans des autres Français ou étrangers de leur âge qui peuplent les cités. Et rien non plus n'autorise à les confondre avec la caricature tracée d'eux par des revues ou des partis qui colportent la haine de l'étranger et font de tout pratiquant de l'islam un terroriste en puissance. De cette enquête, ponctuée par d'utiles interventions de spécialistes comme Jocelyne Césari, Farhad Khosrokhavar et Tariq Ramadan, on retiendra donc la rectification de quelques-uns des contresens majeurs commis à propos des musulmans de France.



Le premier porte sur la revendication d'un « *espace social* » pour l'islam. En France, une certaine « *laïcité de combat* », comme dit Jocelyne Césari, chercheur au CNRS, a fini par faire croire que la religion ne devait pas sortir de la sphère du « *privé* ». Mais réclamer la construction de mosquées ne signifie pas rejeter la République laïque. C'est au contraire apporter la garantie que l'islam peut se vivre tranquillement, comme minorité, dans une société occidentale. Et c'est donner naissance, de fait, à la pluralité du fait islamique, traité le plus souvent en situation monopolistique dans les pays arabes. L'en-

jeu de cet espace public, qui manque à l'islam de France, n'est donc pas seulement la dignité du jeune musulman. Il est de favoriser à terme, souligne justement Tariq Ramadan, l'émergence en Europe d'un islam conjugué au pluriel.

Le deuxième contresens porte sur la capacité de transformation individuelle liée au retour à l'islam. Ancien recteur de la mosquée de Paris, aujourd'hui décédé, Cheikh Abbas disait justement qu'« *ouvrir des mosquées, c'était fermer des prisons* ». La formule est lapidaire, mais tous les jeunes du quartier Bellevue de Nantes, filmés dans le deuxième volet (mercredi 10), té-

moignent de l'équilibre, de la maturité, de la solidarité trouvés dans l'exercice, sans excès, de l'islam. La religion est « *un appui mental* », dit l'un d'eux, qui permet de mieux supporter les galères et facilite l'intégration.

A entendre Jocelyne Césari, la mutation en cours dans l'islam avec les jeunes convertis serait de même nature que celle qui, dans les années 50, poussa les jeunes chrétiens des milieux populaires à entrer dans la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) et à favoriser l'évangélisation de leur milieu. La comparaison est audacieuse mais pas infondée. La Jeunesse ouvrière chrétienne, comme ses voisines du monde agricole ou étudiant, fut une pépinière de cadres et de militants pour la société française. Si on les écoute davantage, si l'on refuse, à leur égard, tout amalgame avec l'islamisme militant et violent, ces jeunes musulmans ne seront-ils pas, demain, les cadres de leur communauté ?

Pour éviter toute accusation d'angélisme, il eût pourtant fallu rappeler que, sur ce terreau de la réislamisation, peuvent se profiler des aventures et des manipulations contestables. Ainsi, il y a deux ans, au moment de l'attentat du métro Saint-Michel, l'itinéraire controversé d'un Khaled Kelkal.

Henri Tincq

★ « *Saga-Cités* » : *L'islam de France*, France 3, mercredis 3, 10 et 17 septembre, 16 h 10 ; rediff. les jeudis 4, 11 et 18 vers 0 heure.

MARDI 2 SEPTEMBRE

TF 1 20.45 A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT ■ ■ ■ Film de Robert Zemeckis, avec Kathleen Turner, Michael Douglas (1984, 110 min). 553043 <i>Une romancière vole au secours de sa sœur, enlevée en Colombie.</i>	France 2 20.50 L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE ■ ■ ■ Film d'Irvin Kershner, avec Mark Hamill, Harrison Ford (1980, 130 min). 77999376 <i>Le combat de Luke Skywalker et de la princesse Leia contre Dark Vader.</i>	France 3 20.50 LA CARTE AUX TRÉSORS Divertissement présenté par Sylvain Augier. La Guadeloupe, Basse-Terre (115 min). 614289 22.55 Journal , Météo.	Arte 20.45 LA VIE EN FACE : UNE JOURNÉE CHEZ MA TANTE AU MONT-DE-PIÉTÉ Documentaire de Christophe Otzenberger (45 min). 498802 <i>A l'origine institution à vocation sociale, le Crédit municipal de Paris fonctionne comme un organisme financier.</i>	M 6 20.50 DOCTEUR QUINN, FEMME MÉDECIN Série, avec Jane Seymour (180 min). 50770208 Le train fou. Epouse, mère et médecin. Faute professionnelle.	Canal + 20.35 T-REX Film de Jonathan Betuel, avec Whoopi Goldberg, Pons Maar (1995, 90 min). 498753 <i>Une femme-flic humanoïde doit former un dinosaure comme nouvel équipier.</i> 22.05 Flash d'information.	Radio France-Culture 20.30 Archipel Médecine. 21.32 Mémoire du siècle. Maurice Coussonneau. 22.40 Nuits magnétiques. Après l'usine : la friche ! [1/4]. 0.05 Du jour au lendemain. Jean-Pierre Milovanoff (Le Maître de paons). 0.48 Les Cinglés du Musée-Hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).	
22.35 Y A PAS PHOTO ! Magazine présenté par Laurent Fontaine et Pascal Bataille. Sujets : Gianni Versace ; David Glnola ; Les serial killers (100 min). 2557482 <i>Une des nouvelles de la rentrée de TF 1.</i> 0.15 Le Docteur mène l'enquête. Série. O Passage à tabac. 1.10 et 1.50 , 2.55 , 3.55 , 4.35 TF 1 nuit.	23.05 LE RETOUR DU JEDI ■ ■ ■ Film de Richard Marquand, avec Mark Hamill, Harrison Ford (1983, 135 min). 9258260 <i>Troisième épisode de La Guerre des étoiles, avec un héros, pas mal de créatures répugnantes, des effets spéciaux et des scènes d'action.</i> 1.20 Journal, Météo. 1.35 Rallye. Paris-Moscou (rediff.). 1.50 Tatort. Série. Drôle de trouvaille (85 min). 6861425 3.20 24 heures d'infos. 3.30 Météo. 3.35 Jeux sans frontières. La finale (rediff., 115 min).	23.20 ► GUYNEMER OU L'ESPRIT DE LA CHASSE Documentaire de Jean-Pierre Chapel et Gilles Cayatte (55 min). 1211918 <i>1914, la France est en guerre contre l'Allemagne. Elle crée les premières unités aériennes dont un jeune homme de vingt ans, Georges Guynemer, sera l'un des héros. Il décède en 1917, abattu au-dessus de la Belgique.</i> 0.15 Françoise Dolto. [2/3] Parler vrai (55 min). 7735319 1.10 New York District. Série (45 min).	21.30 ► SOIRÉE THÉMATIQUE : ARAGON 21.35 Aragon, le pouvoir magique des mots. Documentaire (110 min). 8371260 <i>Portrait conçu en deux parties : « Changer la vie », de sa naissance en 1897 jusqu'à 1936, et « Transformer le monde », de 1936 jusqu'à sa mort en 1982.</i> 23.25 La vie est à nous ■ ■ ■ Film de Jean Renoir (1936, N., 70 min). 7137024 0.35 ► Qiu Ju, une femme chinoise ■ ■ ■ Film de Zhang Yimou (1992, rediff., 95 min). 3606715 2.10 Le Regard. Court métrage de Todd Kessler (1995, 15 min). 4909929	23.35 L'AFFAIRE AMY FISHER Désignée coupable. Téléfilm O de John Herzfeld, avec Alyssa Milano, Jack Scalia (95 min). 4184753 <i>Une adolescente aguichante, maîtresse d'un garagiste marié et père de famille, ne supporte pas la séparation que lui impose son amant et attende à la vie de son épouse.</i> 1.10 Capital (rediff.). 2.55 Culture pub (rediff.). 3.10 Jazz 6 (rediff.). 4.00 Turbo (rediff.). 4.30 Les Piéguers (rediff.). 4.50 Mister Biz (rediff.). 5.15 Prenez-les vivants (20 min).	22.10 TÉMOIN MUET ■ ■ ■ Film d'Anthony Waller, avec Marina Sudina (1994, 95 min). 2312821 <i>A Moscou, en 1994, une jeune américaine muette travaille comme maquilleuse sur un thriller à petit budget que des compatriotes tournent dans des studios désaffectés.</i> 23.45 Tennis. En direct. (279 min). 56170192 4.25 Babylon 5. Série. 5.10 Faux frères, vrais jumeaux Film d'Andrew Davis (1995, ♦, 109 min). 7013338	France-Musique 20.30 Concert. Les Prom's. Donné en direct du Royal Albert Hall de Londres, par l'Orchestre Royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly : Œuvres de R. Strauss. 23.30 Concert. Concert de la Société philharmonique, donné le 25 septembre 1995, au Conservatoire royal de Bruxelles, par le Trio Alma. 0.00 Comment l'entendez-vous ? (rediff.). Le chant mozartien, par Jeffrey Tate. 2.00 Les Nuits de France-Musique.	Radio-Classique 20.40 Les Soirées. Leif Ove Andsnes, piano. Sonate n° 2 op. 35 Marche funèbre, de Chopin ; Concerto op. 16, de Grieg, par l'Orchestre philharmonique de Bergen, dir. Kitajenko ; En saga op. 9, de Sibelius, par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. Pekka Salonen ; Suite luciferienne op. 45, de Nielsen ; Sonate pour violon et piano, de Janacek, Christian Tetzlaff, violon. 22.40 Les Soirées... 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

ABONNEZ-VOUS et économisez jusqu'à 294 F soit 41 numéros gratuits

1 AN - 1890 F au lieu de 2 184 F*

* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)

BULLETIN - RÉPONSE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 536 F au lieu de 546 F 6 MOIS - 1 038 F au lieu de 1 092 F 1 AN - 1 890 F au lieu de 2 184 F

Je joins mon règlement soit : _____ F 701 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 086 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year « LE MONDE » 21 bis, rue Claude-Bernard 75542 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to LMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23 451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
6 mois	1 123 F	1 560 F	
3 mois	572 F	790 F	

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

TV 5

20.00 V comme vengeance. Téléfilm de Patrick Jamain [1/8], avec Roger Souza (100 min). 50023314

21.40 Carnets de voyage.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Strip Tease. Magazine.
23.30 Les Grandes Enigmes de la science. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

20.10 Des hommes dans la tourmente. [17/32]. Windsor versus Crown.
20.35 Histoires oubliées de l'aviation. [5/6]. Seadart.
21.35 Paul Bowles, le titan de Tanger.
22.30 Nicolas et la course Landaise.
22.55 La Tribu du tunnel.
23.45 La Femme américaine au XX^e siècle.

Paris Première

21.00 Maurice Chevalier. De Philippe Fortin.
21.50 Les Documents du JTS. Les lumières de la ville : Bourvil.
22.25 Rue Barbare ■ Film de Gilles Béhat (1983, 105 min). 25174840

Histoire

21.00 Mille et une vies : Jules Ferry. Téléfilm de Jacques Rouffio, avec Thierry Fortineau (120 min). 507135376
23.00 De l'actualité à l'histoire. Animé par Marc Ferro et Jean-Pierre Langellier, éditeur de *Le Monde*. La SNCF est-elle encore un service public ? Quelle terre pour Israël ? (rediff.).

France Supervision

20.45 Les Francofolies 1997 : Verbecke, Milteau, Hugues Aufray. Concert (50 min). 72077840
21.35 The Jazz Singer ■ Film de Richard Fleischer (1980, 115 min). 80258050
23.45 Richard Strauss. Concert enregistré au Festival Richard Strauss (55 min). 68144753
0.40 Il était une fois... Hollywood ■ ■ ■ Film de Jack Haley Jr (1974, 130 min). 31720661

Ciné Cinéfil

20.30 Sérénade au bureau Film de Jean Stellé (1951, N., 90 min). 2907314
22.00 Les Nouveaux Riches ■ Film d'André Berthomieu (1938, N., 90 min). 6935145

Ciné Cinémas

20.30 Méditerranée Film de Gabriele Salvatores (1991, 90 min). 2976444
22.00 Les Evadés ■ ■ ■ Film de Frank Darabont (1995, v.o., 140 min). 43492260

Festival

20.30 Le Goût des fraises. Téléfilm de Franck Cassenti, avec François Cluzet (95 min). 62329555
22.05 Pognon sur rue. Téléfilm de Jean-Louis Bertuccelli, avec Daniel Prévost (85 min). 57554550

Série Club

20.45 L'Âge de cristal. La fille du temps.
21.35 Madame et ses flics. Le prix du cadavre.
22.30 Edouard et ses filles.
23.00 Le Saint. Les amateurs d'art.

Canal Jimmy

21.00 Spin City. La grève.
21.25 Cambouis. Magazine.
22.20 Portrait. Magazine.
22.25 Sinatra.
23.00 Star Trek : la nouvelle génération. Icare (v.o.).
23.45 Quatre en un. Magazine.
0.15 L'Homme invisible. La fusée.
0.45 Le Meilleur du pire.

Disney Channel

19.35 L'Incorrigible Cory.
20.00 Tous sur orbite.
20.10 Bandits, bandits ■ ■ ■ Film de Terry Gilliam (1981, 110 min). 5124482
22.00 Honey West.
22.25 Richard Diamond.
22.40 Juste pour rire.
23.10 Profession critique.
23.35 Sylvie et compagnie. Opération tire-bouchon (25 min).

Téva

20.30 et **22.30** Téva interview. Invitée : Jehanne Collard.
20.55 Harcelée. Téléfilm d'Alan Metzger, avec Connie Sellecca (95 min). 504794005
23.00 Clair de lune. David père de famille.
23.45 Un été à Saint-Tropez (120 min).

Eurosport

20.00 X Games 1997. Sports fun. Sky surfing à San Diego (Californie).
21.00 BOXE. En direct. Combat en dix reprises : Mika Khilstrom (Fin.) - Mike Holden (GB) à Londres (120 min). 450647
23.00 World Cup Legends. 0.00 Equitation. Pulsar Crown Series en Allemagne (60 min).

Voyage

19.30 Vidéo guide : Egypte.
20.20 Deux jours en France.
20.35 Suivez le guide.
22.30 Planète aventure. La maîtrise du vide.
23.00 Chez Marcel. Magazine. Invité : Michel Drucker.
0.00 Vidéo guide : Tunisie.
0.50 Chronique Polac (60 min).

Muzzik

19.15 Eclat, Pierre Boulez. De Frank Scheffer.
20.10 et **1.10** Cardiff Singer of the World 1997. Concert enregistré le 15 juin 1997 (50 min). 509860227
21.00 Nuit russe à la Waldbühne. Concert interprété par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Seiji Ozawa (105 min). 505237685
22.45 Paco De Lucia et John McLaughlin. Concert (60 min). 502252591
23.45 Jazz 625 : Ben Webster. Concert enregistré au Marquee Club à Londres en 1964 (40 min). 501017802
0.25 Chants grégoriens. Concert (45 min). 509131357

Chaînes d'information CNN

Information en continu, avec, en soirée : **20.00** et **23.00** World Business Today, **20.30** et **21.00**, **1.00** World News, **21.30** World Report, **22.00** World News Europe, **22.30** Insight, **23.30** World Sport, **0.00** World View, **1.30** Moneyline, **2.15** American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : **19.15**, **19.45**, **20.15**, **20.45**, **21.15**, **22.45** Economía, **19.30**, **20.20**, **21.20**, **22.20** Analysis, **19.20**, **20.09**, **20.39**, **21.09**, **21.39**, **22.09**, **22.39**, **23.09** Europa, **19.50**, **20.50**, **21.50**, **22.50** Sport, **23.15**, **0.15**, **1.15** **1.15** **1.15** Comment, **23.45** Ecologia, **0.45** Artissimo, **1.45** Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : **19.16** et **23.16** Ruth Elkrief, **20.13** et **20.45** Le 18-21, **20.30** et **22.30** Le Grand Journal, **21.10** et **22.12** Le Journal du Monde, **21.17** et **22.19**, **22.44** Journal de l'Economie, **21.26** Cinéma, **21.42** Talk culturel.

Signification des symboles :
 ► Signifié dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
 ■ Ne peut voir.
 ■ ■ Ne pas manquer.
 ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
 ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Inconduite en état d'ivresse

La presse britannique exprime son indignation, depuis qu'elle a appris l'état d'ébriété dans lequel se trouvait le chauffeur de la princesse de Galles

L'ACCUSÉ a changé de visage. La presse britannique s'en prenait lundi aux paparazzi, tenus pour responsables de la mort de la princesse de Galles. Elle dénonce mardi, avec un bel ensemble, l'inconscience du chef-adjoint de la sécurité de l'hôtel Ritz, à Paris, qui a pris les commandes d'une puissante Mercedes avec 175 milligrammes d'alcool dans le sang.

« Le chauffeur de la princesse était soûl » affirme le Times en première page et sur huit colonnes. « Tuée par l'ivresse au volant, et non par sa célébrité », titre *The Independent*, résumant parfaitement le changement de ton intervenu en vingt-quatre heures. Même le *Financial Times*, qui n'accorde d'ordinaire que peu de place à ce type d'information, consacre la plus grande partie de sa première page au fait que le chauffeur de la princesse avait un taux d'alcoolémie trois fois supé-

rieur à la limite autorisée en France.

« Cela voulait dire qu'il avait bu au moins l'équivalent d'une bouteille de vin. Dans ces conditions, il n'avait aucune chance de contrôler une grosse voiture lancée à grande vitesse dans un espace restreint », remarque un porte-parole du Royal Automobile Club. Le quotidien de la City estime que cette révélation est susceptible de mettre hors de cause les paparazzi.

« SE SENTIR IMMORTEL »

Le même porte-parole du Royal Automobile Club est longuement cité dans le Times. « Après avoir autant bu, il devait se sentir immortel », dit-il du chauffeur. « Nos statistiques montrent qu'il y a plus d'accidents liés à l'alcool en France qu'en Grande-Bretagne. Notre politique a toujours consisté à dire que l'on ne devrait tout simplement rien boire du tout avant de prendre le



volant. Les conducteurs qui ont dépassé la limite réduisent leur niveau d'attention, de même que leur temps de réaction et leur capacité de jugement », dit-il encore.

Le quotidien conservateur fait également allusion à la rumeur selon laquelle le même chauffeur

avait, immédiatement avant de démarrer, défié les photographes de presse qui montaient la garde devant le Ritz. Le *Guardian* qualifie pour sa part de « désastreuse » la décision de confier la sécurité de la princesse et de son compagnon, non pas à un chauffeur professionnel, mais à un agent de sécurité de l'hôtel Ritz, en état d'ébriété de surcroît.

« PAS BESOIN DE LOI »

Le *Sun*, estime que l'événement lui donne rétrospectivement raison, et montre qu'il n'y a nulle urgence à rédiger des lois protégeant la vie privée des personnalités. « Si les lois françaises contre l'ivresse au volant n'ont pu empêcher l'accident tragique de Diana, que pourrait faire une loi britannique sur le respect de la vie privée ? », écrit de façon très casuiste le quotidien populaire qui n'hésite pas à publier de nouveau

les cent pages de « une » qu'il a consacrées, ces dernières années, à la princesse de Galles.

Le *Sun*, qui verse volontiers dans la xénophobie et s'en était pris aux paparazzi français, attaque à présent les journaux allemands qui ont publié des photos, prises à distance, de l'accident et des premiers secours. « *Aucun journal en Grande-Bretagne n'aurait acheté ou publié de telles photos* » affirme le *Sun* qui conclut : « *Nous n'avons pas besoin de loi sur le respect de la vie privée pour nous dire comment nous devons nous comporter* ».

Ce n'est pas le point de vue du *Guardian* qui affirme que les révélation sur l'ivresse au volant ne changent rien au fait qu'il faudrait trouver le moyen de mieux protéger la vie privée des gens, qu'ils soient célèbres ou non.

Dominique Dhombres

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Serge July

La princesse Diana fut et reste une parfaite héroïne des mythologies de cette fin de siècle. Ce n'est pas avec Lady Di que la royauté britannique a découvert les médias. La jeune femme a fait irruption dans une monarchie déjà irrésistiblement médiatisée. Elle n'aura fait que précipiter ce cours des choses. Car l'utilité de la Couronne britannique, s'il en est une, relève de manière exclusive de

l'icône. Dans la seconde partie du siècle, cette fonction se confond de plus en plus avec un ministère du symbolique qui gère ainsi la survie difficile de la monarchie. Le couronnement de la reine fut d'ailleurs associé de façon intime aux médias : il fut orchestré de telle sorte qu'il accompagne le lancement de la télévision à grande échelle en Europe.

LE FIGARO

Ivan Rouffil

Bien sûr, la presse doit s'excuser. Lady Diana ne se serait pas

tuée en voiture si elle n'avait été traquée par des chasseurs d'images, eux-mêmes employés par des agences de presse. Ces médias croyaient avoir fait de « Di » leur créature, au point de ne plus supporter qu'elle leur échappe. Aussi ont-ils dévoré leur proie. Allant jusqu'à photographier, en meute, les derniers souffles de l'adorable princesse. Ces rats sont indéfendables. Mais c'est le monde qui est devenu malsain. Il s'émeut des images et s'ennuie des idées. Faire le procès des paparazzi revient à instruire

celui de nos mœurs. La tragédie de Lady Diana aidera peut-être à établir un peu plus de décence chez les « chasseurs », et un peu moins d'ambiguïté et leur « gibiers ». La presse s'excuse. Mais elle est excusable.

FRANCE-SOIR

Bernard Morrot

D'insinuations en approximations, la chasse aux sorcières s'organise contre les journalistes, tous les journalistes. La carte de presse devenait une marque d'infamie, l'appareil photo un instru-

ment de torture, voire une lunette de visées criminelles. Bref, nous étions tous des paparazzi, donc nous étions tous des assassins. Raté. Il a suffi d'un gramme soixante-quinze d'alcool décelé dans le corps du chauffeur de la voiture pour que le beau plan des obsédés de la censure s'effondre d'un coup. Même s'il apparaît que quelques-uns des sept paparazzi se sont conduits comme de francs salauds en mitraillant la Mercedes accidentée, il est maintenant établi qu'ils ne sont pour rien dans la tragédie.

EN VUE

La direction du Beekse Bergen Safari Park, au sud d'Amsterdam, a organisé, samedi 30 et dimanche 31 août, à l'intention des gays et des lesbiennes, une visite guidée en minibus et en barque afin d'observer les comportements homosexuels des animaux. Le parc abrite, selon les zoologues néerlandais, plus de 300 espèces. De son côté, Reinhard Frese, directeur du zoo de Duisbourg (Allemagne), propose des mariages animaliers ». Vendredi 29 août, Michael et Petra Buschendorf ont choisi des éléphants pour témoins. La cérémonie coûte 300 marks et les koalas sont très demandés.

Plus d'un millier de candidates concourront à l'élection de Miss Sissi, qui aura lieu l'an prochain, à Budapest, à l'occasion du centenaire de la mort d'Elisabeth de Wittelsbach, impératrice d'Autriche et reine de Hongrie. Les candidates seront réparties selon leur âge en trois catégories : « Sissi jeune », « Sissi reine des Austro-Hongrois » et « Sissi femme mûre ». Un concours de beauté de chiens aura lieu en même temps. « Sissi aimait beaucoup les chiens », ont expliqué les organisateurs.

Après la mort de la princesse de Galles, le metteur en scène italien Franco Zeffirelli a dénoncé « l'imbécillité générale » qui consiste à « encenser, comme si elle était une sainte, la princesse Diana ». « La princesse de Galles n'a apporté que des ennuis à la monarchie anglaise, a-t-il ajouté. Quant au prince Charles, il n'a commis aucune faute sinon, au départ, d'ouvrir la succession à une reine qui venait d'une classe sociale que la famille royale devait conquérir. »

MERCREDI 3 SEPTEMBRE

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.45 TF 1 jeunesse.
17.05 21, Jump Street. Série. Une école un peu spéciale.
17.55 Pour être libre. Série. Rivalité.
18.25 Mokshù Patamù. Jeu.
19.00 Tous en jeu. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
20.45

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut. Invités : Charlotte de Turckheim, Pascal Legitimus. Le château de Chambord ; La saison du boulanger de Porquerolles ; L'économie de la plus grosse boîte de nuit d'Europe (125 min). 360593

22.50

COLUMBO Poids mort. Série de Jack Smight, avec Peter Falk, Eddie Albert (100 min). 9013593
Une femme est témoin d'un meurtre commis sur un bateau. Elle pense avoir reconnu l'assassin : c'est l'homme qui la courtise.
0.30 Minuit sport. Championnat d'Europe de VTT 97 à Métabief (30 min). 5971487
1.00 et 2.05, 3.10, 4.10 TF 1 nuit.
1.15 et 2.15, 3.20, 4.20 Histoires naturelles. Documentaire. 4.50 Musique (10 min).

France 2

16.55 Le Mouton noir. Téléfilm de Francis de Gueltzi, avec Michèle Laroque (95 min). 1547796
18.40 Les Z'amours. Jeu.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.55

LES BRACONNIERS DE BELLEDOMBRE Téléfilm de Philippe Tribout, avec Marie-Christine Barrault, Niels Dubost (100 min). 8958406

22.35

JACK REED Le bras de la justice. Téléfilm de Brian Dennehy, avec Brian Dennehy, Charles S. Dutton (95 min). 5849222
Jack Reed est chargé de former un policier, courageux mais inexpérimenté.
0.10 Journal, Météo.
0.20 Météo.
0.25 Rallye. Paris-Moscou.
0.40 Tator. Série. Feu d'artifice (85 min). 1120162
2.10 Quinze ans. L'aventure. 3.05 Connaître l'islam. 3.30 Le Jour du Seigneur. 4.00 24 heures d'info. 4.10 Météo. 4.15 Ile aux ours. 4.30 Rallye. Série (65 min).

France 3

17.45 C'est pas sorcier. Magazine. Faire du sport... c'est physique et chimique !
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

« LA JEANNE » S'EN VA-T-EN MER Documentaire (90 min). 670593
Christophe de Ponfilly a partagé pendant cinq mois la vie des marins, à bord du navire école La Jeanne d'Arc.

22.20

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER Divertissement. La voyance et la politique (35 min). 236067
22.55 Journal, Météo.
23.20 ► Un siècle d'écrivains. Magazine. Paul Valéry (50 min). 4565796
0.10 Française Dolto. Documentaire. [3/3] N'avez pas peur (55 min). 7623520
1.05 New York District. Série (45 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Histoires de fauves : le retour du chat sauvage.
Arte
19.00 The Monkees. Série.
19.30 7 1/2. Hambourg.
20.00 Animaux en péril. Documentaire. Éléphants en route pour le mont Marsabit (25 min). 71951
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LES PAPES ET LE POUVOIR Documentaire de Guido Knopp et Maurice Philip Remy. [2/5] : Pie XII et l'Holocauste (55 min). 1980680
Le rôle très controversé de Pie XII pendant la deuxième guerre mondiale et la période qui suivit le conflit.

21.40

MUSICA : PICASSO ET LA DANSE Le Train bleu, opérette dansée en un acte de Darius Milhaud, chorégraphie de Bronislava Nijinska, reconstituée par Frank W. D. Ries, scénario de Jean Cocteau, avec Elisabeth Maurin.
Le Tricorne, ballet en un acte de Léonide Massine, remonté par Lorca Massine, musique de Manuel de Falla, livret de Gregorio Martinez Serria, d'après Pedro Antonio Alarcón, avec Kadar Belarbi, Françoise Legrée (85 min). 9450929
23.05 Barbara Honigmann. Documentaire de Barbara-Ann Rieck. De Berlin à Strasbourg, itinéraires d'un écrivain juif (60 min). 6921796
0.05 La Lucarne : Du pôle à l'équateur. Documentaire (100 min). 4037891
1.45 Dernières nouvelles de la Mafia. (rediff., 75 min). 8935636

M 6

18.00 Highlander. Série. Amour à mort.
19.00 Raven. Série. La plage sanglante.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. A l'est, rien de nouveau.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Élément Terre. Magazine

20.45

UNE FEMME DANS LA NUIT Téléfilm O d'Eric Woreth, avec Natacha Lindinger (105 min). 300086
Traumatisée par le viol dont elle a été victime dans le RER, une femme accepte de servir d'appât pour permettre l'arrestation du criminel.

22.30

L'AFFAIRE AMY FISHER Coupable sous influence. Téléfilm O de Bradford May, avec Noelle Parker (105 min). 9079154
Amy Fisher est décrite ici comme une jeune fille tombée dans les rets tendus par un individu bien peu recommandable.
0.15 Secrets de femme. Série O.
0.50 Sexy Zap. Magazine O.
2.20 Fréquentstar. Invité : Jacques Higelin (rediff.). 3.10 Mister Biz, best of. Magazine. 3.55 Aventures en océan Indien. Documentaire. 4.45 Les Pié-gesurs (rediff.). 5.10 Turbo. (rediff.).

Canal +

14.25 C+ Cléo.
16.20 La Trilogie de Robin des Bois. Téléfilm de Ralph Smart. [1/3] (90 min). 1084241
17.50 Tennis. Résumé.
► En clair jusqu'à 21.00
18.20 Cyberflash. Magazine.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

OÙ SONT LES HOMMES ? Film de Forest Whitaker, avec Whitney Houston (1995, 120 min). 60512
A Phoenix, quatre jeunes femmes noires appartenant à la classe moyenne se retrouvent le soir du réveillon.
23.00 Flash d'information.
23.05

DELPHINE 1, IVAN 0 Film de Dominique Farrugia, avec Serge Hazanavicius (1996, 88 min). 4422951
Réalisé par un des Nuls, le film est commenté comme un match de football par les ineffables Thierry Roland et Jean-Michel Larqué.
0.35 Tennis. En direct de Flushing Meadow : 10^e jour de l'US Open (270 min). 50645075
5.25 La Force de l'amour. Téléfilm de Bobby Roth, avec Kathleen York (94 min). 24371636

TV 5

20.00 Fort Boyard (France 2 du 30/08/97).
21.45 Les Suisses du bout du monde.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Pulsations. Magazine.
23.30 Bons baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

19.50 Apsaras. [1/2].
20.35 Un lycée pas comme les autres.
21.35 Des hommes dans la tourmente. [17/32]. Windsor versus Crown.
22.00 Histoires oubliées de l'aviation. [5/6]. Seadart.
22.25 Paul Bowles, le titan de Tanger.
23.20 La Passion de l'imam Hossein.

Ciné Cinéfil

20.30 La Joyeuse Divorcée ■ Film de Mark Sandrich (1934, N., v.o., 105 min). 6245135
22.15 Friday the 13th ■ Film de Victor Saville (1933, N., v.o., 85 min). 2424406
23.40 Arlette et ses papas ■ Film de Henry Roussel (1934, N., 105 min). 84286777

Histoire

21.00 Envoyé spécial, les années 90. Algérie Inch'Allah ; Tchernobyl, le petit Quan.
22.00 Il était une fois... les Français : Le Pain noir. Le Père fraternité [2/2]. Téléfilm de Serge Moati [8/16] (60 min). 504316864
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Numéro 4 (rediff.).

Paris Première

21.00 Paris modes. Magazine.
21.50 Les Documents du JTS.
22.25 Tour de chant Georges Brassens. Concert enregistré à Bobino en 1972 (65 min). 69025067

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Invité : Arno.
21.20 Symphonie n° 39, de Mozart. 60800222
21.50 Mozart, Beethoven, Mendelssohn. Concert (25 min). 46208864
22.15 Le New Morning : Pee Wee Ellis. Concert (25 min). 46228628
22.40 Le New Morning : Jimmy Thackery. Concert (25 min). 10174796

Ciné Cinémas

20.30 Rapa-Nui ■ Film de Kevin Reynolds (1994, 105 min). 6247593
22.15 Je suis le seigneur du château ■ Film de Régis Wargnier (1988, 90 min). 6856203
23.45 Edgar Reitz (80 min).

Festival

20.30 Rideau de feu. Téléfilm d'Igal Niddam, avec Corinne Touzet (95 min). 96624767
22.05 Tator : Sur la terre comme au ciel. Téléfilm de Sylvia Hoffmann, avec Rudiger Bahr (80 min). 57513203

Série Club

19.50 Monsieur Ed.
20.15 Une famille pour deux. Feuilleton. Crise de père.
20.45 Caraïbes à l'espahore. La pêche à l'offshore.
21.30 et 1.30 Madame et ses flics. Spéciale bavure.
22.30 L'Age de cristal. La fille du temps.
23.45 Le Saint. Annette.

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 Planète aventure. Sur les traces des émerillons.
23.00 Chez Marcel. Magazine. Invité : Amir El Azabi.

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invité : Kenny Rogers.
20.25 Star Trek : la nouvelle génération. (caré).
21.15 Vélo. Magazine.
21.40 Seinfeld. La tarte aux pommes.
22.10 Une fille à scandales. Alligators d'égoût et jeux d'épée (v.o.).
22.35 Spin City. La grève (v.o.).
23.00 Destination séries. Magazine.
23.30 Game On. Bruce Willis, un poisson à la main (v.o.).
0.05 New York Police Blues. Soupçons (v.o., 45 min).

Disney Channel

20.00 Tous sur orbite.
20.10 La Fille de l'équipe.
20.30 Sports. Magazine.
21.30 Sport Académie.
22.00 Camargue des quatre saisons.
22.30 Histoires de compositeurs.
23.30 Sylvie et compagnie.

Téva

20.55 Le Silence et la Peur.
22.00 Teva psycho. Magazine.
23.00 Clair de lune.
23.45 A cœur, à corps, à cris. [2/3] A corps (70 min).

Eurosport

20.00 et 0.30 X Games 1997. Sports fun. Sky Surfing : Finale à San Diego.
21.00 Voitures de tourisme. Championnat britannique.
22.00 Boxe. Poids lourds-légers : Marcus Beyer (All.) - Danny Thomas (EU). Norbert Nieroba (All.) - Darryl Ruffin (EU) à Cologne (Allemagne).
23.00 Sports de force. Open européen Herkules.
0.00 Sailing (30 min).

Muzzik

19.20 Penguin Cafe Orchestra. Concert enregistré en 1990 (40 min). 506986067
20.00 Erich Leinsdorf dirige Wagner. Concert interprété par l'Orchestre symphonique de Südwestfunk de Baden-Baden (35 min). 500013222
20.35 Enas.
21.00 Le Spectre de la danse.
22.35 Bahia Night 96. Concert enregistré au Festival de jazz de Montreux (115 min). 502521067
0.30 Jazz at the Smithsonian : Alberta Hunter. Concert (60 min). 506931365

Chaînes d'information CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 90^e Est. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.25 Un après-midi de chien. Film de Sidney Lumet (1975, 125 min). Avec Al Pacino. Policier.

0.30 Les Pas perdus. Film de Jacques Robin (1964, N., 90 min). Avec Michèle Morgan. Drame.

TMC

23.00 Mariage à l'italienne. Film de Vittorio De Sica (1965, 100 min). Avec Sophia Loren. Comédie.

TSR

21.05 Haute sécurité. Film de John Flynn (1989, 110 min). Avec Sylvester Stallone. Policier.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :

► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».

■ On peut voir.

■ Ne pas manquer.

■ Chef-d'œuvre ou classique.

◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Exercices de rentrée

par Pierre Georges

ENFANTS de la Havane, mettez vos rouges tabliers... Fidel Castro n'est pas mort, qui dis-court encore ! Profitant de la rentrée des classes, le *Lider maximo*, que la rumeur, la semaine dernière, avait laissé pour agonisant, voire pire, a, lui aussi, fait sa rentrée publique.

Dans une brève allocution, du moins selon les normes usuelles, quarante-cinq minutes à peine, le chef de l'Etat cubain a dénoncé avec ironie les fausses informations lancées, selon lui, par les émigrés anticastroïstes de Floride. « Adieu, espoirs des impérialistes ! Nous devons tous mourir. Mais il ne passera par l'esprit de personne d'enterrer l'un d'entre nous sans le dire... et, en premier lieu, au peuple. »

Et pour que la méditation civique des 2 000 enfants des écoles conviés à la cérémonie soit féconde, Fidel Castro a lancé cette phrase mémorable : « Meure qui meurt ! La Révolution (cubaine) continuera ! » Ainsi édifiés, les écoliers de La Havane ont pu entendre, sous une pluie battante, un cours magistral sur les mérites incomparables et inséparables de la révolution et du système scolaire cubains.

Meure qui meurt ! Vive qui vit ! Dure qui dure ! Vaïlle que vaïlle ! A Moscou, et pour les chères têtes blondes cette fois, Boris Eltsine s'est fendu, lui aussi, de quelques considérations de la plus haute importance sur l'âge du capitaine et sur son souci de ne pas tenir la barre trop longtemps.

Parlant devant les enfants d'une école, le président russe leur a glissé cette confidence d'Etat : en aucun cas, il ne fera le combat de trop. Autrement dit, et il l'a dit, Boris Eltsine ne briguera pas en

l'an 2000, terme de son mandat, une nouvelle et troisième fois, le trône républicain du Kremlin. On ne sait si cette nouvelle a particulièrement bouleversé l'auditoire. Quand bien même le chef de l'Etat russe aurait ouvert des perspectives prodigieuses aux meilleurs de ces écoliers : « L'un d'entre vous sera un jour président. Mais vous, les garçons, n'espérez pas être seuls concernés. Une femme peut aussi être présidente. »

Ecoles, toujours, et cet art d'inscrire, qu'ils le veuillent ou non, les enfants dans l'actualité du moment. Au Royaume-Uni, sans aucun doute, les élèves, comme les sportifs, comme les artistes, comme tout le monde, vont être conviés à faire, dans le silence et le recueillement, un travail de deuil et de mémoire. Ils vont apprendre toute la différence protocolaire qu'il peut y avoir, au royaume des grandes personnes et des grands chagrins, entre des funérailles « uniques pour une personne unique » et des funérailles « d'Etat » ou des funérailles « royales ». Et ils vont sans doute y méditer sur les méfaits de l'alcool au volant, les dangers des excès de vitesse. Et, aussi, sur les ravages d'une presse de caniveau que bon nombre de leurs parents engraisent avec assiduité.

Ecoles, enfin. Et rentrée, de la plus conventionnelle, de la plus rituelle manière qui soit en France. Le grand proviseur central, le très éruptif M. Allègre, promet, certes, le grand soir, ou le grand matin, éducatif : « Nous allons transformer l'école en profond pour une modernisation décisive et une reconquête des valeurs républicaines. » Mais, en attendant, silence dans les rangs et chocolatine pour tout le monde !

Une information judiciaire est ouverte contre le président du conseil régional d'Ile-de-France

Michel Giraud aurait bénéficié des services d'employés de maison rémunérés par la région

LE PARQUET de Paris a ouvert, vendredi 29 août, une information judiciaire pour « conservation de prise illégale d'intérêts » à l'encontre du président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, Michel Giraud. Entendu, au mois de juin, dans le cadre d'une enquête préliminaire ordonnée par le parquet, M. Giraud devrait être prochainement mis en examen par le juge d'instruction chargé du dossier, Armand Riberoles. La justice reproche à Michel Giraud d'avoir employé, pendant plusieurs années, deux salariés du conseil régional dans son château de Morsang-sur-Seine.

Le 15 octobre 1996, l'Association de défense des contribuables parisiens (ADCP), qui s'était rendue célèbre en révélant l'affaire de l'appartement d'Alain Juppé, avait dénoncé ces pratiques au procureur de Paris, Gabriel Bestard. « Il n'est pas contesté, semble-t-il, écrivait-elle, qu'au moins deux employés du conseil régional ont eu pour mission exclusive de se consacrer à plein temps au gardiennage de la propriété privée de M. Giraud, laquelle n'a à l'évidence pas vocation à servir son activité professionnelle. »

Estimant que M. Giraud s'est rendu coupable du délit de prise illégale d'intérêts, l'association deman-

daît au procureur de diligenter une enquête. « L'ADCP, notait-elle, ne peut que s'interroger sur l'usage qui aurait ainsi été fait de fonds publics (...) au profit de celui qui, assumant les plus hautes fonctions exécutives (...) se doit de veiller à la régularité de leur emploi. »

Pendant les huit mois qui ont suivi cette dénonciation, le parquet a, dans un premier temps, étudié les documents transmis par la chambre régionale des comptes et les argumentaires fournis par Michel Giraud. En juin, il a fait procéder à des auditions, notamment celle du pré-

sident du conseil régional. Enfin, il a finalement décidé d'ouvrir une information judiciaire. M. Giraud, qui s'est dit « surpris » par la décision du parquet, est en outre indirectement visé par l'enquête sur les irrégularités des marchés publics du conseil régional d'Ile-de-France, qui est instruite, à Paris, par les juges Armand Riberoles et Marc Brisset-Foucault.

Pour des pratiques semblables, l'ancien maire (RPR) de Levallois-Perret, Patrick Balkany, a été condamné, en mai, à quinze mois de prison avec sursis, 200 000 francs

d'amende et deux ans d'inéligibilité par le tribunal correctionnel de Nanterre. A l'audience, Patrick Balkany et son épouse, qui ont été condamnés à rembourser à la ville de Levallois la somme de 771 000 francs - les trois ans de salaires et de charges sociales -, ont expliqué que ces « quelques avantages » « faisaient partie des usages ».

Camille Cabana et Robert Pandraud, eux, n'ont, en revanche, jamais été poursuivis. L'ancien secrétaire général de la mairie de Paris, puis adjoint au maire, et l'ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac ont bénéficié, pendant plusieurs années, des services d'employés de maison rémunérés par la ville. Saisi par l'ADCP, le procureur de Paris avait choisi, en janvier 1996, de classer le dossier. A la demande de Jean Tiberi, et alors qu'ils étaient menacés par une procédure devant le tribunal administratif, les deux hommes avaient cependant accepté de rembourser à la ville le montant de ces « avantages contestés » : Camille Cabana a versé une somme de 618 000 francs tandis que Robert Pandraud a signé un chèque de 92 000 francs.

Anne Chemin

Le RPR cherche un patron pour la région Ile-de-France

Tout en laissant clairement entendre qu'il ne se représenterait pas à la tête du conseil régional d'Ile-de-France lors des élections régionales de 1998, Michel Giraud (RPR) a toujours répété qu'il irait au bout de son mandat. Ainsi avait-il résisté, jeudi 26 juin, au dernier tir de barrage de l'opposition au sein du conseil régional, qui avait alors réclamé sa démission. Les élus franciliens, qui se réunissaient en séance publique, avaient tenté de tirer profit de la perquisition opérée le jour-même, dans les locaux du conseil régional, dans le cadre de l'enquête visant la passation des marchés de rénovation des lycées de la région entre 1991 et 1995.

M. Giraud avait alors cherché à banaliser cette perquisition en l'annonçant lui-même aux journalistes (*Le Monde* du 28 juin). Soucieux de conserver la plus importante région de France, qu'il détient depuis sa création il y a vingt ans, le RPR est déjà à la recherche d'un nouveau chef de file.

La fréquentation étrangère à l'origine d'une année record pour le tourisme français

L'ANNÉE 1997 sera celle des records pour le tourisme français. Les résultats définitifs de la saison ne seront connus qu'à la mi-octobre, mais déjà Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, s'est félicitée, lundi 1^{er} septembre, des premières estimations « qui ont tout lieu de satisfaire l'ensemble des acteurs du tourisme », la progression se situant selon les régions « de 5 à 15 % ».

« Les premières estimations montrent une augmentation sensible de la fréquentation, notamment étrangère », a précisé la secrétaire d'Etat. La fréquentation française a été globalement conforme aux prévisions résultant du sondage réalisé par la Direction du tourisme à la fin du mois de juin. Cette étude indiquait que 80 % des Français avaient l'intention de rester sur le territoire national pour tout ou partie de leurs congés d'été. Les étrangers - en particulier Américains, Belges, Néerlandais et Italiens - sont

donc à l'origine de ce dynamisme touristique, avec une hausse de 3 % à 10 % de la fréquentation. Les effets de change ont joué favorablement, la France redevenant une destination plus compétitive grâce à l'appréciation du dollar ou de la livre notamment.

En conséquence, l'excédent de la balance des paiements devrait battre ses records de 1993 et 1994 avec un solde positif supérieur à 60 milliards de francs. Pour les cinq premiers mois de 1997, l'excédent s'élève à 22,4 milliards de francs, en progression de 22,6 % par rapport à la même période de 1996.

PLAN DE BATAILLE

La secrétaire d'Etat a proposé aux acteurs du tourisme un « plan de bataille » pour l'avenir, en plusieurs points : d'une part conserver le « socle » de clientèle française, moins « versatile » que la demande étrangère, en modernisant

l'offre touristique et, d'autre part, élargir ce socle à des catégories sociales qui n'y ont pas accès actuellement grâce à l'extension des chèques-vacances aux entreprises de moins de cinquante salariés.

M^{me} Demessine veut poursuivre « l'effort de reconquête des marchés traditionnels européens, américains et japonais » et entend lancer une offensive concrète sur les marchés émergents et lointains sur lesquels « la discrétion française n'est plus admissible ». Ainsi, Maison de la France, organisme chargé de la promotion de la destination France à l'étranger, va ouvrir un bureau à Pékin. Toutefois, Maison de la France devrait fermer au moins trois représentations (Barcelone, Chicago, Berlin) pour parvenir à réaliser l'économie d'une quinzaine de millions de francs jugée nécessaire par les pouvoirs publics.

François Bostnavarou

Nouvelles baisses de prix sur les téléphones mobiles

LA GUERRE commerciale prend de plus belle entre les opérateurs de téléphones mobiles. Alors que l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) fait état d'une progression record de 47 % du nombre des abonnés au cours des six derniers mois (263 000 utilisateurs supplémentaires en juillet, ce qui porte à 3,8 millions le nombre de propriétaires d'un « portable »), Bouygues Télécom et France Télécom annoncent de nouvelles offres promotionnelles.

Bouygues a fait part lundi 1^{er} septembre du lancement d'un « forfait intégral ». Pour toute souscription d'un forfait de deux, trois ou quatre heures de communication, le client pourra choisir gratuitement un téléphone parmi trois appareils. Cette proposition, accompagnée d'une réduction des frais de mise en service qui passent de 350 à 175 francs TTC, est valable jusqu'au 1^{er} novembre, mais l'opérateur souligne déjà qu'il pourrait bien la reconduire.

Alors que, ces derniers mois, les opérateurs s'efforçaient de réduire le « subventionnement » du prix de l'appareil, le « forfait intégral » de Bouygues relance cette pratique. En général, les trois opérateurs français (Itinériss-France Télécom, SFR et Bouygues Télécom) consentent une « prime de bienvenue » de l'ordre de 1 500 francs, parfois présentée comme une contrepartie à la contrainte de souscrire un abonnement d'une durée de douze mois. Toutefois, au printemps, SFR et France Télécom ont réduit de 500 francs la prime à l'achat d'un téléphone couplé à un abonnement.

Bien que son service grand public Ola, lancé en juin, intègre une

subvention un peu inférieure à 1 000 francs, France Télécom assure de sa volonté de réduire l'avantage consenti pour l'achat d'un terminal. L'opérateur public, qui préfère encourager l'usage du téléphone, a levé mardi 2 septembre le voile sur une nouvelle tarification de certains de ses services. Ainsi, les forfaits Déclit, Référence et Affaires sont remplacés par une formule baptisée « Evolution » : le client acquitte une redevance mensuelle de 145 francs et choisit lui-même la durée de son forfait, chaque heure étant facturée 60 francs. Au-delà, les communications seront fixées au tarif unique de 2 francs la minute, sans distinction d'heures pleines et d'heures creuses. Selon France Télécom, dont le service Itinériss a dépassé les deux millions d'abonnés en juillet et repris des parts de marché en juin, la baisse des prix atteint 15 % à 25 %. Un forfait de deux heures passe ainsi de 315 francs à 265 francs.

Jean-Michel Normand

17, AVENUE FRANKLIN-ROOSEVELT

LASSERRE
EST OUVERT

01.43.59.53.43 - 01.43.59.67.45

67 % des Français favorables à la limitation de vitesse en cas de pollution

SELON UN SONDAGE BVA-Libération, réalisé les 30 et 31 août auprès de 943 personnes et publié mardi 2 septembre, 67 % des sondés sont favorables à la limitation de vitesse en cas d'alerte à la pollution. Ils sont cependant moins nombreux (46 %) à se prononcer en faveur de mesures contraignantes comme la circulation alternée, lui préférant (à 62 %) la « vignette verte » à l'étude au ministère de l'environnement. Cette « vignette » autoriserait seulement les voitures propres (GPL ou électriques) ou catalysées à rouler en cas de pics de pollution. Si les sondés sont partisans à 57 % d'un bridage des voitures à 130 km/h, ils ne sont séduits que pour 21 % (et 11 % des conducteurs d'un véhicule diesel) par l'augmentation du prix du gazole, mesure envisagée pour le budget 1998.

Maryvonne de Saint-Pulgent devrait quitter la direction du patrimoine

LE CONSEIL DES MINISTRES du mercredi 3 septembre devrait entériner le départ de Maryvonne de Saint-Pulgent, directeur du Patrimoine au ministère de la Culture. Nommée à ce poste par Jacques Toubon en juillet 1993, elle remplaçait alors Christian Dupavillon. Maryvonne de Saint-Pulgent, née en 1951, énarque, membre du Conseil d'Etat, eut à gérer un budget du patrimoine allant s'amenuisant. En 1997, près de 50 % des crédits de sa direction étaient coupés ou différés. Ce départ annonce une refonte de la direction du patrimoine, qui devrait fusionner avec celle de l'architecture, sous la houlette de François Barré.

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 2 septembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES		OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES	
	Cours au 02/09	Var. en %	fin 96
Tokyo Nikkei	18232,52	+1,44	-5,83
Honk Kong index	13735,33	+2,31	+2,11
Tokyo. Nikkei sur 3 mois			
20681,10	18232,52		
20004,40			
19327,70			
18651			
17974,30			
Paris CAC 40	2821,97	+0,57	+21,86
Londres FT 100	4908,40	+0,78	+19,18
Zurich
Milan MIB 30	21737	+0,65	+38,48
Francfort Dax 30
Bruxelles	14420	+0,56	+36,41
Suisse SBS	5333,60	+1,18	+35,30
Madrid Ibox 35
Amsterdam CBS

Tirage du *Monde* daté mardi 2 septembre : 556 366 exemplaires 1 3

SCIENCE & VIE

Sommes-nous tous drogués ?

Tabac, sexe, travail, sport, alcool...

Notre cerveau secrète une molécule, la dopamine, qui nous rend dépendant du plaisir.

Et aussi :

- **Pollution :**
Faibles doses, danger maximum
- **Télétravail :**
Comment il va révolutionner notre vie
- **Astronomie :**
La vie sur les autres planètes

EN VENTE DÈS AUJOURD'HUI

Retrouvez Science & Vie sur 3615 SCV (2,23 FTTC/min)